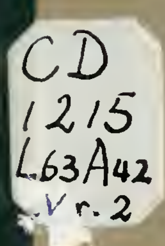

3 1761 07532854 2




CD
1215
L63A42
v.2

# INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES à 1790

PUBLIÉ PAR ORDRE

DE S. EXC. M. LE COMTE DE PERSIGNY, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

ARCHIVISTE : M. A. AYMARD.

**2e Livraison.**

LE PUY

M.-P. MARCHESSOU, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

Boulevard Saint-Laurent, 23.

1865


LIBRARY
AUG 20 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

Département de la Haute-Loire.

# INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

## SÉRIE B.

**(Cours et Juridictions. — Parlements, Bailliages, Sénéchaussées et autres Juridictions secondaires, Cours des Comptes, Cours des Aides, Cours des Monnaies.)**

### Sénéchaussée et Présidial.

B. 1. (Portefeuille). — 6 pièces, dont 1 parchemin, et 3 cahiers, 16 feuillets.

**1558-1768.** — Création et histoire de la Sénéchaussée. — Instructions données par l'assemblée générale des habitants du Puy, en 1558, à François Chaudéon, bachelier ès droits, Benoît Valentin, greffier au bailliage de Velay, Jacques Guitard, marchand, et Louis Vianes, du Puy, pour solliciter auprès du Roi l'érection en cette ville, d'une Chambre du sénéchal, sous le titre de lieutenant et Chambre présidiale, ainsi que d'une Chambre des conventions, etc.; le Roi sera supplié de comprendre dans le ressort au moins le haut Vivarais, le haut Gévaudan, la baronie et mandement de Bouzols et Fay, étant du vicomte de Turenne, le bailliage de Velay, des sièges de Montfaucon et du Puy, ensemble la dite ville et juridiction du Puy, etc.; — édits et lettres-patentes des rois François II, Charles IX, Louis XIV et Louis XV, et arrêt du Conseil d'État concernant : — la création du siége de la Sénéchaussée, Présidial et juge des conventions, sans toutefois rien énerver de la juridiction de l'évêque, 1560; — la confirmation et la réforme du dit siége de Sénéchaussée, en 1564 : les quatre conseillers assisteront avec le juge-mage aux jugements des procès; — la création d'un siége présidial « suivant l'érection qui en aurait été faite en 1558 par le feu Roi Henri : » au Présidial ne ressortira que ce qui est de la juridiction de la Sénéchaussée; — l'établissement du Présidial, à l'instar des autres Présidiaux de la province, et la suppression des bailliages du Puy et de Montfaucon, octobre 1689; — le rétablissement des Sénéchaussées de la province dans leur dignité primitive : le nombre des Sénéchaussées du Languedoc est réduit à six, savoir : Beaucaire et Nimes, *Le Puy*, Montpellier, Béziers, Carcassonne et Toulouse; suppression de la juridiction présidiale dans les Sénéchaussées de Toulouse, Béziers, *Le Puy*, etc., novembre 1768.

(Deux de ces pièces, ainsi que la plupart de celles énoncées aux articles 2, 4 à 18, 20, 24 et 25, ont été données par M. A. de Brive, membre du Conseil général.)

B. 2. (Portefeuille). — 7 pièces, papier, dont 3 imprimées.

**1563-1763.** — Compétence, ressort, instruction des procès. — Règlement pour l'instruction des causes, fait par Gérard de Chauget, juge-mage; — arrêts du Parlement de Toulouse concernant : — les appointements des requêtes; — l'observation par les officiers de la Sénéchaussée du Puy,

des arrêts de la Cour sur le règlement des officiers de la Sénéchaussée de Beaucaire; — les appellations relevées du bailli du Velay en la cour du Parlement, sauf à relever et poursuivre ces appellations devant le Sénéchal du Puy; — la défense faite au Sénéchal de connaître en premier ressort, des causes ressortissant au bailliage de Montfaucon, à l'occasion de meurtres et excès commis dans cette ville, 1682; — l'instruction des procès : déclarations d'appel, désaveux en cause d'appel et en cas de requête civile, appositions des signatures de procureurs poursuivants aux lettres, requêtes, productions, etc., assistance des procureurs à l'audience, etc., 4 septembre 1722. — Mémoire des officiers au Présidial du Puy, présenté au roi Louis XV, sur les moyens de remettre en crédit les Sénéchaux et Présidiaux; entr'autres données, est rappelée l'ordonnance de Blois qui dénombre les siéges émanés du petit scel de Montpellier, y compris celui *du Puy*.

B. 3. (Registre.) — In-4°, papier, 14 feuillets.

**1690-1692.** — Consignations des amendes de fol appel de la Sénéchaussée par suite de procédures faites devant les officiers ordinaires de la Cour présidiale, de la Cour royale et Commune du Puy et des justices de : — Beaudiné et Costes,— Bellecombe, — Bonnas,— Chanteloube, — Chapteuil, — Châteauneuf, — Espaly, — Fay, — Issingeaux, — Laval Amblavès,— le Chambon, — Lissac, — Montlor, — Orcerolles, — Pradelles, — Queyrières, — Rochepaulle, — Saint-Bonnet, — Saint-Didier, — Saint-Jeures, — Serres, Servissas, — Vals (près le puy), — Vazeilles, — Veyrières, — Vertamise, — etc.

B. 4. (Portefeuille.) — 9 pièces, dont 1 parchemin et 1 cahier, 4 feuillets.

**1562-1699.** — Personnel des principaux officiers de la Sénéchaussée. — Edit du roi Charles IX portant suppression de l'office de lieutenant particulier, vacant par le décès de François Forestier : il n'y aura dorénavant en la Sénéchaussée du Puy, qu'un seul lieutenant général ou juge-mage, et, en son absence, il sera suppléé par le plus ancien conseiller, 1562; — accord entre Jean Bertrand, juge-mage, Hugues de Fillère, lieutenant principal, Mathieu Triolenc, Jean Daquesmie, Jacques Irail, François Violon et Maurice Bernard, conseillers, pour la suppression, par voie de remboursement, des offices de lieutenant particulier, d'assesseurs criminels et commissaires examinateurs créés de nouveau par le Roi, en ce siége; — lettres-patentes de Louis XIV, portant provisions de l'office de conseiller, en faveur d'Antoine Chomel, avocat; de l'office de lieutenant particulier pour Pierre Pagès, avocat; de l'office de président au Présidial créé par l'édit d'octobre 1689, en faveur de Jean de Fillère, juge-mage; — quittances données à Jean de Fillère de la somme de 10,644 livres pour le prix de l'office de premier président, 1690; — acte d'enregistrement de lettres-patentes, portant provisions de l'office de second président au Présidial, accordées d'abord à François de Colomb, écuyer, baron de Latour, puis à son fils Francois Armand; — procès-verbal d'une délibération concernant certaines difficultés au sujet de l'installation, comme juge-mage, de Pons Pinot, et dressé en conseil du président, du lieutenant principal, du lieutenant particulier et des conseillers au Présidial du Puy, 1699.

B. 5. (Portefeuille.) — 9 pièces, dont 1 parchemin.

**1705-1747.** — Personnel des principaux officiers de la Sénéchaussée. — Quittance de 1,500 livres donnée à Jean-Joseph Berard, pourvu de l'un des deux offices de président au Présidial, pour jouir du titre et de la qualité de premier président lorsqu'il sera le plus ancien en réception, 1705; — supplique à de Lamoignon, intendant du Languedoc, par François de Colomb, en modération des impôts assignés aux présidents de Présidiaux, 1709; — note constatant l'opposition de Baillard des Combeaux, juge-mage, à la réception de Vidal Irail qui, ayant obtenu des provisions du Roi pour la charge de conseiller honoraire, leur a fait ajouter, sur sa requête, la qualité de taxateur de dépens; — mémoire relatif aux gages de l'office de premier président : cet office avait été acquis successivement par Jean de Fillère, Charles Temps, Jean Pinot, Jean-Joseph Berard et Jacques de Genestet; — police de vente du même office au prix de 15,000 livres, par le dit Jacques de Genestet de Séneujols à Jean de Laval, ci-devant conseiller honoraire au Sénéchal et Présidial de Montpellier, 1722; — arrêt du Conseil d'Etat qui fixe l'évaluation du même office de président à 1,100 livres, pour les droits de mutation, et quittances de ces droits; — mémoire relatif aux deux offices de président réunis, l'un à celui du juge-mage, possédé par Louis de Laval, l'autre à celui du lieutenant général criminel, possédé par Jean Baptiste Brunel; demande de rétablissement des anciens gages de ces offices; — lettre signée Chaste, relative à un projet de vente de la charge de sénéchal, 1745; — extraits de l'état royal des finances, contenant énumération et gages des officiers, François Ferdinand, sénéchal; Louis de Laval, juge-mage, premier président; Jean-Baptiste de Brunel, sieur de Bonneville, 2e président; Jean-François-Armand Bergonhon, lieutenant particulier; Jean-François Rome de Lavalette, lieutenant de robe courte; André Dominique Denis, lieutenant général d'épée, etc., 1747.

B. 6. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier, dont 3 imprimées, et 1 cahier, 80 feuillets.

**1639-1692.** — Attributions du juge-mage et d'autres officiers de justice. — Procès divers au sujet de ces attributions entre Jacques Hugues de Pradier d'Agrain, lieutenant général criminel en la Sénéchaussée du Puy et Jean de Fillère, juge-mage, lieutenant général civil, Claude de Ferrebeuf, lieutenant principal ou particulier en ladite Sénéchaussée, et Gaspard de Martel, lieutenant du prévôt général du Languedoc au pays de Velay, — entre ledit de Ferrebeuf, les autres officiers et de Martel, — entre le dit de Martel et les officiers, — entre de Fillère et les officiers, — enfin entre les officiers et de Pradier, de Fillère, de Ferrebeuf et de Martel; —acte du juge au bailliage du Velay et des juges, lieutenants, procureurs et avocats, attestant que les juges-mages auraient tenu seuls les audiences; — arrêts du Conseil d'État réglant les attributions respectives du juge-mage, du lieutenant criminel et des autres officiers, 1678; — instruction sommaire pour Jean de Fillère contre les officiers; les demandes faites de part ou d'autre concernent: — la tenue des audiences; — les informations; — les prestations de serment; les affaires de l'équivalent; — les dettes du corps des officiers; — la réception du corps des procureurs, des huissiers, etc.: — le registre des distributions; — les ordonnances sur pied de requête; — la forme du siége à deux accoudoirs sur lequel le juge-mage rend la justice; — la bourse commune de tous les procès, etc., 1685; — arrêts du Conseil d'État relatifs à divers Présidiaux; — arrêt de la Chambre des Grands Jours, portant règlement pour les officiers de la Sénéchaussée du Puy: les conseillers assisteront à l'audience s'ils en sont requis par le juge-mage; à défaut du juge mage, du lieutenant principal et des conseillers, il est permis à l'avocat du Roi de tenir l'audience.

B. 7. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier

**1703-1704.** — Attributions du juge-mage. — Procès entre Pons Gaspard Pinot, juge-mage et Colomb de Latour, président: — lettre signée Bocaud et arrêt du Parlement de Toulouse, relatif à l'ouverture, par le juge-mage, des audiences aux jours accoutumés, et au serment des avocats et procureurs.

B. 8. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier, dont 2 cahiers, 305 feuillets.

**1721-1729.** — Attributions du juge-mage. — Procès entre Jean Baillard des Combeaux, juge-mage et Ignace Pons des Olières, conseiller et syndic des autres conseillers: — procès-verbal des récriminations et outrages exercés par lesdits conseillers contre le juge mage, sous prétexte de l'épidémie et d'une décision du bureau de santé, 1721; — mémoires et suppliques à l'intendant du Languedoc; instructions sommaires; délibérations du corps des officiers; requête et récusation, etc. — Points principaux du procès: — droit du juge-mage de tenir seul les audiences, d'ordonner des remises de pièces à l'audience et de juger ensuite; — opposition à ce que les conseillers aient les attributions d'assesseur criminel, de commissaire et d'examinateur. — Les conseillers à leur tour demandent: — qu'il soit fait défense au juge-mage d'appointer les causes qui ne peuvent être vidées à l'audience, — que les charges unies au corps soient exercées par des commissaires, — que les émoluments en provenant servent au paiement des dettes de la Compagnie, — que le juge-mage ne taxe pas les dépens, — etc.

B. 9. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

**1721-1729.** — Attributions du juge-mage. — Suite du même procès: — lettre (autographe) du chancelier d'Aguesseau; — lettres de de Bernage, intendant du Languedoc; de Mazuyer, procureur général du parlement de Toulouse; de Lenoir, juge-mage de Béziers; de Cladel, procureur à Toulouse; de Jean Baillard des Combeaux, etc., concernant: — l'insulte attribuée par ce dernier aux conseillers de la Sénéchaussée du Puy; — la tenue des audiences; — la distribution des procès; — les committimus; — les commissaires taxateurs; — la modération du droit et prêt annuel; — les décrets d'ajournement; — les épices; — les usurpations des Cours supérieures; — l'opposition à un arrêt du Conseil d'État et à une délibération des États du Languedoc qui enlèvent certains droits aux présidents présidiaux pour les attribuer aux barons lors de la tenue des assiettes; — la présentation de la liste des personnes qui doivent remplir les six rangs du Consulat; — la convocation des officiers de la Sénéchaussée aux cérémonies publiques, — etc.

B. 10. (Portefeuille. — 23 pièces, papier, dont 4 imprimées et 11 cahiers, 124 feuillets.

**1540-1722.** — Attributions du juge-mage. — Pièces à l'appui du même procès: — lettres patentes de Charles IX, arrêts du Conseil d'Etat et du Parlement de Toulouse, portant règlements généraux pour les présidents présidiaux et autres officiers de Sénéchaussée, dans tout le royaume, et pour les Sénéchaussées du Languedoc et règlements particuliers pour les Sénéchaussées d'Anjou et siége présidial de Château-Gontier, et pour les Sénéchaus-

sées de Toulouse, Rodez, Beaucaire et Nîmes, Montpellier, Béziers, Limoux, etc.; — règlements arrêtés par Leurs Altesses de Longueville, pour les officiers royaux des siéges et juridictions ordinaires du bailliage et des deux prévôtés de Chaumont en Vexin ; — mémoire du juge-mage de Béziers, concernant les usages de ce siége ; — sentence arbitrale passée devant Jean Fresnay, notaire à Lyon, entre noble Humbert de Chaponnay, écuyer, seigneur de l'île de Mean, lieutenant-général en la Sénéchaussée et siége présidial de Lyon, et noble Pierre de Montchouis, écuyer, sieur de Lurgues et Poulley, lieutenant-général et criminel de la dite Sénéchaussée, au sujet des jugements de compétence des vibaillis et prévôts des maréchaux, 1622 ; — ordonnance prononcée en la Cour de Sénéchaussée du Puy, par Jean Bertrand, lieutenant principal, portant règlement et inscription des requêtes présentées par le procureur général au Parlement de Toulouse, et de deux arrêts de règlement pour les officiers de la Sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, 1575 ; — extraits d'arrêts, règlements et mémoires cités par le juge-mage du Puy, dans sa réponse aux demandes des présidents présidiaux du même siége.

B. 11. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier, dont 2 imprimées et 3 cahiers, 12 feuillets.

**1667-1725.** — Demande du juge-mage de tenir seul les audiences. — Pièces produites dans le même procès : — extrait d'un arrêt du Conseil d'État maintenant les juges-mages et les lieutenants criminels du ressort du Parlement de Toulouse, dans le droit de tenir seuls les audiences tant civiles que criminelles ; — mémoires et chefs de disputes relatifs au même objet ; — certificats de Chabanacy, procureur du roi, et du greffier de la Sénéchaussée du Puy, de divers avocats postulants et procureurs, attestant que, depuis un certain nombre d'années, le juge-mage a tenu seul les audiences pour les affaires ordinaires, qu'il n'a été assisté par des conseillers qu'à l'installation des officiers, avocats, etc., et qu'avant l'établissement du Présidial, il était placé sur un siége distingué par deux bras et d'un demi-pied au-dessus des autres officiers, 1722 ; etc.; — factum sommaire pour les juges-mages et lieutenants criminels des Sénéchaussées du ressort du Parlement de Toulouse, contre les conseillers et magistrats présidiaux du même ressort, d'où il résulte que les juges-mages et les lieutenants criminels ne doivent pas être privés du droit de juger seuls les affaires ordinaires, c'est-à-dire celles dont il peut y avoir appel ; — mémoires pour établir que les officiers de la Sénéchaussée de Toulouse ont toujours été déboutés de leurs prétentions par le Conseil d'État, lorsqu'ils ont voulu attenter au droit qu'a le juge-mage de tenir seul les audiences ; — mémoire pour démontrer que le sieur de Peytes, lieutenant d'épée à la Cour de Sénéchaussée de Toulouse, n'avait pas droit de réclamer une place à côté du sieur de Carrière, juge-mage ; — instruction sommaire pour Pierre de Sartre, juge-mage à Béziers, contre les conseillers audit présidial, tendant à établir que dans le ressort du Parlement de Toulouse, il n'y a que deux sortes d'audiences, la présidiale et l'ordinaire : dans la première assistent tous les officiers du siége ; on y décide ou bien on appointe les causes du premier ou du second chef... Dans la deuxième, celle où l'on traite les autres affaires dont il peut y avoir appel, les juges-mages l'ont toujours tenue seuls ; — délibérations des officiers de la Sénéchaussée du Puy, concernant aussi les audiences et portant nomination d'un syndic afin de poursuivre l'autorisation d'un règlement à ce sujet, fait par l'intendant de Basville, — extrait d'un mémoire en faveur des conseillers pour démontrer que la tenue des audiences par le seul juge-mage est un abus très-préjudiciable à l'intérêt public ; — extraits des registres de la Sénéchaussée du Puy, mentionnant l'assistance d'un conseiller dans diverses audiences tenues par le juge-mage ; — arrêt du Parlement de Toulouse, défendant aux juges-mages, juges criminels, etc., de tenir seuls les audiences ; — etc.

B. 12. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier, dont 2 imprimées.

**1678-1730.** — Attributions diverses du juge-mage. — Suite du même procès : — arrêt du Conseil d'État, sentence de la Cour présidiale du Châtelet de Paris ; ordonnange du juge-mage du Puy ; délibération des officiers de la Sénéchaussée du Puy ; lettre du chancelier d'Aguesseau ; lettre de Mazuyer, procureur général du parlement de Toulouse, et notes concernant : — les récépissés de recouvrement des francs-fiefs et nouveaux acquets, deniers, revenants-bons, et des taxes faites sur les notaires, procureurs, huissiers et sergents, lesquels, un mois après la publication de l'arrêt du Conseil d'État, à l'audience des justices royales, seront représentés aux greffes desdites justices ; — les inventaires et les appositions de scellés, faits par le juge-mage du Puy, au sujet des meubles de feu Mgr de Béthune, évêque du Puy, et de feu Chabanacy, procureur du roi ; — la remise par-devant le juge-mage, des provisions et autres actes en vertu desquels les notaires, huissiers et sergents du ressort de la Sénéchaussée du Puy exercent leurs offices ; — les autorisations dévolues aux juges-mages du ressort du Parlement de Toulouse, pour imprimer les petits ouvrages, — la signature du juge-mage aux appointements sur pied de requête, portant commission, permission, défense, etc.

B. 13. (Portefeuille.) — 4 pièces, dont 2 parchemins et 1 cahier, 4 feuillets.

**1677-1785.** — Assistance du juge-mage à l'assiette des impôts. — Arrêt du Conseil d'État ; délibération des officiers ; certificat du commis à la recette des tailles : de Montbrac, doyen des conseillers, représente le juge-mage à l'assiette du diocèse, 1677 ; le juge-mage doit assister non seulement à l'assiette de la taille, mais encore à celle de la capitation, 1705 ; — notification pour cet objet à Antoine Jerphanion, syndic du diocèse ; — Les officiers protestent contre une décision du Conseil d'État de 1785, concernant l'exclusion du juge-mage pour l'assiette de la capitation et des vingtièmes, 1785.

B. 14. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahier, 4 feuillets.

**1697-1721.** — Intervention du juge-mage dans les assemblées publiques de la ville du Puy. — Procès-verbal, acte de signification, requête à l'intendant du Languedoc, mémoires et autres pièces d'un procès entre le juge-mage et les bailes de la Cour Commune du Puy, relatif aux prétentions de ladite Cour Commune de s'immiscer dans les assemblées publiques : — Jean Pinot, juge-mage, somme de Béget, maire, et les consuls du Puy, de lui présenter la liste des chefs de métiers pour les élections consulaires, 15 février 1697 ; — Duplay, bailli de la Cour Commune, prétend recevoir seul le serment des chefs de métiers, et, conjointement avec de Séneujols, juge-mage, celui des auditeurs des comptes, signer l'imposition de la taille, assister aux délibérations consulaires, etc. — 1718-1720 ; — protestation de Baillard des Combeaux, juge-mage, contre les entreprises des sieurs Duplay et du Garay, bailes de la Cour Commune qui, dans une séance du bureau de santé, se seraient indûment attribué le titre de président ; droit du juge-mage à cet égard, 1721 : — sommaire dans lequel sont relatées les lettres patentes de Charles IX, du 15 septembre 1572, un arrêt du Parlement de Toulouse, du 24 juillet 1582, un arrêt du Conseil privé du Roi, du 6 septembre 1678, concernant : — le droit attribué aux lieutenants-généraux civils et juges-mages, de présider les assemblées des villes, et en l'absence du lieutenant-général, à un autre officier de la Sénéchaussée, suivant l'ordre du tableau ; — certaines attributions du bailli ou juge royal, du sénéchal ou du juge-mage et du juge criminel ; — les assemblées générales de ville ; — les trois corps de ville ; — la nomination des chefs de métiers ; — l'élection des consuls ; — les impositions de deniers : — la nomination des auditeurs ; — l'audition et la clôture des comptes ; — les baux à ferme des revenus de la ville ; — la convocation du ban et de l'arrière-ban et diverses mesures de police ; — le premier rang qui est dû au sénéchal et au juge-mage dans les cérémonies publiques ; — l'assistance des magistrats aux feux de joie ; — etc.

B. 15. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier ; — 2 timbres de la Sénéchaussée du Puy.

**1706-1757.** — La robe rouge attribuée au juge-mage et autres prérogatives. — Certificats, quittances, lettres, etc. : — les juges-mages de Fillère et Jean Pinot portaient la robe rouge « dans toutes les fonctions honorifiques de leur charge et et lorsqu'ils mettaient le feu aux feux de joie ; » — justification à faire auprès de l'intendant du Languedoc du privilège de la robe rouge, 1710 ; — délivrance par de Berard, président au présidial du Puy, d'une somme de 100 livres pour un rôle établi au sujet de la faculté accordée audit de Berard et au Président de La Tour, de porter la robe rouge ; — le juge-mage de Nîmes porte la robe rouge dans toutes ses fonctions honorifiques ; — Lettre de Cabrières, lieutenant particulier de Rodez, au sujet des places réservées aux magistrats dans l'église cathédrale du Puy, 1757 ; — etc.

B. 16. (Portefeuille.) — 10 pièces, papier, dont 2 cahiers, 16 feuillets.

**1660-1676.** — Attributions du lieutenant-général criminel et du lieutenant assesseur criminel. — Supplique par Jacques Pradier d'Agrain, écuyer, lieutenant criminel de la Sénéchaussée du Puy, à d'Aguesseau, intendant du Languedoc, demandant qu'en l'absence du sénéchal, qui est hors du royaume, et à cause de la vacation de l'office du juge-mage dont le titulaire est décédé, ledit Pradier d'Agrain ait cette année entrée et assistance aux états du diocèse du Puy, à l'exclusion d'autres officiers du dit siége qui réclament cette prérogative ; — lettre du sieur Porte, concernant cette demande : — certificat de Philippe Bertrand, notaire et greffier à Montpellier, attestant que le juge criminel a assisté à plusieurs assiettes de ce diocèse, 1668 ; — certificats de Jean Bories, avocat et greffier du diocèse de Saint-Papoul, et de François de Roux, président en la Sénéchaussée de Carcassonne et Béziers, attestant que les lieutenants-généraux criminels assistent également aux assiettes de ces diocèses et jouissent même d'autres prérogatives en l'absence du sénéchal et du juge-mage, 1669-1670 ; — raisons en faveur de la demande de Pradier d'Agrain, entre autres : le lieutenant criminel aurait droit d'entrée aux États, ayant son rang dans les assemblées publiques après le juge-mage, et même ayant le premier rang au siége de la Sénéchaussée du Puy, à l'exclusion du

juge-mage, quand il s'agit de matières criminelles, etc. ; — examen de divers arrêts sur le même sujet. — Autres pièces à l'appui : — arrêt du Conseil d'État ordonnant que les juges-mages et lieutenants criminels des Sénéchaussées du ressort du Parlement de Toulouse, qui étaient en possession avant l'ordonnance royale de 1667, de tenir seuls les audiences tant civiles que criminelles, continueront à les tenir comme avant cette ordonnance, etc., 1671 ; — transaction entre Antoine de Peyronnenc, juge criminel en la Sénéchaussée de Montauban, et les consuls de cette ville, concernant les prérogatives du juge criminel, 1660 ; — extrait d'un arrêt du Conseil d'État au sujet de l'opposition par les officiers de la Sénéchaussée du Puy, à l'installation d'André Crouzet, comme lieutenant particulier, assesseur criminel et commissaire examinateur, et ordonnant l'union de ces deux offices en ladite Sénéchaussée, 1610 ; — etc.

B. 17. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahiers, 22 feuillets.

**1693-1716.** — Attributions du lieutenant principal. — Procès entre Claude Ferrebeuf, lieutenant principal et les autres officiers de la Sénéchaussée, tendant à ce qu'il soit défendu à ces derniers de troubler le lieutenant principal dans son droit de faire les distributions en l'absence du juge-mage, ainsi que dans ses autres prérogatives : — requête, certificats et mémoire produits dans ce procès : — en cas de récusation, maladie, etc., du juge-mage, le lieutenant principal aurait les mêmes attributions et émoluments que ce magistrat ; — en l'absence du lieutenant criminel, il en ferait aussi les fonctions ; — distributions séparées des procès de la juridiction présidiale d'avec ceux de la juridiction ordinaire ; en cas de récusation du juge-mage, les procès de l'ordinaire seraient distribués par le lieutenant principal ; — le suppliant Claude Ferrebeuf demande aussi que défenses soient faites aux conseillers de la dite Sénéchaussée d'aller en public sans être revêtus de leurs robes de palais et d'y paraître en habits courts, et aux conseillers honoraires de robe courte, d'entrer dans l'audience et au Conseil avec l'épée, d'y assister autrement qu'en habit et manteau décents ; que le greffier servant à la chambre du Conseil soit tenu de porter la robe et le bonnet carré ; qu'il y ait un registre dans lequel seront couchés tous les délibérés et jugements ; que les rapports des procès soient taxés par celui qui aura présidé au jugement d'iceux ; que la distribution des procès soit faite de quinzaine en quinzaine par le juge-mage, et en cas d'absence par le lieutenant principal, pourvu qu'il y ait un procès pour chacun des officiers qui doivent avoir part à la distribution, et le préciput pour celui qui fera la distribution, etc., etc. ; 1716. — Pièces à l'appui : — certificats relatifs aux attributions du lieutenant principal et signés par Pierre Dasle, avocat du Roi, et Daniel de Poitevin, procureur du Roi en la Sénéchaussée de Toulouse, Verduron et Remisse, avocat et procureur du roi à Montpellier, Jean de Bertuel Mesas, Louis de Vinardy et Antoine de Barbier, avocats et procureur du Roi à Béziers, Jean-François de Medailhe et Jean de Perh, avocat et procureur du roi à Carcassonne, Pierre Menard et Henri de Laimes, avocat et procureur du Roi de Lauragois, Ambroise Savoye, avocat du roi au Puy ; 1695.

B. 18. (Portefeuille.) — Cahier in-4°, papier, 4 feuillets imprimés.

**1685.** — Attributions du procureur du roi. — Arrêt du Parlement de Toulouse, relatif à ces attributions, en faveur de Jean Pinot, procureur du Roi, contre les officiers de la Sénéchaussée : le procureur du Roi aura communication des instances civiles auxquelles le Parlement, l'Eglise, le public et la police auront intérêt ; des procès et causes criminelles, sauf les ordonnances rendues sur requête ; des causes et instances auxquelles les pupilles auront intérêt, jusqu'à ce qu'ils aient un tuteur ; — il donnera ses conclusions à l'insinuation des donations et émancipations, à la charge de se taxer modérément ; — il ne pourra prendre les informations et autres charges, pour y donner ses conclusions, que de la main du greffier du sénéchal, — etc., etc.

B. 19. (Registre.) — In-4°, papier, 136 feuillets.

**1688-1693.** — Epices. — Enregistrement des recettes des épices pour les sentences rendues par la cour du sénéchal, pour les ordonnances du lieutenant criminel et les jugements de la Cour Commune. — Le chiffre des épices est indiqué dans les marges en regard de chaque rapport.

B. 20. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier, dont 3 cahiers, 30 feuillets.

**1680-1737.** — Epices, taxes et bourse commune. — Arrêt du Parlement de Toulouse, défendant aux juges-mages et lieutenants de Sénéchaussée du ressort, de taxer au-delà d'un ou deux écus les vidimus de registres et vus de pièces qu'ils jugeront aux matières sommaires, 1680 ; — concordat entre le juge-mage et les conseillers de la Sénéchaussée de Toulouse, qui leur rend commune la bourse des épices et règle la répartition tant des procès, instructions, fretin présidial et fretin ordinaire, que des produits en épices, 1685 ; — extraits des jugements rendus de 1709 à 1718, sur les remises de pièces, par les conseillers de la Sénéchaussée du Puy, lorsqu'ils ont

tenu, seuls, les audiences; les dits extraits rapportés par le juge-mage pour justifier que les conseillers n'ont gardé aucune règle pour les épices dont ils ont taxé ces jugements; — état de recette des épices appartenant à la bourse commune de la Sénéchaussée du Puy, pour les procès jugés de 1728 à 1722 ; — certificat du greffier en chef de la Sénéchaussée du Puy, concernant les distributions de procès de 1725 à 1723 ; — états des procès jugés en 1725, par Pagès, conseiller clerc, et de Livinhac, conseiller, et des taxes mises sur les dictums ; — délibération et accord entre de Laval, juge-mage et lieutenant général civil et criminel ; de Ferrebeuf, lieutenant principal ; de Rachat, lieutenant particulier ; Chomel, doyen ; de Benac, Peyret, des Olières, Livinhac, Calemard, d'Allentin, de Champetières et Viviers, conseillers de la Sénéchaussée du Puy ; lesdits se faisant forts pour de Vertaure, absent, créant entre tous une bourse commune des épices de tous les procès civils, réglant la recette et la tenue d'un registre *ad hoc*, et la répartition des produits entre les officiers : il ne pourra être tiré de la bourse aucun denier pour aucune raison, pas même pour les réparations du palais, ni pour les dettes de la compagnie, sans le consentement unanime de ceux qui ont part à la bourse. Ce même accord règle les émoluments du receveur de la compagnie, les portions des produits communs qui reviennent aux magistrats ayant remplacé les absents dans les jugements des procès, ce qu'on doit entendre par absences ou empêchements, les cas où les officiers seront piqués de 10 sols s'ils manquent à certaines audiences, la distribution des procès, la remise des pièces, les rapports mis en bourse, etc., 31 juillet 1737.

B. 21. (Portefeuille.) — 25 pièces dont 16 parchemins, 10 cahiers, 70 feuillets.

**1597-1683.** — Greffes de la Sénéchaussée. — Ventes et reventes desdits greffes : — contrat d'adjudication à faculté de rachat perpétuel des greffes civil, criminel, commissionnel, de l'équivalent, des conventions, conseil, registres et archives de la Sénéchaussée du Puy, et des places de maîtres clercs d'iceux, le tout possédé précédemment par Gabriel d'Orvy, sieur d'Agrain ; ledit contrat consenti par les commissaires députés par le Roi en faveur de Jean de Mollyns, capitaine de Monistrol, et Eymar Barry, notaire royal de la ville du Puy, 1597 ; — lettres-patentes d'Henri IV confirmant ladite vente ; — quittances et certificat de la Chambre des Comptes de Montpellier, constatant le payement du prix d'acquisition ; — ordonnance de revente par les commissaires liquidant le prix qui sera remboursé auxdits Mollyns et Barry par un nouvel adjudicataire ; — contrat d'adjudication des dits greffes en faveur de Robert Jourdain, receveur ancien des tailles au Puy, et quittances données audit adjudicataire, par Reymond Phelipeaux, trésorier de l'épargne du Roi, pour la somme revenant au Domaine ; par Gaspard Gerentes, consul de la ville du Puy, Eymar et François Barry, pour le remboursement de l'ancien prix d'achat desdits greffes, et par le trésorier des parties casuelles pour divers droits, 1619 à 1645 ; — contrat d'adjudication par lesdits commissaires, à faculté de rachat perpétuel, des offices de greffiers alternatifs et triennaux civil, criminel, commissionnel, de l'équivalent, conseil, registres et archives de la Sénéchaussée du Puy, en faveur de Robert Jourdain, seigneur de Beaufort, lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy, 1647 ; — quittance du prix de vente donnée audit acquéreur par Guillaume de Flandres, trésorier général de la vente et revente du domaine du Roi ; — contrat de vente par ledit Robert Jourdain, au diocèse du Puy, représenté par noble Robert Bernard, syndic du diocèse, des greffes civil, criminel, commissionnel, de l'équivalent, des conventions, conseil, registres et archives de la Sénéchaussée, ainsi que de la galerie qui joint la maison dans laquelle les dits greffes sont exercés, faisant quatre banques et joignant la banque des conventions ; sous la réserve de tous les registres et papiers des greffes du passé jusqu'au jour de la vente. Robert Jourdain vend aussi, par le même acte, au diocèse du Puy, tous les droits qu'il pouvait avoir sur les offices de receveur ancien des tailles et taillon du diocèse. Ledit Jourdain consent ces ventes pour parvenir à libérer son fils Jean-Ignace Jourdain, receveur ancien des tailles et taillon au diocèse, qui, étant en exercice l'an 1657, se serait trouvé débiteur pour restes de ladite imposition en capital de la somme de 105,000 livres, 1662 ; — obligation notariée consentie par Claude Ferrebeuf, avocat au Parlement de Paris, à Pierre Chevalier, bourgeois de Paris, de 40,000 livres, pour prêt d'argent, laquelle somme devra être consignée au greffe du Parlement de Paris, pour le prix de l'adjudication faite au dit Ferrebeuf, par arrêt de la dite Cour, des greffes de la Sénéchaussée du Puy, et de la terre et maison noble de Beaufort, paroisse de Goudet, le tout après avoir été saisi sur Robert Jourdain, et mis en criées à la requête de Jean Furnon, 1666 ; — décret du Parlement de Paris, adjugeant la terre de Beaufort et les greffes de la Sénéchaussée du Puy, en faveur de Claude Ferrebeuf, au prix de 40,000 livres, et déclaration y annexée, par Claude Robert, greffier au Parlement de Paris, constatant que la dite somme lui a été consignée. Pareatis sur le dit décret, 1666 ; — requête au Conseil d'État par Cl. Ferrebeuf, lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy, contre Jean Duchamp, secrétaire du diocèse du Puy, agissant pour le syndic du dit diocèse et Jourdain, aux fins qu'il

leur soit interdit de le troubler dans la possession de sa charge de lieutenant principal, des greffes de la Sénéchaussée du Puy et de la terre et seigneurie de Beaufort, 1668; — requête au Conseil d'État, par Jean Duchamp, secrétaire du diocèse du Puy. Il y est dit que Robert Jourdain, avant son traité avec le diocèse pour la vente des greffes, aurait fait des poursuites clandestines, fait saisir les greffes, la terre de Beaufort et son office de lieutenant principal, à la requête de Jean Furnon, son gendre, pour se les faire adjuger à vil prix, et aurait obtenu des arrêts adjugeant l'office de lieutenant principal aux sieurs Furnon et Ferrebeuf, les greffes et la terre de Beaufort aux sieurs Ferrrebeuf et Tireman, et, contrairement aux priviléges du Languedoc, il y aurait eu des transports indus de juridictions au Parlement de Paris; — arrêt du Conseil d'État ordonnant que Jourdain, Furnon et autres qu'il appartiendra, seront assignés au dit Conseil, pour y être statué sur les fins de la dite requête, 1668; — contrat de vente consenti par Louis Tireman, bourgeois de Paris, en faveur du diocèse du Puy, de la moitié de la terre et seigneurie de Beaufort et de la moitié des greffes de la Sénéchaussée du Puy. Il est dit dans l'acte que les sieurs Tireman et Ferrebeuf s'étaient rendus adjudicataires de la totalité, le 27 août 1666, sous le nom de Ferrebeuf, et ce dernier en avait reconnu la moitié au prix de 20,000 livres, audit Tireman, qui aurait à payer cette somme à la décharge dudit Ferrebeuf. L'autre moitié de la dite terre et des greffes appartenait déjà au diocèse en vertu d'un acte de vente consenti le 3 septembre 1671, par Ferrebeuf, au diocèse, moyennant le prix de 20,000 livres, 1671; — ordonnance des commissaires députés par le Roi, liquidant à 40,000 livres la somme due au diocèse du Puy, pour le prix des greffes ancien, alternatif et triennal, civil, criminel, commissionnel, de l'équivalent, conventions, conseil, registres et archives de la Sénéchaussée du Puy, avec les places de clercs en dépendant, laquelle somme sera remboursée au dit diocèse par Etienne Jehannot, sieur de Bartillat, garde du trésor royal, 12 avril 1672. — Traité notarié entre Pierre Peyret, contrôleur ancien des tailles, au nom de son fils Gabriel Peyret, abbé de Saint-Pierre-la-Tour du Puy et les enfants Jourdain, réglant les sommes qui reviennent à ceux-ci pour les droits de leur mère Antoinette Madeleine de Fillère, sur le prix de vente des greffes; février 1680; — contrat d'acceptation de la dite dette en faveur des enfants Jourdain, par noble Robert Bernard, syndic, au nom du diocèse du Puy; 3 juin 1680. — Déclaration par Jean Duchamp, secrétaire des Etats du Velay, à Louis Armand, vicomte de Polignac, second président des États du Velay, et à Jacques de Roqueplan, prévôt de l'église cathédrale Notre-Dame du Puy, personnat desdits États, offrant, sur leur demande, de leur délivrer le compte-rendu des États du 20 mai 1672, et les pièces justificatives pour frais de voyages, au sujet des procès relatifs aux greffes; 14 mai 1681; — ratification du susdit traité concernant les enfants Jourdain, par Gabriel Peyret, abbé de Saint-Pierre-la-Tour; 29 juillet 1683, — etc.

B. 22. (Portefeuille.) — 2 cahiers, papier, 8 feuillets.

**1662-1671.** — Affermes des greffes. — Bail à ferme notarié pour trois ans, de l'exercice des greffes civil, criminel, commissionnel, de l'équivalent, registres et archives de la Cour de Sénéchaussée du Puy et des places de clercs d'iceux, consenti au nom du diocèse, par Louis Armand vicomte de Polignac, Henri de Sennecterre, abbé, seigneur spirituel et temporel du Monastier; Jacques de Roqueplan, prévôt en l'église cathédrale du Puy; Jean-Joachim de Montaigu, seigneur et baron de Bouzols; noble Dominique de La Borie, premier consul de la ville du Puy, et Alexandre de La Roche, consul du Monastier, en faveur de Pierre Maréchal et Michel Pelissier, notaires du Puy, et de Pierre Boyer, praticien de la même ville, moyennant le prix annuel de 3,250 livres, et quittance du prix total des trois années, qui a été payé d'avance par les dits preneurs, à la condition qu'ils rendront, à la fin de leur afferme, tous les registres et papiers, ainsi que les consignations faites en leurs mains, 1662; — bail à ferme notarié, pour quatre ans et six mois, des greffes civil et criminel de la sénéchaussée du Puy, greffe du Conseil, places des clercs, garde-scel, consignations, greffe d'affirmation, façon et émolument, des rôles et déclarations de dépens, contrôle de toutes expéditions consistant au tiers de tous les émoluments, conformément à l'édit de création de l'an 1659, etc., consenti par Pierre Astruc, de la ville de Montpellier, au nom de Claude Viallet, fermier général du Roi pour ses domaines de France, en faveur d'Etienne Treveys, habitant de la ville du Puy, au prix de 2,870 livres par année, laquelle somme le preneur sera tenu de remettre au bureau de la recette générale des dits domaines, à Montpellier, à la charge aussi par le preneur de rendre, à l'expiration du bail, les registres et papiers. Le dit Treveys se retiendra, sur le prix de ferme, la somme de 75 livres, pour l'afferme de la maison des greffes, et il devra fournir chaque mois au bailleur un état des amendes et confiscations ordonnées en la Cour de Sénéchaussée, etc., 24 avril 1671.

B. 23. (Registre.) — In-4°, papier, 70 feuillets.

**1691-1694.** — Régie des greffes. — États du produit de la régie des greffes des Cours du Puy, énumérant, jour par jour, pendant quatre ans, tous les actes,

tels que jugements, sentences, ordonnances, ordonnances et scels, séances de verbal, verbaux, appointements, affirmations, présentations, consignations, surdites, diettes, remises de procès, égalisations et scels, insinuations, retirements, réponses personnelles, paraphes, etc., ainsi que le coût de chaque acte en livres, sols et deniers, et les noms des personnes que concernent les procès. L'état de 1694 est suivant la recette faite par Pierre Cavard.

B. 24. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier.

**1765.** — Emoluments des procureurs. — Lettre du juge-mage de Nimes au juge-mage du Puy et mémoire relatifs à la demande d'un nouveau tarif des émoluments, faite par les procureurs de Nimes aux officiers de la Sénéchaussée de cette ville; — tableau contenant le tarif en livres, sols et deniers, des droits attribués aux procureurs de la Sénéchaussée du Puy, pour toutes les affaires de procédure, telles que dresse des exploits introductifs d'instances; dresse des requêtes à mêmes fins; dresse des lettres d'appel; présentation sur les libelles introductifs d'instance; présentation sur toutes les requêtes tendant à nouvelles fins; dresse des sommations, des défenses, des réponses, de la qualité des appointements, des instructions sommaires; plaidoiries ou assistances d'avocat; comparution au greffe; réquisition des défauts au greffe; acte d'inscription de faux au greffe; dresse des productions; réquisition faite devant commissaires; grosse ou mise au net des écritures; dresse des requêtes en délation de serment; dresse des briefs; réquisition des insinuations; apostilles et moyens de diminutions; faire ouïr les témoins, etc., etc.

## Justices diverses.

B. 25. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier, dont 1 imprimée.

**1560-1737.** — Copie ancienne d'un état des justices dont les seigneurs ou officiers ont été assignés pour comparaître à l'installation du sénéchal du Puy, lorsqu'il fut créé en 1560. Sont mentionnées comme il suit : « les justices appartenant à l'Evesque; les justices du Chapitre, le Monestier Saint Chaffre; l'abbaye de Doue; le prieuré de Goudet; la prévosté du Puy; Saint Vidal, Mézères, Charrel, Teylon, Beaufort, Bayes, Montuselat, la Charrois, l'Imet, Brives, Tressac, Cussac, Talobre, Vergesac, Saint Martin les Feugères,...... Châteauneuf du Monestier, Deus Rabbes, les Salveuges, Bonnaffez, le Béage, Saint Martial en Boutières, la Combe del Pradal, Châteauneuf de Botières, la Barenelles, Saint-Agrève, le Mas de Tense, le Chambonnet de Tense, Beaux les Yssaulx, Bessamorel, Mezen, les Estables, Bonnefoux, Souleillac, le Mas de Lestival, Monteil, Chanteloube de Peyregarde, le Fordoyenné du Puy, Loude, Montbonnet, Montlor, Miremande, Volhac, Lentriac, Mons, Talode, Molines, Borée, Saint Quentin de Mons, la Cour commune du Puy, le Bouschet Saint Nicolas, Saint Paul de Tartas, le Doyenné du Puy, le Cabiscolat, Craponne, Solignac, Ceyssac, Vachères, Glavenas, Saint Quentin de l'Herm, Bains, Lanthenas, Oyde, Marsial, le Chambon, Montreal, Agrains, Lardeyrol, Saint-Germain, Fougères, Hauteville, Chanteperdrix, Jalasset, Châteauneuf, Saint Mayol, Tauliac, Naves, Servissac, Cotteaux, Joyeuse, les Arcis, Ebde, Ceaux, Arssac, Montgirard, Gratuze, Mazan abbaye, Ayguebelle, les terres du vicomte de Polignac, la Sauvetat, Polignac, Chalencon, Larolle, Bouzols, Fay, Roche, Saint Didier, Lapte de Joyeuse...., du Puy, la Brosse, la Tour Maubourg, Lignon, le Fraisse, Aurec, la Chapelle, Saussac, Vertamise, la Chazelles, Dunières de Joyeuse, Dunières du Puy, Marnas, Montregard, Yssingeaux, Bellecombe, Masboyer, Chambonnet, Beaux, ez Bonnas, Monistrol, la ville de Pradelles, Saint Pal de Monts, la ville de Saint Agrève, Beaudinet, Sollane, Monastier de Volcance, Vialle de Vocance, Carrière, Beaune, Saint Aond de las Ribes, Chanton, Cayres, Belvezet, Jonchères, la Tour Daniel, Arlempde, Bozac, Coffolans, Cublezes, Boucheirolles, le Vilar, Rouveirolles, Martinas, Chambon, Rioutord, Clavas, Requetes, Lasgranges, Rochefort, Aleyras, le Pont de Vabres, Arzac, Saint Didier d'Allier, Saint Didier Nerestan, le Tremol, Rouret, Souteires, les Hufernets, Cordes, Borne, Prandlari, Saint-Yllaire, le mandement du Mont, Seneuls, le prieuré de la Voûte, la Chomette, les Esparviers, Veyrières, la baronie de La Garde, Grand Val, vicomté de Vazeylles, le Villar et Dachier, Vabres, Chanaleilles, Nasbinals, Saint-Jeuri, la Baume, Lasbinans, la Roche du Bachas, Yssarlez, Yssartel, Fourchades, Chatteul, Eynac, Chamalières, Chastel mandement de l'Hôpital, .....ndoys,..... Retournac, Chalencon, Arzon, Naurey, Chanvers, Mercuer, Malies, Bessamorel, Ubinest, Bongiraud, Montfaucon, Vazeilles les Montfaucon, Maliac, Saint-Maurice, Fraisse du Monastier, Grazac, Bauzac, Recoules, La Brosse, la ville de Tense, Vilherma fay, Vilherma la Tour, Beaujeu, Pleyne, Saint Jeure de Bonnas, la Rochette, Araules, Rochepaule, Châteauneuf de la Varene, Saint Julien de Boutières, Rochebonne, Châteauneuf de Rochebonne, le Cros de las Donnes, Lafare, las Vialates, Chamblas, Bertrand la Faye, Bertrand de Pradelles, Sobteyre, Combres, Chantonne, Jallets, Chaspuzac, Limandres, Lissac, Espali, Chadrac, Ours, Aiguille, Charentus, Vals. » Sans date; — requête de Me Savoye, avocat du Roi, pour le procureur du Roi, signalant l'inexécution par

les justices seigneuriales du ressort de la Sénéchaussée du Puy, de l'ordonnance du Roi de 1670, de l'arrêt de la Cour des Grands Jours du Puy, du 26 novembre 1666, et d'un autre arrêt du 10 mars 1734, d'où résultent des abus en l'administration de la justice criminelle, et ordonnance de de Laval, juge-mage, lieutenant-général civil et criminel de la dite Sénéchaussée, prescrivant aux greffiers des dites justices de tenir un registre criminel de toutes les procédures, d'en remettre des extraits semestriels au greffier criminel de la Sénéchaussée, ordonnant aux juges et officiers, tant royaux que banerets, de justifier tous les six mois de leur conduite et diligence pour la poursuite des crimes; à cet effet les greffiers, procureurs pour le Roi, procureurs d'office et juridictionnels remettront au greffe de cette Cour, de six en six mois, un état des écroues et recommandations faites aux prisons de leurs siéges, etc., 30 octobre 1737.

### Chambre des Grands Jours.

B. 26. (Portefeuille). — 8 pièces, papier, dont 2 imprimées, et 1 cahier, 6 feuillets.

**1660-1667.** — Actes concernant la Chambre des Grands Jours. — Déclaration du roi Louis XIV, ordonnant que la Cour des Grands Jours sera tenue du 25 septembre au dernier décembre 1666, dans la ville du Puy : cette Cour connaîtra de toutes les causes civiles et criminelles, décidera de tous abus, fautes, malversations et négligences des officiers des dits pays; pourra réformer les abus contraires aux ordonnances royales et à la justice, et jugera tant en première instance que par appel, toutes matières criminelles, etc. ; il est ordonné aux baillis, sénéchaux, juges-mages, magistrats, etc., d'informer des meurtres, rapts, violences, concussions, etc. ; il est permis au procureur général de provoquer des révélations par des publications de monitoires obtenus des archevêques, évêques, etc., 25 août 1666 ; — commission royale nommant, pour tenir les Grands Jours, le premier président du Parlement de Toulouse, un des autres présidents, douze conseillers, le procureur général de la même Cour et deux greffiers, 26 août 1666 ; —enregistrement au Parlement de Toulouse des dites lettres royaux, 6 septembre 1666 ; — monitoire publié de l'autorité de l'official, relatif aux dommages et crimes ordinaires, sur lesquels on demande des révélations, tels que pillages de jour et de nuit, rapts, violements de femmes, filles ou religieuses, duels, fausse monnaie, rognages de pièces d'or et d'argent, amassement d'espèces et billonnage, trafics sur les bénéfices, empêchements aux assiettes et départements des tailles, levées illicites d'impôts, entreprises sur les droits du Roi et de son domaine, usures, concussions par les officiers publics, exactions de seigneurs contre leurs vassaux, faux poids et mesures employés dans la levée des grains qu'ils reçoivent, « cachots souterrains dont ils se servent pour exercer leur vengeance aussi bien contre les innocents que contre les coupables et sans autorité de justice, violences contre les officiers de justice qui informent des exactions et méfaits de tous genres, perceptions illicites de droits sur les rivières, etc., » 18 septembre 1666 ; — arrêt de la Chambre des Grands Jours ordonnant aux officiers de la Sénéchaussée du Puy d'observer les règlements, édits et ordonnances royaux, novembre 1666. — Affaires se rattachant aux arrêts de la Chambre des Grands-Jours : — ordonnance de Louis XIV, portant défense de faire élection d'un prince de jeunesse, 1660 ; — délibérations des États du Languedoc au sujet des lieux abandonnés par les habitants, dont les seigneurs, par adresse ou par force, avaient saisi les biens ruraux et n'en payaient pas les tailles ; concernant aussi les moyens d'obliger certaines communautés, notamment dans les diocèses de Viviers, Toulouse, Alby, le Puy et Narbonne, à payer leurs quotités d'impositions auxquelles elles se refusaient, se rébellionnant contre les receveurs, etc. ; de forcer également à payer leurs tailles des personnes ayant des offices de judicature et des gentilshommes qui prétendent faire de leur refus un droit pour l'avenir, etc., 1661 ; — ordonnance de Claude Bazin de Bezons, intendant du Languedoc, défendant à toutes personnes qui n'en ont pas le droit, de porter des armes à feu et d'aller à la chasse, 1666 ; — ordonnance du duc de Verneuil, gouverneur du Languedoc, pour l'observation des édits et ordonnances relatifs au port d'armes, telles que épées, pistolets, mousquetons et fusils, à raison de désordres, attroupements de gens armés, violences et voies de faits, etc., 1666; — procès-verbal de lecture de cette ordonnance dans l'auditoire de la Cour de la Sénéchaussée du Puy, 1667.

### Enregistrement et insinuations d'actes en la cour de Sénéchaussée du Puy.

B. 27. (Registre.) — In-fol., papier, 176 feuillets.

**1662-1667** (1). — Insinuations, en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — arrêts du Conseil d'État décidant que les affaires évoquées au grand Conseil et ailleurs seront traitées aux Parlements du ressort des parties,

(1) Ces dates sont celles de l'enregistrement des actes. Celles des actes antérieurs au registre sont relatées aux énoncés qu'elles concernent.

1665, — et portant règlement au sujet des compatibilités et incompatibilités pour cause de parenté, des officiers des Cours de justice, 1666 ; — édits du roi Louis XIV, arrêt du Conseil d'État, et lettre du ministre Colbert, concernant la suppression de plusieurs offices de conseillers secrétaires du Roi, d'officiers de la chancellerie, etc., — et réduisant les notaires, tabellions, procureurs, huissiers et sergents, à un nombre préfix dans les villes, bourgs et paroisses, 1664 ; — arrêts du Parlement de Toulouse : — les magistrats présidiaux de Nîmes, nonobstant appel de leurs sentences, peuvent retenir les procédures sur lesquelles ils les ont rendues, jusqu'après paiement des épices, 1664 ; — dans un procès entre Gabriel Bergounhoux, juge en la Cour commune du Puy, d'une part, et les avocats Pierre Chabanne, Antoine Obrier, Etienne Ravaisse et Jean Maltrait, d'autre part, le Parlement reconnaît audit Bergounhoux le droit de prendre les avocats postulants tant au bureau de la Sénéchaussée qu'en les autres assemblées publiques et particulières du pays, 4 juillet 1665 ; — dans une autre instance entre Guillaume Romeuf, notaire de Saint-Quentin de Mons, et Pierre Maréchal, syndic des notaires, du nombre réduit en la ville du Puy, défense est faite audit Romeuf et à tous autres non compris dans le dit nombre réduit de trente, de recevoir aucuns actes et tenir boutiques ouvertes, écriteaux, et tabliers dans la ville du Puy et ses faubourgs, 1664 ; — Dans un autre arrêt rendu entre Jacques Troupel, avocat, sieur du Bonnet, et Balthazard de Langlade, sieur du Cheylar, il est déclaré que les sergents n'ont droit de faire aucuns exploits hors de leurs juridictions, 1666 ; — actes concernant les prévôts des maréchaux et leurs archers, tels que : — arrêt du Conseil privé du roi Henri III, intervenu entre le procureur du Roi de la Sénéchaussée du Puy et le prévôt des maréchaux, au sujet de la compétence des dits prevôts et archers, octobre 1580 ; — déclaration du roi Louis XIII, réglant les attributions des prévôts des maréchaux de France, vice-baillis, vice-sénéchaux et leurs lieutenants, au sujet des malfaiteurs et des personnes qualifiées qui sont pourvues de ces charges et en abusent, avril 1656 ; — ordonnance de Nicolas de Clermont, marquis de Chaste, seigneur et baron de la Brosse, etc., sénéchal du Puy, rendue en Conseil pour excès commis au Puy, par Gaspard de Martel, lieutenant du prévôt général du Languedoc, et par ses archers, qui cherchaient toutes les occasions d'insulter les officiers de la Cour de Sénéchaussée, juin 1662 ; — lettres des sieurs Setineau et Hotman, et commission donnée par la Chambre de Justice, établie pour la réformation des abus et malversations commises dans les finances, à M. de Jalavoux, conseiller à la Cour du sénéchal du Puy, l'invitant à rechercher ces abus dans l'étendue de la dite Sénéchaussée, 1664 ; — arrêt du Conseil d'État rendu à la suite d'un procès entre Jean-Baptiste de Roussel, écuyer, sieur de Boisrousset et dame Marie de Rousselet, sa femme, propriétaires des offices de receveur des tailles et taillon au diocèse du Puy, tant pour eux que pour leur commis, Pierre Perret, d'une part, et les collecteurs des tailles de la ville du Puy, depuis 1646, savoir : Pierre du Monteil, André de Lagarde et Philippe Guinaud, libraire, d'autre part, contenant défense au dit receveur d'exiger aucuns intérêts des collecteurs pour retards dans le paiement des tailles et de prendre pour les quittances un plus fort droit que celui établi par les édits ; — contrat de vente consenti en faveur du pays du Velay, par Robert Jourdain, lieutenant général en la Cour de la Sénéchaussée du Puy, des offices de receveur ancien des tailles et taillon du dit pays et des greffes civils et criminels, l'équivalent des conventions, conseils, registres et archives de la Cour de Sénéchaussée du Puy, 17 mai 1662 ; — arrêts du Conseil d'État et de la Cour des monnaies, concernant le poids et la valeur des différentes monnaies qui ont cours dans le royaume, 1665 ; — lettres du roi Louis XIV au prince Armand de Bourbon, et de ce dernier au juge-mage du Puy, relatives à la protection que le Souverain veut accorder au commerce et au rétablissement des manufactures, 26 août et septembre 1664 ; — déclaration du Roi et arrêts du Conseil d'État et du Parlement de Toulouse contre les duels, 1661 et 1662 ; — ordonnance du prince de Conti, gouverneur du Languedoc, relative au port d'armes ; « des gentilshommes font des assemblées de leurs amis ou vassaux qui les accompagnent aux marchés et foires du Velay, et, munis d'armes, ils violentent leurs ennemis sans aucune formalité de justice, » 29 juillet 1662 ; — permission donnée par le prince de Conti à Pierre Chazalet, de la ville d'Issingeaux, de porter l'épée dans toutes les villes du Languedoc et des pistolets d'arçon lorsqu'il ira à la campagne, 1665 ; — requête et poursuites contre le sieur de B..... et ses complices, par François de Beaulieu, écuyer, sieur du Mazel, et François du Pont, sieur du dit lieu, au sujet de violences, assassinat, rapt de la fille du dit seigneur de Beaulieu et attroupements de gens armés ; — sentence du prevôt des maréchaux, arrêt du Conseil privé du Roi et lettre de cachet qui ordonne l'arrestation des coupables et le rasement du château de B..... Le Roi envoie le sieur de Beauvoir, capitaine de ses gardes et quatre soldats de sa compagnie ; la ville du Puy fera conduire ses canons et fournira hommes, poudres et boulets ; les consuls de Montfaucon donneront les vivres, 1665 et 1664 ; — ordonnance de Claude Bazin, chevalier, sieur de Bezons, et de Charles Tubeuf, chevalier, etc., intendants du Languedoc, qui dissout une association établie depuis peu au Puy, sous la dénomination de *Chevaliers de la bonne foi*, août 1665 ; —

ordonnance de l'intendant du Languedoc, renouvelant la défense de porter des armes à feu et d'aller à la chasse, sans en avoir le droit, mai 1666 ; — déclarations du Roi pour l'établissement d'une Chambre des Grands Jours au Puy ; commission royale désignant les officiers du Parlement qui tiendront ces assises; monitoire, etc., septembre 1666: — arrêt de la Chambre des Grands Jours et édit du Roi, concernant ceux qui portent des armes, subornent et intimident les témoins dans les causes criminelles, etc., 15 et 16 octobre 1666 ; — réglant, d'après les édits et ordonnances, les devoirs et attributions des magistrats, greffiers, etc., de la Cour de Sénéchaussée du Puy, et leurs rapports avec les juges et officiers tant royaux que bannerets qui ressortissent à la dite Sénéchaussée ; — arrêt de la Cour des Grands Jours de Nîmes, ordonnant le renvoi des causes civiles à leurs juridictions, 26 février 1667 ; — provisions de la charge de gouverneur de la ville du Puy, vacante par la démission du vicomte de Polignac, données par Louis XIV à Louis Armand de Polignac, chevalier, marquis de Chalencon, baron de Montauroux et autres lieux, 14 août 1657 ; — procuration donnée par haut et puissant seigneur Ferdinand de la Baulme, chevalier des ordres du Roi, comte de Monravel, marquis de Saint-Martin, etc., à noble Claude de Barilliac, son secrétaire, pour recevoir du vicomte de Polignac, ce qui reste dû des deniers dotaux de défunte haute et puissante dame Isabeau Spert de la Baulme, son épouse, fille du dit seigneur de la Baulme, 15 juin 1662;— procuration donnée par Monseigneur Armand de Béthune, nommé à l'évêché du Puy, à Jacob de Chenard, procureur au Parlement de Paris, pour l'administration du temporel du dit évêché, 26 novembre 1665 ; — requête de noble Pierre de Coubladour, dit de Montréal, et ordonnance de la Cour de Sénéchaussée du Puy, lui reconnaissant la qualité de noblesse, 1662 ; — lettres patentes du roi Louis XIV et arrêt de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, au sujet du relief de noblesse octroyé à Louis de Navette, sieur de la Doreilhière, 6 juillet 1661 et 26 août 1664 ; — provisions de l'office de notaire royal et tabellion, garde-notes héréditaire du nombre réduit en la ville du Puy, accordées par le Roi à Jean Duchamp, Michel Pellissier, Jean Filhol et Antoine Treveys, 1664; — provisions (en latin) de l'office de notaire apostolique données par la Cour de Rome, à François Lanthenas, de la ville du Puy, 16 mai 1657 ; — diplômes (en latin) de bachelier ès-droits civil et canon, accordés par l'université de Valence, à Marcellin Besson, sieur de la Condamine, du lieu de Salecrup, diocèse du Puy, à Blaise Maillard, de Craponne, à Philippe Jacques, sieur de la Chapelle, prêtre de la ville et diocèse de Poitiers, à Pierre Laurens, du Puy, à Mathieu Obrier, du diocèse du Puy, à André Pons, notaire royal de Roche en Regnier, diocèse du Puy, 1662-1665; — contrat de vente de la maîtrise de bâtier, en la ville du Puy, par Pierre Astruc et Christophe Baptiste, maîtres bâtiers, à Pierre Pouderoux, du lieu de Vourzac, compagnon bâtier, et lettre conférant la maîtrise à lui donnée par la reine Régente, Anne d'Autriche, 1655-1662; — autres lettres de maîtrise pour la ville du Puy, octroyées par Louis XIII, la Reine régente et Louis XIV : de cordonnier à Martin Gaucher ; de corroyeur à Ignace Musnier ; de fornier (boulanger) à Thomas Boyer, natif de Saint-Paulien ; de maçon à Jacques Boyer et à Antoine Troussel ; de tisserand à Antoine Bonnefoux ; cette dernière lettre de maîtrise, qui avait été accordée en faveur de la joyeuse naissance du Dauphin, ne fut enregistrée qu'en 1665, à la demande de la veuve du titulaire et de son fils, 1639-1664 ; — lettres royales de respit, pour paiement de dettes, accordées à Cl. B. F...., maître tisserand, du Puy, en considération de ses services militaires en Catalogne, dans la compagnie du baron d'Agrain, capitaine du régiment d'Auvergne, et des graves blessures qu'il y avait reçues, à la suite desquelles il avait été fait prisonnier, ce qui avait réduit le postulant à la dernière extrémité, 1659 ; — lettres royales d'abolition, grâce, rémission et pardon pour raison de meurtres, accordées à François de J...., à Jacques de la R.... et J. P...., 1662-1664.

B. 28. (Registre.) — in-4° papier, 180 feuillets.

**1672-1673**. — Insinuations, en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — brevet du roi Louis XIV, contresigné Colbert, faisant don au chevalier de Béthune, de tous les biens de feu Imbert, savoyard, décédé à Monistrol, les dits biens échus au Roi par droit d'aubaine, dernier décembre 1672 ; — requête au Parlement de Toulouse, par Robert Bernard, syndic du diocèse du Puy, dénonçant les extorsions faites par les huissiers et sergents qui sont dans le dit diocèse : « ils traduisent hors des lieux où ils font les saisies, les bestiaux et meubles, les portent en des lieux écartés, exigent de fortes sommes des parties, et les choses saisies se consument en frais ; » — arrêt du Parlement de Toulouse qui défend ces abus, 26 septembre 1672 ; — procuration donnée par maître Jean Rattier, prieur du prieuré de Saint-Martin d'Alleyras, diocèse du Puy, demeurant à Paris, à maître Antoine Trousson de Saint-Antoine, curé de la paroisse Saint-Georges du Puy, pour la gestion des biens du dit prieuré ; il y est question, entre autres objets, de plantations de vignes, 4 mars 1672 ; — donation par noble Robert Bernard, syndic du diocèse du Puy, à Antoine Bernard, son fils, d'un pré au terroir de Vals,

contenant une journée, confrontant le grand chemin de Vals à Pradelles ; cette donation est faite à titre clérical, en considération de l'intention qu'a le donataire de prendre les ordres sacrés et de ce qu'il a plu à maître Michel Bernard, chanoine de la cathédrale du Puy, d'avoir donné son canonicat au dit donataire Antoine Bernard, auquel il a été reçu afin qu'il vive honorablement, 8 octobre 1673 ; — pactes de mariage entre maître Balthazard de Fay, fils de Nicolas de Fay de Coysse, seigneur de Saint-Quentin, Coysse, l'Air et autres places, habitant de son château de Coysse, du bourg d'Arlant, diocèse de Clermont, d'une part, et demoiselle Catherine de Loubayrat, fille de messire Louis de Loubayrat, seigneur de Murs, Saint-Saturnin et autres places, etc., habitant de son château de Saint-Saturnin, diocèse de Mende ; entre autres stipulations, Nicolas de Fay donne à son fils la place, terre et seigneurie de Saint-Quentin, 1er mars 1672 ; — donation par haut et puissant seigneur messire Henri de Ventadour, chanoine de l'église de Paris, à messire Jean Ysore, chevalier, marquis d'Ars, demeurant à Paris, de tous ses droits de confiscation et autres, en conséquence de la condamnation intervenue entre dame Marie de Hautefort de l'Estrange, épouse de messire Guilhaume de Maupeou, et auparavant veuve de messire Charles de Sennecterre, chevalier, marquis de Châteauneuf, etc., à cause des terres de Privas, Bourglatié, Boulogne et autres, appartenant à la dite dame, qui relèvent du dit seigneur, à cause des terres de Lavoûte, Ancône, Rochemore, Roussillon, etc., sises dans le pays et autres lieux, sinon ce qui relève de la terre de Saint-Agrève, etc., 3 avril 1672 ; — donation par Jean Reynaud, du lieu des Deux-Rabbes, paroisse de Freycenet-Lacuche, lequel, engagé récemment pour le service du Roi, envers le sieur de la Chazotte, fils du sieur Exbrayat, juge de Fay et lieutenant de la compagnie de pied du sieur de Beaulieu, capitaine, et n'ayant moyen de subsister dans ledit service sans aliéner partie de ses biens, cède à son frère ses droits de légitimes paternelle et maternelle, à diverses conditions, 7 mars 1673.—Donations, pactes de mariage et procurations au sujet desquels sont nommés, entre autres : — André, Jacques, notaire au Puy;—André, Louis, dit Laplace, notaire au Monastier ; — Aoustet, Pierre, à Lionssac, paroisse de Borée ; — Autefort (d') de l'Estrange, Claude, vicomte de Chaylane et Privas, baron de l'Estrange, Bologne, et Saint-Martial, au château de Bologne, diocèse de Viviers; — Avoac, Jean, chirurgien au Monastier; — Ayme, Pierre, à Foumorette, paroisse de Saint-Voy;—Baille, Pierre, sieur de la Garde, au Monteil, paroisse de Sainte-Sigolène ;— Barthélemy, procureur au Puy ; — Beaumont (de) de Roche, Jean-Joseph, seigneur du Bessel ;—Beaux (de), noble Balthazard, écuyer, sieur de Laval, à Vaunac, paroisse d'Issingeaux ; —Berard (de) de Montalet, Charles, seigneur d'Alleyrac;—Berard, Jean Joseph, praticien au Puy ; — Bernard, Jean, lieutenant pour le Roi en la Cour Commune du Puy; — Blacheyre de Rodeyron, Michel, conseiller et lieutenant principal au bailliage de Villeneuve de Berg ; — Blanchet, Etienne, à Saint-Alban en Montagne; — Blanc, noble Antoine, seigneur de Molines, conseigneur de Borée et Contaigna, à Molines, paroisse de Borée, diocèse de Viviers ; — Bonn, Jean, à Palheret, paroisse de la Chapelle, mandement de Chambarlhac, diocèse de Viviers ; — Borel Flandy, Claude, chanoine de l'église cathédrale du Puy ; — Boudasse, Jacques, maître chirurgien au Puy; — Boudinhon, Pierre, boulanger au Puy ; — Bourry, Etienne, à Alleyras, paroisse et mandement de Chanéac ; — Brenas (de), Jacques, bourgeois au Monastier; — Brunel, feu Antoine, seigneur de Saint-Christophe et autres lieux, vivant conseiller en la Cour de Sénéchaussée du Puy ; — Celle, André, prêtre et prieur de la paroisse de Rioutord, diocèse du Puy; — Celle, Jean, maran (mareur), du lieu de Dubré, paroisse de Rioutord en Forez ; — Cenat (de) de l'Herm, Claudette, au Monastier ; —Chabanolles (de), Marie, au Puy ; — Chabanolles (de), noble François, écuyer, sieur du dit lieu; — Chalabreysse, Antoine, notaire à Saint-Andéol de Bourlenc ; — Chambefort, Marguerite, au village de Peydible, paroisse de Retournac ;—Chirol, Claude, seigneur du Fieu, docteur et avocat en la Sénéchaussée du Puy ; — Chirouzes, Jean Sauvaghon, à Saint-Jean Roure ; — Chirouzes, Laurens, à Coux, paroisse de Lubilhac ; — Cholvy, Durand, docteur et avocat, juge de Châteauneuf, au Monastier ; — Claux (du), François, sieur de la Grazière ; — Couberaud, Jean, prêtre, du lieu de Roquelaure ; — Coubladour (de), noble Just, baron de Montréal ; — Courailhe, André, maître apothicaire au Puy ; —Courdalhac (de), Eymar, baylle du Cheylar l'Évêque, diocèse de Viviers ; — Crotte, Pierre, maître corratier de vin au Puy ; — Davenas, Marcellin, sieur de Brunel, à Nant, paroisse de Saint-Martin de Vallamas ; — Delabre, Isabeau, à Pouzol Vieux, paroisse de Montusclat ;—Dourel, Marie, au village de Fondible, paroisse de Retournac ;—Duchier, Thomas, maréchal à Ville, baronie de Vaucance ; — Dupont, Michel, à la Valette Tanastol, paroisse Saint-Martin de Vallamas ; — Durand, Jean, dit Grange, à la Grange, paroisse de Chanéac ;—Durand, Marie, au Four, paroisse et mandement de Montredon : — Exbrayat, Pierre, bourgeois au Monastier,—Fayaud, Hélie, aux Durans, paroisse de Saint-Martin de Vallamas ; — Ferrel, Claude, au Fau, paroisse Saint-Julien du Pinet ; — Flandin, Antoine, gantier, à Borée, diocèse de Viviers ; —Feaix (du), Nicolas, écuyer, sieur d'Espalion ; — Fretat (de), Balthazard, seigneur de Sarrat ; — Freycenet, Jean, à Mounet, paroisse de Saint-Jean de Pailhet ; — Gaignaire, François, à Ville, paroisse de Vaucance ; — Garde, Claude, au village des Fauchers, paroisse de Chomelix ; — Gardette, Pierre, dit Jarrot, à Charnazac, pa-

roisse Saint-Martin de Vallamas ; — Gay, noble Robert, sieur de Plagnol ; — Gérentes, Mathieu, notaire au Puy ; — Gérenton (de), de Ponteils, Jean-Pierre, lieutenant de bailli en la juridiction du Monastier ; — Gervays, Jean-Baptiste, bourgeois à Avignon ; — Girard, Antoine, praticien à Bas ; — Girardin, François, procureur du Roi en la Cour royale et commune du Puy ; — Giraud, Balthazard, sieur de Bulhier et de Granous, à Chamalières ; — Gire, notaire au Puy ; — Giry, François, laboureur à Malvalette, paroisse de Bas ; — Gois, Bernard, lieutenant au mandement de Chanéac ; — Guérin (de), Claude, seigneur de Lugeac ; — Guilhet, Pierre-François, notaire public, apostolique et greffier, à Avignon ; — Jacmon, Claude, à Freyssenet de Bellecombe, paroisse d'Yssingeaux ; — Jerphanion, Antoine, docteur et avocat au Puy ; — Laborie, François-Domingue, conseiller en la Sénéchaussée du Puy ; — la Junchière, Jean, notaire à Saint-Martin de Vallamas ; — Laroche (de), Étienne, pharmacien et apothicaire au Monastier ; — Larochefoucaut, François, comte de Bonneville ; — La Rochenégly (de), noble Antoine, écuyer, seigneur du dit lieu et de Chamblas ; — Larochenégly (de), noble Louis, sieur de Pongibert, curé de Saint-Pierre du Champ ; — Latour (de), François, de Bains, de Saint-Vidal, chevalier, marquis du Choisinet, baron de Jaujac, Meyras et autres lieux, au château du Choizinet en Gévaudan ; — Lavernède (de), Jean, écuyer, seigneur d'Auriat, baron d'Aurouzé et Auzon, au château d'Auriat, paroisse d'Auriat-l'Église, diocèse de Saint-Flour ; — Lière (de), Charles, docteur ès droit, juge de Montpezat ; — Madeyran, noble Benoît, au château de Boulogne, diocèse de Viviers ; — Magnerant, Marie, à Vals, paroisse de Saint-Vosy du Puy ; — Mallrait, avocat au Puy ; — Marie, Jacques, à Cheyrac, paroisse de Polignac ; — Maurice, Antoine, marchand corroyeur au Puy ; — Michel, André, à Malagayt, paroisse de Saint-Voy ; — Mollin, procureur au Puy ; — Mondot, Antoine, docteur et avocat au Puy ; — Monteyremar, Gaspard, procureur au Puy ; — Monteyremar, notaire au Puy ; — Modchan, Michel, notaire au Puy ; — Noyer (de), de Sauvages, noble Christophe, écuyer, seigneur de Freycenet ; — Pétrot Privas, à La Roche, paroisse d'Albaret en Montagne ; — Peyret, Maurice, procureur du Roi en la Cour commune du Puy ; — Philibert, Jean, sieur de la Chambade, procureur d'office en la juridiction du Monastier ; — Pitot, Jean, au Vernet, paroisse de Malzieu, diocèse de Mende ; — Pont (du), noble Antoine Christophe, seigneur de Ligonnets en Vivarais ; — Pont (du), noble Pierre, écuyer, seigneur de Mortesagne ; — Poulalhon (de), noble Claude, seigneur de Glavenas et autres places, commissaire taxateur de la Sénéchaussée du Puy ; — Rastier du Pavé, notaire, garde-notes du Roi, au Châtelet de Paris ; — Reddon, Marie, à Abrier, paroisse de Saint Front ; — Reynaud, Jean, praticien à Polignac ; — Richaud, Antoine, curé de Saint-Martin de Vallamas ; — Robert, notaire au Puy ; — Rochefort (de), d'Ailly, Claude ; — Roche, Pierre, à Marsac, paroisse de Chanéac ; — Rodier, notaire à Auriac ; — Roudache, juge ordinaire de la Cour temporelle Saint-Pierre, à Avignon ; — Roudil, Antoine, prêtre à la Mouteyre, paroisse de Landos ; — Rousset, Laurent, laboureur à Nolhac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien ; — Rousset, Vital, maître corratier de vin au Puy ; — Roussinhol, Jacques, marchand bonnetier au Puy ; — Samuel, Jean, maître rubannier à Sainte-Sigolène ; — Sennecterre (de), Charles, marquis de Châteauneuf ; — Sennecterre (de), Henri, seigneur et abbé du Monastier Saint-Chaffre ; — Sollier, Ysabeau, à Blanzac, paroisse Saint-Georges de Saint-Paulien ; — Souteyran, Jacques, sieur de Granegoules, au Monastier ; — Souteyran, Jean-Claude, seigneur de la Roule et de Montcodiol, avocat au Monastier ; — Trouson, Antoine, prêtre, seigneur de Saint-Antoine, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, chanoine et curé de l'église collégiale Saint-Georges où est établi le Séminaire du Puy ; — Troussel, André, maître tisserand au Puy ; — Veron, François, maître pelletier au Puy ; — Verot, Claude, laboureur à Labatie, paroisse Sainte-Sigolène ; — Vertolage (de), Godefroy, seigneur de Séneujol, à Auteyrac ; — Veyrac (de), Charles, docteur ès droit, avocat, juge en la juridiction ordinaire de la ville et mandement du Monastier ; — Vidal (de), Barthélemy, laboureur, du lieu et paroisse de la Chapelle, mandement de Chanéac ; — Vidal, Marguerite, à Civeyrac, paroisse de Loudes ; — Vincens, Claude, notaire à Mayres ; — Vinhols (de), Pierre, seigneur de la Choumette ; — Vogué (de), Georges, seigneur du dit Vogué et Rochecolombe, etc.

B. 29. (Regi 1re.) — In-4e, papier, 203 feuillets.

**1674-1678.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — lettres patentes du roi Louis XIV, portant nomination à l'état et charge de sénéchal et bailli du pays de Velay, de Nicolas, François, Alphonse de Clermont, comte de Chaste et de Roussillon, 17 juin 1675 ; — déclaration du roi Louis XIV et arrêts du Conseil d'État et du Parlement de Toulouse, relatifs aux gages, émoluments, droits, taxations, privilèges, attributions, etc., attachés aux greffes des juridictions royales, septembre 1677 au 4 août 1678 ; — provision par Louis XIV, à Jean François Chirol, de l'office de procureur postulant, héréditaire et réservé de la Sénéchaussée, Bailliage et Cour commune de la ville du Puy, qu'il tenait de défunt Vidal Chirol, son père, qui aurait payé la taxe pour jouir de l'hérédité du dit office, 1676 ; — provisions données par noble Hugues de Pradier, baron d'Agrain, seigneur de Séjallières, Rochefort, Gratuze, Mons, le B...., Arzon, Saint-Agricole, etc., de la

charge de viguier ès les Cours seigneuriales du dit Pradier, à André Maschabert, praticien du Puy, 26 avril 1676 ; — provisions par Louis XIV, de la charge d'archer de la compagnie du prévôt des maréchaux, à la résidence du pays du Velay, à Jean Valloix, dit la Rochette, mai 1675 ; — ordonnance rendue par d'Aguesseau, intendant du Languedoc, à la requête du syndic des notaires réservés de la ville du Puy, défendant aux notaires supprimés d'en faire les fonctions, à peine de faux et de nullité et de 500 livres d'amende, dernier octobre 1675; — ordonnance mise sur pied de requête, de l'intendant du Languedoc, défendant au syndic des notaires du Puy, de troubler, dans l'exercice de sa charge de notaire, Claude Chambonnet, lequel justifiait avoir été pourvu de cette charge du nombre réduit, 27 novembre 1675 ; — provisions de l'office de notaire dans la paroisse de Saint-Fortunat, mandement du Monastier, à François Félix, 19 octobre 1615 ;— commission donnée par le Grand Maître de l'artillerie de France, à Louis Sébastien, demeurant à Alais, qui le nomme salpêtrier ordinaire du Roi en la ville du Puy, lui donnant des instructions détaillées pour la confection du salpêtre, 21 août 1671 ; — lettres de maîtrises données par la Reine régente, Anne d'Autriche, et par Louis XIV, pour la ville du Puy : de maître pâtissier, à Jean Armand; de tailleur d'habits à Mathieu Chevalier, de Corroyeur à Claude Lashermes ; de boulanger à Michel Defis, 1675-1676 ; — lettres de grâce et pardon pour meurtre, en faveur de J. B. L., du lieu de Prades, paroisse de Raucouiles, 1675 ; — arrêt de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, qui commet le juge-mage et autres officiers de la Sénéchaussée du Puy, au sujet des fraudes auxquelles pourrait donner lieu le papier timbré, 22 mars 1675 ; — arrêt de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, au sujet des règlements faits par le Roi, ordonnant que tous marchands, négociants, agents de change et de banque, aient leurs registres composés de papier timbré, 25 mai 1675 ;—requête aux officiers conseillers du Roi, etc., en l'élection de Brioude, par Pierre Gaillard et Vidal Bleut, laboureurs à Mezeyrac, paroisse de Vergezac, élection de Brioude : ils disent « qu'ils ne possèdent rières la province d'Auvergne, que leur maison sise à Mezeyrac, toutes leurs terres qui composent seulement le labour d'une paire de vaches, étant assises rières le pays de Velay; néanmoins ils sont cotisés aux rolles de la part de Vergezac, à la somme de 106 livres 6 sols, ce qui les accable entièrement, et pour éviter leur ruine totale, ils sont obligés de déloger du lieu de Mezeyrac, en la paroisse Saint-Remy, pays de Velay; » — actes divers concernant le dit délogement, et, entre autres formalités, les significations aux collecteurs, luminiers et syndics du lieu et paroisse de Vergezac ; des attestations de publications à l'église de Saint-Remy, etc. ; le tout soit pour les requérants, soit pour d'autres habitants de Vergezac, 12 septembre 1676, etc. ; — pactes de mariage entre messire Antoine de la Roque de Severat, seigneur d'Azeneyres, le Suc et le Bouschet, résidant en son château d'Azeneyres, paroisse de Saint-Georges d'Aurat, évêché de Saint-Flour, et demoiselle Madeleine d'Achier, fille de feu puissant seigneur Philibert d'Achier, vivant vicomte de Vazeilles, etc., agissante du consentement d'Alexandre de Langlade, chevalier, cornette en la compagnie de Joseph de Langlade, vicomte du Cheylar, son frère, fils et procureur spécialement fondé de haut et puissant seigneur Balthazard de Langlade, vicomte du dit Cheylar, seigneur du Viallaret, d'Achier, Champet, Maubet, Montauroux et autres places, curateur de la dite future épouse; etc., 24 janvier 1674 ; — donation par Christophe de Belvezer, chevalier, comte de Junchières et autres lieux, demeurant en son château de Junchières, pays de Velay, à Louise du Fretat de Boyssieux, son épouse, du sixième qui compète audit donateur, dans les terres et seigneuries de Saint-Just Chomelis, les Ignes, Serrat, les montagnes de Giourand, Milliau et toutes dépendances situées dans le pays coutumier d'Auvergne, sous réserves d'usufruit, etc., 26 avril 1675 ; — rémission de biens par haut et puissant seigneur Melchior de Polignac, abbé et baron de Montebourg, comte de Rioux, Roche Saunier, Bousonnarges, etc., à puissant seigneur Sidoine Apollinaire Gaspard Scipion Armand, marquis de Chalancon, son neveu, et fils aîné du Vicomte de Polignac et de dame Jaqueline du Roure, etc., 27 septembre 1675 ;—donation par demoiselle Françoise de Bartholi, veuve de messire Christophe de Vergezac, vivant écuyer, habitant en son château de Vergezac, près de Saint-Remy, à son petit-fils noble Pierre de Vergezac, capitaine au régiment de Champagne, de son château et domaine du dit Vergezac, y compris tous droits et devoirs seigneuriaux qui en dépendent, etc., 7 mars 1776 ; — donation de biens par puissant seigneur Charles Gaspard, marquis d'Espinchal, comte de Dunières, Massiac, etc., lieutenant-général des armées de Son Altesse électoriale de Bavières, et commandant en chef des troupes, sur la frontière du Lech, à son fils François d'Espinchal, marquis de Dunières, pour l'aider dans le zèle et la fidélité qu'il a toujours reconnus en la personne dudit marquis de Dunières, pour le service du Roi, 16 octobre 1778 ; — donation par Marie Giraud, fille native de la paroisse de Polignac, à l'Hôtel-Dieu-Notre-Dame du Puy, où elle demeure, incommodée de sa personne, acceptant Jacques Baille, prêtre et administrateur du dit Hôtel-Dieu, de tous ses biens meubles à diverses conditions, 7 juin 1676 ; — donation par Anne de Lardeyrol, du lieu de Lardeyrol, paroisse de Saint-Clément, diocèse de Viviers, aux Frères mineurs conventuels de Saint-François, de la ville d'Aubenas, de bâtiments, jar-

dins, domaine et moulins qu'elle a audit lieu de Lardeyrol, ensemble quatre autres domaines, 2 juillet 1675 ; — lettres patentes du roi Louis XIV, donnant commission à Blaise Bonneval, de la ville de Paulhaguet, en Auvergne, pour la gestion ou économat des biens du prieuré conventuel électif de Goudet, ci-devant joui par feu Pierre Landry, dernier titulaire, et auquel Jean Chastain a été nommé par le Roi pour être pourvu par notre Saint-Père le Pape ; gestion qui sera continuée jusqu'à ce que le sieur Chastain aie obtenu les bulles et provisions apostoliques, 18 janvier 1677 ; — lettres patentes de Louis XIV, confirmant l'établissement, dans le diocèse du Puy, de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, instituée, entre autres, pour l'instruction des jeunes filles, l'éducation des orphelines, la visite des hôpitaux et des malades, aussi bien que des pauvres familles, janvier 1674 ; ensemble les lettres antérieures des évêques du Puy, Henri de Maupas du Tour et Armand de Béthune, aux dates du 10 mars 1651 et 25 septembre 1665, qui avaient autorisé cette institution ainsi que l'acte d'enregistrement des lettres patentes au Parlement de Toulouse, du 7 avril 1674 ; — donation par Claude de Ravissac, sieur de Combettes, conseiller du Roi, son bailli en la Cour royale et commune du Puy, aux religieuses et couvent Notre-Dame du Puy, de tous ses biens meubles et immeubles et de son office, sous diverses réserves et conditions, entre autres, d'une pension viagère de 500 livres, etc., 6 juin 1677 : — donation par Jean Bonnet, tisserand, du Puy, à la confrérie de Saint-Jacques, érigée dans l'église Sainte-Claire du Puy, de la somme de 100 livres, pour y faire placer l'image en relief de Saint-Jacques, et pour les réparations d'enjolivement de cette image et à l'entour, 15 novembre 1676 ; — lettres données par Reymond de Brundis, procureur général de l'ordre de Notre-Dame, pour la rédemption des captifs, dans le diocèse de Vienne, à Barthélemy de Vosme, le nommant marguillier et questeur de la dite rédemption, dans la paroisse de Sainte-Croix de Vouleance. La dite quête sera faite au temps des moissons, 6 juillet 1677 ; — donations, rémissions, émancipations, pactes de mariage, testaments, etc., au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Advinent, François, à Vaurey ; — Alard, Jacques, procureur d'office au mandement de Chanéac ; — Alard (d'), Louis Vendosme, docteur ès droit et avocat en la Cour du sénéchal du Puy ; —André, Françoise, à Cranous, paroisse de Chamalières ; —André, François, notaire de Bouzol ; — Armand, Isabeau, veuve de Georges Chabron, vivant juge de Saint-Paulien ; —Arnaud, notaire au Puy ; —Archier, Benoîte, à Labrousse, paroisse de Retournac ; —Balme, Claude-François, chanoine de Saint-Paulien ; — Barlet, Benoît, praticien à Rarnassac, paroisse de Sainte-Sigolène ; — Barry, François, conseiller du Roi et contrôleur des tailles du Puy ; — Barthélemy, Jean-André, procureur au Puy ; — Barthélemy, Jean, maître tisserand au Puy ; —Basion, Michel, tailleur d'habits à Saint-Maurice, baronie de Roche ; — Bellut, Vidal, marchand à la Sauvetat, paroisse de Landos ; — Bernard, Pierre, seigneur de Jallavoux, conseiller en la Sénéchaussée du Puy ; — Bertrand, Cécile, à la Soubeyranne, paroisse de Chanéac ; Besson (de), du Bouschet, noble César, écuyer, sieur de Malaval, à Salecrup, paroisse de Saint-Voy ; — Bilhaud, Claude, praticien au Puy ; —Blanc, Guilhaume, à Chadernac, paroisse de Mauriac, diocèse de Viviers ; —Bonnet, Jean, tisserand au Puy ; — Bordeline, Clauda, à la Ribeyre, paroisse de Borée ; —Bosc, Laurent, au Puy ; — Boyer, Pierre, dit Giraud, à Serres, paroisse de Chanéac : —Boyer, procureur au Puy ; — Bruschet, Pierre, à Fingières, paroisse de Saint-Martin ; — Burzet, Louis, concierge au château de Loudes ; — Chambon, Jean, à Chanceaux, paroisse de Polignac ; — Chambonnet, notaire au Puy ; — Chanal, Marie, aux Estreyts, paroisse de Saint-Clément, diocèse de Viviers ; — Chappuis, Michel, écuyer, seigneur de Villettes et Treizettes, à Montbrison (en Forez) ; — Châteauneuf-Randon (de), Alexandre, Guérin, comte du Tournel ; — Chavaniac (de), François Roch, seigneur du dit lieu et des Terrisses ; — Chirol, Vidal, doyen des procureurs postulants de la Sénéchaussée du Puy ; — Clémenson, Christophe, au Cluseau, paroisse de Vanosc, diocèse de Vienne ; — Clermont (de), haut et puissant seigneur Claude, Nicolas, chevalier, marquis de Chaste et de Sappey, seigneur baron de la Brousse, Fay, etc., sénéchal, bailli au pays de Velay, etc. ; — Cornut, Antoinette, à Escublac, paroisse de Saint-Haond : —Cornut, notaire aux Estables ; — Cuoq, Jean, à Antraigues, paroisse de Borée ; — Drossanges (de), noble Antoine, écuyer, sieur du Roure, à Artias, paroisse de Retournac ; — Dubois, Vincens, à Duriane, paroisse de Saint-Agrève du Puy ; —Duchamp, notaire au Puy ; —Durant, Antoine, laboureur à Arsac, paroisse de Coubon ; — Enjolvy, François, docteur et avocat au Puy ; — Esbrayat, Charles, avocat en la Sénéchaussée du Puy ; — Eyssac (d'), François, seigneur de Serrières ; — Falcon, Jean, docteur en théologie et curé de l'église paroissiale de Saint-Hilaire du Puy ; — Falconnet, feu Jacques, vivant conseiller du Roi, au bailliage et siége présidial du Forez ; — Falcon, Vincent, à Blos, paroisse des Estables ; — Fau (du), noble Christophe, sieur du dit lieu, y résidant, paroisse de Cubelles, diocèse de Mende ; — Fay, Clauda, au village d'Artias, paroisse de Retournac ; — Ferrapie, noble Jacques, sieur de l'Anier, paroisse de Tence ; — Fillère (de), François, écuyer, sieur du Brignhon, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale du Puy ; — Fosse, Jean, curé de Saint-Haond ; — Fourel, Jeanne, aux Fons, paroisse de Saint-Pierre des Maccabées ; — Ganirol, Pierre, docteur en médecine au Puy ; — Giraud, Etienne, laboureur à Fon-

tanes, paroisse de Chaspuzac; — Giraud, noble Claude, conseiller du Roi, receveur général des consignations du pays de Forez; — Giraud, Simon, praticien, habitant au château de Jandriac, paroisse de Coubon; — Gleize, Marguerite, à Maisonseule, paroisse de Saint-Jean-Lachalm, diocèse du Puy; — Goudol, Isabeau, à Pouzols, paroisse de Vernassal; — Guérin de Châteauneuf-Randon, Alexandre, comte du Tournel; — Gusin, Louis, marchand pelletier au Puy; — Itier, Jean-Antoine, notaire à Saint-Jean-Lachalm; — Jolant, Claude, maître gantier au Puy; — Jouvehomme, Jacques, du lieu de Chanvers, demeurant à Lavoûte-sur-Loire; — Juilhem, Jean, docteur en médecine à Langogne; — Lafont (de), Jean, notaire garde-notes, tabellion royal héréditaire, du lieu et paroisse de Saint-Èble, en la prévôté de Langeac; — Larochefoucault (de), messire Louis, comte de l'Aurat, seigneur de Rochebaron et de la ville d'Ambert, du Clusel, etc.; — Laschamps (de), Benoite, au Vialard, paroisse de Beauzac; — Lashermes, André, marchand tanneur au Puy; — Lastic (de), Françoise, supérieure du couvent de Notre-Dame, au Puy; — Liabeuf, Antoine, procureur en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Maisonseule (de), François-Roch, seigneur de la Mastre, la Cour et autres lieux; — Malbet (de), Nicolas-Jean, de Molhes, seigneur de Briges, Maurènes, Chazaux et autres lieux; — Mallosse, Henri, à Chantemerle, paroisse de Chaudeyrolles; — Manson, Pierre, notaire à Goudet; — Marcon, Jacques, maître tanneur et bouteiller au Puy; — Martin, Jean, marchand tanneur au Puy; — Martinol, Mathieu, laboureur à Marnhac, paroisse de Polignac; — Masclaux, Pierre, marchand tanneur au Puy; — Masclet, Jean, à Boudet, paroisse de Tence; — Massein, Pierre, tailleur d'habits à Foumourettes, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas; — Maurice, André, à Chambeyrac, paroisse de Polignac; — Mazoyer, Florimond, notaire au Chier, paroisse des Vastres; — Molin, Jacques, procureur au Puy; — Mombrac, doyen des conseillers de la Cour de Sénéchaussée au Puy; — Monbel, Pierre, maître épinglier au Puy; — Morangier (de) de la Garde, Anne, mère seconde du couvent de Notre-Dame, au Puy; — Mosnier, Jean, au village de Mondoulioux, paroisse de Beaune; — Mourier, Claude, au village de Labre, paroisse de Bas; — Navette (de), noble Aymard, écuyer, sieur des Olières, paroisse de Beauzac; — Nérestang, haut et puissant seigneur messire Charles-Achille, marquis de Nérestang, d'Estey, d'Avoize, chevalier des ordres du Roi, comte d'Entremont, seigneur et baron de Saint-Didier, Aurec, Nérestang, Saint-Ferréol, la Chapelle, Roche-en-Régnier, etc.; — Nicolas, Jean, dit Gamounet, à Brives, paroisse de Saint-Agrève du Puy; — Noyer (du) des Prés d'Ouzon, noble Pierre, sieur de Marsanne, écuyer, au Puy; — Obrier, Mathieu, procureur au Puy; — Olivier, Laurent, laboureur au village de Sanlanger, paroisse de Retournac; — Oulion, Jean, marchand bonnetier au Puy; — Pas, Bertrand-Claude, maître tanneur et corroyeur au Puy; — Pascal, Catherine, au Puy; — Périer, Jeanne, au village du Chambon, paroisse de Vorey, baronie de Roche-en-Régnier; — Peyret, procureur en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Peyronon, Jean, au village de Jubiel, paroisse de Retournac; — Pick, Bernard, seigneur de Jalavoux, conseiller du Roi en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Pichot, Pierre, maître fourbisseur au Puy; — Pizat, François, à Magnaudes, paroisse de Borée, diocèse de Viviers; — Polignac (vicomte de), Louis Armand, marquis de Chalencon, Randon, Randonnat, Lavoûte, Saint-Paulien, Usson, Saint-Pal et autres places, gouverneur de la ville du Puy; — Pontvianne, Claude, au village dous Préaux, paroisse de Beauzac; — Portal, Claude, praticien au Puy; — Pouget, feu Giraud, maître épinglier au Puy; — Preyssac, Antoine, bailli de la ville de Lavoûte-Chilhac; — Prunet, Jacques, notaire au Puy; — Raberine, Antoinette, à Fay, paroisse de Sainte-Sigolène; — Ranquet, Jacques, praticien au Puy; — Rey, Philibert, docteur ez droits, lieutenant de la baronie de Vocance, à Vanose; — Richard, Étienne, à Vaunac, paroisse d'Yssingeaux; — Riou, Antoine, juge de Saint-Martin-de-Valamas; — Rochette, Pons, notaire du nombre réduit de la ville de Tence; — Roqueplan (de), Jacques, chanoine de la cathédrale du Puy; — Roure, Suzanne, à Veyron, paroisse de Rosières; — Sahuc, Antoine, docteur et avocat en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Saignard (de), Antoine, seigneur et baron de Queyrières, Maulmeyre et autres places; — Sallamon, Charles, docteur en médecine au Puy; — Saut (du), Jean, au Saut, mandement de Saint-Martial, diocèse de Viviers; — Sauron, Jean, maître cordonnier au Puy; — Savin, Vidal, laboureur à la Roche, paroisse de Coubon; — Sordon, Mathieu, prieur de Chaudeyrolles; — Sonteyran, Guilhaume, au Bouchet, paroisse de Saint-Front; — Terrasse, Françoise, à la Roche, paroisse de Coubon; — Treveys, Étienne, greffier de la Sénéchaussée du Puy; — Uzon, Jacques, maître tanneur et cordonnier au Puy; — Valicon, Jean, notaire à Chazelles, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Valicon, Marie, sœur du couvent de Notre-Dame, au Puy; — Varennes, Antoine, à Leyssac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Vedrines, Jeanne, à la Roche, paroisse d'Albaret-Sainte-Marie; — Veich (de) de Penautier, Pierre-Louis, commissaire du Roi, receveur général du clergé de France et trésorier de la bourse des États du Languedoc; — Vergèzes (de), Antoine, avocat et bailli de la ville et marquisat de Langeac; — Veyrac, feu Jacques, laboureur à Chamblas, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol; — Viol (de), noble David, écuyer, sieur de Tremoulettes; — Ytier, Antoine, notaire du nombre des réservés, dans la paroisse de Saint-Jean-Lachalm, etc.

B. 30. (Cahier en portefeuille.) — In 4°, papier, 50 feuillets.

**1678-1679.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Antoine Chometon, laboureur, de Baissac, mandement de Craponne, aux marguilliers de l'église paroissiale de Craponne, de tous ses biens pour servir aux réparations de cette église, aux conditions qu'il sera nourri et entretenu, sa vie durant, à l'hôpital de Craponne, qu'il sera reçu à la chapelle des pénitents, etc ; dont expédition faite au profit de Jean Torrillon, sieur de Vacherolles, bailli en cette ville et premier des marguilliers; — donation par Jean Cataud, du Bouchet, paroisse de Saint-Georges-Lagricol, à Jean Sicard, do tous ses biens, sous diverses réserves ; à cet acte, fait dans la grange du donateur, par Gallet, notaire de Craponne, est présent entre autres : Pierre Baryon, marchand dentellier, dudit Bouchet, 1678 ; — donations, procurations et pactes de mariage dans lesquels sont nommés entre autres : — Advinent, Simon, laboureur à Prademars, paroisse de Vorey ; — Armand, Étienne, praticien à Saint-Cirgues; — Arnaud, Claude, à la Couleyre, paroisse et mandement de Seneuil ;—Auzac, Georges, à Bouzols, paroisse de Coubon;— Bouscher, procureur au Puy ; — Boutanon, Pierre, seigneur de Martassaugues, juge de Pradelles ; — Breysse, Antoine, à la Libousse, paroisse du Cros-Giorand ; — Brun, Dominique, docteur en médecine, à Langogne ; — Cartal, Clauda, au Puy ; — Cataud, manœuvrier au Bouchet, paroisse de Saint-Georges-Lagricol ; — Chapuis, Pierre, à Ventras, paroisse de Saint-Hostien ; — Chevalier, Jacques, marchand à Craponne ; — Collomb, Isabeau, au village du Monteil, paroisse de Craponne ; — Colomb (de), conseiller du Roi, juge en chef et lieutenant général au bailliage de Velay ; — Combres (de), Marie, demeurant en son château du Mas, paroisse de Sanssac-l'Église ; — Delmond, Jacques, au Monteil-du-Puèbres, paroisse de la Chapelle-Gralhouse ; — Duclos, Joseph, greffier à Arlempdes ; — Expanhon, François, praticien au Puy ; — Favalier, avocat à Craponne ; — Faure, Louis, praticien au Puy ; — Fayet (de), écuyer, sieur de Saint-Quentin ; — Forestier, Marguerite, à St-Auban ; — Gallet, notaire à Craponne;—Gire, Jeanne, à la Charreyre, paroisse de Beauzac ; — Hébrard, Christophe, maître tanneur et cordonnier au Puy; — Hugon, Antoine, laboureur à Mouras, paroisse de l'Esperon ; — Jacquet, Jean, sieur de la Gazelle, à Cheyrac, paroisse de Polignac ; — Johanny, maître sellier à Pradelles ; — Jouve, Jacques, mercier à Craponne ; — La Faye (de), Jacques, écuyer, sieur de La Valette ; — Lavessière (de), Jean-Louis, écuyer, sieur de la Borye, à Saint-Just-près-Chomelix ; — Malosse, André, maître bonnetier au Puy ; — Marcon, procureur au Puy ; — Maurin, Jacques, procureur d'office à Vorey; — Mazoyer, Jean, praticien au Puy ; — Mialhe, Jacques, maître tanneur et cordonnier au Puy ; — Oulhon, Pierre, praticien au Puy ; — Pascal, François, à Pièbres, paroisse de la Chapelle-Gralhouse ; — Petit, Magdeleine, au Theulene, paroisse d'Issarlès, diocèse de Viviers ; — Peyrolon, Antoine, à Arlempdes; — Plantin, Jean, chirurgien, aux Estables; — Pourrat, Michel, procureur du Roi; — Pubellier, François, au Puy ; — Rivets, Claude, maître tanneur au Puy ; — Rivier, Christophe, à Dolezon, paroisse de St-Christophe ; — Rochette, Anna, aux Estables ; — Rochette, Maurice, avocat, lieutenant de Vorey ; — Roqueplan (de), Jacques, docteur en théologie, prévôt de la cathédrale du Puy ; — Roussel, Claude, marchand à Craponne ; — Sauzet (du), écuyer, sieur de la Suchière, au château du Sauzet, paroisse de St-Germain-l'Herm, en Auvergne ; — Savoye, Marguerite, à la Collange, paroisse de Lantriac ; — Servant, notaire à Arlempdes.

B. 31. (Registre.) — In 4°, papier, 931 feuillets.

**1679-1687.** — Insinuations en la cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — transcription d'une charte relative à la fondation d'un prieuré dans l'église de Saint-Pierre-Eynac, diocèse du Puy. Cette transcription, après vérification de l'authenticité du document, est ordonnée par Jacques David, docteur ez droits, seigneur du Fieu, maître des requêtes ordinaire du duc d'Orléans, conseiller juge au bailliage du Velay, à la demande de Jean Ponchon, docteur ez droits, avocat en ladite Cour, et au nom des habitants de Saint-Pierre-Eynac, disant avoir à produire ledit instrument, scellé à deux scels, au Parlement de Toulouse.

L'acte (en latin) qui est du 16 avril 1369, porte que puissant homme, noble Pons, seigneur de Chapteuil et d'Eynac, chevalier *(potens vir, nobilis dominus Poncius de captolio et Deynac, miles)*, a permis aux notaires Guillelmus Granete et Joannes Vachebii, du Puy, requis à cet effet par le seigneur Évêque du Puy, de prendre copie dans le château de Chapteuil, d'une charte datée de l'an 1070 et qui est reproduite dans la dite copie délivrée par Pons de Chapteuil et transcrite au registre d'insinuations.

Il y est dit que *potens et nobilis vir Dragumetus, dominus de captolio et Deynac, miles*, a fondé dans le lieu et l'église paroissiale de Saint-Pierre d'Eynac un prieuré desservi par un prieur, prêtre et religieux de l'ordre de Saint-Benoit, par un cloîtrier, religieux du même ordre, et un vicaire, à la nomination de l'abbé de la Chaise-Dieu, etc., le prieuré est doté de deux maisons, d'un curtillage *(unà cum curte)* et de deux jardins contigus et sis dans le village ; en outre, de vingt journaux *(viginti jornalibus)* de prés, sis dans le Breuil de Sumène *(in brolio de Sumena)* ; toutefois sous les réserves suivantes : les habitants de St-Pierre, *de Sote-*

*riis*, de Sumène d'Eynac, continueront, comme par le passé, de jouir de la seconde herbe, *sive venobrium*, des dits prés ; les prieurs posséderont en toute propriété le pré dit la Rivoire, qui joint le cimetière, et jouiront *tam de herba mahencha quam de venobrio*, et en conservant ainsi ce pré, ils n'auront aucun droit pour faire dépaître leurs animaux dans les autres prés existant à St-Pierre. Dragumet donne également au prieuré deux champs aux terroirs dit l'*Ouche Delfour* et *Lou Garayt l'a Gleysa*, une somme d'argent de 10 livres tournois que le dit fondateur perçoit annuellement dans la paroisse, ainsi que en grains, mesure d'Eynac, 18 cestiers pogèses seigle, 2 cestiers pogèses froment et orge, 80 ras avoine et 24 gallines, le tout avec la dîme des blés et la dîme Charnelle (*decima carnalis*). Les serviteurs du dit seigneur et les prêtres séculiers de l'église recevront, chaque année, des repas dans la maison du prieuré, savoir : le jour de la Nativité de Notre-Seigneur-Jésus-Christ et les trois jours suivants, et les jours de l'Apparition et de la Résurrection de Notre-Seigneur et les deux jours suivants, le jour de Tous-les-Saints et le lendemain, jours où les dits serviteurs et prêtres devront assister aux messes, vêpres, etc. Aux cas où les prieurs viendraient à ne plus satisfaire à quelques clauses de l'acte, certains cens et autres avantages seraient dévolus au seigneur, au préjudice des dits prieurs, etc. Acte passé au château d'Eynac, en présence de divers témoins y dénommés. Il est enregistré à la date du 18 mai 1679 ; — conventions faites entre Étienne Le Franc de Lagrange, prêtre, docteur en Sorbonne, vicaire général de Son Ém. Mgr le Cardinal de Bonzy, procureur fondé par le dit cardinal pour le recouvrement des effets, cote morte, etc. délaissés par feu dom Henri de Sennecterre, dernier abbé titulaire de la dite abbaye, et François Pizon, praticien, du dit Monastier, procureur fondé par les religieux de la même abbaye, 20 mars 1680 ; — donation par Jean Faure, marchand drapier, aux Pères Mineurs de Saint-François du Puy, de diverses terres situées au mandement de Brives, entre autres, d'un pré jadis appelé Champ Delpont, contenant environ 10 cartonnades, dont un des confins est le grand chemin allant du pont de Brives à Montferrat, d'une vigne avec maison, contenant trois œuvres et confrontant du levant avec le commun des hommes de Brives, appelé le Martouret, du midi la vigne de Gabriel Bordel, conseigneur de Brives, le tout sous diverses conditions pieuses, 17 août 1685 ; — donations par Magdelaine Toudut et par Hélix Roumier, sœur dominicaine, de tous leurs biens aux dominicaines de Notre-Dame de Pradelles, sous diverses réserves et conditions, 15 avril et 21 juillet 1680 ; — contrat de donation réciproque entre sœurs Berard, supérieure, et Marguerite Bourbon, sous-supérieure, et autres sœurs de la Congrégation de Saint-Joseph, établie à Beaune depuis le 10 décembre 1671, de tous leurs biens, sous diverses conditions ayant pour but d'assurer la perpétuité dans la paroisse de Beaune, de la dite Congrégation, 7 février 1680 ; — acte d'association entre Clauda Nicolas, Marie Philippon, Madeleine Ranchoup, Clauda et Marie Rochette, Clauda Chevalier et Marie Chouver, filles dévotes, demeurant ensemble dans leur maison, à Saint-Georges-Lagricol, et voulant vivre à l'avenir sous le vocable de Saint-Joseph. Ces filles se donnent mutuellement leurs biens et règlent leur association, 20 février 1687 ; — pactes de mariage entre noble Jacques de Leyssac, écuyer, seigneur du Pertuis, fils de noble Balthazard, écuyer, seigneur dudit lieu, bailli de la baronie de Roche, etc., et demoiselle Jeanne Vacherel, fille de noble Claude Vacherel, sieur de Vacheresses et de feu demoiselle Jeanne de Mourgues, de la ville de Roche, 7 avril 1655 ; — pactes de mariage entre François-Armand de Colomb de Latour, chevalier, seigneur et baron de Latour de Loire et autres places, et demoiselle Françoise de Vocance, demoiselle de Latour, dame d'Ansette et du Béage, dernier décembre 1684 ; — il est question, dans les actes de 1685 à 1687, de la ruine de l'auditoire de la Cour du sénéchal, qui obligeait M. de Colomb, juge en chef et lieutenant général, à tenir audience soit dans l'Hôtel-de-ville du Puy, soit dans la salle des Pères Jacobins ; — donations, procurations, pactes de mariage, testaments, etc., dans lesquels sont nommés, entre autres : — Accarion, Marie, à Maurevert, paroisse de Chaspinhac, mandement de Mercœur ; — Advenat, Dom Claude, prieur de la chapelle de Notre-Dame, sise derrière le grand autel de l'église du Monastier ; — Alix, Simon, notaire et lieutenant du mandement et comté de Chapteuil ; — Alignon, Adrienne, à Fay-la-Triouleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — Allemand, Jean, à Tarreyres, paroisse de Cussac ; — Amoux, Jean, curé de la Chapelle-Graïhouse ; — André, François, procureur postulant ez Cours du Puy ; — Astier, Claude, notaire à Saint-Cirgues ; — Augier, Vincent, à Augier, paroisse de Présailles ; — Aurelle, Marguerite, au Faye, paroisse de Rosières, mandement de Mésères ; — Ayel, Catherine, à Soleyrol, paroisse de Saint-Georges l'Agricol ; — Ayel, Clauda, à Chalencon, paroisse de Saint-André ; — Bachelard, Antoinette, à Longefont, paroisse de Saint-Julien-d'Ance ; — Badiou, Jean, au Besset, paroisse de Laussonne ; — Baille, Marie, veuve de noble Hugues de Rochebonne, sieur du Cortial ; — Barbon (de), noble Louis, sieur du Bouchet de Champetières ; — Barbon (de), noble Louis, docteur et avocat, sieur de Couffours ; — Barrier, Nicolas, praticien, de la ville de Roche ; — Barry, Pierre, au Mazet, paroisse de Retournac ; — Barthélemy, Barthélemy, docteur et avocat, juge au mandement de Montcoudiol ; — Barthélemy, Jean-André, procureur postulant ez Cours du Puy ; — Barthélemy, Marie, à Auteyrac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères ;

Barthélemy, Vidal, laboureur à Aunac, paroisse de Vorey; — Basset, Marguerite, à Vergezac, paroisse de Saint-Rémy; — Baudoin, Antoine, greffier au mandement de Jonchères; — Baulme, Joseph, au Lac, paroisse d'Issarlès; — Bauzac, Jacques, laboureur à Chabreyres, paroisse de Chadron; — Bay, Jean, au Besson, paroisse du Brignon; — Beldon, notaire à Craponne; — Belledent, Étienne, praticien au Puy; — Bellengreville (de), Jacques, docteur en médecine, au Puy; — Bellengreville (de), Jacques-Antoine, maître chirurgien, au Puy; — Berard, Gabriel, notaire et second consul du Puy; — Berard, Jean-Joseph, avocat en la ville de Vannes, en Bretagne; — Bernard, Antoinette, du village de Vertaure, mandement de la Roue; — Bernard, Claude, procureur d'office du mandement de Lissac; — Bernard, Étienne, à Espaly, paroisse de Saint-Marcel; — Bernard, François, praticien à Vorey; — Bernard, Jean, à Charbonnier, paroisse de Landos; — Bernard, Jean, à Drossac, paroisse de Lissac; — Beraud, Jean, à Pralhac, paroisse de Loudes; — Bernaud, Marguerite, à Vaures, paroisse de Beauzac; — Beraud-Portal, Laurens, greffier du mandement de Beaufort, à Fontannes, paroisse de Chaspuzac; — Beraud, Simon, à Troche, paroisse des Estables; — Besqueut, Jean, notaire et procureur d'office au mandement et baronie de St-Privat; — Best, Vidal, au village de Theux, paroisse de St-Georges-l'Agricol; — Bethe, Pierre, à Jabié, paroisse de Saint-Christophe; — Blanc, de Molines, noble Antoine, seigneur dudit lieu et conseigneur de Borée et Contaigut; — Blanchetton, Michel, à Jullianges; — Bofy, Claude, laboureur au village de Piessat, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Bolindraud, Jacques, praticien, à l'Espinasse, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Bollindraud, Jean, praticien à Vialettes, paroisse de Cayres; — Bonnasse, Anne, à Santiniac, paroisse de Retournac; — Bonnet, Benoît, procureur d'office du mandement de Châteauneuf (près le Monastier); — Bonhomme, Pierre, à la Fayotte, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas; — Bonnet, Jeanne, à Rossignol, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Bonnette, Marguerite, du lieu dous Mandaroux, demeurant à Boussoulet-Bas, paroisse de Champclause; — Borel, Pierre, à Taulhac, paroisse de Saint-Agrève du Puy; — Boudinhon, Vital, à Vals, paroisse de Saint-Vosy du Puy; — Bouis, Pierre, tailleur d'habits, à Mazeyrac, paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux; — Bouquet, Jeanne, aux Combes, paroisse de Saint-Cirgues; — Bouschet, Antoine, à Moudeyres, paroisse d'Aurouze, en Auvergne; — Boulin, Catherine, au village de Soleyrol, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Brenas, Jean, docteur et avocat, au Monastier; — Bresson, Vincent, laboureur à Saint-Alban; — Breysse, Jacques, à l'Argentière, paroisse de Freycenet Lacuche; — Breysse, Pierre, à Roquemène, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — Bruchet, Jean, au Villar, paroisse de Saint-Arcons, en Auvergne; — Brunel, Antoine, procureur à la Sénéchaussée du Puy; — Carlal, Jean, à Adiac, paroisse de Beaulieu; — Cenat (de), noble Charles, seigneur de l'Herm, près du Monastier; — Chacornac, Jean, maître cardeur au Puy; — Chambon, Claude, à Pigeyres, paroisse de Saint-Arcons; — Chambon, Vidal, au domaine de Vallery, paroisse de Saint-Hostien; — Chanut, Marie, à Pimparoux, paroisse de Beaulieu; — Chasteneuf, Pierre, au Pouget, paroisse de Thoras, diocèse de Mende; — Chauchat, notaire à Langogne; — Chaudegalhier, praticien à Coubladour; — Chaussendier, Jean, frère convers de l'église Notre-Dame du prieuré de Goudet; — Chave, Marie, au Petit-Crouzet, paroisse de Saint-Voy; — Chazallon, Clauda, à Barbes-neuves, paroisse de Saint-Cirgues; — Chazallon, Jean, au Planial, paroisse de Saint-Étienne-Ludarez, diocèse de Viviers; — Chibollon, Annet, praticien à Roche; — Chiourand, Louis, maître tanneur au Puy; — Cholvy, Durand, docteur et avocat, juge de Châteauneuf, au Monastier; — Chouchon, André, boulanger au Collége du Puy; — Clamouzo, Sébastien, laboureur au Cros, paroisse de Saint-Haond; — Cluzel, Jean, à Pigeyres, paroisse de Saint-Arcons, diocèse de Viviers; — Colin (de), noble Marc-Vidal, seigneur de Roix; — Colomb (de) de Latour, François-Armand, chevalier, seigneur, baron de Latour-de-Loire et autres places; — Colomb (de) de Ferrand, de Licques, de Ferraigne, Gabriel, chevalier, seigneur de Tallobre, etc; — Compte, Antoine, à Chabremorte, paroisse de Saint-Symphorien, diocèse de Mende; — Connac, Étienne, laboureur à Ampilhac, paroisse de Vernassal; — Cortial, Jean-Pierre, au Chomeil, paroisse d'Issarlès; — Cousturier, Pierre, laboureur à Ussel, paroisse du Brignon; — Croze, Claude, à la Vialle, paroisse de Saint-Clément; — David, Jacques, docteur ez droits, seigneur du Fieu, maître des requêtes ordinaire du duc d'Orléans, et juge pour le Roi en son bailliage du Velay; — Delabre, Antoine, bailli de Vachères; — Descours, Françoise, au Monastier; — Deshort, Blaise, à Blanzac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Deychier, Antoine, laboureur à Drossac, paroisse de Lissac; — Digonnet, Jean, à Sumène-Basse, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Duny, Charles, maître tisserand au Puy; — Dupuis, Simon, apothicaire et chirurgien à Monistrol; — Durand, Antoine, praticien à Vazeilles, paroisse de Thoras; — Duranson, Vidal, à la Pontvianne, paroisse de Solignac; — Duthor, André, curé de Coucouron; — Englade, Pierre, laboureur à Vendos, paroisse de Loudes; — Enjolvi, André, à Chabron, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Espenel, Pierre, laboureur au Praysse, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Exbrayat, Jean, à l'Air, paroisse de Laussonne; — Eymar, Antoinette, à Montbonnet, paroisse de Bains; — Falcon, Guilhaume, aux Estables; — Falgon, Pierre, à Auteyrac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères;

— Faure, Jacquette, au village de Bruac, paroisse de Beaune; — Fayolle, Claude, laboureur à la Bastide, paroisse de Vorey; — Ferranhe, Vidal, maître maréchal et serrurier, de la ville de Craponne; — Ferrand, Michel, praticien à Vorey; — Ferret, Jean, à Pieyres, paroisse de Chamalières; — Fialon, Barthélemy, au Pin, paroisse d'Issarlès; — Flossac (de), noble Jacques, écuyer, sieur du dit lieu; — Fraix, noble Jean, sieur du Bois; — Gallet, Jean, bourgeois à Craponne; — Gallice, Jacques, marchand droguiste, de Lardières, diocèse de Cisteron, en Provence; — Gardes, Antoine, à Montagnac, paroisse de Vernassal; — Garnier, Jeanne, à Volhac, paroisse de Coubon; — Gibert, Eymard, laboureur au Fau, paroisse de Mésères; — Gimbert, Claude, à la Chazotte, paroisse de Retournac; — Ginhoux, Claude, laboureur à Veysseyre, paroisse de Saint-Hostien; — Giraud, Isabeau, à Freycenet, paroisse de Saint-Jeure, mandement de Bonnas; — Giraud, Jean, au Puy-Petit, paroisse du Béage; — Gounon, Claude, à Batailles, paroisse de Bas; — Gourjon, André, prêtre, à la Pessade, paroisse de la Chapelle-Gralhouze; — Gras, Antoine, à la Chaze, paroisse de Saint-Hostien; — Hugon, Guilhaume, à Montagnac, paroisse d'Arlempdes; — Hayre, Jeanne, à Chanteloube, paroisse de Lafarre; — Issartel, Jacques, curé de Landos; — Jacquet, François, dit Palhette, à Servissac, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Jay, Jean, tanneur au Puy; — Jourde, Étienne, demeurant au terroir dous Cheylars, paroisse de Polignac; — Jourde, Jean, au lieu dous Pis, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol; — Jousserand, Jacques, praticien à Roche; — Jouvehomme, Étienne, laboureur à Arsac, paroisse de Vernassal; — Julhien, Pierre, praticien à Bizac, paroisse du Brignon; — Julien, Marie, au village de Courbebaisse, paroisse de Craponne; — La Bastide (de), noble Mathieu; — Lafont, Antoine, aux Issartreux, paroisse d'Issarlès; — Lamotte (de), Françoise, baronne du Béage, dame d'Ansette et autres lieux; — Lanier, Jacques, maître tisserand au bourg de Chamalières; — Laplanche, Simon, chirurgien, à Montpezat, diocèse de Viviers; — Laroche (de) Durand, Pierre, praticien au Monastier; — Laroche (de), Clauda, à la Fagette, paroisse de Ventaciol, diocèse de Mende; — Larochefoucault (de), Charles-Ignace, seigneur, marquis de Rochebaron, Sury-le-Comtat, Saint-Marcelin, Montscup, Saint-Romain-le-Puy, et autres places; — Laûssac (de), Pierre, bourgeois au Puy; — Layton, André, laboureur à Jalasset, paroisse de Bains; — Leyre, Vidal, à L'Herm, paroisse de Cayres; — Liabeuf, Antoine, prêtre, à L'Herm-de-Masclaux, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Lieques (de), Jean-Pierre, sieur de Nirandes; — Ligans (de), Charles, apothicaire à Pradelles; — Lubac, Guilhaume, maître coutelier au Puy; — Lutaud, Françoise, à Malpas, paroisse de Cussac; — Maistre, Louis, rentier du vicomte de Beaune, à Volbac, paroisse de Coubon; — Malfrait, tisserand à Yssingeaux; — Malbet (du), noble Charles, sieur de Costaros; — Mallon, François, à Marminhac, paroisse de Polignac; — Marcon, Pierre, à Moudeyres, paroisse de Laussonne; — Mareschal, notaire au Puy; — Masclaux, Pierre, marchand tanneur au Puy; — Mathias, Antoine, tailleur d'habits au Chambonnet, paroisse d'Yssingeaux; — Mathieu, Claude, au Couderc, paroisse de Saint-Alban, diocèse de Viviers; — Mazaudier, Marguerite, à la Ribeyre, paroisse de l'Esperon; — Mazet, Antoine, à Cayres-la-Ville, paroisse de Cayres; — Mautroux, Vitale, au village de Doulioux-d'Aurac, paroisse de Craponne; — Mazaudier, Pierre, à la Genestouze, paroisse de l'Esperon; — Molin, Antoine, au Boussit, paroisse de Saint-Hostien; — Molin, Jacques, procureur postulant ez Cours du Puy; — Mondillon, Antoine, notaire à Rivès, paroisse de Cayres; — Montchamp, André, à Recoules, paroisse de Saint-Hostien; — Mosnier, Claude, marchand à Craponne; — Nicolas, Jean, à Feneyrolles, paroisse de Craponne; — Nicolas, Jeanne, à Charensac, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Noël, Marie, à Nolbac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Noyer (du), de Sauvage, noble Charles, écuyer, seigneur du Mazel; — Oulion, Jean, marchand bonnetier au Puy; — Parier, Jeanne, maître chaudronnier à Pradelles; — Parrain, Gabriel, à Montagnac, paroisse de Vernassal; — Parron, Jean, marchand tanneur au Puy; — Paulians, Jacques, laboureur à Mezeyrac, paroisse de Coucouron; — Pélissier, notaire au Puy; — Perbet, Etienne, à Arnissac, paroisse d'Araules; — Perrin, Benoît, au village de Vazeilles, paroisse de Saint-Just; — Peyret, Maurice, procureur du Roi en la Cour royale du Puy; — Pic Poussac, châtelain de la Mastre, en Vivarais; — Pigeiron, Dominique, au Malzieu, paroisse de Landos; — Plantin, André, au Mont, paroisse de Saint-Préjet; — Poinsac (de), Claude, baron du dit lieu; — Poinsac (de), Jeanne, veuve de Antoine David de Vocance, seigneur du dit lieu, de Latour-des-Bouttières et autres places; — Ponchou, Jean, docteur ez droits, avocat en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Pontvianne, André, laboureur à Peyre, paroisse de Retournac; — Pontvianne, Claude, prieur de Saint-Julien, paroisse de Solignac (sous Roche); — Porrat, juge de Craponne; — Pradier (de), d'Agrain, Jean, baron dudit Agrain, Arzon, Mons, Le Bez, Séjallières, Rochefort, etc.; — Rachap, Vitale, au village de Bougernes, paroisse de Craponne; — Raison, Louis, pâtissier au Puy; — Ranchet, Étienne, à Mons, paroisse de Saint-Agrève du Puy; — Ravel, Françoise, laboureur à Courneyres, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Récippon, Claude, au village de Leyssac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp, baronie de Roche-en-Régnier; — Reymond, Antoine, à Charbounouze, paroisse de Saint-Front; — Reymond, Pierre, à Boussoulet, paroisse de

Champclause; — Reynaud, Mathieu, à la Garnasse, paroisse de Saint-Geneys; — Ribeyre, Jean, à Pouzolet, paroisse de Vernassal; — Ribeyron, Barthélemy, bourgeois à Bas-en-Basset; — Richard, Pierre, à Genestouze, paroisse de Saint-Haond; — Rivet, Catherine, à Blavozy, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Rivet, Durand, à Astier, paroisse de Laussonne; — Robert, Antoine, aux Amargiers, paroisse de Landos; — Rochette, Noël, au village de Rochette, paroisse de Craponne; — Rouchon, François, curé de Coubon et de Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy, demeurant à Coubon; — Roure, André, au Roure, paroisse de Chaspinhac; — Roux, Jean, à Belregard, paroisse du Cros-Giorand, diocèse de Viviers; — Ruelle, Marie, au village d'Oubissous, paroisse de Craponne; — Sabatier, Jean, maître orfévre au Puy; — Saley (de), Pierre, à Choumard-Bas, paroisse de Saint-Julien (Chapteuil); — Sallavon, Jean, laboureur au village de Farges, paroisse de Saint-Julien-d'Ance; — Sauvaghon, notaire à Loudes; — Sauzet, Jean, à Pigières, paroisse de Saint-Arcons; — Servent, Scipion, bailli du mandement d'Arlempdes; — Sollon, Jean, laboureur à Rulhac, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Souteyran, Jean-Claude, docteur et avocat, seigneur de la Roule, juge du Monastier; — Tailland, Jacques-Gaspard, conseiller, lieutenant du Roi au bailliage du Velay; — Tastillon, Vidal, laboureur en la ville de Roche; — Teyssier, Jean, à Rioutord, paroisse du Burzet; — Teyssoneyre, Claude, procureur d'office de Fay-la-Trionleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Thivel, notaire au Puy; — Tholence, Gaspard, huissier audiencier en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Vachon, François, avocat au Puy; — Valentin, feu Antoine, vivant procureur du Roi en la Cour commune du Puy; — Vallette, Claude, à Lablache, paroisse de Chaspinhac; — Vallette, Jean, laboureur à Chausse, paroisse de Rosières; — Vergezac (de), Pierre, écuyer, seigneur du dit lieu; — Veron (de), Isabeau, à Foumourette, paroisse de Saint-Voy; — Veyrac (de), noble Gabriel, seigneur de la Valette; — Veyrines (de), Louise; — Vidal, Pierre, aux Granges, paroisse de Chaspinhac; — Vigouroux, Jeanne, à Lanthenas, paroisse de Loudes; — Villesèche, Claude, à la Malouteyre, paroisse de Landos; — Villesèche, Claude, praticien à la Sauvetat, paroisse de Landos; — Vincens, Anne, à Monchon, paroisse de Fontana, diocèse de Mende; — Vocance (de), Claude, seigneur de La Tour de Bouttières, etc.; — Vuly, maître épinglier au Puy, etc.

B 32. (Registre.) — In-4°, papier, 612 feuillets.

**1679-1688.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — provisions (en latin) données par la Cour de Rome, de l'office de notaire apostolique, à Antoine Arcis, clerc ou prêtre du diocèse du Puy, 1er août 1678; — diplôme (en latin) de docteur en l'un et l'autre droit, donné par l'Université de Valence, à Pierre Chazalet, de la ville du Cheylar, diocèse de Viviers, 1679; — donation par Catherine Chaireyre, demeurant à Amarmy, paroisse de Saint Martin-de-Valamas, à Pierre Chalencon, son compère, et pour le récompenser à cette cause, de tous ses biens, à diverses conditions, entre autres, d'une pension de 12 cartes seigle, mesure du dit Saint-Martin, 8 livres huile, 8 livres beurre, 10 livres lard salé, 6 cartes châtaignes sèches, 15 livres chanvre, 1 habit et 1 paire souliers, de 5 ans en 5 ans, avec faculté de prendre des herbes au jardin et du bois au bûcher, 1679; — donation par Guilhaume Retournac, peintre, au moment de prendre l'habit des religieux Jacobins, de tous ses biens à son père, Simon Retournac, peintre également. Acte fait au Puy, le 5 novembre 1682; — donation d'héritage par rémission anticipée de fidéi-commis, par Charles de la Molette de Morangier, seigneur de Concoules, du Planial, etc., en faveur de son frère Hugues de la Molette de Morangier, seigneur de la Vigière et autres places, 15 novembre 1678; — pactes de mariage entre Jean de Bouchard, chevalier, baron de Saint-Privat, et Marie-Jaqueline de Pradier d'Agrain, fille de Jacques-Hugues d'Agrain, chevalier, baron de Mons et de Servissac, seigneur de Volhac, Saint-Julien d'Ance, Lantriac, Jalasset, etc., 10 février 1682; — pactes de mariage entre noble Vidal-François de Bernard, écuyer, sieur de Taulhac, fils de noble Pierre de Bernard, écuyer, seigneur de Jalavoux, etc., conseiller en la Sénéchaussée du Puy, le dit fils émancipé par M. Oulion, commis de greffier en la Sénéchaussée du Puy, demeurant au Puy, et dame Françoise du Mas, veuve de noble Antoine de Roqueplan, seigneur de Chazaux, en la paroisse de Saint-Denys, diocèse de Mende, fille de feu noble Urbain du Mas, conseiller du Roi et son juge au bailliage du Gévaudan, etc., 26 janvier 1687; — contrat de mariage passé au palais du Louvre, de l'autorité et en présence du roi Louis XIV et des plus hauts personnages de la Cour y dénommés, entre Sidoine-Appollinaire-Armand-Gaspard-Scipion de Polignac, marquis de Chalencon, etc., et Marie-Armande de Rambures, fille d'honneur de la Dauphine de France, 25 avril 1686; — donation par laquelle le vicomte de Polignac fixe à 80,000 livres les droits légitimaires de son fils puîné, Melchior de Polignac, abbé de Randon, 6 février 1687; — pactes de mariage entre Pierre Esbrayat, maître maréchal, de Coubon, et Marguerite Dumas, de Nolhac; Antoine Dumas, frère de la dite Marguerite, lui constitue en dot et verchère 700 livres argent, une vache et un manteau drap de pays pour étrenne à Jean, père du futur époux, et, en outre, un chenevier sis au terroir de Coubon, dit

les Cherbes, contenant deux boisselades, confinant du levant, vent, couchant et bise d'autres cheneviers, chemin et béal de la Darne, 1686; — donation par Jean Bernard, lieutenant en la Cour royale et commune du Puy, d'une maison et d'un champ pour l'entretien, à perpétuité, de quatre filles dans le monastère des Pénitentes du refuge, fondé au Puy par l'évêque du Puy, Armand de Béthune; le dit champ sis à Charentus et affermé au prix de 14 cartes fèves, 14 cartes froment et 15 livres argent. Cette donation est faite sous diverses réserves, entre autres de l'usufruit et à la condition que la communauté fera mettre dans une salle le portrait du dit Bernard avec celui du fondateur. 18 août 1681; — donation aux religieuses de Saint-Joseph du Puy, par l'évêque Armand de Béthune, d'un terrain pour l'agrandissement de leur maison, lequel terrain y contigu, joint d'un côté le jardin des pénitentes du refuge, 1682; — donation par Antoinette Rousset, fille de feu Jacques Rousset, assistée d'Antoine Fayolle, praticien, du Puy, son curateur *ad lites*, au monastère de la Visitation Notre-Dame du Puy, institution de Saint-François de Salles, de divers biens sous différentes conditions, 1682; — pactes d'association entre diverses filles dévotes, vivant en commun dans leur maison, à Saint-Julien-d'Ance, et se voulant constituer sous le vocable de Saint-Joseph, 1686; — donation par sœur Marie Philippon, de Broulhac, paroisse de Saint-Georges-l'Agricol, de tous ses biens à la communauté établie à Saint-Georges-l'Agricol, sous le vocable de Saint-Joseph, et institut dressé par le père Médaille de la compagnie de Jésus, 1686; — donation par Geraud Cellarier, demeurant à la Ribeyre, paroisse de l'Esperon, diocèse de Viviers, à Mathieu Cellarier, son neveu, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres, d'œuvres pies, en faveur de l'église Notre-Dame du Puy, des pères Jacobins de Pradelles, des pères Capucins de Langogne, et de la Sainte-Croix au-dessus de Pradelles, 1687; — donation par Anne Charles, de tous ses biens aux pauvres de l'Hôtel-Dieu du Puy, acceptant pour eux Gabriel Pradier, chanoine de l'église cathédrale du Puy et maître administrateur des dits pauvres, sous quelques réserves et à la condition que la donatrice sera nourrie et entretenue, sa vie durant, aux frais de l'Hôtel-Dieu, 1687; — donations, procurations, pactes de mariage, etc., au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Achard, André, aux Claudettes, paroisse de Beaulieu; — Achard, Étienne, à Bossillon, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Achard, Michel, à Jabruzac, paroisse de Chaspinhac; — Allard, Jacques, docteur ez droits, juge-mage de la baronie de Chanéac; — André, Marguerite, veuve de feu Jean Malescot, marchand libraire et imprimeur au Puy; — Arnaud, Pierre, praticien du Puy et soldat en la compagnie de M. le marquis de Polignac; — Arzallier, Pierre, au Monteil, paroisse de Langogne, diocèse de Mende; — Astier, Marguerite, aux Arcis, paroisse d'Issarlès; — Aurier, notaire à Craponne; — Ayme, Julien, journalier au Puy; — Baillard, Gabriel, praticien à Saint-Didier; — Balme, feu Claude, sieur de Chazaux, au Puy; — Barriche, Catherine, à la Vialette, paroisse de Saint-Pal-de-Mons; — Bastide, Louis, maître bâtier au Puy; — Baudoin, Noé, avocat et lieutenant de la ville de Pradelles; — Beaudoin, notaire au Puy; — Beaux (de), Balthazard, sieur de Laval et de Beaux; — Beget (de), Marcellin, écuyer, sieur de Flachas, etc.; — Bellut, Jean, médecin en la ville de Pradelles; — Belud, Jean, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, au Puy; — Berard (de), Charles, de Montalet, seigneur de Clarac; — Bernard (de), noble Balthazard, écuyer, sieur de Taflode, au château de Bergoujac, paroisse de Saint-Privat; — Bernard, Jacques, à Retournaguet, paroisse de Retournac; — Besset, notaire au Puy; — Besson, Bernard, lieutenant de juge en la juridiction de Saint-Martial; — Bonlieu (de), François, chevalier, seigneur du Mazel, au château du Mazel, paroisse de Tence; — Bon, Pierre, maître blanchier au Puy; — Bonnet, Marie, à Jagonnas, paroisse de Notre-Dame-de-Rouret; — Boudinhon, Étienne, à Chaudeyrac, paroisse de Cayres; — Bourdilhe, Anne, au Villaret, paroisse de Montpezat; — Bousol, Jacques, à Neyrial, paroisse d'Yssingeaux; — Bousquet, Jacques-Eymard, marchand orfèvre au Puy; — Boyer, Alexandre, marchand pâtissier au Puy; — Boyer, feu Simon, jardinier au Puy; — Boyer, Jeanne, à la Vialle-Soubeyranne, paroisse et mandement de Chanéac; — Boyer, Pierre, greffier au sénéchal du Puy; — Bronac (de), Charles, chevalier, seigneur du dit lieu, etc.; — Brossard, Pierre, à Genestouze, paroisse de Saint-Haond; — Brunel, Antoine, procureur ez Cours du Puy; — Calemard, Hyérôme, avocat, bailli et juge ordinaire au bailliage de Viverols; — Camus, Barthélemy, maître chirurgien juré au Puy; — Caraudas, Jacques, maître chirurgien juré, au Puy; — Cartal, Jean, à Peyredeyre, paroisse de Chaspinhac; — Cavard, Simon, à Cayres; — Chabanolles (de), noble François, écuyer, seigneur du dit Chabanolles; — Chabrier, Simon, à Antreux, paroisse de Craponne; — Chabrier, Vidal, laboureur à la Montelhade, paroisse de Saint-Georges-l'Agricol; — Chamaury, notaire au Puy; — Chambarlhac (de), Françoise, au Bourget, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Chambon, notaire au Cheylar; — Choumouroux (de), noble Charles, sieur de Laborye, à Marnhac, paroisse d'Yssingeaux; — Chanal, Marie, à Binlhac, paroisse de Polignac; — Chandon, François, docteur en théologie, curé primitif de Saint-Julien-de-Beaune; — Chazal, Augustin, notaire et bailli de la Marade; — Chazalet, Pierre, docteur et avocat, au Puy; — Chazal, Jean, avocat et lieutenant de Saint-Paulien; — Chirol, Claude, seigneur du Fieu,

avocat ez Cours du Puy : — Choulles, Jean, curé de Borne ; — Chouvet, Jacques, maître fondeur au Puy ; — Chouvy, Gabriel, dit la Rose, cordonnier au Puy ; — Coignasse, prêtre, prieur et curé primitif en l'église de Vernassal ; — Costavol (de), Hugues, seigneur de Saint-Didier, au château d'Ebde, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol ; — Couret, Gabriel, maître tanneur et cordonnier au Puy ; — Coyasse (de), Balthazard, seigneur de Saint-Quentin, etc.; — Crespoulh, Marie, à Montrougeol, paroisse d'Arlempdes ; — Crotte, François, prêtre habitué de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Monastier, au Puy ; — Crouzet, Gabriel, maître sculpteur et doreur au Puy (1685) ; — Cuoq, Louis, dit la Cerenne, à Traynas, paroisse de Chanéac ; — Damot, Antoine, prieur et curé de Saint-Julien-d'Ance ; — Dauvergne, Gaspard, à Beauzac ; — Debar, Jacques, travailleur au Puy ; — Delolme, André, à Troisson, paroisse d'Yssingeaux ; — Denys, noble André-Dominique, seigneur d'Allemances, au Puy ; — Diounet, André, à Donnat, paroisse de Saint-Vincent ; — Dolezon, Jean, avocat, au Puy ; — Doulu, Jacques, maître tisserand à Coubon ; — Dugonne, Antoine, docteur ez droits, avocat et auditeur des comptes pour le Roi, en la Sénéchaussée du Puy ; — Dulac, noble Louis, sieur de Fugières ; — Dumas, François, praticien à Bouzol ; — Dumas, Pierre, au Villaret-d'Apchier, paroisse de Chanaleilles ; — Dumas, Pierre, dit Fay, à la Vialle, paroisse de Saint-Clément ; — Duplay, praticien au Puy ; — Esbrayat, Claude-Thomas, sieur de Créaux, au Puy ; — Esbrayat, Louis, docteur ez droits et avocat en la Sénéchaussée du Puy ; — Esculblas (d'), François, chevalier, baron de Queyrières, Glavenas et autres places ; — Espanhon, notaire au Puy ; — Falcon, Jean, chirurgien, au Puy ; — Falcon, Jean, docteur en théologie, prêtre et curé de l'église Saint-Hilaire du Puy ; — Faure, Barthélemy, au Pinet, paroisse de Saint-Pierre-du-Champ ; — Fay (de), Jacques-Antoine, seigneur de la Bastie, au château de la Bastie, paroisse de Chaudeyrolles ; — Fay (de), Jacques, chevalier, comte de Maubourg, Latour, Saint-Maurice et autres places ; — Ferrier, Jean, au Petit-Crouzet, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas, au mandement de Fay ; — Fillère (de), Charles, seigneur de Bournette ; — Fillère, Louis, à Conil, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Fillère (de), juge-mage au Puy ; — Filhot, notaire au Puy ; — Fontanilhes, Guilhaume, au Puy ; — Fournet, Marie, à Coujac, paroisse de Saint-Paulien, hors les murs ; — Fraysse, Pierre au Chambon, paroisse de Saint-Andéol-de-Fourchade ; — Frévol, François, sieur d'Aubinhac, à Pradelles ; — Freydier, François, au Freydier, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Garnier, Jean, tisserand des bourgs d'Yssingeaux ; — Gay, Pierre, muletier, de Saint-Étienne-de-Ludarès ; — Gobellin, Jean, clerc, de la ville de Pradelles ; — Genestet, Charles, marchand, bourgeois au Puy ; — Gérentes, Nicolas, notaire au Puy ; — Gibert, Mathieu, à Planèzes, paroisse de Mésères ; — Gibert, Pierre, notaire au Puy ; — Gidrol, Pierre, notaire et procureur d'office de la ville d'Aurec ; — Girardon, Antoinette, au Chassagnon, paroisse de Grazac ; — Gory, Bernard, bachelier ez droits, lieutenant au mandement de Chanéac ; — Gras, feu Jean, maître épinglier au Puy ; — Guilhot, Hilaire, praticien à Fay, — Hébrard, Vidale, à Limandre, paroisse de Vazeilles ; — Irail, André-Julien, docteur et avocat, au Puy ; — Jean, Pierre, dit Alary, à Farigoules, paroisse de Bains ; — Joanilhon, Anna, à Soulages, paroisse de Craponne ; — Jourda, noble Jean, écuyer, seigneur de Vaux, alternatif du bourg et mandement de Retournac ; — Jourde, Claude, maître tisserand à Craponne ; — Jouve, Antoine, prieur de Saint-Julien-de-Fix ; — Jouve, Claude, notaire à Vernassal ; — Lafont (de), Jean, praticien à Chazelles, paroisse de Thoras ; — Lafont, Pierre, maître cardeur et peigneur de laines au Puy ; — Latour (de) de Beaumont, de Rochemures, baron du Besset et autres places, au château du Besset, paroisse de la Besseyre-Saint-Mary, diocèse de Saint-Flour ; — Lolme (de), André, sieur de Galavel, à Galavel, paroisse de Chaspinhac ; — Luzi (de), Jean, chevalier du Saint Sépulcre de Jérusalem, prieur commendataire d'Araules ; — Maistre, Jean, maître fondeur au Puy ; — Malescot, Michel, marchand pelletier au Puy ; — Manton, Pierre, notaire du Puy et greffier de Goudet ; — Mareschal, notaire au Puy ; — Mariat, Jean, à Prévauchieux, paroisse de Borée ; — Marie, notaire à Marnhac, paroisse de Polignac ; — Martin, Antoine, marchand moulinier de soie à Monistrol ; — Masclaux, Pierre, marchand tanneur au Puy ; — Maures, Pierre, praticien à Poux, paroisse de Vorey ; — Mège, Claudette, fille de feu Pierre Mège, bourgeois du Puy ; — Meyronnenc, Antoine, docteur en médecine au Puy ; — Molin, Jacques, laboureur à Noustoulet, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — Montbel, Mathieu, à Prunel, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Montbel, Pierre, curé de Rosières ; — Mondot, Antoine, avocat, au Puy ; — Montagnac, Jean, maître bâtier au Puy ; — Moussit, Gabriel, maître d'école au Puy ; — Musnier Guilhaume, maître teinturier au Puy ; — Obrier, Mathieu, procureur au sénéchal du Puy ; — Parier, feu Abraham, apothicaire, de la ville d'Yssingeaux ; — Pascal, Jean, marchand bonnetier au Puy ; — Paul, Mathieu, marchand drapier au Puy ; — Petit, Anne, à Masquezin, paroisse de Saint-Pierre-Salettes ; — Peyret, notaire à Cayres ; — Peyret, Reymond, seigneur de Besserioux ; — Pichot, Pierre, maître fourbisseur au Puy ; — Pighon, Jacques, à Prolhac, paroisse de Loudes ; — Polalhon (de), Claude-François, chevalier, seigneur de Condros, au Puy ; — Pons (de), Joseph, seigneur des Olières, conseiller en la Sénéchaussée du Puy ; — Portanier, Pierre, muletier, aux Vieilles-Passes, paroisse

d'Alher, diocèse d'Uzès; — Rabaste, Jean, peintre au Puy (septembre 1685); — Ranaud, Jean, à Chalis, paroisse de Saint-Martial; — Rapatel, Étienne, notaire du bourg de Loudes; — Retz (de), André, de Bressolles, seigneur de Cheminade, mandement de Ribène, conseigneur de la ville de Serverettes; — Reynaud, feu Jean, vivant notaire de Coubon; — Robert, notaire au Puy; — Roche, Clauda, à Rouffiac, paroisse de Saint-Front; — Roche, Jean, notaire au Puy; — Rochelimagne, Michel, laboureur à Cheyrac, paroisse de Polignac; — Rochette, Claude, notaire à Chomelix en Auvergne; — Rochette, Maurice, avocat, bailli et juge des justices de Ribes et d'Orcerolles, et lieutenant aux juridictions de Doue et du bourg de Vorey, demeurant à Vorey; — Roudier, Guilhaume, à Brassier, paroisse de Pradelles; — Roudil, Jean, laboureur aux Uffernets, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas; — Rousset, Clauda, veuve de Giraud Pouget, marchand épinglier au Puy; — Roux, Barthélemy, maître corratier de vin, au Puy; — Ruelle, Marie, au village d'Oubissoux, paroisse de Craponne; — Sabuc, Antoine, docteur ez droits et avocat au Puy; — Serve, Flory, à Plas, paroisse de Ville, baronie de Vocance en Velay; — Sollier, Benoît, maître pâtissier au Puy; — Soullon, Antoine, à Reilhac, paroisse de Saint-Étienne Lardeyrol; — Surrel, Claude, sieur de Montchamp, conseigneur de la baronie de Saint-Haond, au Bouchet-Saint-Nicolas; — Tartaix, Alexandre, praticien à Borée; — Teste, Jean, à Chaudeyrolles; — Teyssedier, Vidal, à Arcounes, diocèse de Mende; — Teyssier, Pierre, à la Palisse, paroisse du Cros-Giorand; — Trouchon, Antoine, prêtre, seigneur de Saint-Antoine, conseiller et aumônier ordinaire du Roi; — Truchet (de), Claude-François, baron de Chambarlhac, Saint-Cirgues, etc.; — Tuisson, Claude, aux Augiers, paroisse de Saint-Jeure; — Urbe, feu Jean, vivant maître épinglier au Puy; — Vachelne, Antoine, à la Collanges, paroisse de Thoras, diocèse de Mende; — Valentin, feu Jean, maître épinglier au Puy; — Varenne, Vital, laboureur à Marchidial, paroisse de Craponne; — Verd du Verdier, Claude-Amédée, écuyer, seigneur de Valprivas; — Vergezac (de), François, écuyer, sieur de Loubaresse; — Vernet, Blaise, à Bonjour, paroisse de Rosières; — Vernet, Claude, praticien au Puy; — Vialle, Jean, à Ampilhac, paroisse de Vernassal; — Vialette, Jean, à la Vialette, paroisse de Saint-Jean-Roure; — Vidal, Claude, marchand tanneur au Puy; — Vinols (de) d'Incyres, Denis, bourgeois à Craponne; — etc.

B 33. (Registre.) — In-4°, papier, 515 feuillets.

**1679-1694.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — transaction entre Pinot, procureur du Roi en la Cour du sénéchal, et Sabuc, avocat du Roi, au sujet des fonctions et droits de leurs charges, 20 février 1689; — provisions par Louis XIV, d'offices de conseiller à la Cour du sénéchal, à Jean-Antoine Barret; — de conseiller receveur des épices et vacations des conseillers du sénéchal, bailliage et Cour commune, etc., du Puy, à Antoine Bonnier; — de garde-scel au Présidial, à Claude Esbrayat et à de Pralas; — de greffier de la Chancellerie, près le présidial du Puy, à Isaac Istème; — d'huissier en la dite chancellerie, à Antoine Coustes; — de lieutenant pour le Roi en la Cour commune du Puy, à André Jouve; — d'offices de procureur ez Cours du Puy, à Pierre Faure, à Joseph Aufeuvre, etc.; — de lieutenant en la ville et mandement de Craponne, à Pierre Pastel; — de greffier au mandement du Bouchet, à Michel Chastel; — de la charge de prévôt des maréchaux au pays de Velay, à Louis Levesque, sieur de la Rocque; — d'huissier et sergent de la louveterie de France, en Languedoc, et notamment en Velay, aux sieurs François Coiffier, Pierre Bonnet, André Machabert, etc.; — arrêt du Parlement de Toulouse, portant défense aux seigneurs hauts justiciers de ne nommer juges que ceux de la religion catholique, et de n'avoir qu'un juge et son lieutenant, 28 février 1679; — provisions d'offices de notaires données entre autres: — en la ville du Puy, à Vidal Gazanbon, Just Lafont, Benoît Pebellier, Jacques Pellissier, etc.; — pour le lieu de Beaudiné, à Claude Fayolle; — pour Chanéac, à Claude Sollier; — pour Craponne, à Jean Mosnier; — Devesset, à Guillaume Changha; — Lapte, à Claude Rousset; — Marnas, à Pierre Bouchet; — Monastier, à Pierre Badiou; — Montbonnet, à Jean Cartal; — Montfaucon, à Antoine Chabanacy; — Monistrol, à François Basset; — Mortesanhe, à Jean Ronon; — Polignac, à Pierre Gayton; — Pradelles, à François Giraud; — Rauconles, à Louis Masson; — Rochepaulle, à Antoine Reynaud; — Saint-Front, à Marcellin Besson; — Saint-Julien-Chapteuil, à Étienne Marion; — Tence, à Pons Rochette; — Vanosc, mandement de Vocance, à Claude Percie; — Yssingeaux, à Claude Delolme et à Charles Dufau, etc.; — provisions données par la Cour de Rome, de l'office de notaire apostolique au Puy, à André Monnet et Pierre Montbel, etc.; — provision donnée par Louis XIV, de contrôleur des exploits et autres actes: pour Craponne, à Jean Chorant; pour Yssingeaux, à André Vallat, etc.; — de la commission de recette des consignations, des comptes, etc.; et de receveur des deniers des saisies, à Jean Estève; — pouvoirs donnés à Emmanuel Darras par Charles de Marilhac, directeur général, pour la régie des domaines, dans le Velay; — à Antoine Lagarde, receveur des tailles, par le directeur général de la Monnaie, pour établir au Puy un bureau de change des espèces et matières d'or et d'argent; — à Pierre Pouchau, pour la vente du tabac en poudre dans les diocèses du Puy et de Mende; — lettres de

docteur en médecine pour François Périer, du Puy; — provisions de chirurgien, données à Étienne Blanc par Charles-François-Félix, premier chirurgien du Roi; — provisions accordées par Louis XIV, d'une place de barbier, perruquier, baigneur et étuviste au Puy, à Jacques Loudon; — provisions royales accordées pour la ville du Puy, de lettres de maîtrises: — de blanchier, à Pierre Laprade; — de boulanger, à Étienne Johanny; — de cordonnier, à Gervais Marron; — de corroyeur, à Jean Lashermes; — de gantier et aiguilletier, à Nicolas Bellonet; — de menuisier et charpentier, à Claude Robert; — de tisserand, à Claude Meynier, etc.; — élection de domicile par François Mozat, du lieu du Monteil en Auvergne, au bourg de Vernassal; — preuves de noblesse fournies pour le droit de porter l'épée et les armes, par Gaspard de Chaste, par Joseph Exbrayat, etc.; — jugements de noblesse rendus par Claude Bazin, seigneur de Bezons, intendant du Languedoc, ou par les commissaires du bureau des francs-fiefs, entre autres: pour Paul d'Apchon, baron de Vaumières; — pour Toussaint Baile, sieur du Claux; — Pierre de Beaux; — Bernard, sieur de Taulhac; — Antoine Blanc, de Molines; — Jean de Bonneville, seigneur de Chambillac; — François de Chabanolles; — Chabrier de Cenat, seigneur de l'Herm; — Claude de Chambarlhac; — Charles de Choumouroux, sieur de la Borie; — Claude de Chazaux; — Hugues de Colomb, seigneur de Latour-Daniel; — Marc de Fillère, seigneur du Charrouil; — Antoine de Goys; — Jean Jourda, seigneur de Vaux; — la Chassanhe de Sereys; — Charles de la Colombe; — François de Lanthenas; — Charles de la Rochenegli; — François de la Rocque; — Imbert de Lusi; — Guilhaume de Mathias; — Claude Pollalhon, seigneur de Glavenas; — Nicolas de Rochebonne; — Pierre de Sanhard, seigneur de Choumouroux; — Charles du Sauvage, du Noyer; — Gabriel de Veyrac, seigneur de la Valète, etc., etc.; — lettres royales de grâces pour crimes; — lettres de Louis XIV, portant création, à Goudet, d'un marché le vendredi de chaque semaine et de trois foires par an, 30 décembre 1680; — etc.

B. 34. (Cahier ou portefeuille). — In-4°, papier, 112 feuillets.

**1688-1689.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — Pactes de mariage entre Jean de Colin, écuyer, seigneur de la Sauvetat, fils de Marcellin Vidal de Colin, Seigneur de Roux et du Besson, et de feu Marie de Roqueplan, habitant en son château de Roix, paroisse du Brignon du Collége du Puy, d'une part, et Marie de Chastel de Pontaud, fille de Claude-Gabriel de Chastel de Pontaud, seigneur de Saint-Didier, le Fort, Veyrières, Encelpont, etc., et de Marie de Châteauneuf de Randon, habitant au château du Fort, paroisse de Saint-Simphorien, diocèse de Mende, d'autre part, etc., 1685; — donation, par Jacques-Antoine de Fay, seigneur de la Bastie, Pouzols, etc., habitant le château de la Bastie, paroisse de Chaudeyrolles, à son cousin, haut et puissant seigneur Jacques de Fay, chevalier, comte de Latour-Maulbourg, seigneur et baron de Sainte-Sigolène, Chabrespine, Saint-Maurice-de-Lignon, Vercheire, la Garde, etc., habitant en son château de Maulbourg, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon, de tous ses biens, à diverses conditions, 1688; — donation par Lucrèce de Cenat, fille de feu noble de Cenat, seigneur de l'Herm, et de Anne d'Argenson des Salles, demeurant au Monastier, à noble Gabriel de Veyrac, écuyer, seigneur de la Valette, son cousin germain, habitant aussi au Monastier, de tous ses droits de nature et légitime, avec ses portions de succession et substitution à elle arrivées ou à arriver, soit par le décès de ses feux père et mère, aïeuls et aïeules, que frères et sœurs, etc., sous diverses conditions, entre autres, d'une pension viagère, etc., 1688; — donation par Marie de Chastel de Châteauneuf, veuve de noble Thomas de la Motte de Saint-Laurens-des-Bains, demeurant à Condres, paroisse de Saint-Bonnet, diocèse de Mende, à noble Christophe de Chastel, seigneur de Condres et autres places, d'une somme de 3,000 livres, à diverses conditions, etc.; acte fait au château de Condres, 19 octobre 1688; — donation par Christophe Rivier, de Dolezon, paroisse de Saint-Christophe, lequel était engagé par les maîtres pelletiers de la ville du Puy, pour aller au service du roi dans la milice pour ce envoyée, à Isabeau Rochier, sa belle-sœur, de tous ses biens, droits et actions présents et à venir, sous diverses réserves, entre autres de l'usufruit, sa vie durant, etc., 17 mars 1689; — donations, procurations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Achard Jean, notaire du bourg d'Arlenc, en Auvergne; — Alirand, Marguerite, à Combes, commune d'Issarlès; — Allemand, Pierre, à Tarreyres, paroisse de Cussac; — Badiou Claude, laboureur à Bonneville de Mésères, paroisse de Bosières; — Beget (de), noble Jean, chanoine de l'église cathédrale du Puy; — Bergoin, Bernard, maître sellier au Puy; — Bernard, Barthélemy, au Chier, paroisse de Solignac; — Bernard, François, maître bâtier au Puy; — Besson, Marguerite, au village de Ranchou, paroisse de Craponne; — Bonnefoux, Claude, marchand à Saint-Paulien; — Bonnet, Clauda, à Peyredeyres, paroisse de Chaspinhac; — Bonnet, Pierre, marchand au Puy; — Borye, Claude, à Pralhac, paroisse de Loudes; — Boucharenc, Jacques, docteur, avocat, à Ouroux; — Bouffit, Vincens, praticien au Puy; — Boulle, Étienne, laboureur à Chabassenelles, paroisse de Craponne; — Brunel, Jérôme, laboureur au village de Chesles, paroisse de Medeyrolles; Calemard, Claude, procureur d'office de Viverols; — Cha-

banolle (de), noble Jacques, des Breuls, écuyer, sieur d'Arnoux, aux Breuls, paroisse de Mésères ; — Chananel, Jacques, cardeur à la Clause, paroisse de Grèzes; — Charbonnel (de), noble Léonard, écuyer, sieur de la Chazotte ; — Chastel (de), de Pontaud, Claude-Gabriel, seigneur de Saint-Didier, etc. ; — Chastel (de), Nicolas, Dominique-François, seigneur d'Auroure et de Châteauneuf ; — Chazal, Jean, avocat, lieutenant de Saint-Paulien ; — Cormail, Louis, praticien au Puy ; — Cuoq, François, laboureur aux Vabrettes, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Donnat, Claude, chirurgien à Rosières ; — Duchamp, Pierre, procureur d'office à Chomelix ; — Duplay, Pierre, procureur ez Cours ; — Enjolvy, Jean, aux Bessarioux, paroisse du Brignon ; — Esbrayat, Claude-Thomas, sieur de Braux, docteur en droit et juge de Fay ; — Eyraud, François, maître bâtier aux Estables ; — Ferrand, Jacques, laboureur à la Fourneyre, paroisse de Jullianges ; — Ferrand, Vidale, à Cuberolles, paroisse de Craponne, — Francon, Louis, maître tanneur au Puy ; — Freschon, Antoine, à Fleurac, paroisse de Saint-Martin-du-Brignon ; — Gaigne, Jean, à Chacornac, paroisse de Cayres ; — Gibert, notaire au Puy ; — Jouve, André, à Blavosy, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — Lanier, Jacques, à la Fretisse, paroisse de Beauzac ; — Longhon, Pierre, marchand grenetier au Puy ; — Marcet, feu Florian, marchand boucher au Puy ; — Musnier, Claude, marchand pelletier au Puy ; — Noel, Pierre, laboureur au village de Beyssac, paroisse de Craponne ; — Pascal, Joseph, maître apothicaire à Langogne, diocèse de Mende ; — Peyronnon, André, au village de Sarlanges, paroisse de Retournac ; — Philibert, Claude, à la Roche-Basse, paroisse de Freycenet-Lacuche ; — Ribes (de), dom François-Joseph, prieur et procureur de la Chartreuse de Bonnefoy ; — Richard, Claude, au Crest, paroisse de Saint-Haond ; — Rosier, Claude, laboureur à la Bastide, paroisse de Chamalières ; — Souchon, Gabrielle, au Galonyoux, paroisse de Retournac ; — Truc, Vidal, notaire au Monastier ; — Valentin, Mathieu, au Monteil-de-Soulages, paroisse de Craponne ; — Vally, Antoinette, à Freyssanges, paroisse de Vazeilles ; — Veysseyre, Armand, à Chazelles, paroisse de Saint-Vidal ; — Vidal, Jean, maître bâtier au Puy ; — Vole, Vidal, à la Moline, paroisse de Sainte-Eulalie.

B. 35. (Cahier en portefeuille.) — In-4°, papier, 166 feuillets.

**1690.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre Charles de Chambarlhac, écuyer, sieur de la Roche, fils de Claude Chambarlhac, écuyer, seigneur de Foumourette, et de défunte Isabeau du Courtial, de Villelonge, résidant au château de L'Arzalier, paroisse de Champclause d'une part, et Marguerite Tardi de Grangeneuve, etc., de la ville de Saint-Didier, 6 octobre 1689 ; — donation par Claude Connac, laboureur à Polignac, à André Connac, son fils, maître tailleur d'habits au Puy, de tous ses biens, à la condition d'être nourri et entretenu par son dit fils, et en cas d'incompatibilité, de recevoir une pension annuelle de 10 cartons de blé fromentade, de 10 livres argent et de son habitation dans une maison, sise au Puy, entre les deux portes de la rue Saint-Jacques, 16 mars 1690 ; — pactes de mariage entre noble Jacques de Bourbon, écuyer, sieur de Pomeirols, fils de noble Jacques de Bourbon, écuyer, sieur du Bouchet et des Arcis, et de Marie d'Alirand, demeurant au Monastier, en la paroisse de Saint-Fortunat d'une part, et Marie-Thérèse de Parchas, etc., demeurant à Saint-Didier, etc. 15 juin 1690 ; — quelques donations, dans lesquelles il est question de dons faits, à titre d'œuvres pies, aux églises Notre-Dame de Saint-Agrève, de Saint-Romain-le-Désert, etc. ; — donations, pactes de mariage, etc., au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alirand, Louis, à Laubépin, paroisse de Laussonne ; — Angles (d'), Nicolas, avocat, juge des juridictions de Beaudiné ; — Ardaillon, Jérôme, pharmacien à Craponne ; — Badiou, Pierre, à Saint-Victor, paroisse de Saint-Jean du Monastier ; — Barruel, Laurens, praticien au Puy ; — Baud, André, à Banchet, paroisse de Rochepaulle ; — Bernard, François, ménager à la Theulle, paroisse de Concouron ; — Bernard, Jeanne, à la Ruillière, paroisse de Saint-Didier ; — Bernard, Jeanne, au village de Brouliac, paroisse de Saint-Georges-Lagricol ; — Bernard, Marie, à Nazac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien ; — Beyssac, Jean, au village de Chabastuelle, paroisse de Craponne ; — Bethe, Jean-Pierre, huissier audiencier en la Sénéchaussée du Puy ; — Bouchet (du), Jean, au Bouchet, paroisse de Firminy ; — Bouliol, Étienne, à Chananiac, paroisse de Saint-Agrève ; — Boyer, Claude, chirurgien, paroisse d'Yssingeaux ; — Bronac (de), Jean-Just, capitaine dans le régiment de Bourbon ; — Brun, Pierre, dit Molle, aux Osches, paroisse de Rochepaulle ; — Chapelle, Jean, à la Chapelle, paroisse de Rochepaulle ; — Chastanier, Claude, écrivain à Sainte-Eulalie ; — Choisy, Pierre, voiturier au bourg de l'Estra-Saint-Agrève, — Choumelix, Marie, au village de Terrasses, paroisse de Vorey ; — Clausier, Vidal, à la Garde, paroisse de Sainte-Eulalie, diocèse de Viviers ; — Clusel, Marie, veuve de Jean Archier, à Archier, paroisse de Saint-Julien-de-Vocance ; — Collanges, Pierre, au village de Changeac, paroisse de Vorey ; — Costet, Jean, à Chabrière, paroisse de Saint-Pal-de-Mons ; — Courtial, Jean, à Chanteloube, paroisse de Chaudeyrolles ; — Cuoq, Jean, aux Lagers, paroisse de Dunières ; — Delabre, Antoine, baille de Vachères ; — Descolins, Jacques, marchand tanneur au Puy ;

— Dubois, Jean-Claude et Jean, frères, maîtres fondeurs au Puy; — Dupin, Catherine, au village de Vertaure, paroisse de Vorey; — Eyraud, Catherine, à Belveset, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Fargier, Louis, au Bleynel, paroisse de Sainte-Eulalie; — Faure, notaire, à Saint-Martin-de-Valamas; — Faure, Pierre, au village des Arnaud, paroisse de Rosières; — Ferratier, Jacques, sieur de Moze, docteur et avocat, bailli de la ville d'Yssingeaux; — Francon, Louis, marchand tanneur au Puy; — Galien, Vidal, au village de Mondoulioux, paroisse de Beaune; — Gaudin, Jean, praticien, de la ville de Saint-Bonnet-le-Chastel; — Gibert, Vital, sieur de Chazottes, conseiller du Roi de la ville de Montfaucon; — Gintiol, Marie, à Montbusac; — Giraud, Blaise, à Jandriac, paroisse de Coubon; — Gire, Benoît, maître teinturier au Puy; — Gire, Jean, maître tanneur au Puy; — Goudard, Charles, expert à Satilieu; — Guilhot, Jean, marchand tailleur d'habits au Puy; — Hilaire, Joachim, au Barrel, paroisse d'Arcens, diocèse de Viviers; — Jallade, Pierre, praticien au Béage; — Jamet, Christophe, laboureur aux Fayes, paroisse de Saint-André des Esfangeas; — Jourdas, Jean-Ignace, vicomte de Beaufort et Barges; — Jouve, Suzanne, aux Troubats, paroisse de Saint-Voy; — Laporte, Anne, à Chales, paroisse de Chomelix; — Laurens, notaire à Retournac; — Laurenson, Pierre, sieur de Pralong, habitant la ville de Saint-Didier; — La Vessière (de), Jean-Louis, écuyer, sieur de la Borie; — Lemore, Etienne, avocat à Tence; — Lorsollat, Jean, à Lorsollat, paroisse de Vanosc, diocèse de Vienne; — Lubac, Guilhaume, maître tanneur et bouteiller au Puy; — Malhet (de), noble Charles, sieur de Costaros, en son château de Chadernac, paroisse du Brignon; — Martel, Claude, greffier en la Cour royale et commune du Puy; — Mathieu, Jeanne, à Maygasin, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Maurin, Jacques, procureur d'office de la juridiction de Vorey; — Meyer, Jacques, à Ville-de-Mons, paroisse de Grazac; — Michon, Bernard, marchand fondeur au Puy; — Montagniac, Jacques, maître fondeur au Puy; — Monteil (du), Claude-Dominique, marchand orfévre au Puy; — Monteyremar, Jean-Gaspard, bourgeois au Puy; — Moulin, Jean, à la Chapelle, paroisse du Cros-Giorand; — Mourier, Antoinette, à Bourget, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Mourier, Jean, maître passementier des faubourgs de la ville de Saint-Didier; — Odde, noble Charles, au château du Villars, paroisse de Saint-Arcons (de Barges), diocèse de Viviers; — Para, Clauda, au village de Sautinhac, paroisse et mandement de Retournac; — Parchas (de), feu Claude, sieur de la Murette, de la ville de Saint-Didier; — Passelayne, Michel, maître poutier au Puy; — Pays, Anna, à Taulhac, paroisse de Saint-Agrève du Puy; — Pons, Antoine, pharmacien, fils d'Aymar Pons, secrétaire des gens du Roi de la Sénéchaussée du Puy; — Pralong, Vincens, tailleur d'habits au bourg de Vorey; — Reynier, Jean, à Communac, paroisse de Polignac; — Reynaud, notaire à Rochepaulle; — Ribeyre, Jacques, à Chamaury, paroisse de Saint-Martial; — Rochette, Pons, notaire à Tence; — Roulhon, François, ci-devant curé de Coubon, et à présent religieux novice au couvent et prieuré de Goudet; — Souvignec, Jean, à Buchiers, paroisse d'Aurec; — Tardy, Durand, écuyer, sieur de Montbel, conseiller ordinaire de l'artillerie de France; — Treveys, notaire au Puy; — Valantin, noble Antoine, sieur de Montgiraud au Puy; — Valantin, noble Hugues-Antoine, sieur de Nolhac, au Puy; — Vigne, Etienne, au Cros la Planche, paroisse de Saint-Martial, diocèse de Viviers; — Vinols (de) d'Eyneires, Pierre, sieur de la Chomette, paroisse de Craponne; — Volle, Jeanne, à Grapaud, paroisse de Sainte-Eulalie, etc.

B. 36. (Cahier en portefeuille.) — In-4°, papier, 51 feuillets.

**1691-1692.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — édits et déclarations de Louis XIV, créant des offices de Tiers référendaires, taxateurs des dépens dans toutes les Cours du Parlement, Sénéchaussées, Présidiaux, Bailliages, Vigueries et autres judicatures royales, novembre 1689; — concernant les portions congrues attribuées aux curés et vicaires, 30 juin 1690; — confirmant l'hérédité des offices de notaires, procureurs des Cours royales, huissiers, sergents et archers, juillet 1690; — créant des procureurs du Roi, secrétaires et greffiers des villes et communautés où il y a hôtel-de-ville, juillet 1690; — créant un office de garde des archives, greffier et départeur des rôles des impositions de chaque ville et communauté de la province de Languedoc, attendu « que la dissipation des biens des communautés ne vient ordinairement que du divertissement de leurs titres », octobre 1690; — relatives aux études en droits canonique et civil, 17 novembre 1690; — concernant les délais pour l'enregistrement des substitutions et insinuations des donations, 27 novembre 1690; — arrêts du Conseil d'État, adjugeant au commis des consignations un sol pour livre des décrets à rédiger, 16 octobre 1691; — défendant aux huissiers d'établir pour commissaires aux saisies d'icelles, d'autres personnes que celles commises par le Roi, 16 octobre 1691; — ordonnance de Nicolas de Lamoignon, intendant du Languedoc, concernant les épices, 7 décembre 1690; — provisions d'offices en la Cour de Sénéchaussée du Puy, données par le Roi, de lieutenant particulier, à Pierre Pagès; — de conseiller avocat du Roi, à Henri Fornel; — de conseiller laïque, à Antoine Chomel; — de conseiller clerc, à Jean Genestet, chanoine de l'église cathédrale du Puy et avocat; — de substitut du

procureur du Roi, à Jacques-Paul Borie ; — provisions royales de l'office de notaire de Polignac, à Laurens Gayt ; — lettres de doctorat en l'un et l'autre droit, accordées par l'Université de Valence à Jean Genestet; — commissions données par Antoine Bellon, au nom d'Antoine Daguin, comte de Jouy, premier médecin du Roi, à Pierre Pomerieu et Jean Lasalle, chirurgiens, pour les rapports et visites judiciaires des corps morts, des blessés, etc., dans la ville du Puy et ses faubourgs, et dans les paroisses de Bains, Saint-Jean-Lachalm, Solignac, Coubon, Saint-Germain-Laprade, Polignac, Loudes, Sanssac, Lavoûte, Saint-Christophe, Cayres et Goudet, 16 octobre 1691 ; — provisions par Louis XIV de la charge de gouverneur de la ville du Puy, à Louis-Armand-Sidoine-Apollinaire-Scipion de Polignac, marquis de Chalencon, 8 octobre 1691 ; — reçu desdites provisions, avec signature autographe du marquis de Polignac ; — protestations à ce sujet par Antoine Arcis, grand-vicaire, au nom de l'évêque du Puy, Armand de Béthune, et dire contradictoire de Bélidenty de Taudes, avocat d'Armand de Polignac, 9 janvier 1692.

B. 37. (Registre.) — In-4°, papier, 430 feuillets.

**1691-1693.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par haute et puissante dame Joséphine du Roure, femme de haut et puissant seigneur Louis-Armand, vicomte de Polignac, etc., à Thérèse de Beauvoir, de la somme de 3,000 livres, etc., 30 mars 1690; — pactes de mariage entre Paul Jamon, docteur, avocat et juge des juridictions de Tence, Beaujeu, Bonnas et autres terres de Monseigneur l'Évêque du Puy, et Magdeleine Chambon, fille de Claude Chambon, bourgeois du lieu de Peschard, paroisse de Montfaucon, etc. Acte fait à Peschard, en présence de Charles Chabanaux, sieur de Marnas, conseiller du Roi, et son juge de Montfaucon, et d'autres témoins, etc., décembre 1690 ; — donation par Anne Rhubière, du Puy, à Guilhaume Deluc, messager ordinaire de ladite ville, qui l'a aidée et a fourni à la dépense de deux voyages qu'elle a faits en la ville de Toulouse, à la poursuite d'un procès, de tous ses biens, sous réserve d'une pension de 15 livres, ensemble des dépens à elle adjugés dans ledit procès, etc., 14 avril 1691 ; — donation par Jeanne Assézat, de Bouzols, paroisse de Coubon, à son frère Claude Assézat, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres, d'un champ contenant six cardes, qui sera remis à Jeanne Assézat, filleule de la donatrice, lorsqu'elle aura atteint l'âge de 25 ans, et de divers dons en argent pour messes et autres œuvres pies, à l'église de Coubon ; à la Confrérie des pénitents blancs du dit Coubon ; à l'église Notre-Dame du Puy ; aux Pères Capucins du Puy ; et lors de l'enterrement de la dite donatrice, aux pauvres, lesquels recevront 5 cartons seigle en pains, et 1 carton et demi fèves en soupe, etc., 20 avril 1691 ; — pactes de mariage entre haut et puissant seigneur Just-François de Fay, marquis de Gerlande, et Jeanne-Charles de Sennecterre, etc., 29 février 1692; — subrogation consentie par Gabriel Pradier et Jean Genestet, chanoines de l'église cathédrale du Puy et administrateurs de l'Hôtel-Dieu, au profit d'André Vidal, fils émancipé de Jean Vidal, maître boulanger au Puy, d'une donation de biens précédemment faite par ledit Jean Vidal et Catherine Giban, mariés, en faveur de l'Hôtel-Dieu, 30 août 1692; — donation par Anna Blanc, du Puy, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, acceptant Christophe de Roqueplan, chanoine, fordoyen de l'église cathédrale du Puy, et Pierre Mohac, aussi chanoine, et maîtres administrateurs du dit Hôtel-Dieu, etc. de tous ses biens, sous diverses réserves et conditions, 9 décembre 1692 ; — donation, sous diverses réserves, par noble Amable de Miet de Chapteuil, seigneur de Bonneville, habitant en son château de Bonneville, paroisse de Saint-Pierre-Eynac, à sa fille Marie de Miet de Chapteuil, et son beau-fils Genès de Vignol, écuyer, sieur de la Liène, etc. de sa terre et seigneurie de Bonneville, etc., 20 septembre 1692 ; — donation par Marguerite de Veyrac, veuve à Barthélemy de Barthélemy, docteur et avocat en la Sénéchaussée du Puy, sieur du Cros, habitante en la ville du Monastier, à Louis de Barthélemy, bourgeois, seigneur de Salettes, son fils, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres que, lors de son enterrement, il sera délivré à chacun des pauvres de Jésus-Christ 1 sol valant 12 deniers, ainsi que 3 livres à l'Archiconfrérie du Très-Saint Sacrement de l'autel, érigée en l'église Saint-Fortunat du Monastier, et pareille somme à la Confrérie de Notre-Dame de Confalon, et sous la réserve également d'une somme à payer à sa fille Jeanne que la donatrice lui attribue par droit d'institution héréditaire, etc., 3 décembre 1692 ; — donation par Jeanne Porrat, veuve de Benoit Dupoux, de Craponne, à Jacques Dupoux, docteur en médecine, son fils, de tous ses biens, sous diverses conditions et en particulier que ledit donataire paiera aux directeurs du bureau de charité établi à Craponne, la quantité de 2 cestiers bled seigle, bon grain, mesure dudit Craponne, la somme de 10 livres à la luminaire, 10 livres à la chapelle des âmes et à celle des pénitents, etc., 7 mars 1693; — donation par Jean Jay, marchand tanneur du Puy, à Jeanne, sa fille émancipée, femme de Vidal Genestet, marchand au Puy, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres de plusieurs dons, après le décès du donateur, aux pauvres de l'Hôpital-général, de 2 cestiers bled fromentade, et 4 cartons fèves et de 300 livres à chacun des couvents des Pères Capucins, Cordeliers, Carmes, Jacobins et des Dames

de Sainte-Claire, tous du Puy; Jean Jay fait réserve en faveur de différentes personnes de sa famille, de quelques propriétés, entre autres au profit de Catherine Fay, de la jouissance pendant la vie de celle-ci, d'une maison et jardin situés au Puy, place Cadellade, appelés le Collége-Vieux, etc., 6 juillet 1693; — donations, ratifications, subrogations, pactes de mariage, etc., au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Badon, Jacques, intendant à Montfaucon; — Bailet, Guilhaume, laboureur à Crossac, paroisse de Sainte-Sigolène; — Barbon (de), noble Louis, sieur du Bouchet et des Confours, fils de noble Louis de Barbon, du lieu des Arcis, paroisse d'Issarlès; — Barry, François, conseiller et contrôleur des tailles au diocèse du Puy; — Beinier, Claude à Vaures, paroisse de Loudes; — Benchoup, Pierre, à Mondoulioux, paroisse de Beaune; — Bergoin, Bernard, marchand sellier au Puy; — Besset, Pierre, greffier consulaire de la ville du Puy; — Besson, Claude, maître chirurgien au Puy; — Bonnefoux, André, prudhomme à Chanvers, paroisse de Saint-Geneys; — Boudin, Simon, marchand bonnetier au Puy; — Bouvon, Jean, marchand bonnetier au Puy; — Blanchon, Raphael, prudhomme d'Orzilhac; — Brunel, François, capitaine châtelain de Saint-Agrève; — Buisson, Agathe, à la Grangeneuve, paroisse de la Louvese, diocèse de Vienne; — Chabanier, Pierre, bourgeois à Chazalet, paroisse du Béage; — Chalancon, Julien, marchand drapier à Saint-Didier; — Chamarlène, Étienne, marchand au Puy; — Chouvy, Pastel, prêtre, secrétaire en la communauté de Craponne; — Clamenson, Marie, à Giraudon, paroisse de Retournac; — Cluzel, Jean, laboureur à Fournac, paroisse du Monastier; — Cornut, Claude, praticien aux Estables; — Coubladour (de), de Montréal, noble Pierre, au Puy; — Degraud, Pierre, à Darnepessat, paroisse de Saint-Andéol-de-Fourchades en Bouttières; — Delau, Antoine, maître écrivain au Puy; — Dufraysse, Jean, maître peigneur de laine au Puy; — Falcon, Pierre, marchand au Puy; — Faure, Etienne, à Provencières, paroisse de Borée; — Ferratier, Jacques, sieur de Moze, bailli d'Yssingeaux; — Forestier, Jean, à Anglade, paroisse d'Alleyras; — Fornier, notaire au Puy; — François, Barthélemy, peintre au Puy (mai 1691); — Galien, Pierre, ménager à Ours, paroisse de Saint-Agrève du Puy; — Gouteyron, Raphaël, prudhomme à l'Herm-de-Mésères; — Gayt, Pierre, procureur d'office au mandement et vicomté de Polignac; — Genestet, Vidal, marchand au Puy; — Gerbier, François, praticien au Monteil, paroisse de Solignac; Gevolde, Mathieu, avocat et procureur fiscal en la Cour royale et commune du Puy; — Ginhonx, André, à Sayssas, paroisse de Glavenas; — Gidrol, notaire au Puy; — Giraud, Simon, maître apothicaire au Puy; — Grand, Pierre, à la Reymondière, paroisse d'Aurec; — Guillemy, Pierre, marchand tondeur au Puy; — Imbert, Clément, écuyer, seigneur de Javaugues; — Jacob, Jean-Baptiste, maître perruquier au Puy; — Joucerand, Antoine, notaire et procureur en la viguerie royale de Montfaucon; — La Bastie (de), noble Guillot, à Fay; — La Bessière, Pierre, écuyer, sieur du Mas, à Bastelnol, paroisse de Joz, diocèse de Saint-Flour; — Layes, Jean, sieur de Vallory, docteur et avocat en la Cour présidiale du Puy; — Liques (de), Pierre, marchand drapier à Yssingeaux; — Malosse, Jacques, à Engouyaux, paroisse de Laussonne; — Manhe, Claude, marchand pelletier au Puy; — Marconnès, Antoine, à Besses, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Margot, Marcel, à Montaud, paroisse de Monistrol; — Marnhec, Gabriel, à Choumèzes, en haut Vivarais; — Mathieu, Claude, à la Peyremond, paroisse de Saint-Alban; — Mazaudier, Jean-Antoine, maître apothicaire à Langogne; — Merle, Étienne, au Tremoul, paroisse de Saint-Christophe (sur Dolezon); — Mosnier, Marguerite, à Molles, paroisse de Beauzac; — Nerestang (de), Charles-Achille, marquis dudit lieu, seigneur et baron de Saint-Didier, Aurec, Roche, la Fouillouse, etc., à Saint-Didier; — Ollier, Pierre, à Sabauzac, paroisse de Saint-Cirgues; — Pagès, Antoine, marchand chapelier au Monastier; — Parron, Jean, maître tanneur et cordonnier au Puy; — Perbet, Louis, docteur en médecine au Puy; — Petit, Jeanne, au Crouzet-la-Vaisse, paroisse du Béage; — Porilhon, Jean, marchand à la Vialette, paroisse de Dunières; — Poynon, Jean, laboureur à Fayes; paroisse de Raucoules; — Rabaste, Jean, peintre au Puy; Reynaud, Jean, praticien à Saint-Agrève; — Richaud, Guilhaume, praticien à Coubon; — Roche, Étienne, vigneron au Puy; — Roch, Jacques, seigneur de Chavagnac; — Romieu (de), Louis, marchand à Pradelles; — Roudil, Jacques, marchand au Puy; — Sahuc, avocat du Roi à la Sénéchaussée du Puy; — Serage, Jacques, ménager à Montmagnien, paroisse de Macheville; — Souchon, Etienne, tanneur au Puy; — Talemandier, Louis-Melchior, avocat, bailli de la ville et marquisat de Langeac; — Tallogros, Ambroise, marchand tanneur et corroyeur au Puy; — Tavernier, notaire à Montfaucon; — Veisseyre, Gabriel, maître tisserand au Puy; — Vernadet, François, marchand à Craponne; — Veron, Nicolas, bourgeois au bourg l'Estra-Saint-Agrève; — Vertamy (de), Antoine, écuyer, sieur de Drossanges; — Vidal, André, notaire au Puy; — Vigne (de), Julien, marchand confiseur au Puy, etc.

B. 38. (Registre). — In-4°, papier, 50 feuillets.

**1694.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, d'édits, lettres patentes et déclarations du roi Louis XIV et

arrêts du Conseil d'État : — instituant conseiller honoraire Bernard Jalavoux, précédemment conseiller à la Sénéchaussée du Puy, et lui donnant entrée et voix délibérative en la dite Sénéchaussée, 6 mai 1689 ; — créant des offices héréditaires d'experts, priseurs et greffiers des dits experts, mai, juillet et décembre 1690 ; — relatif au recouvrement de la finance provenant de la vente d'offices d'expert, etc., 30 juin 1691 ; — prorogeant de deux mois la représentation des titres des prétendants droit aux maladreries et léproseries précédemment unies à l'ordre de Saint-Lazare, 2 septembre 1693 ; — créant des enquêtes pour vaquer à l'instruction des procès, octobre 1693 ; — exemptant du logement effectif des gens de guerre, guet et garde, les juges et officiers, même les avocats et procureurs du Roi et greffiers des Bailliages, Sénéchaussées, Vigueries, Vicomtés, juges auditeurs du Châtelet de Paris et autres justices royales, les juges conservateurs des priviléges des villes, des universités et des foires, les juges et les officiers de la Connétablie, ceux des Amirautés, les officiers de police, les présidents, juges, gardes, les procureurs, greffiers, et autres officiers des monnaies de la prévôté de l'hôtel du Roi, les officiers de justice de la maçonnerie, etc., octobre 1693 ; — affranchissant de 100,000 livres de taille la province de Languedoc, 12 décembre 1693 ; — concernant les offices des contrôleurs des déclarations de dépens, 23 mars 1694 ; — créant des offices de contrôleur des taxes de dépens des Conseils, Parlements, Cours supérieures, Présidiaux, Sénéchaussées, Bailliages, etc., 24 mars 1694 — tarifant les droits à percevoir sur les actes notariés, avril 1694 — permettant à Étienne Chaplet, sous-fermier du domaine, de changer les timbres à raison des contrefaçons, avril 1694 ; — défendant aux avocats du Conseil, procureurs des Parlements, etc., de communiquer entre eux aucunes déclarations de dépens sans qu'elles aient été signifiées, 27 avril 1694 ; — créant un dépôt de mendicité à l'Hôpital-général du Puy (Histoire et réglémentation de cet hôpital et désignation des administrateurs), juin 1694 ; — délibération au sujet de difficultés survenues entre les conseillers de la Sénéchaussée et le sieur Ferrebeuf, pour les audiences auxquelles ce dernier avait voulu assister, 26 février 1694.

B. 39. (Registre.) — In-4°, papier, 358 feuillets.

**1694-1698.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — testament de Jean-Pierre de Fornier, premier et ancien lieutenant en la Maréchaussée de Saint-Étienne, capitaine châtelain des terres d'Aurec, Nérestang, etc., sur le point de partir pour le service du Roi et par ses ordres pour l'armée, en faveur de Pierre Fornier, son fils aîné, sous diverses réserves et avec clauses et substitutions successives de ses autres enfants, masculins d'abord et puis féminins, jusqu'au dernier survivant, etc., 15 septembre 1674 ; — donation faite à sa famille par Claude Surrel de Monchamp, bourgeois du Bouchet, étant sur le point de prendre l'habit de chanoine-régulier dans l'abbaye de Doue, de l'ordre de Saint-Robert, 9 avril 1695 ; — pactes de mariage contractés de l'agrément et en présence du roi Louis XIV, de la famille royale et des plus hauts personnages de la Cour, nommés dans l'acte, entre messire Joachim de Montégut, chevalier, marquis de Bouzols, maître de camp des cavaliers du régiment royal Piémont, et Marie-Françoise Colbert de Croyssy, 3 mai 1696 ; — Ratification d'une donation faite par Pierre Montanier, dit la Montagne, habitant au château de la Valette, paroisse de Chadron, de tous ses biens, sous diverses conditions, en faveur de feu noble Gabriel de Veyrac, écuyer, seigneur de la Valette, 1696 ; — quelques donations dans lesquelles, entre autres stipulations, il est question de dons à titre d'œuvres pies, faits à l'église de l'Hôtel-Dieu du Puy, aux Pères Carmes et Capucins, aux Dames de Sainte-Claire du Puy, etc. ; — les donations, ratifications, procurations, pactes de mariage, testaments, etc., au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alirol, Étienne, notaire au Puy ; — Astier Claude, notaire à Saint-Cirgues ; — Bachelard, Jean, laboureur à Vacherolles, paroisse de Saint-Julien d'Ance ; — Badiou, Anne, à Mezeyrac, paroisse de Présailles ; — Baillaud, Gaspard, sieur du Cenoux, avocat, juge de Saint-Pal-de-Mons ; — Baille, Claude, écuyer, sieur du Claux ; — Baud (de), noble François, de Maroux, écuyer, sieur de la Rouveure, au Mealier, paroisse de Saint-Bonnet-le-Froid ; — Baudoin, Jean, greffier de la ville de Pradelles ; — Belidentis (de) de Loudes, Antoine, seigneur et baron de Bains, Farigoules, Loudes, les Pradets, etc., au Puy ; — Blondeau, Pierre, chirurgien à Pradelles ; — Bonnet, Jean, avocat, conseiller du Roi, maire perpétuel de Montpezat et Mayres, diocèse de Viviers ; — Boucherolles (de), Jean, sieur du dit lieu, paroisse de Sainte-Sigolène ; — Bousquet, Claude, orfévre au Puy ; — Brun, Antoine, prieur de Saint-Étienne-Lardeyrol ; — Brun, notaire à Lavoûte (sur Rhône) : — Ceaux, Jean, maître tisserand au Puy ; — Cenat (de), Jean, écuyer, seigneur de Mercuret ; — Chabron, feu Georges, avocat, juge de la ville de Saint-Paulien ; — Chama, Pierre, à Saint-Jean-Roure, pays de Velay ; — Chambon, Joseph, maître bridier à Ville ; — Chastel (de), Christophe, seigneur de Condres, Auroux, etc., au château de Condres, paroisse de Saint-Bonnet, diocèse de Mende ; — Chaumezeau (de), Léonard, abbé des abbayes de Notre-Dame de Chambones et de Saint-Pierre d'Oucher, prieur et seigneur de la ville de Langogne ; — Chauzaux, Claude, écuyer, seigneur de Mont-

juvin, à Montjuvin, paroisse de Lapte, — Chave, noble Gaspard, sieur du Mas, au Mas, paroisse de Tence ; — Colombet (de), noble Martin, seigneur de Landos, l'Esperon et le Mazel, maire de la ville de Langogne; — Combette, Claude, procureur d'office au mandement de Bessamorel ; — Cortial, Joseph, à Boudin, paroisse de Nozières ; — Court, Pierre, à Versilhac, paroisse d'Yssingeaux ;—Crouzet, Claude, sculpteur et doreur au Puy ; — Daujol, Louis, maître apothicaire à Lavoûte (sur Rhône) ; — Dorand, Marie, au Besset, paroisse de Vielprat ; — Dulac, Simon, bailli de Chanteuges ; — Duni, Jean, à Saint-Cirgues ; — Fau (du), Claude, au Fau, paroisse do la Farre ; — Faure, Gabriel, à la Vialatte ou Blassac, paroisse de Sainte-Sigolène ; — Faure, Jean, marchand drapier au Puy ; — Ferratier de Mose, Jacques, avocat, bailli d'Yssingeaux ; — Fornel, Gabriel, laboureur à la Peyrousette, paroisse de la Chapelle-d'Aurec ; — Garrel, Pons, sieur de Laval, avocat au Monastier ; — Gayt, feu Claude, au village de Chalignac, paroisse de Saint-Vincent ; — Geranton (de), Jean-Pierre, seigneur de Grandgoulet, avocat au Monastier ; — Gérentes, Marie, aux Fournets, paroisse de Champclause ; — Giraud, Simon, maître apothicaire au Puy ; — Gisclon, Vidal, notaire et procureur en la justice de Saint-Paulien ; — Gonnet, Jacques, à Poulhas, paroisse de Vanose ; —Grand, Jean, laboureur à Lardeyrol, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Gras, Jacques, maître cardeur au Puy ; — Guillot, Jean, au Crouzet-de-Titaud, paroisse de Saint-Front ; — Jourda, Clément, maître chirurgien apothicaire à Saint-Didier ; — Lagarde (de), Henri-Joseph, comte de Chambonnas, capitaine des gardes de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc du Maine, chevalier de l'ordre de Saint-Louis ; — Lagrevol (de), Marie, à Montjuvin, paroisse de Lapte ; — Larochefoucault (de), Jean-Antoine, chevalier, seigneur marquis de Langeac, comte de Saint-Ilpize, à Langeac ;—Le Blanc, dom Jacques, religieux profès de l'abbaye de Mazan ; — Lestud, Claude, praticien à Vachères ; — Leyssac (de), Jean, écuyer, sieur du Pertuis ;—Maneur, Marie, à Peychard, paroisse de Montfaucon ;—Marin, Claude, avocat et bailli de la ville de Langeac ; — Martin, François, maître cordier au Puy ; — Martel, Jeanne, au Thiolenc, paroisse de Saint-Rémy ; — Masclaux, Antoine, marchand tanneur au Puy ; — Mason, Catherine, à Pailheriez, paroisse de la Chapelle-de-Chanéac ; — Monteil (de), Pierre-Louis, seigneur de Saint-Quentin, major d'un régiment d'infanterie ; — Montet, Hilaire, prêtre, administrateur de l'Hôtel-Dieu du Puy ; — Moulin, Claudine, au Thiac, paroisse de Tence ; — Pellissier, Vidal, maître tanneur et cordonnier au Puy ; — Périer François, docteur en médecine au Puy ; — Petitclerc, Marie, au Boussias, paroisse de Saint-Hostien ; — Pezalier, notaire à Montpezat ; — Pierres (de), Jean-Louis, seigneur de Bernis, Cadenede, Saint-Martial, etc. — Polalhon (de), Claude-Dominique-François, chevalier, seigneur de Glavenas, Mortesaignes, Condros, etc. ; — Pontus-Souteyran, à Fromentoux, paroisse de La Farre ; — Pradel, Pierre, compagnon cuisinier au Puy ; — Rey, Philibert, lieutenant de la baronie de Vocance ; — Richond, Claude, marchand tanneur au Puy ; — Rochette, notaire au Puy ; — Rouchier, Pierre, laboureur à Vourzac, paroisse de Sanssac ; — Rousset, Marie, à Grazac, paroisse do Saint-Vidal ; — Sanial, Jacques, chirurgien au Puy ; — Senglon, Isaïe, conseiller du Roi, son contrôleur au grenier à sel du Pont-Saint-Esprit, et receveur en iceluy de Lavoûte, pour vente de sel ; — Sordon, Alexandre, procureur d'office au mandement et juridiction de Fay ; — Soubeyran (de), Antoine, chevalier, seigneur, marquis de Mongiraud, Cublèzes et autres places, habitant en son château de Mongiraud, paroisse de Saint-Voy ; — Soubeyran (de), François, chevalier, seigneur de la Fayolle, capitaine de cavalerie dans le régiment de Libourg, habitant à présent au château de Monplotton, paroisse de Saint-Victor-Malescours ; — Souveyrac (de), Joachim, seigneur du Chambon, paroisse de Saint-Martial ; — Spenet, Jean, laboureur à Chambeyrac, paroisse de Polignac ; — Surel, Étienne, laboureur à Broulhac, paroisse de Saint-Quentin ; — Tautilhac (de), Pierre, sieur de la Suchère, juge au mandement de Saint-Martin-de-Valamas ; — Torrillon, Ignace-Maurice, sieur du Croustet, conseiller du Roi et maire perpétuel de la ville de Craponne ; — Triouleyre, Mathieu, à Chaumont, paroisse de Boysset en Forez ; — Trolier, Jean, marchand bridier à Pradelles ; — Troubat, Michel, à Broussac, paroisse de Ceyssac ; — Vallat, feu Jacques, passementier à Saint-Didier-la-Séauve ; — Vealle, Jean, seigneur du Chambon, conseiller du Roi, maire de la ville de Langeac ; — Vergier (du), Pierre, praticien à la Chirouze, paroisse de Nozières ; — Vinols, Louis, notaire à Craponne, etc.

B. 40. (Cahier en portefeuille.) — In-4°, papier, 139 feuillets.

**1697-1699.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — arrêt du Conseil d'État du Roi, portant règlement pour l'exécution de l'édit du mois d'août 1696, qui concerne les fonctions des officiers et conseillers du Roi : anciens, alternatifs et triennaux, des commissaires receveurs des deniers des saisies réelles dans toutes les Cours et juridictions du royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, créés héréditaires par le dit édit, 21 mai 1697 ; — lettres du Roi Louis XIV, portant provisions d'offices de notaire : en la paroisse et mandement de Montregard, à André Bolon (16 novembre 1691) ; et en la paroisse de Chambon, à Louis Mathieu, praticien (22 août

1699); et de l'office d'huissier audiencier héréditaire en la Cour de Sénéchaussée du Puy, à Pierre Boudin (21 septembre 1699); — lettres données par S. E. le cardinal Pierre de Bouzy, archevêque et primat de Narbonne, président-né des États-Généraux du Languedoc, commandeur des ordres du Roi, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier en Velay, pour la charge de son juge dans le mandement du Monastier, à maître Hugues Rome, docteur ez droit, avocat et citoyen de la ville du Puy, 15 août 1599. — Insinuations d'autres actes contenant: — les pactes de mariage de Pierre Servant, peintre, du Puy, fils de Jacques Servant, aussi peintre, avec Antoinette Bergounhoux, fille de François Bergounhoux, second consul du Puy. Les stipulations de l'acte indiquent que la famille Servant devait avoir acquis dans l'exercice de son art une honorable position dans la ville du Puy; l'acte est fait en présence de notables, tels que : Antoine Jerphanion, avocat et syndic du pays de Velay, Pierre Richiou, aussi avocat, Jean-Gaspard Bergounhoux, docteur en médecine, Louis Perrier, bourgeois, Jean-Gaspard Monteyremar, aussi bourgeois, etc., 15 novembre 1694; — les donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés entre autres : — Aulagnier, Marie, à Costerousse, paroisse de Tence; — Barruel, Laurent, greffier de la Cour commune du Puy; — Belidentis (de), Antoine, de Loudes, seigneur et baron de Bains, Farigoules, Soulages et autres lieux, avocat, greffier en chef des Etats du Velay; — Besson, Henri, avocat, lieutenant de Saint-Didier; — Bonnefont, Claude, avocat, procureur d'office à Saint-Didier; — Boudon, Vidal, laboureur au village de Lacussol, paroisse de Saint-Vidal; — Boussit, Antoine, laboureur aux Badioux, paroisse de Laussonne; — Bourbon, Jacques, docteur en médecine, à Saint-Didier; — Boyer, Jean, dit Desribes, aux Sallettes, paroisse de Tence; — Brun, Jean, prêtre, aumônier du monastère de la Séauve, près Saint-Didier; — Calher, Benoîte, au village de Ventressac, paroisse de Chamalières; — Cavard, Pierre, associé à la ferme du greffe du sénéchal et présidial du Puy; — Chabanacy, Charles, sieur de Marnas, conseiller du Roi et juge de la ville de Montfaucon; — Chalbos, Pierre, apothicaire au Puy; — Chalhol, Antoine, bourgeois à Ville-en-Vocance, diocèse de Vienne; — Chambonnet, Giraud, notaire au Puy; — Charra, André, laboureur à Montusclat; — Chauchat, Pierre-Louis, bourgeois au Puy; — Colin (de), Vidal, seigneur des Roix, au Puy; — Collomb, Marguerite, au village d'Azanières, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Colombet, Jean, laboureur à la Rivoire-basse, paroisse de Monistrol; — Cornut, François, maître bridier au Puy; — Coste, Jacques-Louis, maître chirurgien et pharmacien à Saint-Didier; — Cottier, Vidal, laboureur au village de la Bruyère, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Dulac, Balthazard, maître potier d'étain au Puy; — Duranson, Louis, marchand voiturier à Saint-Didier; — Eyraud, Marguerite, au Vernet; — Fabre, Jacques, à Fontannes, paroisse de Chaspuzac; — Faure, Claude, notaire à Saint-Martin-de-Valamas, diocèse de Viviers; — Faure, Guilhaume, notaire au Puy; — Forestier, Anne, au Puy; — Fraisse, Jean, au Mas-de-Vachères, paroisse d'Yssingeaux; — Frévol, Jean, sieur d'Aubinac, à Pradelles; — Gautier, Guillaume, maître cordonnier au Monastier; — Gay, Mathieu, maître tisserand à Monistrol; — Gérentes, Etienne, à la Vialette, paroisse de Laussonne; — Giraud, Jeanne, à Sanssac; — Gisclon, André, au village de Longefont, paroisse de Saint-Julien-d'Ance; — Granghon, Anne, à Meyssignac, paroisse de Bessamorel; — Héritier, Jeanne, à Saint-Martin-de-Valamas; — Issartel, Marie-Anne, à Langogne; — Jerphanion, avocat, juge de Bauzac; — Liabeuf, Alix, aux Ceyssoux, paroisse du Brignon; — Lusi (de), de Combes, Marie, à Yssingeaux, — Lusi (de), noble Imbert, sieur de la Fayolle, à Yssingeaux; — Marson, Claudine, à la Chazote, paroisse de Saint-Agrève; — Martel, Antoinette, à Jagonnas, paroisse de Rauret; — Maurin, Jeanne, à Lagarde, paroisse de Coucouron; — Mondilhon, Isabeau, à Bargettes, paroisse de Landos; — Mousset, Jean, maître sellier au Puy; — Nicollet, Jean, au village de Prades, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Paral, Claude, marchand blancher au Puy; — Pays, Catherine, à Vourzac, paroisse de Sanssac; — Pellissier, notaire au Puy; — Périssac, Jean, à Tence; — Peyret, Maurice, conseiller, procureur du Roi en la Cour royale et commune du Puy; — Philipon, Benoîte, à Villeneuve, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Pons, Claude, à Chaffour, paroisse de Saint-Cirgues; — Pourchas, Antoine, maréchal à Forges, paroisse d'Yssingeaux; — Poussac, Anne, au village de Doulioux-d'Aurat, paroisse de Craponne; — Pradier (de) d'Agrain, noble Amable-Albert écuyer, seigneur de Volhac et autres lieux; — Renouy, Michel, à Pason, paroisse de Malaval; — Richard, Marguerite, à la Monteyre, paroisse de Landos; — Romeyer, Vidalle, aux Valas, paroisse de Saint-Jean-de-Pathet; — Roqueplan (de), Claude, seigneur de la Marade, au Puy; — Roussard, Jean-Jacques, à la Mastre; Rousset, Claudine, à Frayssegrand, paroisse de Firminy, diocèse de Lyon; — Sigaud, Antoine, à la métairie de Bonnefont, paroisse de Saint-Martin de-Fugères; — Termes, Claude, aux Fayes, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas: — Valette, Benoît, à Souleyre, paroisse de Sainte-Eulalie; — Vasselon, Jacques, laboureur à Saint-Pierre-Duchamp; — Véron, Jean, sieur de Montroyet, lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Saint-Ferréol, demeurant à Saint-Didier; — Vidal, Anne, à Giveyrac, paroisse de Loudes: — Vigouroux, Isabeau, à Vazeilles, paroisse de Thoras, diocèse de Mende: — Vincens, Claude, maître serrurier au Mazel,

paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Vivier, Pierre, au domaine de Chadenac, paroisse de Ceyssac, etc.

B. 41. (Cahier en portefeuille.) — in-4°, papier, 50 feuillets.

**1699-1702.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — provisions données par le roi Louis XIV à Pons-Gaspard Piuot, avocat, de l'office de conseiller, juge-mage, lieutenant-général en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy, et de commissaire confecteur des inventaires, 12 février 1699; — arrêt du Conseil d'Etat concernant les fonctions des premiers huissiers audienciers, 25 mai 1694; — provisions de l'office d'huissier ordinaire en la Sénéchaussée du Puy, données à Pierre Pradel ; — de premier archer héréditaire exploitant en la Maréchaussée du Puy, à Baptiste Berard ; — d'archer héréditaire, à Gabriel Couret; — acte de serment d'avocat en Parlement de Paris, prêté par maître François Chabanacy, sieur de Marnas; — provisions de l'office de procureur postulant en la Sénéchaussée du Puy, données à Jacques Pascal et à Jean Sordon; — de l'office de procureur du Roi en la Maréchaussée du Puy, à Ambroise Savoie; — arrêt du Parlement de Toulouse, au sujet des adjudications et décrets, 11 septembre 1699; — acte de vente, au prix de 400 livres, par le vicomte de Polignac, marquis de Chalencon, de la charge de bailli de la ville et mandement de Craponne, et de capitaine-chatelain de la même ville et de Chalencon, à Ignace Torillon, sieur du Crouzet, par survivance à son père feu Jean Torillon, sieur de Vacherolles. Le vicomte « étant sur le point de faire la campagne avec son régiment pour le service du Roi et ne pouvant survenir aux frais qu'il lui est nécessaire de faire pour ce sujet » vend aussi, au prix de 200 livres, la censive dont jouissaient les seigneurs vicomtes sur le domaine acquis par le sieur de Vacherolles, de Jacques Beyssac, dans le village de Polignac, 10 février 1695; — provisions des offices de judicature données dans le mandement du Villar : à maître Armand Bergounhoux, par messire Jean Daureille, marquis de Colombier et dame Charlotte de Latour de Saint-Vidal, dame du Villars, Eynac, etc. 1er septembre 1699; — dans la ville de Monistrol et ses dépendances, à Claude Cussinel, par l'Evêque du Puy, Armand de Béthune, 20 avril 1700; — provisions d'offices de notaire dans la ville du Puy à Jean Lyotard, Antoine Meysonent, Jacques Parier et Pierre Vidal; — dans la paroisse de Borée, à Claude Tallaron; — dans la paroisse de Chamalières, à Benoît Cachou; — à Laussonne, à Michel Badiou; — à Maiguesin, paroisse de Salettes, à Claude Duchamp; — à Riotord, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas, Sénéchaussée du Puy, à Laurent Faugier; — en la ville de Roche, à Vidal Chibolon; — à Roche, paroisse de Saint-Maurice, à Jacques Rozier; — en la paroisse de Saint-André, mandement de Chalencon, à Charles-Jean Chalendar; — à Saint-Didier, à Pierre Lafont; — à Saint-Martin-de-Valamas, à Jacques Moula; — à Yssingeaux, à André Valat; — ordonnance sur pied de requête obtenue de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, par Etienne Brisbaud, fermier du tabac et proscrivant aux juges, prévots, maires, etc., de donner main-forte aux employés du dit Brisbaud, pour faire leurs visites dans les maisons et lieux qu'ils jugeront à propos, 11 septembre 1699.

B. 42. (Cahier en portefeuille.) — in-4°, papier, 18 feuillets.

**1702-1703.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — provisions données par François de Fay Gerlande, comte de Saussac, etc., à Jean Chevalier, de la charge de procureur juridictionnel dans ledit comté, Vertamize et la Collange, 5 septembre 1691; — par dom Jacques Prozet, prieur de la Chartreuse de Brives, et administrateur de celle de Bonnefoy, à Pierre Guillot, licencié ez droits civil et canon, de l'office de judicature dans les terres des Chartreux aux Estables, Chaudeyrolles et Mezenc, 8 mai 1696; — par Jacques de Fay, chevalier, comte de Latour-Maubourg, seigneur de Lignon, etc., à Nicolas Amiot, de l'office de capitaine-chatelain du château de Latour-Maubourg et juge des terres du dit seigneur, 15 mai 1701; — par Théodore de Latour-d'Auvergne, cardinal, supérieur général de l'ordre de Cluny, au même Nicolas Amiot, de l'office de juge de la seigneurie de Grazac, 18 juillet 1701 — par Vidal de Roux, abbé de Villelongue, prieur de Chamalières et prieur, seigneur et baron de Confolent, à Henri Besson, docteur ez droits, lieutenant de la juridiction criminelle de Saint-Didier, de l'office de juge et bailli de la seigneurie de Confolent, vacante par le décès de François Baseir, son beau-frère; donné à Carcassonne, maison du dit prieur, le dernier décembre 1701; — par le Roi, à Pierre Chabanacy, sieur de Marnas, de l'office de conseiller du Roi, juge de la ville et viguerie de Montfaucon, désunie du bailliage du Velay, 6 mars 1702; — par le Roi, à Reymond de Fugi, sieur de Fontmore, de l'office héréditaire de conseiller du Roi, maire du lieu et communauté de Grazac, 27 décembre 1702; — provisions royales de l'office royal et heréditaire de notaire du mandement de Cros-de-Géorand, à Jean Jouve, praticien; — de l'office de notaire royal et apostolique de la ville et étendue du ci-devant bailliage de Montfaucon, à Bruno Jerphanion, sieur de Sabot; — de notaire royal héréditaire du Monastier, à Claude Félix; — de notaire de Monistrol, à Annet Freycenet; — lettres patentes du roi Louis XIV, confirmant les priviléges donnés par le roi Louis XIII, le dernier août 1611, aux Pères mineurs de Saint-François, en la province Saint-Louis, de faire des quêtes et conduire leurs

vivres en tous lieux sans payer aucuns droits de passage, etc, janvier 1645; — provisions données par le procureur général de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, pour la rédemption des captifs, à Jean Vidal, dit Batier, ménager de la ville du Puy, de l'office de marguillier-quêteur de ladite rédemption, 10 janvier 1705; — articles supplémentaires ajoutés par le corps des maîtres tisserands du Puy au « règlement de leur art et métier sous lequel ils ont vécu plus d'un siècle. » Il y est dit que les compagnons ne travailleront que dans la ville et ses faubourgs; ils ne feront partie du corps d'état qu'après avoir fait un chef-d'œuvre ordonné par deux commissaires, que les marchandises fabriquées seront vérifiées par deux commissaires, etc., 2 juillet 1702; — sont nommés, à l'occasion des actes qui précèdent, entre autres: Chabanacy, procureur du Roi en la Sénéchaussée du Puy; — Demeure, Jean-Baptiste, notaire; — Fabre, Simon, procureur ez Cours du Puy; — Ferrebeuf, lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy; — Jouve, Jean, notaire à Costaros; — Sahuc, avocat du Roi en la Sénéchaussée du Puy, etc.

B. 43. (Registre.) — In-fol., papier, 10 feuillets.

**1731.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Louise Pons, veuve de Barthélemy Gory, du Puy, aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame du Puy, de la somme de 10,000 livres, à la condition, par cet établissement, de lui servir une pension viagère de 500 livres et payables, après son décès, aux demoiselles qui distribuent le bouillon aux pauvres de la ville; la testatrice choisit pour lieu de sa sépulture l'église du Saint-Esprit; — donation par Jean-Baptiste Montaigne, bourgeois, habitant de Craponne, aux pauvres de Jullianges, acceptant pour eux Antoine Choulard, ancien curé, Claude Choulard, curé actuel, et Baptiste Berger, laboureur au village de Jorat, susdite paroisse, et marguillier, de deux prés, contenant en tout 15 cartonnées, etc.; — donations au sujet desquelles sont nommés, entre autres: — Allègre, Pierre, maître peigneur de laine au Puy; — Barbe, Antoinette, à Argentière, paroisse de Beaune; — Cossanges, notaire au Puy; — Coulongeon, feu Jean, maître peigneur de laine au Puy; — Flandi, Claude, ancien vicaire de Solignac, à Laborie près ledit Solignac; — Fonton, Jean, seigneur de Vissaguet, avocat, premier juge de la ville de Craponne; — Furet, André, serrurier au Monteil, paroisse de Monistrol; — Jean, Clauda, à Ampilhac, paroisse de Vernassal; — Mouliade, Reymond, laboureur à Solignac; — Peyronnel, Jean-Pierre, marchand bonnetier au Puy; — Thioulaire, Marguerite, à Craponne.

B. 44. (Registre.) — In-fol., papier, 48 feuillets.

**1732.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Jeanne Jullien, demeurant au domaine de Bournette, paroisse de Saint-Agrève, diocèse de Viviers, à Vidal Gimbert, prêtre et ci-devant vicaire de Saint-Agrève, de tous ses biens, à diverses conditions, entre autres de célébrer ou faire célébrer quatre messes par semaine, à la chapelle Notre-Dame du bourg l'Estra-Saint-Agrève, etc.; — donation par demoiselle Françoise Servant, veuve de Jacques Pouget, habitante de la ville du Puy, à Jean Solvain, peintre, son neveu et unique successeur, de tous ses biens sous diverses réserves, etc.; — donation par sieur Claude de Tarandon à son cousin Adrien Palisse, d'un domaine noble, situé à Chabanes, paroisse de Coucouron, diocèse de Viviers, avec toutes les censives, directes et droits seigneuriaux y attachés, relevant en arrière-fief du seigneur marquis de Vogué; — quelques donations dans lesquelles il est question de certaines sommes d'argent, données pour prières aux PP. Capucins et Carmes du Puy; — donations, comprenant en outre des émancipations et pactes de mariage, et au sujet desquels sont nommés entre autres: — Allirol, notaire au Puy; — Apchon (d'), feu Dominique, au Puy; — Baratier, Scipion-Alexandre, avocat à Antraigues, diocèse de Viviers; — Barbon (de), noble Antoine, sieur des Arcis, conseiller du Roi et maire du lieu et paroisse des Estables; — Barjon, Guillaume, seigneur du Fraisse, paroisse de Craponne; — Barrial, Jeanne, du bourg de Chamalières; — Baille, Laurent-Joseph, curé de Saint-Pierre-Duchamp; — Bergonhoux, Jean-François-Armand, sieur de Rachas, avocat au Puy; — Berton, Gabriel, seigneur de Fromental, conseiller, procureur du Roi en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy; — Blanc de Molines, feu noble Guillaume, conseigneur de Borée et Courtaints; — Bongrand, Marie, fille de Jean, jardinier au faubourg Saint-Gilles, paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier; — Bouley, Jean, laboureur au village d'Arsac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Boyer, Jean, laboureur à Vacheresson, paroisse de Saint-Jeure; — Boyer, Marie, manouvrier à Souils, paroisse de Saint-Haond; — Breul, Étienne, prêtre et sociétaire de la communauté ecclésiastique de Craponne; — Brunel, Louis, laboureur, métayer au village du Pinet, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Calemard, Marcelin, sieur de la Fayette, conseiller au Présidial du Puy; — Chapazon, Pierre, dit Chaly, vigneron à Bas; — Chazal, Pierre, ecclésiastique à Usson, diocèse du Puy; — Colomb (le), Jean-François, seigneur de Palhet, Treiches et autres lieux, conseigneur de Montregard, au château de Chabanolles, paroisse de Grazac; — Couturerie, Jacques, laboureur à Colandre, paroisse

de Solignac; — Coutureire, Jeanne-Marie, agrégée dans le couvent de Sainte-Claire du Puy; — Crouzet, de Cumignat, chanoine de la cathédrale du Puy; — Devès (du), à Montagol, paroisse de Chaudeyrolles; — Drossanges (de), Jacques, écuyer, sieur de la Roue, à Bas; — Dufour, Claude, manouvrier au faubourg Saint-Jean du Puy, paroisse de Saint-Jean-de-Jérusalem; — Duplay, bailli en la Cour royale et commune du Puy; — Dupuy, Alexandre, garçon chirurgien au Puy; — Faure, Jean-Pierre, sieur de Livinhac, conseiller au Sénéchal et Présidial du Puy; — Ferrand, Pierre, à Panas, paroisse de Vorey; — Fosse, Alexandre, chanoine de Saint-Agrève, et habitué à la paroisse de Saint-Pierre-Latour du Puy; — Fournet, notaire au Puy; — Gallet, Jean, praticien au palais, au Puy; — Gingeaud, Benoît, maître chapelier en la ville de Monistrol; — Giraud, Mathieu, dit Contilhou, à la Bounette-lès-Montbonnet, paroisse de Bains; — Guitard, Marie, au Puy; — Imbert (d'), Jean-Baptiste-Joseph, écuyer, seigneur du Mazel et autres places, au Malzieu; — La Faye (de), Charles, écuyer, seigneur de Plantas, capitaine de cavalerie, gentilhomme de S. A. Madame la princesse de Conti, au Puy; — Langlade (de), Pierre, écuyer, seigneur de Blavignac; — Liques (de), noble Gabriel-Antoine, sieur de Chanchiny, fils de noble Gabriel de Liques, seigneur de Ferragne, au Puy; — Martin, Étienne, dit Monique, au Puy; — Martin, Jacques, maître jardinier au Pont d'Estroulhas, paroisse de Saint Marcel; — Massioc, Étienne, coutelier au Puy; — Mathieu, Antoine, dit Palias, au Puy; — Porral, Jean-Antoine, bachelier ez droits au Puy; — Porral, Jean-Gaspard, sieur de Chaneil, au Puy; — Poulalhon (de), Jean-Antoine, seigneur de Glavenas, au Puy; — Pradier (de), de Mons, d'Agrain, Jean-Louis, ancien capitaine au régiment royal-infanterie, au Puy; — Ralay, Louis, à Bleyzac-Latour, paroisse de Saint-Jean-Roure; — Ribeiron, Michel, voiturier, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Rogues, André, laboureur, du lieu Douspix, paroisse de Saint-Hostien de Lardeyrol; — Romanet, de Beaudinet, Marguerite, veuve de César de Besson, seigneur du Bouchet, au Puy; — Sabot, Jean, jardinier au château de Mons, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Saby, Vidal, procureur d'office de Roche; — Saignes, Claude, à Saint-Jean-Roure; — Sauron, Philiberte, au faubourg Saint-Jean, paroisse de Saint-Vosy du Puy; — Thenot, Antoine, procureur en la juridiction du marquisat de Rochebaron à Bas; — Tholance, Marie, à Driaudes, paroisse de Sanssac-l'Eglise; — Vacheron, Antoine, marchand, bourgeois au Puy; — Vassel, Pierre, laboureur à Besses, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Vialet, Barthélemy, maître jardinier au Puy; — Vigouroux, Guillaume, maître tanneur et cordonnier au Puy; — etc.

B. 45. (Registre.) — In-fol., papier, 75 feuillets.

**1733.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Etienne Martin, dit Monique, revendeur de fruits au Puy, d'un champ sis au terroir d'Espaly, appelé Champanhia, qu'il assure, après son décès, pour droits de nature légitime paternelle, à Marguerite Martin, sa fille, consentant ledit Martin qu'elle s'associe avec d'autres filles dévotes de la ville du Puy; — donation, par Marie-Françoise Pradier, épouse du sieur Jean Layes, bourgeois du Puy, à Jacques Maistre, notaire de Coubon, d'un pré et rivage, sis au dit lieu, terroir de Las-Pessettes, contenant 9 cartonnades, sous réserve de l'usufruit et à la charge par ledit Maistre et les siens de payer, après le décès de la donatrice et de son mari, une pension annuelle et perpétuelle de 12 livres 10 sols, à deux filles dévotes, la moitié à chacune, pour faire le catéchisme aux enfants des villages de Dampierre et de Charentus, paroisse de Coubon, etc.; — donation par Joseph Delarbre, maître peigneur et tireur de laine, demeurant au Puy, à Augustin Bon, maître blancher, demeurant au faubourg Saint-Barthélemy du Puy, d'une toutelle vigne, verger, rivage et hermetas, sise au terroir d'Espaly, dite la Croix-de-la-Paille ou Courbeire, anciennement Pratlavire, contenant en vigne environ 8 œuvres, et en champ, etc., 8 cartonnades, sous diverses réserves, entre autres d'une pension annuelle et perpétuelle de deux charges vin de pays, 12 cartons blé fromentade, mesure du Puy, 50 fagots brousse, une charge bois sarment, une corbeille raisins, une corbeille pommes, etc.; — émancipation de Pierre Guérin, fils aîné, âgé de 26 ans et donataire de Jean Guérin, fils émancipé d'Antoine, laboureur, du lieu de Pratclaux, paroisse d'Arlempdes, par ledit Jean Guérin, ainsi que la donation par celui-ci audit Pierre, son fils, du restant de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres, que lesdits Jean et Antoine Guérin pourront habiter la maison du donataire, prendre du bois au bûcher, du jardinage au jardin, des raves aux ravières, etc.; en cas de séparation, qu'il sera payé à Jean Guérin, père, la pension de 7 cartes blé, 2 cartons orge mondé, 2 cartalières pois blancs, mesure de Pradelles, 12 livres beurre, 12 livres fromage, 12 livres lard, 1 boisseau sel, etc.; — pactes de mariage entre Jean Hilaire, du bourg de Loudes, et Marie Giraud, fille à Claude Giraud, médecin oculiste, audit bourg, évêché du Puy; ledit Giraud donne à sa fille en avancement d'hoirie la somme de 550 livres, un lit et ses accessoires, une robe nuptiale, un coffre fermant à clef avec les robes d'usage, linge et menu linge, etc.; en outre, le père du futur époux donne, entre autres choses, deux champs à la dite future pour qu'elle en use comme de ses biens propres, etc.;

— quelques donations dans lesquelles sont mentionnés des dons en argent pour prières ou messes à l'église Notre-Dame du Puy, dans la chapelle des Sœurs du tiers-ordre de Saint-Dominique, dépendante de l'église paroissiale de Craponne ; aux Capucins et aux religieuses de Sainte-Claire du Puy ; — donations comprenant aussi émancipations et pactes de mariage et au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Aguilhon, notaire à Pradelles ; — Alirol, François, avocat au Puy ; —Almeric, Jacques, à Pouzols, paroisse de Loudes ; — André, Jean-Pierre, avocat au Puy; — Apchier (d'), Charles-Philibert, marquis d'Apchier et seigneur de Saint-Didier, L'edde, Arzac, baron de Monpeiroux, Taillac, etc. ; — Arnaud, Benoît, compagnon tireur de laines au Puy ; — Arnaud, notaire au Puy ; — Aurier, Jacques, chanoine régulier de St-Augustin, Congrégation de France, et curé de Polignac ; — Baud , Jean-Louis, notaire à Coubon ; — Bertrand , Jean-Pierre, marchand au Puy ; — Besqueut, Jacquette, à Vergezac, paroisse de Saint-Rémy , — Blanc, Jacques-Antoine, marchand orfévre au Puy ; — Blanc, Marie-Anne, à Civeyrac, paroisse de Loudes ; — Blanc, Médard, praticien à Pradelles; — Boudinhon, Joseph, praticien au palais du Puy ; — Bredoire, notaire à Bains; — Cablau, Claude-Michel, maître tanneur et cordonnier au Puy; — Cavard, notaire au Puy; — Chabrier, Jeanne, au village de Cuberolles, paroisse de Craponne ; — Chambaulhac (de), Antoine, sieur de Foumourette, capitaine dans le régiment d'Aunis-infanterie; — Chambon (du) Jacques, seigneur du Pin, au Monastier; — Champagnac, notaire à Yssingeaux ; — Chaussende, Étienne, procureur en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy ; — Chevalier, Claude, avocat au Puy ; — Chilhac, Jean, avocat au Puy ; — Cortial, procureur ez Cours du Puy ; — Cossanges, notaire au Puy ; — Delabre, Catherine, à Taulhac , paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Dorlhiac, notaire à Loudes ; — Dubois, fondeur au Puy ; — Dumas, Pierre, à Volhac, paroisse de Coubon ; — Dupuy, Alexandre, chirurgien au Puy ; — Dupuy , Antoine, laboureur au Sappet, paroisse de Saint-Voy de Bonnas ; — Durastel, notaire au Puy; — Estaniol, Etienne, marchand drapier, au Puy; — Eynac, feu Antoine, maître jardinier au Puy; — Eynac, Jean-André, à Agizoux, paroisse de Solignac; — Eyraud, Pierre, à Vaures, paroisse de Loudes ; — Falgon, Louis, à Granegoules, paroisse de Saint-Jean du Monastier ;— Farigoules, Marie, à Varennes, paroisse de Saint-Privat-d'Allier ; — Faure, Ignace, maître charpentier et fontainier, au Puy ; — Favin, Hilaire, conseiller du Roi, receveur des consignations au bailliage de Chaufour, résidant à Bas; — Fayn (du), Marguerite, à Chassilhac, paroisse de Solignac ; — Fournier (de), Claude, écuyer, sieur de la Peirouse, à Aurec; — Gaigne, Pierre, praticien au palais du Puy ; — Galiard, Jean, bourgeois à Beyssac, paroisse de Saint-Jean-de-Nay ; — Guigon, notaire au Puy;—Guitard, notaire au Puy;—Imbert, Pierre, maître apothicaire au Puy ; — Jouve, Jeanne, au village d'Oubissous, paroisse de Craponne;—La Bastie (de), Guilhaume-Joseph, écuyer, sieur de Rulhier; — Lafont, Anne-Marie, Sœur du tiers-ordre, paroisse de Saint-Dominique au Puy ; — Laroche, Jacques, à Anglard, paroisse d'Alleyras ; — Laurent, Jean, dit Loubeiron, à Pigeyres, paroisse d'Altier, en Gévaudan ; — Liotard, Jacques, notaire au Puy ; — Liques (de), Gabriel, sieur de Ferragne ; — Malzieu, notaire à Goudet ; — Martel, Jean, à Montbonnet, paroisse de Bains ; — Massiot, Étienne, maître coutelier au Puy ; — Maurin, Barthélemy, à Masle, paroisse d'Allègre ; — Million, notaire au Puy ; — Monteyremar, Gaspard, avocat et juge royal en la Cour commune du Puy ; — Morel, Isabeau, au Cros-de-Mourroy, paroisse de Saint-Front ; —Morgues (de) de Saint-Germain, noble Sylvestre, écuyer au Puy ; — Odde de Triors, Jacques, écuyer, au Monastier ; —Obrier, Claude, travailleur à Brestilliac, paroisse de Chaspinhac ; — Paulzes, Pierre, bachelier de Sorbonne, curé d'Aurec ; — Payen, Peymond, brodeur au Puy ; — Pays, Jean, maître sellier au Puy ; — Pinot (de), noble Louis, seigneur du Fort au Puy ; — Pomel, Anne, sœur du tiers-ordre des Carmes du Puy ; — Pons, Pierre, prêtre et prieur de Jonzieux; — Pullade, Vital, maître fondeur de cloches au Puy ; — Rabaste, Jacques, maître boulanger au Puy ; — Ranquet (de), noble Guillaume, seigneur de Ceyssaguet, au château de Ceyssaguet, paroisse de Saint-Paulien; — Raveirin, Claude, praticien au palais du Puy; — Reymond, Marie, à l'Hermet, paroisse de Saint-Hostien ; — Reynier, Catherine, à Rochelimagne, paroisse de Polignac ; — Rieu, Pierre, sieur d'Aulagnier, à la Roue, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas ; — Robert, Pierre, traiteur au Puy ; — Rousset, feu Jacques, maître corratier et gaignedenier, du Puy;—Sabattier, Claude, travailleur au faubourg de Larenas d'Yssingeaux ; — Sahuc, Jacques, marchand bonnetier au Puy ; — Sahuc, Marguerite, à Charensac, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Sapientis, notaire à Craponne ; — Séjalon, Jean, à Tourtinhac, paroisse du Brignon ; — Sigaud, Jean, laboureur à Laroche, paroisse de Lavoûte ; — Sordon, Claude, sieur de Créaux, avocat au Puy ; — Souteyran, Alexandre, praticien au palais du Puy ; — Spenel, Anne, à Freycenet, paroisse de Lissac ; — Tallobre, André, écuyer, étudiant au collége du Puy; — Terme, Françoise, à Couteaux, paroisse de Lantriac ; — Tholance, Marie, à Oriaudes, paroisse de Saussac; — Urbe, Marie, veuve de Vidal Vailly, maître épinglier au Puy ; — Vassel, François, au village de Nolhac , paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Verron, Jean-Pierre, à Roche-Aubert, paroisse de Lantriac ; — Vialet, Barthélemy, maître jardinier au Puy ; — Vissac (de), Françoise, à la Planchausse, paroisse de Siaugues-Saint-Romain ; — etc.

B. 46. (Registre.) — in-fol., papier, 55 feuillets.

1734. —Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — extrait des pactes de mariage entre Antoine Bredoire, travailleur, du lieu d'Espaly, paroisse de Saint-Marcel et Jeanne Gravier du dit lieu, avec donation par Marie Bredoire, veuve de Jacques Fontanilhe, à son frère, futur époux, d'un champ sis au terroir d'Espaly, appelé Lous Brus ou Malle Charrau, contenant environ une carde et demie, etc. ; — quelques donations dans lesquelles sont relatées certaines sommes d'argent données pour messes à Notre-Dame du Puy, aux églises de Saint-Pierre du Monastier et de Saint-Vosy du Puy, à la chapelle d'Esclades, aux Capucins et aux Pénitents du Puy, aux Dominicains de Pradelles, etc. ; — donations comprenant, en outre, des émancipations et pactes de mariage, et au sujet desquelles sont nommés entre autres : — Aguilhon, notaire à Pradelles; — Aurand, Jean, à Freycenet-des-Mazes, paroisse de Saint-Arcons (de Barges) ; — Aurier, Jacques-Caprais, sieur d'Olias, avocat à Craponne ; — Avond, Marie, au domaine d'Avond , paroisse du Cros-Géorand ; — Avond, notaire au lieu et paroisse de Domas ; — Aymard, notaire au Puy ; — Badiou, Étienne, marchand au Monastier ; — Barbon (de), noble Louis-Benoît, écuyer, conseiller en la Cour de Sénéchaussée et siége présidial du Puy; — Barrier, Claude, maître boisselier à Craponne ; — Benoît, Jean, étudiant en théologie au Puy; — Bernard (de), Pierre, écuyer, seigneur et baron de Jalavoux, les Termes et autres places, au Puy ; — Blanc, Médard, praticien à Pradelles ; — Bonnefoy, Vital, praticien à Roche ; — Bonneton, Catherine, à Droussac, paroisse de Lissac ; — Bonneton, Vidal, à Chazelles, paroisse de Saint-Vidal ; — Boudouin, Étienne, maître corratier de vin au Puy; — Braud, Pierre, à Varennes, paroisse de Saint-Privat-d'Allier ; — Bredoire, notaire à Bains ; — Breisse, Jean-Antoine, praticien au palais du Puy ; — Bruyère (de), dame Charlotte, au Puy ; — Cataud, Benoît, dit l'aîné, laboureur au village de Bessos, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Chambon , Pierre , maître tailleur d'habits au Monastier ; — Chastel, Anne, à la Sauvetat, paroisse de Landos ; — Chaussende, Marie, à Alleyrac, paroisse de Saint-Pierre-Salettes ; — Chazal, César, à Aiguilhe ; — Chibolon, notaire à Roche ; — Chouvy, Antoinette, au pont d'Estroulhas, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Clément, Antoinette, veuve de Jacques Guigon, maître chapelier, au Puy; — Cossanges, notaire au Puy; — Constant Catherine, tenant le jeu de tripot de la ville du Puy ; — Dalière, Louis, du lieu de la Grace, paroisse de Saint-Cirgues, habitant pour valet chez les religieux de l'abbaye de Mazan ; — Debrun, notaire à Alleyrac, paroisse de Saint-Pierre-Salettes ; — Debrus, notaire au Monastier ; — Deliques, noble Jean-Pierre, seigneur de Nirandes et autres lieux, au Puy ; — Demas, Vital, berger au village de la Mouzie, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Deraud, Jacques, avocat et juge de Monpezat ; — Descours, notaire au Puy ; — Dorlhiac, notaire à Loudes ; — Durastel, notaire au Puy ; — Exbrayat, Pierre, faiseur de vernis, au faubourg de l'Ancien-Hôpital, à Monistrol ; — Eymard, André, à Vourzac, paroisse de Sanssac ; — Fabre, notaire au Puy; — Ferrebeuf (de), François, lieutenant principal en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy ; — Fillère, Claude, à Mezeyrac, paroisse de Beaulieu ; — Fontanilhe, à Espaly ; — Gaigne, notaire au Monastier ; — Gayte, Jean, laboureur à Freycenet-le-Buisson, paroisse de Borne ; — Guigon, notaire au Puy; — Guillon Léonard, seigneur de la Villate-Billon , lieutenant-général criminel en la Cour de Sénéchaussée et siége présidial de la Marche, à Guéret ; — Jouve, Jeanne, sœur du tiers-ordre de Saint-Dominique, à Craponne, — Lapeire, Claude, laboureur au village Dous Boudoux en Velay, paroisse de Chomelix ; — Laval (de), Louis, premier président, lieutenant-général criminel en la Cour de Sénéchaussée, et siége présidial du Puy; — Lemore, Antoine, avocat, juge de Monistrol ; — Liabœuf, Barthélemy, praticien au palais du Puy ; — Marac, Antoine, procureur fiscal de la justice de Chalencon, — Molherat, Jean-Baptiste, curé de Vazeilles ; — Monleyremar, Marie, veuve de Jean Descours, notaire au Puy ; — Oriant, Jean, au Chier, paroisse de Saint-Didier-d'Allier ; — Parant (de), Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de la Roche-Saunière, au Puy; — Pays, Guilhaume, laboureur au Monteil, paroisse de Saint-Pierre-Latour ; — Portalier, Jacques, au Bouchet-Saint-Nicolas ; — Prade, Mathieu, maître tisserand au Puy ; — Razond, Charles, notaire au Puy; — Rey, Claude, à Aiguilhe, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Roland, André, travailleur à Tressac, paroisse de Polignac ; — Rome, Claude, travailleur à Taulhac, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Sabue, Louise, marchande au Puy ; — Vazeilles, Jean, au Brignon ; — Veyrac (de), de Lavalette, Jacques-Antoine, seigneur de Maisonseule, résidant au bourg du Monastier-Saint-Chaffre ; — Vinols (de), Louis, praticien à Craponne, etc.

B. 47. (Registre.) In-fol., papier, 45 feuillets.

1735. — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Marie Delolme, veuve de François Taulin , vivant marchand tanneur de la ville d'Yssingeaux, à Vidal et Jean Lioger, père et fils, neveux du dit Taulin, et aussi marchands tanneurs de la dite ville, d'un ouvroir, sis au terroir des Ouvroirs, avec son curtilage, ses priviléges, perceptions d'eaux, passages, etc. ; ladite tannerie couverte à lauzes, confrontant du couchant autre tan-

nerie du sieur Souchon et la rivière de Siolme, de bise la tannerie de Marc-Antoine Faure; — donation par très-haut et très-puissant seigneur messire Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Armand, vicomte de Polignac, marquis de Chalencon, baron de Lavoûte et autres lieux, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville du Puy et commandant le pays du Velay, demeurant à Paris, à Joseph-Bourdon Vidart, intendant des affaires de la maison de Polignac, d'une pension viagère de 2,000 livres, etc.; — donation par Carlemette Meunier, Jeanne Boucher, Marguerite Chaniac, Louise Garnier et Catherine Durieu, filles dévotes, du bourg de Grazac, à Marcelline Durieu, Catherine Chaniac, Christine Garnier et Claire Besson, également filles dévotes, de Grazac, et à la survivante d'icelles, et aux autres filles dévotes qui seront choisies à perpétuité par les curés de Grazac, capables d'instruire la jeunesse, leur part d'une maison, basse-cour et jardin qu'elles ont au bourg de Grazac, et un chenevier; la dite donation faite à la condition que les donatrices se réservent : 1° leur habitation dans la maison avec les filles dévotes qui leur conviendront; 2° diverses sommes pour en disposer à leur volonté, etc.; — rémission de biens par Jean Pouzols, de Montuselat (lequel avait été institué héritier universel par sa mère Catherine Faure, à la condition de remettre sa dite hérédité à l'un de ses enfants, tel que bon lui semblerait), à Laurent Pouzols, son fils, non-seulement d'un four banal et trois maisons ou boutiques de moulins, deux à blé et un à orge, situés à Montuselat, avec leurs écluses, mules, coffres, outils, ustensiles, engins, etc., avec un pré; mais encore une autre boutique de moulin, etc.; — quelques donations dans lesquelles il est question, entr'autres stipulations, de dons en argent pour aumônes aux pauvres d'Yssingeaux, et pour prières et messes aux églises de Chadron, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Marcel, à la Marguillerie et aux pénitents d'Yssingeaux, aux pénitents de Solignac, etc.; — donations comprenant aussi des émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Aulanhe, Pierre, curé de Rochepaule; — Baille de Marnas, noble Simon, écuyer, seigneur du Claux, à Craponne; — Bellengreville, maître chirurgien au Puy; — Berger, Marie, à Chazelles, paroisse de Saint-Vidal; — Bernard, Gabrielle, à Vals, paroisse de Saint-Vosy; — Besson, Antoine, maître apothicaire et chirurgien du bourg de la ville d'Yssingeaux; — Besson, Claude, écuyer, sieur de la Rochette, à la Bruyère, paroisse de Lapte; — Blanquet, Pierre, travailleur à Lauthenas, paroisse de Loudes; — Bordel, Pierre-Louis-Irail, en son domaine de la Boriasse, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Boudet, Jeanne, fille dévote, à Loudes; — Breymand, Louis, procureur au Sénéchal et Présidial du Puy; — Brion, Pierre, marchand bonnetier au Puy; — Brousson, Marguerite, sœur du tiers-ordre de Saint-François-d'Assise, au Puy; — Brun, notaire au Puy; — Cavard, André, notaire au Puy; — Chabrier, Jean, au Verdier, paroisse de Lavoûte-de-Polignac; — Chazelet (de), Jean-Gilbert, écuyer, sieur de Saint-Martin, à Firminy; — Cogné, Pierre, prêtre solitaire de l'église paroissiale de Saint-Etienne en Forez; — Cottier, notaire à Chamalières; — Daurat, Marguerite, au village de Doulioux-d'Aurat, paroisse de Craponne; — Dolezon, Antoine, avocat au Puy; — Duny, Marguerite, à Nolhac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Durand, notaire à Chancel, paroisse de Polignac; — Faure, Anne, à Sanhes, paroisse de Retournac; — Ferrebeuf (de), François, lieutenant principal en la Sénéchaussée et Présidial du Puy; — Gibert, Pierre, au domaine de Foulhouse, paroisse de Chamalières; — Jacquet, notaire au Puy; — Limosin, Gabriel, laboureur au Pont-Salomon, paroisse de Saint-Ferréol, rière la partie de Forez; — Monier, Vital, marchand drapier à Craponne; — Morin, Jean, cloutier à Chasaux, paroisse de Firminy; — Peyroche, Jacques, travailleur à Gourdon ou Marnhac, paroisse d'Yssingeaux; — Peyronnel, Pierre, marchand bonnetier au Puy; — Pinot (de), noble Jean-Louis, sieur du Fort, au Puy; — Pontart, Claude, maître fondeur au Puy; — Pontart, Jean, maître écrivain, au Puy; — Porchat (de), Marc-Antoine, écuyer, sieur de Saint-Marc, capitaine réformé au régiment de Piémont-infanterie, à Saint-Etienne en Forez; — Pouzols, Jean, à Montuselat; — Ranquet, noble Guillaume, sieur de Ceyssaguet, à Ceyssaguet, paroisse de Saint-Paulien-hors-les-murs; — Ravaisse, notaire à Yssingeaux; — Reynaud, Antoinette, à Aiguilhe, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Richaud, Mathieu, laboureur à la Pinède, paroisse de Saint-Hostien; — Rochette, Sébastien, maître sellier au Puy; — Rosier, feu Jean-François, notaire à Chalencon; — Roubin, notaire au Puy; — Sanial, Marie-Madeleine, veuve de François Servant, au Puy; — Sapientis, notaire à Craponne; — Servant, Françoise, au Puy; — Thonel, feu François, marchand tanneur à Yssingeaux; — Vallat, Vital-Dominique, praticien au palais du Puy; — Valette, Jean, travailleur à Belhac, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Valette, notaire à Saint-Bonnet-le-Froid; — Vigouroux, Jean, compagnon tisserand à Saint-Marcel, etc.

B. 48. (Registre.) — In-fol., papier, 35 feuillets.

**1736.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par noble Jean-Pierre Deliques, seigneur de Nirandes, habitant de la ville du Puy, à Antoine Baudouin, d'une pièce d'hermetas complantée en vigne, au terroir de Fay (la Trioulevre), contenant environ 6 cartonnades, la censive consistant, pour sa portion, en 5 sols

5 deniers, et pour la taille, suivant le cadastre et dîme au cas où il en soit donné, et la censive, suivant la reconnaissance qui en est passée aux Pères Chartreux de Brives; reçue par maître Barthélemy, notaire, et à condition que le dit Baudouin payera au dit seigneur de Nirandes, chacun an pendant sa vie, une charge de vin de pays, la dite pièce de terre évaluée 90 livres, etc.; — donation réciproque et aux sœurs qu'elles agrégeront à leur communauté par Marguerite Joucerant, supérieure, Claudine Sabot, Agnès-Marie de Balliard du Cenoux, Claudine Balliard et Marguerite de Chazeaux de Montjeueix, sœurs de la congrégation de Saint-Joseph, établies au bourg de Sainte-Sigolène pour les petites écoles, assemblées en corps de communauté, de toutes les donations qui leur ont été faites par leurs parents, etc.; les contractantes déclarent s'être en cela conformées aux conseils de leurs supérieurs, particulièrement de messire Joseph de Baillard du Cenoux, curé, messire Jean-Hector de Fay, chevalier, marquis de Maubourg, etc., maréchal de camp des armées du Roi, et messire Jean de Baillard de Combeaux, écuyer, seigneur de Champeeaux et de la Valette, juge-mage au Sénéchal et Présidial du Puy, fondateurs de leur maison; — donation par Catherine Rochier, du lieu de Talobre, paroisse de Saint-Christophe, à Pierre Rochier, son frère, de tous ses biens, sous diverses conditions, entre autres, qu'il sera donné, après le décès de la donatrice, le jour de son enterrement, un cestier seigle de 16 cartons aux pauvres, en pain, un autre cestier à la quarantaine, un autre au bout de l'an, 10 livres pour messes à l'église de Saint-Christophe, plus 50 sols à la chapelle de la Sainte-Vierge de la dite église, etc.; — donation par très-haut et très-puissant seigneur, messire Charles-César de Fay, chevalier, marquis de Gerlande, comte de Moncha, vicomte de Cheylar, de l'Estrange, baron de Boulogne, de Privas, de Bourlattier et autres places, habitant à Annonay, à demoiselle Françoise de Fay, de tous les biens immeubles dont jouissait. lors de son décès, Jacques de Fay, sieur de Villeneuve, sous diverses réserves faites par le donateur, entre autres, au cas de mort de la dite demoiselle Françoise de Fay, sans enfants, du droit de reversion en tous les biens par lui donnés, etc.; — donation par Jeanne Montagne, veuve de Michel Barrier, laboureur, habitant du village du Bois, paroisse de Saint-Maurice (de Roche), à Jean Barrier, son fils aîné, de tous ses biens, sis au dit village, sans aucune réserve, si ce n'est de la quantité de 8 cartons seigle, mesure de Roche, 10 cartons truffes, plus les fruits d'un chenevier, dit Dou Mouton, contenant 5 coupes, confinant de nuit et de bize deux autres cheneviers, son habitation dans la maison, du bois pour son chauffage, 4 livres pitance, moitié beurre et moitié fromage, et un coffre fermant à clef, ladite pension exigible seulement en cas d'incompatibilité de la donatrice avec son fils, etc.; — quelques donations, dans lesquelles sont relatées certaines sommes données pour prières et messes à l'église de Ceyssac, aux PP. Capucins de Monistrol, et pour réparations à la chapelle du Saint-Rosaire de l'église de Beaune, enfin 4 cartons orge aux filles dévotes de Ceyssac; — donations comprenant aussi émancipations, et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Barnier, Vidal, ménager, du lieu de Ville; — Baudier, Jacques, maître armurier au Puy; — Blanc, Claude, manouvrier à Vals, paroisse de Saint-Vosy; — Boudin, notaire au Puy; — Bouliol, Marie, à la Matte, paroisse d'Yssingeaux; — Brunel, Jacques, maître fondeur au Puy; — Cavard, André, notaire au Puy; — Champagnac, Jean Claude, notaire au Puy; — Dumas, Claudette, aux Ceyssoux, paroisse du Brignon; — Durastel, notaire au Puy; — Gérenton, Claudette, à la Bastie, paroisse de Borée; — Laurens, Jean-Pierre, maître tanneur et cordonnier, au Puy; — Lemaigre de l'Olanier, noble Jean, sieur de la Chazotte, au bourg de l'Estra, paroisse de Saint-Agrève; — Maistre, Marie, à Volhac, paroisse de Coubon; — Pélissier, Guilhaume, dit Escoulier, travailleur à Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Pichot, notaire au Puy; — Rochier, Catherine, à Talobre, paroisse de Saint-Christophe; — Vallery, Marie, travailleuse de dentelles au Puy; — Vignal, Benoîte, fille dévote, au village d'Argentière, paroisse de Beaune; — etc.

B. 49. (Cahier en portefeuille.) — In-fol., papier, 97 feuillets.

**1736-1738.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, d'édits, déclarations et lettres-patentes des rois Louis XIV et Louis XV: — supprimant la charge de premier président et celles des huit présidents au grand Conseil, janvier 1738; — réglant la juridiction du Parlement de Toulouse, et celle de la Cour des Comptes de Montpellier et d'autres tribunaux du Languedoc, 20 janvier 1736; — portant provisions de la charge de lieutenant juge-mage de la Sénéchaussée du Puy, à Louis de Laval, 7 juin 1730; — de l'office de conseiller du Roi garde-scel en la Sénéchaussée du Puy, à Claude Exbrayat, sieur de Pranlas, octobre 1689; — des offices de procureur en la Cour de Sénéchaussée, à Pierre Gaigne; — de procureur postulant en la même Cour, à Claude Geneix; — d'huissier en la masse d'armes du Roi en la même Cour; — de la charge de conseiller-maire, ancien mytriennal du Monastier, à Honoré de Mailhet, seigneur de Vachères, etc., 9 septembre 1737; — provisions par le Roi de la charge de greffier de la communauté de Goudet, et par Claude-François Balme, religieux cluniste, prieur et seigneur de Goudet, de la charge de greffier du mandement du prieuré du dit Goudet, à Jean-Pierre Imbert, 1736 et 1737; — par le vicomte de Polignac, des greffes du mandement de

Polignac, à Melchior Chapon; — provisions par le Roi des offices de notaire : du Béage, à Jean-Louis Vispron; — du Brignon, à Jean Jouve; — de Cayres, à André Rome; — de Craponne, à Barthélemy Choussy; — de Fay-le-Froid, à Jean-Pierre Mathon; — de Montfaucon, à Jean Rey; — de Pradelles, à Guillaume Sauzet; — de Retournac à Michel Liogier; — de Rosières, à André Valicon; — de Saint-Didier-Nérestang, à Benoît Cozon; — de Sainte-Sigolène, à Jean-François Soulier; — de Saint-Maurice-de-Lignon, à Claude Maleys; — de maîtrise de barbier, perruquier et étuviste au Puy, à André Boutaud; — de grâce et pardon; — arrêt du Parlement de Toulouse, concernant les privilèges accordés par le roi Louis XIV aux religieux Cordeliers, 20 juillet 1757; — arrêt du même Parlement, concernant la réception d'Antoine Gaillard en la fonction d'avocat; — arrêt de la Cour des Aides de Montpellier, en faveur de Jean Robinel, fermier de l'équivalent: entre autres dispositions, il est fait défense à toutes personnes de se pourvoir de viandes de boucherie ailleurs qu'aux tabliers établis dans toutes les villes et lieux des diocèses de Nîmes, Uzès, Alais, Viviers, Mende et le Puy, 5 juillet 1757; — provisions par l'évêque du Puy, monseigneur François de Béringhen, de l'office de bailli de robe longue à la Cour royale et commune, pour en jouir après le décès du sieur Balme du Garay, à Mathieu de Montbel, 4 mai et 15 décembre 1757; — par le même prélat, de lieutenant en la même Cour, à Dominique Mialon; — par divers seigneurs, des charges de juge des seigneuries d'Agrain, Bonneville, Chapteuil, Charrouil, Doue, Espaly, Loudes, Mercœur, Ribains, Saint-Didier-sur-Allier et Ebde, etc., à Jean-Antoine Barthélemy; — par Florimond de Touchet, Joachim de Soubeyran, etc., de juge de plusieurs seigneuries à Bernard Valette; — par François-Armand de Colomb, seigneur de Latour-sur-Loire et du mandement de Bauzac, de juge du mandement de Bauzac et de Brenas, à Benoît Duplaix; — par le vicomte de Polignac, de juge du mandement de Laval-Amblavès, à Antoine Courtial; — par Pierre-Julien Richet, prévôt de l'église cathédrale du Puy, de juge de la terre de la prévôté de cette église, à Jacques Réchatin; — par Guillaume de Latour, marquis de Saint-Vidal, de juge de la seigneurie de Saint-Vidal; — par Pierre-Joseph de La Tour de Rochefort, de juge de la seigneurie de Vergezac, et par Louis de Montaigu, marquis de Bouzols, de lieutenant de juge de la terre et marquisat de Bouzols, à Jean-Antoine André; — par François-Louis du Crozet de Cumignac, de lieutenant de juge de la terre d'Arceroles, à Jacques Rozier; — attestations de noblesse en faveur de Claude-Nicolas Exbrayat de Pranlas; — insinuations des actes suivants: — donations par Jean Fonton, avocat et juge de la ville de Craponne, à Louis Parrel, son neveu, aussi avocat: 1° de la rente noble que ledit Fonton possède dans la paroisse de Dore-l'Eglise, au montant de 6 setiers seigle, 2 setiers avoine et 3 livres argent, le setier seigle de 100 livres et le setier avoine de 60 livres, montant le tout à la somme de 780 livres, et en outre de rentes foncières sur le village de Vinis, paroisse du bourg d'Arlempdes, et dans la ville d'Arlempdes, sous diverses réserves d'usufruit, etc.; 2° d'un domaine, dit le Pinet, situé dans la paroisse Saint-Victor, relevant du seigneur de Boissieux, à cause de sa seigneurie de Beaumont, etc; — testament de haut et puissant messire Charles de Clermont, marquis de Chaste et Charpeys, conseiller du Roi en ses conseils, sénéchal et gouverneur du pays du Velay, Vivarais et Gévaudan, habitant en son château de la Brosse, paroisse de Tence; acte fait en présence de noble Paul du Fourner, juge des terres du dit seigneur, de maîtres Robert-Lyonnet et Pierre Ravaisse, docteurs en médecine des villes du Puy et d'Yssingeaux, d'Antoine Vallat, notaire et lieutenant de Fay, et d'autres témoins, 15 décembre 1649; — donations, testaments, pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres: Balme, Gabriel, bourgeois au Puy; — Barthélemy, Bernard, maître tisserand au Puy; — Béal, Catherine, au Monteillet, paroisse de Saint-Agrève; — Bergonhon, Armand, avocat au Puy; — Bilhot, Marie, Sœur du tiers-ordre de Saint-François, au Puy; — Blanc, Médard, armurier et serrurier à Pradelles; — Bonneville (de), Jean-Christophe, seigneur de Chambilhac, le Bois et autres lieux, habitant en son château de Chambilhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Bonnet-Jalla, Jacques, à Anevard, paroisse de Saint-Jean-Roure; — Bordel Irail (ou Irail de Bordel), Pierre-Louis, en son domaine de la Boriasse, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Brunel (de), Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de Bonneville, demeurant au Puy; — Castain Lassaigne, Jacques, notaire à Saint-Cirgues-en-Montagne; — Cluzel, Madeleine, à Bizac, paroisse du Brignon: — Cortial, Marie, au Chier, paroisse de St-Didier-d'Allier; — Cossanges, notaire au Puy; — Cother, notaire à Chamalières; — Delobre, Jacques, à Chanéac; — Delolme, Blaise, manouvrier à Artias, paroisse de Retournac: — Descombaux, juge-mage au Puy; — Drossange, dame Marie-Anne, veuve de noble Jacques de Pieyres, écuyer, seigneur de la Bourange, paroisse de Retournac; — Duranson, Jean, notaire à Langogne; — Enjolvy, Catherine, à Besserioux, paroisse du Brignon; — Ferrapie, Isabeau, aux Salles, paroisse de Tence; — Fillère (de), Paul, ancien capitaine au régiment de Brandebourg, au Puy; — Flachat (de), d'Apinat, Laurens; — Giraud, Pierre, maître boucher et consul de la ville du Puy; — Giselon, Jean, lieutenant en la juridiction de Saint-Paulien; — Granson, Jean, à Flayolat, paroisse de Rochepaule; — Jullien, notaire à Craponne; — Junel, Pierre, laboureur au lieu de Fay, paroisse de Saint-Agrève:

— Machabert, François, du lieu de Montusclat, habitant au domaine de Mazangon, appartenant au seigneur de Clavières, paroisse de Laussonne ; — Marclan, Jean, à Rochepaule ; — Martin, Caprais, procureur fiscal de la ville, paroisse et mandement de Craponne ; — Martin, Marie, fille denteleuse et Sœur du tiers-ordre de Saint-François, au Puy ; — Massiot, Étienne, maître coutelier au Puy ; — Mathieu, Félix, notaire héréditaire à Cellier-de-Luc, diocèse de Viviers ; — Mollin, Laurens, maître apothicaire et chirurgien à Crozes, paroisse de Rochepaule ; — Noddé, Jean, horloger au Puy ; — Ollier, Jeanne, à Barbesneuves, paroisse de Saint-Cirgues ; — Peloux (du), Gabriel, chevalier, seigneur de Saint-Romain, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, habitant en son château de Saint-Romain ; — Robert, Marie, à l'Herm, paroisse de Cayres ; — Salleon, Marguerite, au Cheylar ; — Savoye, avocat du Roi en la Sénéchaussée du Puy ; — Solveyron, Mathieu, à la Valette, paroisse de Chaudeyrolles ; — Théoleyre, Pierre, bourgeois à Tiranges en Forez ; — Vachon, noble, François, seigneur d'Agier, à Agier, paroisse de Retournac ; — Valet, greffier en la Sénéchaussée du Puy ; — Vaneau, Armand, chanoine de l'église collégiale de Saint-Vosy du Puy ; — Vidal, Pierre, compagnon blancher au Puy ; — etc.

B. 50. (Registre.) — In-fol., papier, 55 feuillets.

**1737.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Anne Boyer, veuve de Jean Rochelimagne, denteleuse, de Rachat, paroisse de Saint-Paulien-hors-les-murs, habitante à présent à Laroche, paroisse de Lavoûte-sur-Loire, à Claude Soulier, son neveu, laboureur à Rochelimagne, paroisse de Polignac, d'une vigne relevant de la directe de Monseigneur le vicomte de Polignac, aux appartenances de Chanceaux, etc. ; — transaction entre le vicomte, le cardinal et le marquis de Polignac d'une part, et Georges Chabron, de Saint-Paulien, portant rétrocession de la terre de Saint-Paulien, moyennant la somme de 24,000 livres, et donation de cette somme par le cardinal à son neveu le marquis de Polignac, à la charge que le dit marquis ne pourra aliéner les droits, priviléges et possessions auxquels il est subrogé par le dit Chabron, et avec réserve de successivité pour assurer la conservation de ces droits dans la famille de Polignac, etc. ; — donation par maître Christophe du Fornel, chanoine de l'église cathédrale du Puy, à noble Jean-Baptiste de Paraud, seigneur de la Roche-Sonnière, d'une pension viagère de 400 livres, réversible, en cas de décès de celui-ci, à son épouse Charlotte de Brugère ; le donateur ne voulant pas avoir la charge de payer cette rente, remet la somme de 4,000 livres à Monseigneur de Beringhen, évêque et seigneur du Puy, comte de Velay, etc., qui aura à payer la dite rente aux donataires, après les décès desquels cette somme capitale restera acquise au dit prélat, etc. ; — donation par Melchior Le Blanc, écuyer, abbé de Pelinac, habitant en son château du Bonet, paroisse de Tence, à François Le Blanc, écuyer, sieur de Chenereilles, son frère, capitaine de cavalerie au régiment de Berry, de tous ses biens, sous diverses conditions, entre autres : ce dernier entretiendra le donateur pendant sa vie, comme aussi lui entretiendra un équipage de litière, mulets, muletiers et un laquais, etc. ; — quelques donations dans lesquelles sont mentionnées certaines sommes d'argent pour prières à l'église cathédrale du Puy et à celles de Saint-Pierre-Latour du Puy, de Polignac et Saint-Front, aux Cordeliers et Capucins du Puy, et enfin pour réparations à la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, érigée en l'église de Polignac ; — donations comprenant, en outre, des émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Arnaud, Mathieu, à Bournac, paroisse de Saint-Front ; — André, Jean, manouvrier à Vachères, paroisse de Présailles ; — Audibert (d') Honoré, prêtre et chapelain du Pertuiset ; — Beaumond, Marguerite, au Puy ; — Belut, Pierre, praticien au Puy ; — Bertrand, Joseph-Vital, marchand au Puy ; — Besson, Jacques, sieur d'Ouillas, avocat, capitaine-châtelain de Saint-Didier-la-Ville : — Bilhot, Marie, sœur du tiers-ordre de Saint-François au Puy ; — Boudy, André, à Cheyrac, paroisse de Polignac ; — Bouffit, Clauda, aux Badioux, paroisse de Laussonne ; — Boulindraud, Marie, à la Borie, paroisse de Solignac ; — Brunel (de), Jean François, seigneur d'Allentin et Bonneville, conseiller en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy ; — Cavard, Jean, laboureur à Cayres ; — Chabanes, André, laboureur à l'Herm-les-Monastier, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier ; — Chabanes (de), Louis, ancien capitaine au régiment de Tabane-infanterie ; — Chambon, François, à Meyzoux, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier ; — Champagnac, notaire à Yssingeaux ; — Chanets, Catherine, fille denteleuse à Allentin, paroisse de Saint-Rémy ; — Chinel, Étienne, maître tisserand à Salaène, paroisse d'Yssingeaux ; — Cossange, notaire au Puy ; — Dagier, Blaise, graveur de la ville de Saint-Étienne ; — Delobre, Jacques, à Chanéac ; — Delolme, Marie, fille de labeur, au village de Cheyssac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Delabre, feu Joseph, maître peigneur de laine au Puy ; — Desrois, Jean, marchand, à Yssingeaux ; — Dufaure, Laurens, avocat ez siéges du Forez et juge du Chambon ; — Dumoulin du Pont, noble Durand, sieur de Tremoulet, au Puy ; — Esbrayat, Reymond-François, sieur du Breuil, bourgeois au Puy ; — Eyraud, Françoise, à Vals près le Puy ; — Fournet, notaire et procureur au Sénéchal et siége présidial du Puy ; — Gasches (de), Louis, à la Sye,

paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Gay, Vidal, ménager à Vousse, paroisse de Retournac; — Giraud, consul du Puy; — Giraud, Jean, à Saint-Victor, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Guigon, notaire au Puy; — Jouve de la Devèze, Jean-Gabriel, bourgeois au Puy; — Jullien, Jean, marchand chamoisier à Yssingeaux; — Lher (de), Pierre, maître boulanger au Puy; — Malosse, Joseph, à Saint-Martial, diocèse de Viviers; — Marthory, Jean, marchand au Puy; — Mathieu, Pierre, journalier à Jagonzac, paroisse de Saint-Haond; — Mercier, Jean, ménager à Freide-Mezous; — Michel, Marie-Anne, fille dévote de l'Instruction au Puy; — Milhion, notaire au Puy; — Monchan, Jacques, travailleur à Pradeaux, paroisse de Saint-Hostien; — Mouton, Joseph, maréchal au Puy; — Percie, Claude, avocat et notaire à Vanose; — Perret, Pierre, prieur et curé de Saint-Julien-Vocance, — Poussac, Benoît, laboureur à Argentière, paroisse de Beaune; — Poussonel, Gabriel, Révérend Père procureur du collége du Puy; — Rapatel, Gaspard, chirurgien à Loudes; — Reinaud, Jean, à la Garnasse, paroisse de Saint-Geneix; — Rolland, Vidal, huissier ez Cours du Puy; — Surrel, Jean-Pierre, avocat au Puy; — Tholance, Benoît, praticien au Palais du Puy; — Vallat, notaire au Puy; — Verdier, Jacques, pauvre travailleur, à Malpas, paroisse de Cussac; — Vignial, Pierre, bourgeois au Puy; — Viviers, Georges, chanoine en l'église cathédrale Notre-Dame du Puy, et conseiller clerc en la Cour de Sénéchaussée et siége présidial du Puy; — etc.

B. 51 (Registre) — in-fol., papier, 58 feuillets.

**1738.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, d'actes contenant des donations, émancipations et pactes de mariage, à l'occasion desquels sont nommés : — Aurier, Jacques-Caprais, sieur d'Olias, avocat à Craponne; — Barry, François, bourgeois au Puy; — Barthélemy, Mathieu, à Fay-la-Triouleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Belut, Jean-Pierre, praticien au Puy; — Berard, Maurice, maître peigneur de laine au Puy; — Bergonhon, Gabriel, chanoine de la cathédrale du Puy; — Bertrand, Jean, dit Fayt, manouvrier à Charensac, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Boitier, Catherine, à Vals, près la ville du Puy; — Bonnet, Christophe, travailleur à Tarreyres, paroisse de Cussac; — Buffellard, Clauda, au village de Mondoulion, paroisse de Beaune; — Chastel, Anne, à Charbonnier, pároisse de Landos; — Chatin, Catherine, au bourg et paroisse de Beaune; — Chevalier, Vidal, laboureur à la Petite-Besse, paroisse d'Yssingeaux; — Coste, Louis, ménager au Villard, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Demeure, Michel, avocat, juge de la baronie de Vocance; — Deschamps, Just-Antoine, seigneur du Cros, Verdier, Montbel et autres places, à Pierre-Grosse, paroisse de Saint-Alban; — Desmartins, Mathieu, à Fournal, paroisse du Monastier; — Doix, Jean-Louis, manouvrier à Bargettes, paroisse de Landos; — Dupuy, Jean, maître vitrier au Puy; — Durand de Joux, François, curé de Seneu les Macon en Bourgogne, natif du lieu de Joux, paroisse de Tence; — Ferrebeuf (de), François, lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy; — Figon, Martial, maître bridier à Pradelles; — Fuvelle, Christophe, marchand de soie à Saint-Didier; — Genty (de), laboureur à Jabié, paroisse de Saint-Christophe; — Giband, Pierre, travailleur à Espaly, paroisse de Saint-Marcel; — Gisclon, Jean-Baptiste, au village de la Roue, paroisse de Vorey; — Jouve, notaire du village de Joux, paroisse de Vorey; — Lashermes, Jean, maître tanneur au Puy; — Laurent, feue Jeanne, denteleuse à Arsac, paroisse de Vernassal; — Lolme (de), Étienne, chanoine et curé de Retournac; — Luton, Marguerite, à Eyssenac, paroisse de Saint-Christophe; — Lyotard, à Rohac, paroisse de Coubon; — Martin, Marie, fille denteleuse et sœur du tiers-ordre de Saint-François, au Puy; — Masserand, Jean, tisserand à Espaly, paroisse de Saint-Marcel; — Maurin, André, laboureur à Mortesaigne, paroisse de Saint-Julien-du-Pinet; — Maurin, Jacques, au Rivet, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Mazet, Catherine, au village de Chalignac, paroisse de Saint-Vincent; — Michel, Antoine, à Joncherète, paroisse de Rauret; — Naves (de), Guillaume, laboureur au village d'Oubissous, paroisse de Craponne; — Ollier, Jeanne, à Barbesneuves, paroisse de Saint-Cirgues; — Paneficu, Marie, à Vazeilles, diocèse de Mende; — Payen, Claude, maître brodeur et tapissier au Puy; — Peyret, Reymond, avocat du Roi, en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Peyrons, François, avocat du Roi au bailliage d'Annonay; — Plantin, Marguerite, à Sonils, paroisse de Saint-Haond; — Ramousse, Antoine, au village de Chassaleux, paroisse de Saint-Paulien-hors-les-murs; — Reynier, Catherine, à Rochelimagne, paroisse de Polignac; — Romanet (de), noble Charles-Antoine, baron de Beaudiné; — Rousson, Jean-André, avocat au Puy; — Roux, Vincent, laboureur à Arsac, paroisse de Vernassal; — Senouvert, Jean-François, sieur de la Coste; — Sigaud, François, à Beux, paroisse de Bains; — Souchon, Pierre, recteur d'école à Yssingeaux; — Triouleyre, Claude, laboureur au village d'Arsac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Vallat, notaire au Puy; — Vaux (de), noble Jean, seigneur et baron de Roche et autres places; — Vazeilles, Jean-Louis, maître sellier au Puy; — etc.

B. 52. (Registre). — in-fol., papier, 53 feuillets.

**1739.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donations par Isabeau Perbet, fille dévote,

habitante du Puy : 1° Aux pauvres de l'hôpital de cette ville, Reymond Nolhac, abbé de Saint-Vosy, dignité et chanoine de la cathédrale du Puy, acceptant, en qualité de directeur du dit hôpital général, d'une vigne et d'un champ-verger sis à Taulhac, sous la condition que ces fonds ne pourront être vendus pour quelle cause que ce soit ; — 2° aux curés de Coubon, d'un rez-de-chaussée de maison ou grotte voûtée pour y loger une fille qui aura soin d'y faire l'instruction et le catéchisme aux enfants du village ; — donation par Anne-Marie Musnier, veuve d'Augustin Reboul, maître pâtissier au Puy, à Marguerite Reboul, sa fille, d'une maison sise au Puy, rue de la Clauzon, sous diverses réserves, entre autres, de l'usage d'un four pour y faire les biscuits et massepains dont elle fait commerce ; — donation par Pierre Pays, maître maréchal, du lieu de Bains, à Agnès Pays sa fille, d'une maison située au dit lieu, se tenant et mouvant de la seigneurie de messire Vidal de Belidentis, seigneur de Bains et autres places, etc.; — pactes de mariage entre Louis-Michel de Rozière, écuyer, garde du corps du Roi, habitant en la ville de Malzieu, et demoiselle Marguerite de Gillet, fille de Pierre de Gillet, écuyer et conseiller du Roi, et son procureur au bailliage royal de Saint-Flour; — donation, par Marguerite Alvernhas, du lieu de Granigoules, demeurant au Monastier, aux Religieuses de l'Instruction, de la paroisse de Saint-Jean du Monastier, d'une maison à elle vendue par du Chambon, seigneur du Pin, syndic et trésorier de l'hôpital; et au cas où la donation viendrait à être querellée, ladite Alvernhas donne cette maison à l'hôpital, à la charge par les directeurs d'y placer une fille pour l'instruction ; la dite fille devant être nommée par le curé de la dite paroisse ; — donation (en toute forme qu'une donation entre-vifs ou pur don gratuit puisse valoir de droit, suivant la coutume générale du Pays, du droit écrit), par Bernard Itier, laboureur, du lieu de Collanges, paroisse de Loudes, de deux jardins, tant à chanvre qu'à potage, maison, grange, pré, etc., sis à Collanges, contenant, le tout, 22 cartonnades, etc. ; — donation par Péatier dit Rocheyrol, journalier, du lieu du Grand-Crouzet, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas, à Jean Raveyron, du dit lieu, de tous ses biens, sous réserve d'une pension, comprenant entre autres un habit de trois en trois ans, composé de juste-au-corps, veste et culotte, drap laine de pays ; — donation par Jacques-Antoine Marcon, prêtre habitué de Saint-Front, au mandement et communauté de Saint-Front, acceptant pour la dite communauté Jean-Pierre Descours et Jean Titaud, consuls, et Michel Cavard, curé, d'une maison sise à Saint-Front, ainsi que du mobilier qui s'y trouve, et destinée à l'habitation de sœurs de Saint-Joseph qui enseignent la jeunesse ;—donations énonçant, entre autres stipulations, des aumônes et messes dans les paroisses de Saint-Cirgues, Saint-Pierre-le-Monastier du Puy, Polignac, et des dons d'argent aux Capucins du Puy, aux religieuses Ursulines de Saint-Flour et à la Confrérie de Notre-Dame-du-Rosaire, du Malzieu ; — donations comprenant des émancipations, pactes de mariage et testaments, au sujet desquels sont nommés, entr'autres : — Arnaud, Jacques, prieur de Notre-Dame de Beaulieu, demeurant au Puy ; — Astier, Honoré, sieur de Serres, à Pradelles; — Astier, Jacques, tisserand à Laussonne ; — Astruc, au Malzieu, diocèse de Mende ; — Aymard, notaire au Puy ; — Barberet, Giraud, maître chirurgien à Bains ; — Baudier, Jacques, armurier au Puy ; — Benoît, Jean-Antoine, maître teinturier au Pont-Destrouilhas, paroisse de Saint-Marcel ; — Bernard, Pierre, marchand à la Bulière, paroisse de Saint-Didier ; — Bernard, à Saint-Didier-sur-Allier ; — Braud, François, laboureur au village de Cheyrac, paroisse de Saint-Vincent; — Bredoire, notaire à Bains ; — Breysse, Jean, notaire de la Molines ; —Brunel (de), Jean-Baptiste, seigneur de Bonneville, président au Présidial du Puy ;—Calhou, Michel, curé de Saint-Jean-de-Jérusalem du Puy;—Charbonnier, Jacques, clerc à Saint-Paulien;—Chomet, Claude, à Cousiac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Coste, Jean, laboureur à Bastion, paroisse de Saint-Julien-Vocance ; — Coquery, Marie-Anne, veuve de Jean-Baptiste Hack, peintre de la ville d'Anvers, habitante de la ville du Puy ; — Coudeyre, Michel, marchand voiturier à la Blacheyre, paroisse de Mercœur ; — Dussap, Jean-André, secrétaire de la subdélégation du Puy ; — Estable, Jean, laboureur à Chanvers, paroisse de Saint-Geneix, (près Saint-Paulien) ;—Frez (des), noble Joseph, écuyer, sieur de Vaucher, à Yssingeaux ; — Juilhen, Claude, prêtre et communaliste de l'église de Craponne, au faubourg de Marchidial, paroisse de Craponne ; — Leniez, Pierre, à Pigeyres, paroisse de Bains; — Marcon, Pierre, maître tanneur et cordonnier au Puy ; — Martin, Claude, à la Ligière, paroisse de Saint-Cirgues, diocèse de Viviers ; — Massiol, Etienne, maître coutelier au Puy ; — Maurin, Marie-Anne, à la Vigne, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Montbel, Mathieu, habitant de Trespeux, paroisse de Saint-Jean-Lachalm, procureur d'office de la terre de Prunat, même paroisse ;— Moulin, Jean-Baptiste, maître pâtissier au Puy ; — Noyer (de), Pierre, seigneur et baron d'Ozou ; — Obrier, Michel, journalier à Rioux, paroisse de Rosières; — Parrier, Pierre, praticien à Pradelles ; — Pichot, notaire au Puy ; — Portal, Claude, praticien à Bains ; — Prades, Mathieu, maître tisserand au Puy ; — Queyron, Pierre, travailleur à la Malouteyre, paroisse de Polignac ; — Rabany, Antoine, hôte de la ville du Puy; — Raveyron, Jean, au Grand-Crouzet, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas ; — Robert Antoinette, à l'Espinasse, paroisse de Cayres ; — Robert, Marie, à l'Herm, paroisse de Cayres ; — Rozier, Jean, praticien au Poux, paroisse de Vorey ; — Rouchouze, Claude,

notaire à la Rouchouze, paroisse de Monistrol; — Saniard, Vital, travailleur au Mas-du-Mont, paroisse de Saint-Hostien; — Sauvageon, Claude, bourgeois à Loudes; — Vallet, Antoine, notaire au Puy; — Vaux, Joseph, à Combes, paroisse de Vanosc; — Veysseyre, Pierre, manouvrier à Mussic, paroisse de Solignac; — Vidal, Etienne, compagnon meunier, habitant au moulin de Nolhac, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Jean-de-Jérusalem, au Puy, etc.

B. 54. — (Registre). — In-fol., papier, 74 feuillets.

**1740.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par noble Louis d'Abrion de Chambonnas, sieur de Bourdier, habitant au domaine de Vernel, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas, à noble Joseph d'Abrion, de Chambonnas, sieur du Devez, son frère, de toutes les rentes et de tous droits seigneuriaux en toute justice, haute, moyenne et basse, que le dit donateur a acquis de noble François de Monteil, sous la seule réserve, pendant sa vie, des rentes et droits seigneuriaux concernant ledit domaine du Vernel, etc.; — donation par Jean-Claude Chazeaux, de Freycenet-Latour, à Jean-Jacques Chazeaux son fils, de tous ses biens à diverses conditions; dans le même acte, le père procède à l'émancipation de son fils, devant le notaire et les témoins: il prête le serment en tel cas requis qu'en la présente il n'intervient aucun dol ni fraude, et après avoir pris son fils par la main droite, il le met hors de sa puissance paternelle, etc.; — donation par Christophe Bonnet, laboureur aux Arreyres, paroisse de Cussac, à Pierre Bonnet son fils cadet, dûment émancipé devant maître Rousson, juge au mandement du doyenné du Puy, de la somme de 250 livres pour lui tenir lieu des droits de nature et légitimes paternelle et maternelle, laquelle somme payable après le décès du donateur; — donation par Jean-Baptiste Imbert, du lieu des Imberts-de-Barges, paroisse de Saint-Arcons, à Mathieu Imbert, son cousin germain, de tous ses biens, soit en maison, prés, pâturaux, jardins, champs, bois et droits de communautés, à la charge par le donataire, de nourrir et entretenir ledit Jean-Baptiste Imbert et son frère, et en cas d'incompatibilité, de fournir une pension viagère de 12 cartons seigle, 1 carte orge, 1 carte pois blancs, mesure de Pradelles, d'avoir la faculté de prendre des herbes aux jardins, des raves à la ravière, du bois au bûcher, de recevoir 15 livres lard salé, 10 livres beurre, 10 livres fromage, un habit pour chacun des dits frères, de 3 ans en 3 ans, 1 chemise tous les ans, et d'hiverner 5 agneaux tous les ans; il lui sera permis aussi d'ensemencer une cartade de terre aussi tous les ans, que le dit Mathieu Imbert fera labourer et fianter, etc.; — donation par Marie Richard, veuve de Claude Perret, habitante aux faubourgs de Saint-Didier, appelés de Lyon, à l'hôpital de cette ville, recevant Antoine Perret, prêtre sociétaire de l'église paroissiale de Saint-Didier, l'un des directeurs dudit hôpital, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres d'une pension viagère, etc.; — donation par Denise Boutaud, veuve Nolhat, des faubourgs de la ville d'Allègre, à Claude Nolhat, son fils, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres d'un jardin à chanvre d'environ une cartonnée, etc.; — donations dans lesquelles entre autres stipulations, sont énoncées des réserves, telles que: par Clauda Crespy, de Monnac, de 20 livres pour honneurs funèbres, enterrement, luminaires, quarantaine, offrandes d'anniversaire et 10 livres pour le repas de l'assemblée le jour de l'enterrement; par Étienne Boyer, de la paroisse de Landos, de 25 cartons seigle, en pain cuit, pour être distribués aux pauvres le jour de son enterrement; des dons d'argent pour messes et prières à l'église Notre-Dame du Puy, aux églises de Dunières, de Saint-Arcons-de-Barges et de Saint-Julien-Vocance; aux Jacobins de Pradelles, aux Capucins du Puy et de Langogne, et aux religieuses de Sainte-Claire du Puy; — donations, comprenant aussi des émancipations et pactes de mariage, dans lesquels sont nommés entre autres: — Alaignon, Marie, laboureur à Cavard ou Chambaret, paroisse de Saint-Romain-la-Chalm en Velay; — Alègre, Catherine, à Concourrés, paroisse de Saint-Rémy; — Arnaud, François, au pont de Colance, paroisse de Chadron; — Assezard, Jean, travailleur à Latour-Daniel, paroisse de Coubon; — Astier, Jean-Pierre, journalier à Malevas, paroisse de Saint-Agrève; — Barallon, Louise, fille rubanière, au Monteil, paroisse de Riotord; — Barthélemy, Pierre, clerc tonsuré, étudiant en université au séminaire du Puy; — Bastalot, Jean, carreleur, du lieu et paroisse du Cellier-de-Luc, au diocèse de Nimes; — Blanc, Isabeau, denteleuse à Farreyroles, paroisse de Sanssac; — Boffy, Pierre, notaire à Solignac; — Borie du Fraysse, Gabriel, avocat, bailli de la ville d'Yssingeaux; — Boyer, Anne, à Rachat, paroisse de Saint-Paulien; — Boyer, Étienne, au Cros-Pouget, paroisse de Landos; — Brie (de), Dominique, étudiant au séminaire du Puy; — Brun, Antoine, maître tanneur corroyeur au Puy; — Buffet, peintre, du Puy, résidant à présent à Montbrison en Forez; — Castanet, Jean-François, sieur de Fabrèges, féodiste au Puy; — Cavard, Françoise, à Chaudeyrac, paroisse de Cayres; — Chamarlenc, Vidal, laboureur aux Cordes, paroisse de Bains: — Chambon, Catherine, à la Grame, paroisse de Saint-Cirgues-en-Montagne; — Chapuis, Michel, à Mounedeyres, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Colin (de), Pierre, de la Freycenède, à Bizac; — Colomb, Alexis, chanoine de la ville de Saint-Paulien; — Coltier, Anne, à Lingoustre, paroisse de Retournac; — Decarbry, Marguerite, au Cher, paroisse de Saint-Didier-d'Allier; — Ditard, Louis, à Meyssignac; — Do-

lezon, Antoine, avocat; — Douplat, Jean, garçon chez les Capucins de Saint-Bonnet; — Duclaux, Louise, du lieu d'Arlempdes, fille dévote, faiseuse de dentelles, habitante à présent au Puy; — Englade, Antoine, procureur en la justice de Saint-Paulien; — Eymard, Joseph, bailli de Tailhac; — Falcon, voiturier à Fay; — Fancyrial, Claude, tailleur d'habits à Chalencon, paroisse de Saint-Pal; — Faynel, Jean, de l'Air-Planchereynaud, habitant au moulin d'Eynac, paroisse de Saint-Pierre; — Ferapié, Annet, sieur du Fieu, à Tence; Gaigne, Jean-Pierre, notaire au bourg de Solignac; — Granoulhet, Claude, au Bois, paroisse de Saint-Maurice (de Roche); — Guigon, Vidal, à Jagonzac, paroisse de Saint-Haond; — Imbert, Jean-Baptiste, aux Imberts-de-Barges, paroisse de Saint-Arcons; — Jacquet, Simon, employé dans les gabelles à Moings en Forez; — Joucerand, Catherine, à Dinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Lamie, Jacques, bourgeois à Communac, paroisse de Polignac; — Layes du Rivier, Jean-Joseph, à Yssingeaux; — Lourdin, Louise, à Malveulhe, paroisse de Coucouron; — Martin, Jacques, maître bâtier au Puy; — Martin, Marie, sœur du tiers-ordre de Saint-François, fille denteleuse au Puy; — Monbel, Marie, à Arsac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Monchaud, Jean, à Bournac, paroisse de Saint-Front; — Monpobol, Jean, praticien à Saint-Germain-l'Herm, en Auvergne; — Montaigne, Vidal, à la Garde, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Monteremar, Jean-Gaspard, juge royal en la Cour commune du Puy; — Pandraud, Jacques, à la Roche, paroisse de Lavoûte; — Peiret, Pierre, au domaine de Trintinhac, paroisse de Cayres; — Pendraud (de), noble Claude, seigneur du Mas-Boyer, au Puy; — Perret, Pierre, curé et prieur de Saint-Julien-Vocance; — Pichon, Jean-Pierre, laboureur à Neyrolles-Hautes, paroisse de Riotord; — Pinot (de), Jean-Louis, écuyer, conseiller honoraire au Sénéchal et Présidial du Puy; — Privat, Christophe, sieur du Pont, à Malescot, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Ranchon, Pierre, de son vivant maître chirurgien au Puy; — Ravel, Jean, laboureur à la Vernelle, paroisse de Dunières; — Ribeyron, Isabeau, en la ville de Roche, paroisse de Saint-Maurice; — Roche, Jérôme, apothicaire à Yssingeaux; — Rochette, Claude, au Pradel, paroisse de Vorey; — Rolly, Jacqueline, à la Grangevieille, paroisse de Monistrol; — Roujol, Marie, à Roujol, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Roure, Antoine, à Veyrines, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Sabot, Jean, journalier à Marlhettes, paroisse de Marlhes; — Sahuc, Jean-Pierre, marchand bonnetier au Puy; — Salque-Varenet, Étienne, huissier de la masse du Roi, au Puy; — Souchon, Catherine, à Varennes, paroisse de Chamalières; — Souvet, Hiérome, sieur de la Bastide, à Vielprat; — Tavernier, notaire à Montfaucon; — Trintinhac, Hilaire, praticien à Saint-Bonnet; — Troubat, Marguerite, à Tallode, paroisse de Saint-Christophe; — Vacheron, notaire au Puy; — Valery, Jean, au Roure, paroisse de Chaspinhac; — Veysseyre, François, à l'Espinasse, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Vidal, Jacques, à Soulages, paroisse de Saint-Georges-d'Aurat; — Vinial, Marguerite, fille dévote, à Retournac; — etc.

B. 51. (Registre.) — In-fol., papier, 115 feuillets.

**1741.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — pactes de mariage entre Claude Borie, veuf de Catherine Chouvellon, manouvrier, du lieu de Beauregard, paroisse de Vazeilles-Limandres, évêché du Puy, et Marie Cogniasse, du lieu de Fressanges, même paroisse. Les père et mère de la future lui constituent par donation entre vifs, et pour elle, au dit Borie, futur époux, la somme de 500 livres, une robe nuptiale, un manteau drap de pays, un lit, composé d'une couverte laine de pays et de deux linceuls toile de ménage, un coffre garni de menu linge et six robes à ses usages, ainsi qu'un pré d'une cartonnée et un boisseau; la future s'est en outre constituée quatre brebis, qu'elle a de même tout présentement délivrées à son dit futur époux, etc.; — donations sous différentes réserves, par François Micalet, du Puy, à l'hôpital-général, d'une vigne et champ, sis à Brives, etc.; — par Marguerite Lafont, aux pauvres de l'hôpital d'Yssingeaux, d'un pré au terroir de Livinhac, etc.; — par Isabeau Jacquet, habitante à Monistrol, à l'hôpital-général de cette ville, de tous ses droits sur un domaine, à la Chapelle; — donations mentionnant, entre autres stipulations, des aumônes aux pauvres de diverses paroisses, des messes dans les églises de Notre-Dame, de Saint-Georges et de Saint-Agrève de la ville du Puy; de Saint-Jeure et de Mezères; des dons d'argent, pour réparations de la chapelle de la Mère-Agnès du Puy; pour achat de cire en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire, dans l'église abbatiale de Saint-Chaffre du Monastier; à la confrérie du Saint-Sacrement, érigée dans l'église de Saint-Fortunat du Monastier; enfin, pour réparations à la chapelle des pénitents de la confrérie du Saint-Sacrement de Monistrol; — donations, comprenant aussi émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Allègre, Louis, natif de la Baume, paroisse de Solignac, voiturier au Monastier; — Alméric, Jean, travailleur au village d'Archaud, paroisse de Saint-Rémy; — André, Antoine, procureur au Sénéchal et Présidial du Puy; — Arnaud, Pierre, journalier à Bargettes, paroisse de Landos; — Astier, Jacques, tisserand à Laussonne; — Audrement, Antoine, pelletier au Puy; — Aulagnon, Jacques, à Montjuvin, paroisse de Lapte; — Barlet, Marcelin, sieur de la Garde, au Monteil, paroisse de Sainte-Sigolène; — Barthélemy, An-

toine, tisserand au Puy; — Barthélemy, notaire au Puy; — Beaufil, Catherine, à Crouziols, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Beaux (de), noble Balthazard, écuyer, sieur de Vaunac, au château de Vaunac, paroisse d'Yssingeaux; — Berail, Joseph, à Boiron, paroisse de Mezères; — Bernard, Marie, à Valongeyres, paroisse de Saint-Hostien; — Berthon, Clauda, à la Borie, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas; — — Boire, Claude, manouvrier à Beauregard, paroisse de Vazeilles; — Borie, Marguerite, à Razounet, paroisse de Vernassal; — Borie, Vital, manouvrier à Droussac, aroisse de Lissac; — Boudouin, Vidal, maître chirurgien au Puy; — Bresson, Joseph, maître chirurgien au Puy; — Breton, Léonard, en la ville de Chenerailles, paroisse de Saint-Barthélemy, diocèse de Limoges, province de la Marche, juridiction de Guéret; — Brion, Pierre-Noël, marchand bonnetier au Puy; — Brolle, Joseph, à Charbonnière, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas; — Brun, Antoine, maître tanneur et corroyeur au Puy; — Cavard, notaire au Puy; — Chamouroux (de), Charles, laboureur à Marnhac, paroisse d'Yssingeaux; — Charruel, Jeanne, au Cluzel-de-Courmarcès, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Chillac, Cécile, supérieure de la maison de l'Instruction des filles, au Puy; — Chillac, Jean-Reymond, avocat au Puy; — Chouchon, Mathieu, curé du Brignon; — Commun, Marie, fille dévote, à Espaly; — Cogniasse, Marie, à Fressanges, paroisse de Vazeilles; — Combres (de), du Mas, seigneur de Fay; — Crespon, Jean, procureur d'office de Lapte; — Delavèse, Marguerite, au Garay, paroisse de Rosières; — Demeure, Michel, juge de la baronie de Vocance; — Descours, Jean-Jacques, étudiant en logique, au collége du Puy; — Despalhon de Mans, à Mans, paroisse de Saint-Maurice de Roche; — Digonnet, Marguerite, aux Salins, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Dolezon, Antoine, avocat au Puy; — Durieu, Jean, ménager au Regard, paroisse de Monistrol; — Exbrayat, Marie, à Monteilhit-Eschabriac, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Exbrayat, noble Jean-Louis, sieur du Monteil, paroisse de Saint-Front; — Experton, Jean, à Fourmagne, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas; — Fabre, Antoinette, au Poux, paroisse de Nay; — Falcon, Jean-François, maître chirurgien au Puy; — Faure, Pierre, au Peyron, paroisse de Monistrol; — Fis (de), Antoine, à Cereis, paroisse de Nay; — Galisse, Barthélemy, marchand droguiste au Puy; — Gautier, Hugues-Antoine, maître tisserand à Espaly; — Gevolde, Gabriel, à Gabier, paroisse de Saint-Christophe; — Giband, Jacques, procureur fiscal en la juridiction de Monistrol; — Ginhoux, Jean, à Marcillac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Guerin, notaire à Chapteuil; — Joubert, Jacques, au Thiolent, paroisse de Saint-Rémy; — Joubert, Jean, dit Teyssier, travailleur à Vergezac, paroisse de Saint-Rémy; — Juilhen, Jacques, maître tireur de laine au Puy; — Lapeyre, Jean, menuisier à Retournaguet, paroisse de Retournac; — Lashermes, Jacques-Alexis, prêtre, prieur de Saint-Jean-des-Fonts-Baptismaux, au Puy; — Lashermes, Jean-André, prêtre, panetier de l'église cathédrale du Puy; — Le Siègle, noble Claude, prieur, curé de ville; — Ligounesches, François, à la Moulette, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — Liotard, Théofrède, portier de la chapelle des pénitents de Notre-Dame du Confalon, érigée au Monastier; — Masserand, Jean, à Chazelles, paroisse de Saint-Vidal; — Mazac, Antoine, curé à Saint-Rémy; — Mazet, Marie, à Laval, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Michel, Jean, à Rosières, paroisse du Brignon; — Michel, Mathieu, laboureur à Chazalet, paroisse de Raucoules; — Mourel, Louis, natif de Couteaux, paroisse de Saint-Front; — Neyron, Antoine, chanoine de l'église Saint-Marcelin de Monistrol; — Nicolas, Antoine, sieur de Naves, au Puy; — Nolhac, Reymond, chanoine de la cathédrale du Puy, dignité abbé de Saint-Vosy, prieur et seigneur de Pomier en Forez, l'un des directeurs de l'hôpital du Puy; — Paya, Antoine, journalier aux Brus, paroisse de Saint-Romain-le-Désert; — Pellisier, Jeanne, à Flaviac, paroisse de Tence; — Perier, Marguerite, fille du tiers-ordre de Saint-Dominique, au Puy; — Peyron, Anne-Marie, à Belvezet, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Polalhon (de), de Glavenas, Madeleine-Claire-Laurence, veuve de François de Combes, sieur du Mas, seigneur de Fay, au Puy; — Porro, Catherine, veuve de Georges Bohet, sieur de la Chabane, au Puy; — Ravaisse, Augustin, notaire de Bauzac; — Ravaisse, notaire à Yssingeaux; — Redond, Laurent, prieur curé de Nay; — Richond, Barthélemy, avocat, directeur de l'hôpital-général du Puy; — Rochier, Jean, voiturier à Tence; — Rogues, Jacques, journalier à Rioux, paroisse de Rosières; — Romieu, Étienne, bourgeois au Monastier; — Roudier, Jeanne, au Cros, paroisse de Saint-Haond; — Roux, Marie, au domaine de Chauras, paroisse de Saint-Marcel; — Rozier, Jacques, au village de Vertaure, paroisse de Vorey; — Saigniard (de), Jean-Armand, écuyer, seigneur de la Fressanges, paroisse de Saint-Didier; — Sarrapic, Jacques, à Ronze, paroisse de Tence; — Séjallon, Vincent, à Salettes, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Sollier, André, maître pâtissier au Puy; — Souchon, Pierre, recteur d'école à Yssingeaux; — Teyssier, Pierre, à Mauras, paroisse de l'Esperon; — Thomas, Pierre, horloger au Puy; — Troubat, Marguerite, à Tallode, paroisse de Saint-Christophe; — Vallars (de), Anne, veuve de Jean Daslars-Vandasme, lieutenant de juge à Lavoûte; — Verdier, Marie, à Noustoulet, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Voyau, Louis, horloger au Puy; — etc.

B. 55. (Registre.) — In-fol., papier, 72 feuillets.

**1742.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Isabeau et Claudine Molin, du lieu de Planèzes, paroisse de Mezères, à l'hôpital d'Yssingeaux, Jacques-Antoine Rebonlh, syndic des pauvres, acceptant, d'un petit domaine situé à Planèzes, sous réserves de la jouissance, leur vie durant, et que l'hôpital après leur décès fournira chaque année à perpétuité trois livres huile de noix pour la lampe de l'église de Mezères, etc.; — donation par Jacques Gevolde, du lieu du Monteil, paroisse de Saint-Pierre-Latour du Puy, à l'hôpital-général du Puy, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres, que le dit Gevolde sera nourri et entretenu à l'hôpital, etc.; ont accepté la dite donation : Reymond Nolhac, abbé de Saint-Vosy, chanoine de la cathédrale, Claude Rousson, chanoine de la cathédrale, et Jacques-Vital Bertrand, bourgeois, directeur de l'hôpital; — donation, pour cause de mariage, par Marie Pays à Jean Limozin, journalier, de Taulhac, paroisse de Saint-Georges du Puy, de divers biens, sous certaines réserves, entre autres d'une pension de 5 cartons blé seigle, et de 50 fagots de garno, etc.; — donation par Jeanne Raffier, veuve Morel, à Claude Morel, son fils, travailleur au faubourg Saint-Barthélemy du Puy, d'une maison où il y a un ouvroir ou tannerie neuve, confrontant du levant la tannerie du sieur Richond, marchand tanneur, le pont des Carmes au milieu, midi le ruisseau de Dolezon, couchant la tannerie d'Etienne Bon, nonobstant le droit de retour, et autres conditions, etc; — donation par Antoine Charbonnel, manouvrier au Puy, à son petit fils, Vosy Charbonnel, sous la condition d'être nourri et entretenu par celui-ci, et en cas d'incompatibilité, d'une pension de 20 cartons blé seigle, mesure du Puy, de 27 livres argent et de 2 charges vin de pays, etc.; — quelques donations dans lesquelles entre autres stipulations, sont énoncés des honneurs funèbres, des messes dans les églises de Notre-Dame du Puy, Saint-Pierre-Latour, Saint-Georges-Lagricol et Solignac, des dons en argent aux Jacobins, Carmes et Capucins du Puy; à l'hôpital-général du Puy et à Messieurs ou Dames de la Charité qui ont soin de distribuer du bouillon aux pauvres du Puy; — Donations comprenant des émancipations, contrats de mariages et échanges, et au sujet desquels sont nommés, entre autres; — André, Jean-Antoine, procureur au Sénéchal et Présidial du Puy; — Arnaud, Alexandre, ancien notaire du Puy, demeurant à Loudes; — Arnaud, curé de l'hôpital du Puy; — Astier, Jean, marchand et consul du Puy; — Balme du Garay, dame Marie Rose, épouse de noble Jean-Jacques de Pons, écuyer, sieur de Rochely, à Pouzols-Jousserand, paroisse de Loudes; — Barrier, Claude, laboureur à Baubas, paroisse de Polignac; — Baud, notaire à Coubon; — Bernard, Pierre, à Gratuze, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Blanc, Pierre, à Molines, paroisse de Borée; — Boudin, notaire au Puy; — Boujon, Françoise, veuve de François Malescot, marchand libraire au Puy; — Bouzac, Pierre, dit Goujard, à Agizoux, paroisse de Solignac; — Breygnon, Françoise, au village de Poussac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Breymand, Louis, procureur au Sénéchal et Présidial du Puy; — Brunel de Saint-Marcel, noble Pierre-Antoine, au Puy; — Cattaud, Marguerite, au village du Bouchet, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Cavard, notaire du nombre des réservés de la ville et diocèse du Puy; — Chabrier, Isabeau, à Chambeyrac, paroisse de Polignac; — Chambon, Marguerite, à Bournac, paroisse de Saint-Front; — Charrier, François, juge ordinaire civil, criminel et de police de la ville et Francyse de Souvigny en Bourbonnais; — Chevalier, Claude, au Puy; — Cholas, Pierre, pionier du village de Charlanges, paroisse de Retournac, étant de présent à Souvigny en Bourbonnais; — Clémenson, François, chapelier aux Grandes-Fogères, paroisse de Satillière; — Cossanges, notaire au Puy; — Dajac (de) Louise, fille de feu noble de Dajac, écuyer, sieur de Montanhac du bourg d'Arlanc en Auvergne; — Delabre, Marie, à la Mouzie, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Deydier, Marguerite, au château de Chabanolles, paroisse de Retournac; — Dorlhac, Gaspard, notaire au bourg de Loudes; — Durieu, Jacques, maître bridier au Puy; — Enjolras, Pierre, à Barges, paroisse de Saint-Arcons; — Entier, François, traiteur au faubourg Saint-Gilles du Puy; — Faure de Livinhac, avocat au Puy; — Faurittes, Jean-François, à Beaubinieu, paroisse de la Louvese; — Garnier, Antoine, procureur ez Cours du Puy; — Genest, Jean, laboureur aux Chazeaux, paroisse des Vastres; — Gimbert, notaire au Béage; — Gros, Jean, journalier à la Gironde, paroisse de Rosières; — Guigon, notaire au Puy; — Jourde, Isabeau, à Chadrac, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Julien de Montanhac, originaire de Sereys, paroisse de Saint-Jean-de-Nay; — La Fayolle (de), Joseph, avocat à la Fayolle, paroisse de Rochepaule; — La Roche (de), noble Jean-Pierre, sieur du Cros, au Cros, paroisse de Saint-Julien-Boutières; — Laytaux, Pierre, à Besserioux, paroisse du Brignon; — Liotard, Jean-Pierre, tailleur d'habits à Chamars, paroisse de Saint-Christophe; — Liques (de), noble Gabriel, sieur de Ferragne; — Malescot, Marie, veuve d'Antoine Lafont, maître bonnetier au Puy; — Mallon, Pierre, à Cheyrac, paroisse de Polignac; — Marion, Catherine, aux Roubeyroux, paroisse de Goudet; — Martin, Vincent, chanoine de la cathédrale du Puy, et vicaire-général; — Merlon, Jean, cardeur de laines à Yssingeaux; — Monbel, bailli en la

Cour royale et commune du Puy; — Morel, Claude, blancher au Puy; — Morel, Jean-François, maître chirurgien au Puy; — Montagne, Pierre, pionier, du village du Teil, paroisse de Bauzac; — Moulhade, Marie, à Vernassal, diocèse de Saint-Flour; — Nicolas, Jean-André, à Freycenet-Latour; — Phialon, Louis, à Poumerol, paroisse de Saint-Cirgues; — Porral, Pierre, sieur du Cluzel, seigneur des Giroux et de Sentignac; — Pouget, Macaire, maître épinglier au Puy; — Razond, notaire au Puy; — Ribeyron, Louis, notaire réservé au bailliage du Forez, résidant à Saint-Pal-en-Chalencon; — Robert, Claude, à Charbonnier, paroisse de Landos; — Roubin, Michel, messager de la dame du Seut, au lieu de Boiray, paroisse de Vocance; — Saignard (de), Jean Armand, écuyer, seigneur de la Fressange, à Saint-Didier; — Servant, Marguerite, veuve de Claude de Térandon, demeurant au lieu et paroisse de Montanhac, diocèse du Puy; — Souchon, Pierre, recteur d'école à Yssingeaux; — Terrasse, Jean, manouvrier à Saint-Victor, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Vacenas, Anne, à la Montéliade, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Vachon, Benoît, jadis huissier immatriculé de la vicomté de Polignac, cartier au Puy; — Valette, Pierre, tisserand au Besset, paroisse de Laussonne; — Vallette, Jean-François, au Verdier, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — Veyrac (de) noble Etienne, à Freycenet, paroisse d'Arlempdes; — Vernhes, Jean-Christophe, notaire au Cheylar; — Verot, Barthélemy, garçon chirurgien au Puy; — Vessier, Claude, maître cartier au Puy; — Veyrier, Cécile, demeurant au couvent des religieuses de Sainte-Catherine du Puy; — etc.

B. 56. (Registre) — In-fol., papier, 97 feuillets.

**1743.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Catherine Durel, née et demeurant à Baubas, paroisse de Solignac, près de Roche, à Jacques Sicard, habitant au même lieu, de tous ses biens, à la charge par lui de nourrir et entretenir la dite Durel en sa compagnie, et, en cas d'incompatibilité, de lui fournir la pension viagère de 8 livres argent, de 8 cartons seigle, mesure d'Orcerolles, 25 livres beurre, 5 livres fromage, 4 aunes toile de ménage, et en outre un habit de 3 ans en 3 ans, drap de pays, son habitation, du bois au bûcher, des herbes du jardin, des raves de la ravière et des truffes, des pommes du verger, etc; — donation par Claude Courtial, du lieu de Broulhac, paroisse de Saint-Quentin, à l'hôpital-général du Puy, d'une somme de 108 livres et 10 cartons seigle qui lui sont dus par Pierre Mourgues, laboureur, habitant le lieu de Chassaure, paroisse de Saint-Quentin, etc; — donation par Jean-Pierre Philipot, natif de Burzet, demeurant à Montpezat, à son cousin Antoine Philipot, curé de Saignes, d'une métairie appelée le Mas-de-Sebeyroux, et sise en la paroisse du Cros-de-Géorand, consistant en maison couverte à genets, jardins, prés, bois, pâturaux, champs, priviléges et communes en dépendant; laquelle métairie le dit donateur avait acquise en très-grande partie de feu de Guiry, seigneur, et en partie de la dite paroisse du Cros-de-Géorand, par contrat reçu maître Lavialle-Breysse, notaire; le dit donateur se réservant les fruits de la dite métairie, etc; — donation par Marie Fialon, demeurant à Chanteperdrix, paroisse de la Chapelle-Graillouse, à Jean Guérin, son neveu, de tous ses biens, sous réserve par celui-ci de délivrer tous les ans à ladite Fialon la quantité de 6 cartes seigle, 1 cartalière orge mondé, 2 cartalières pois blancs et 1 boisseau sel, le tout mesure de Pradelles, 20 livres beurre, 20 livres fromage, et 20 livres lard, etc; — donation par Jeanne Béatrix, habitante du lieu de Meyssignac, paroisse d'Yssingeaux, à Catherine Reymond, sa fille, habitante à Chomel, paroisse de Rosières, de tous ses biens, à la charge par celle-ci de nourrir et entretenir la donatrice en sa compagnie et, en cas d'incompatibilité, de lui servir une pension de 15 livres argent, 15 métans blé seigle, mesure d'Yssingeaux, une robe complète étoffe de pays de 3 en 3 ans, son habitation dans la maison sise au dit lieu de Meyssignac, de prendre du bois pour son chauffage, des herbages dans le jardin, raves et truffes blanches pour son usage, se réservant aussi, la donatrice, la somme de 400 livres pour son fils aîné, et celle de 300 livres pour chacun de ses trois autres fils, lesquelles sommes leur tiendront lieu de droits légitimaires tant paternels que maternels, etc.; — diverses donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont mentionnés des dons en argent après décès pour messes et prières aux églises de Notre-Dame du Puy, de Monistrol, au prieur de Solignac, près de Roche, à la chapelle de Notre-Dame du Pont-de-Langogne, aux Capucins du Puy, de Monistrol et de Langogne, aux pénitents de la Chapelle-Graillouse, et à ceux de Monistrol; — donations comprenant également émancipations et pactes de mariage à l'occasion desquels sont nommés : — Adiac (d') Pierre-Gallien-Damien, bourgeois à Saint-Paulien; — Alloués de la Fayette, dame Catherine; — Arnaud, Alexandre, ancien notaire au Puy; — Arnaud, Benoit, maître peigneur de laine au Puy; — Bajon, Pierre, au village de la Mongie, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Bardel, Catherine, à Villaret, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas; — Barthelemy François, notaire au Puy; — Barthélemy, François, travailleur à Malhac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Berard, Bénigne, au Puy; — Bertrand, dame Gabrielle, veuve de Claude-François Peyret, seigneur de Rohac, avocat au Puy; — Bertrand, Pierre, seigneur de Servissas; —

Besson, Jacques, à Gardaillac, paroisse de Tence ; — Bethe, Pierre, maître chirurgien à Vernassal ; — Blacheyre, André, maître bridier au Puy ; — Bois, Jacques, à Fauries, paroisse de Saint-Voy ; — Bonhomme, Joseph, maître orfévre au Puy — Bonnet, Antoine, à Nantpollier, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas ; — Bonnot, Mathieu, prêtre, du Cros-Pouget, paroisse de Landos ; — Boudin, notaire au Puy ; — Boudras, Jean, à Roze, paroisse de Vocance; — Boulet, Jean-Antoine, du Mas-de-Rachat, en Gévaudan, étudiant en physique, au Puy ; — Brunel de Montgardy, Jean-Joseph, avocat au Puy — Brun, Pierre, à Massibrand, paroisse de Présailles ; — Burianne, Marie, à Pinparoux, paroisse de Lavoûte-de-Polignac ; — Caires, Christophe, curé de Saint-Jean-la-Villatte, diocèse de Viviers ; — Callemard, Damase, maire et bailli de Craponne ; — Callemard du Mont, Damase, sieur de Coussangette à Craponne ; — Cavard, notaire au Puy ; — Chabanon, Joseph, chanoine et doyen de l'église collégiale de Saint-Paulien ; — Chalendar (de) de Crozes, noble Charles, seigneur de Vabrètes; — Changea, Antoine, laboureur aux Cayres, paroisse d'Yssingeaux ; — Charrade, Jacques, manouvrier à Séjallières, paroisse de Saint Jean-Lachalm ; — Chevalier, Claude, avocat au Puy ; — Chomel, Pierre, avocat, notaire de la ville d'Annonay ; — Couderet, Blaise, maître taillandier à Craponne ; — Delort, Claude, maître pharmacien et chirurgien à Craponne ; — Descours, Louise, fille travaillant à la dentelle au faubourg de Roche, paroisse de Saint-Maurice ; — Douce, Jean, pauvre laboureur à Fleurac, paroisse du Brignon ; — Dubois, François, praticien à Chambillac, paroisse de Saint-Maurice (près Roche) ; — Dumas, Jacques, à Peallevialle, paroisse d'Araules ; — Durand, Jean, curé de l'Esperon, official de Pradelles ; — Durastel, notaire au Puy ; — Fajon, Marguerite, fille denteleuse, native de la Pradette, paroisse de Montusclat, demeurant au Puy ; — Faure, Anne, à Crouziols, paroisse de Saint-Jean du Monastier ; — Faure, François, prêtre, pénitencier de l'église cathédrale du Puy ; — Faure, Marc-Antoine, vicaire à Bas en Forez ; — Faure, Pierre, marchand chamoiseur à Saint-Didier ; — Ferrapie de Laniel, noble Pierre, seigneur d'Arsinias, au lieu de Laniel (acte passé à Tence) ; — Fialeyre, Antoine, laboureur Trintinhac, paroisse de Retournac ; — Gaigne, notaire à Solignac ; — Gaillard, Thomas-Antoine, seigneur de Ceyssac, et de Couteaux, conseiller-secrétaire du Roi, maison Couronne-de-France, au Puy ; — Gallien, Pierre, sieur de Soddes, bourgeois à Vernassal ; — Gay, Grégoire, maître perruquier, au Puy ; — Genestet (de), de Seneujols, Marie Rose, au Puy ; — Gerbier, Jean-Pierre, garçon boulanger au Puy ; — Issartel, Catherine, au Chier, paroisse de Présailles ; — Issartel, Pierre, journalier à Couteaux, paroisse de Lantriac ; — — Johanny, Antoine, marchand au Puy ; — Juilhen, Anne, à Lavoûte-de-Polignac ; — Lac, Antoinette, à Séjallières, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Lagier, Benoît, au village d'Orcerolles, paroisse de Craponne ; — Lamic, Françoise, fille dévote à Vergezac, paroisse de Saint-Rémy ; — Le Blanc, Melchior, écuyer, abbé de Pellissac, habitant en son château du Besset, paroisse de Tence ; — Lemore, André, docteur en médecine à Saint-Etienne en Forez ; — Lemore, Antoine, avocat, capitaine-châtelain du marquisat de Maubourg, juge de la ville de Monistrol ; — Malzieu, Jean, notaire à Goudet ; — Marcon, Joseph, marchand doreur au Puy ; — Martel, Jean-Pierre, greffier en la juridiction ordinaire de Monistrol ; — Mathieu, notaire à Pradelles ; — Obrier, Jean-Antoine, marchand au Puy ; — Paja, Jean-Pierre, natif de Chaine, paroisse de Chambon, habitant au château de Clavières, paroisse de Saint-Agrève ; — Pascal, notaire à Pradelles ; — Pelissier, Jean-Gaspard, chanoine de la cathédrale du Puy ; — Percy, feu Louis, notaire au bourg de Dunières ; — Pinot (de), du Fort, Louis, écuyer, conseiller du Roi honoraire au Présidial du Puy ; Pouget, Macaire, maître épinglier au Puy ; — Pujon, Louis, substitut du procureur du Roi en la viguerie royale de Sainte-Colombe, près Vienne ; — Ranchet, André, journalier au domaine de Guitard, paroisse de Saint-Vosy du Puy ; — Rause, Marie, au Chambon ; — Rause, Paul, aux Brus, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Richond, Antoine-Benoît, bourgeois au Puy ; — Robes, Françoise, denteleuse à Lanthenas, paroisse de Loudes ; — Rodde (de), de la-Maisonneuve-de-Brougeyrouse, Antoine, à Arsac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Rome, sieur de la Valette, conseiller en la Cour de Sénéchaussée du Puy ; — Roux, Pierre, maître bâtier au Puy ; — Sanial, notaire à Dunières ; — Saniard (de), d'Allier, Jean-Armand, écuyer, seigneur de la Fressange ; — Sellarier, Charles, à la Ribeyre, paroisse de l'Esperon ; — Solvignon, Jean-Claude, à Reyrac, paroisse de Freycenet-Latour ; — Soulier, Jacques, tisserand au Monastier ; — Tavernier, Etienne, à Chambonnet, paroisse de Tence ; — Teyssier, Jean, laboureur à la Ferreyre, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas ; — Truchet (le comte de), à Saint-Jean-Roure ; — Valette, Jean, maître d'école du lieu de Vazeilles en Gévaudan, habitant à Freycenet, paroisse de Rauret ; — Vassel, Jean, praticien à Roche ; — Verillac, Louis, à Chaussilhac, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Vidal, Jean, laboureur au Puy, quartier de Pousarot, paroisse de Saint-Pierre-Latour ; — Vigerie, Jean-Jacques, bourgeois au Puy ; — Vigouroux, Etienne, à Audinet, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — etc.

B. 57. (Registre.) — In-fol., papier, 102 feuillets.

**1744.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — confirmation d'une donation faite par Louise Sahuc, marchande au Puy, à son frère Jacques Sahuc, bourgeois, de tous ses biens présents avec substitution en faveur de Vidal Sabuc, son neveu, et après lui pour celui des enfants de ce dernier qu'il instituera son héritier, sous réserve de l'usufruit des dits biens et des meubles, plus la marchandise d'étoffes de Vivarais, cadis et serge de pays que ladite demoiselle a en son pouvoir, etc. Acte fait et récité au Puy dans la maison curiale de Saint-Pierre-le-Monastier, etc. ; — rémission d'hérédité par Marie Crouzet, veuve de Mathieu Masse, du lieu de Foumourette, paroisse de Saint-Voy, d'une grande partie des biens de son mari à elle délaissés, sous la condition qu'elle instituera héritier l'un de ses enfants, et afin que les dits biens ne soient pas divisés ; donation de ses propres biens à son fils Pierre Masse, sous diverses réserves, entre autres, de son habitation dans sa maison, d'un habit d'étoffe de pays, de 3 en 3 ans, de se chauffer du feu de son donataire, y mettre son pot quand elle voudra, de 4 mettans blé seigle, mesure de Fay, de la jouissance d'un pré, etc. ; la dite Crouzet donne à ses autres enfants diverses sommes, et en outre à deux d'entre eux une couverture laine de pays, etc. ; — donation par Jacques Malbot, maître chirurgien, de Craponne, à son neveu Ignace Malbot, marchand à Saint-Bonnet-le-Château, de sa maison sise à Craponne, sous diverses réserves, entre autres de la jouissance de cette maison, des meubles et d'une pension viagère de 40 livres qui sera payée ainsi que les tailles par le donataire ; suit l'inventaire des effets mobiliers compris dans la donation, parmi lesquels on remarque les meubles et outils de chirurgie et de pharmacie, étuis de chagrin à lancettes et autres instruments montés sur argent, vingt pots ou chevrettes, terre de faïence, une seringue avec son étui, des mortiers en fer, en marbre, avec leurs pilons, etc. ; — donation par Marie de Colin des Bois, veuve de Pons-Gaspard de Pinot, écuyer, président et juge-mage en la Sénéchaussée et Présidial du Puy, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, aux Frères de l'école chrétienne de la maison de Saint-Jean, sise à Roanne, d'une maison, jardin, verger, etc., situés au terroir du Puy ou Aiguilhe, dit en Gouteyron, le tout acquis par le dit feu de Pinot, de Pujol, seigneur de La Tour, le 12 mai 1738, à la charge par les Frères qui sont actuellement logés dans cette maison, d'instruire les enfants de la ville ; acte fait de l'agrément de l'Evêque du Puy, Jean-Georges Le Franc de Pompignan, le 24 avril 1744 ;—donations de maisons et autres biens dans le but de créer des assemblées de filles dévotes pour l'instruction des pauvres, par Marie Layes et autre Marie Layes, sœurs à Saint-Julien-Chapteuil, et pour favoriser le dessein que des filles dévotes ont de vivre dans le célibat et habiter ensemble, par Agathe Moulhade, au village de l'Herm, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — donation par Françoise Allery, aux pauvres de l'hôpital d'Yssingeaux, acceptant Jacques-Philippe Malu, prêtre, syndic dudit hôpital, de tous ses droits de légitime nature, sous diverses réserves, entre autres, d'une somme destinée à être distribuée aux pauvres honteux de la dite ville ; — donations qui comprennent entre autres stipulations, des aumônes en blé, pain, etc., aux pauvres de Laussonne, Retournac, Yssingeaux, etc. ; des messes dans la chapelle de la famille Delolme, érigée en l'église paroissiale de Montfaucon, à Notre-Dame de la Rose, à Saint-Arcons-de-Barges, dans les églises de Notre-Dame du Puy, de Bauzac et de Solignac et aux Capucins du Puy et de Monistrol ; des dons en argent à la confrérie des pénitents de Saint-Arcons, etc. ; — donations, qui contiennent aussi des émancipations et pactes de mariages, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Abrial Jacques-Antoine, notaire à Saint-Martin-de-Valamas ; — Allemence (d'), Jean-Denis, chanoine de la cathédrale, abbé de Saint-Pierre-Latour, au Puy ; — Aubert, notaire à Monistrol ; — Badiou, notaire à Laussonne ; — Barlet, Claude, laboureur à Esclunes, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon ; — Barthélemy, notaire au Puy ; — Bastion, Jean, laboureur au village d'Argentière, paroisse de Beaune ; — Berard (de), de Montalet, dame Marguerite, veuve de Jean Chomeil, au Puy ; — Bernard Jean, à Chatillon-lez-la-Peaum, paroisse de Solignac ; — Blachon, Isabeau, à Vacheresse, paroisse de Saint-Voy ; — Bonnefoux, François, au pont d'Estrouilhas, près le Puy ; — Bonnet, Antoine, marchand à Neaupalier, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas ; — Bordel, feu Joseph, seigneur de Brives, au Puy ; — Bouchareine, André, avocat à Saint-Didier ; — Bruière, Pierre, praticien à Tence ; — Brunel (de), Jean-François, écuyer, seigneur d'Alentin, au Puy ; — Brunel de Mongardy, Jean-Joseph, avocat au Puy ; — Burel, Jean, maître cordonnier au Puy ; — Burel, Vidalle, fille, marchande au Puy ; — Chabanacy, feu Pierre, seigneur de Marnas, quand vivait juge en la viguerie royale de Montfaucon ; — Champagnac, notaire à Yssingeaux, — Changea, Barthélemy, travailleur aux Cayres, paroisse d'Yssingeaux ; — Chantemesse, Marie, à Cheyrac, paroisse de Polignac ; — Cercle, Antoinette, fille dévote au Puy ; — Chevalier, Claude, avocat au Puy ; — Chevalier, Jean, laboureur à Recoulet, paroisse de la Faye-Saint-Julien, diocèse de Mende ; — Chomeil, Maurice, conseiller au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Churelet de la

Brosse, Louis-Antoine, curé de la paroisse Saint-Georges du Puy; — Cluzel, Jeanne, à Pigeyres-Basses, paroisse de Saint-Arcons-de-Barges; — Colard, Marcelin, marchand passementier à Saint-Didier; — Colombet (de), Jean-Elzéard, écuyer, fils à feu Vital de Colombet, seigneur de Landos, l'Esperon, le Mazel et autres places; — Couturier, Pierre, à Colaudre, paroisse de Solignac; — Crouzet (du), Claude, curé de Saint Julien-Chapteuil; — Cuoq, Jean, au Chaumel, paroisse du Chambon; — Delolme, Augustin, sieur du Buysson, avocat à Montfaucon; — Drossanges (de), Claudine, veuve de noble Louis de la Rochenegly, écuyer, sieur de Chamblas, à Chamblas, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Dufraisse, Jacques, maître tapissier au Puy; — Durnas, Jean, au Mas, paroisse de Grazac; — Dupuis, notaire, chargé des droits du Roi, à Monistrol; — Durastel, Claude, notaire au Puy; — Ferret, Jacques, à Pratelos, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Fiolanc, procureur ez Cours du Puy; — Fournel, Jean-Baptiste, laboureur au Courtial, paroisse d'Aurec; — Gaigne, Pierre, procureur ez Cours du Puy; — Gallat, Baptiste, praticien à Retournac; — Genestet, feu Jean-Louis, mort abbé de Doue; — Giraud, Antoine, dit Malescot, laboureur à Marminhac, paroisse de Polignac; — Gourgaud, Pierre, maître tisserand à Saint-Didier; — Guerin, notaire à Saint-Julien-Chapteuil; — Irail, Louise-Françoise, au Puy; — Jerphanion de Ranc, Bruno, bourgeois au bourg de Saint-Maurice-de-Lignon; — Lacombe, Denis, curé d'Aurec; — Lacoste, Charles, sieur du Chambon, au Chambon; — Laval, Louis, seigneur de Beaufort et autres lieux, juge-mage en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy; — Leissac (de), noble Jean, sieur de Marchidiaux, à Marchidiaux, paroisse de Saint-Maurice (de Roche); — Lemore, Antoine, avocat, capitaine-châtelain du marquisat de Maubourg, juge de Dunières; — Lemore, Antoine, sieur de la Faye, à Tence; — Liogier, avocat, juge de la ville d'Yssingeaux; — Liogier, notaire à Retournac; — Liotard, Anne, à Moudeyres, paroisse de Laussonne; — Lomel, procureur ez Cours du Puy; — Maleys, notaire à Saint-Maurice-de-Lignon; — Marcon, Joseph, marchand doreur au Puy; — Marcounes, Marie, à la Borye, paroisse de Solignac; — Mathias, Jean, tisserand à Saint-Maurice-de-Lignon; — Michel, Jean-François, curé de Bauzac; — Murat, Morin, valet de chambre de M. Chardon des Rois; — Nolhat, Reymond, abbé de Saint-Vosy, dignité et chanoine de la cathédrale du Puy; — Parchal, Christophe, bourgeois au Mas, paroisse de Saint-Didier; — Pierrier (de), noble Jacques, écuyer, seigneur de la Bourange, à Retournac; — Pin (du), Pierre, acolyte au Puy; — Portal, Marguerite, à Mezeyrac, paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, diocèse de Mende; — Pratneuf, Louis, maître perruquier au Puy; — Privat, Pierre-Roch, praticien à Craponne; — Proriol, Claude, à Grand-Chany, paroisse de Bauzac; — Quioc, Claude, secrétaire du bureau de l'hôpital-général du Puy; — Raberin, Claude-Toussaint, praticien au Palais du Puy; — Razon, notaire au Puy; — Reymond-Charbounouze, Jacques-Antoine, habitant la ville du Puy; — Riou, Jacques, féodiste à la Nis, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Rivet, Jean-Pierre, aux Marlens, paroisse de Laussonne; — Robert de la Roue, Blaise, bourgeois, au bourg de Chambon, en Forez; — Rome de la Vallette, Jean-François, avocat au Puy; — Rome de la Vallette, Jean, aux Ceyssoux, paroisse du Brignon; — Rome, Mathieu, curé de Saint-Pierre et Saint-Hilaire du Puy; — Saby, Marianne, à Chevalier, paroisse d'Yssingeaux; — Saby, notaire à Saint-Maurice (de Roche); — Saint-Bris (de), noble Louis-Urbain, à Loume, paroisse de Chillac, en Vivarais; — Souteyran, notaire au Monastier; — Thezard (de), noble Jean, sieur de la Peyrouse, au Thezard; — Tholence, Benoît, praticien au Puy; — Tholence, Pierre, procureur postulant au Puy; — Tonclet, Jacques-Scipion, féodiste au Puy; — Treveys, Joseph-Hyacinthe, juge en la Cour royale et commune du Puy; — Vaneau, Armand, chanoine de la cathédrale du Puy; — Vaneau, Louis, receveur des tailles du diocèse du Puy; — Vaux (de), Jean, chevalier, seigneur, baron de Roche, Retournac et autres places; — Venard, Jean-Jacques, maître chirurgien à Fay; — etc.

B. 58. (Registre.) — In-fol., papier, 126 feuillets.

**1745.** — Insinuations en la Cour de Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par dame Antoinette Chanut, veuve de Joseph de Baille, écuyer, sieur de la Gardette, habitante de la ville de Monistrol, à dame Thérèse de Baille, sa fille, épouse de maître Antoine Lemore, avocat, capitaine-châtelain du marquisat de Maubourg, juge de Dunières et autres lieux, du consentement du dit Lemore son époux, d'un domaine sis à Tourtan, pays de Forez, cependant paroisse de Monistrol; renonçant, la dite dame Chanut, à tous droits de retour, sous réserve de l'usufruit, etc.; — Pactes de mariage entre Georges-Hyacinthe de Monteyremar, lieutenant-général criminel en la Cour de Sénéchaussée et Présidial du Puy, fils de Gaspard de Monteyremar, conseiller du Roi et juge royal en la Cour royale et commune du Puy, et demoiselle Clotilde de Ferrebeuf, fille de Ferrebeuf, lieutenant principal en la dite Cour de Sénéchaussée et présidial du Puy; entre autres stipulations, ledit sieur de Ferrebeuf donne à sa fille, pour préciput, sa charge de lieutenant principal, de laquelle le futur époux pourra se faire pourvoir, ainsi que les revenus des rentes en directe que le dit de Ferrebeuf perçoit à Tressac, Chambeyrac et

autres lieux du mandement de Polignac avec les droits de lod et de prélation, etc.; — pactes de mariage entre Mathieu Joubert, laboureur, du lieu de Saint-Maurice (de Roche), et Isabeau Galhen, du village de Vermoyal, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; entre autres stipulations, le père de la future épouse lui constitue en dot 550 livres argent, seigle 5 setiers, mesure de Roche; 18 livres pour une vache, 15 livres pour un mouton, 4 brebis maigres, 12 aunes toile de ménage, une couverte laine de pays, un coffre garni de menu linge et un habit nuptial assorti suivant son état, etc.; — donation par Marie Galland, fille de carreau, demeurant à la Collange, paroisse de Lantriac, à Nicolas Galland, son frère germain, de tous ses biens, à la condition d'être nourrie et entretenue par lui, et en cas d'incompatibilité, qu'elle jouisse d'une pension de 15 cartons seigle, 4 boisseaux orge mondé, certaines quantités beurre, fromage, bois, herbes du jardin, l'habitation dans la maison du donataire, etc.; — donation par très-haut et très-puissant seigneur Joachim-Louis de Montaigu, vicomte de Beaune, marquis de Bouzols, comte d'Aps, baron de Monglandier, seigneur haut justicier et dominant de la ville de Pradelles, seigneur de Fromigères, Domeyrac, Plauzac, Lamothe, Bromont et autres places, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, etc, etc., à l'hôpital de Saint-Christophe de Pradelles, de 200 livres de rente perpétuelle à prendre sur les revenus de la vicomté de Beaune et Pradelles; cette libéralité est motivée par la rémission que les habitants de Pradelles ont faite de l'hôpital général à celui de Saint-Christophe, « fondé par les auteurs du donateur, afin de faire subsister les pauvres de Pradelles et ceux de la vicomté de Beaune; cette rente, est-il ajouté, procurera avec plus d'abondance le soulagement des pauvres et des malades dont le nombre n'augmente que trop dans ces années de calamités. » Une des conditions de l'acte est que les deux hôpitaux resteront confondus en un seul, dit de Saint-Christophe; — donation à l'hôpital général du Puy, par Étienne Tholence, habitant de la ville du Puy, d'une somme qui lui restait due sur le prix de vente de certains fonds, sis au terroir de Polignac, et qu'il était dans l'impossibilité de recouvrer, à raison d'une saisie pour de prétendus arrérages de censives, etc; — donation à l'hôpital royal de Craponne, par Benoîte Bargeon, fille dévote, habitante du village de la Monge, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp, de la somme de 595 livres, afin de concourir à l'entretien d'une ou de plusieurs filles chargées de donner des soins aux pauvres du dit hôpital, etc.; — donation par Marie Pandraud, demeurant à Lantriac, dans le but de favoriser l'éducation et l'instruction des pauvres filles de la paroisse, aux filles dévotes dudit lieu, d'un tiers de maison et de jardin, sis à Lantriac, et acquis par elle de son travail et par le moyen d'œuvres pies, etc.; — donation dans le même but, par Laurence Graille, fille dévote, demeurant à Saint-Christophe, à Antoinette Richard, sa compagne, aussi fille dévote, d'une maison sise dans ce village, à condition que cette maison, après le décès de ladite Graille, appartiendra à la congrégation des filles dévotes, qui sera établie à Saint-Christophe, etc.; — donations dans lesquelles il est question d'honneurs funéraires et aumônes, et de messes dans les églises de Notre-Dame du Puy, de Notre-Dame du Mont-Carmel de Pradelles, de Bains, Glavenas, Laussonne, Mezères, Saint-Christophe, Saint-Didier, Saint-Julien-du-Pinet, Saint-Haond, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Vosy du Puy; de dons aux Capucins du Puy et de Monistrol, aux Cordeliers du Puy et aux religieuses de Sainte-Claire du Puy; — donations, comprenant aussi des émancipations et pactes de mariage, et à l'occasion desquelles sont mentionnés, entre autres: — Abrial, Claude, demeurant à Vaux, paroisse d'Yssingeaux; — Abrial, Jacques-Antoine, à Lavis, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Allègre, Jean-Jacques, maître peigneur de laines au Puy; — Arnaud, Jean, travailleur au Besset, paroisse de Laussonne; — Aulagnier, Jacques, à Costerousse, paroisse de Tence; — Aurier, Claude, seigneur de Piassac, à Craponne; — Aussepé, Jacques, maître épinglier au Puy; — Bargeon, Benoîte, fille dévote, au village de la Mongé, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Barthélemy, Jean-André, notaire au Puy; — Beaumond, Michel, garçon orfèvre au Puy; — Belidentis, noble Pierre-Vidal, écuyer, seigneur de Bains; — Bernard, notaire à Rosières; — Bertrand, Jean-Jacques, compagnon peigneur au Puy; — Besson, noble Jacques, seigneur d'Oulias, avocat, capitaine-châtelain de la ville de Saint-Didier; — Blanc, Joseph-Guillaume, écuyer, seigneur de Molinets, coseigneur de Borée et autres lieux, paroisse de Notre-Dame de Borée, diocèse de Viviers; — Bonnet, Jean-Pierre, expert au Monastier; — Boudon, Jean, à la Peyreyre-lès-Ceyssac; — Bredoire, Jacques, à Ramourouscle, paroisse de Bains; — Breysse, Antoine, curé à Cussac; — Brun, Marie-Anne, novice au couvent des religieuses Notre-Dame d'Yssingeaux; — Calemard de Lafayette, Marcellin, conseiller du Roi en la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Chalaye, Jean, natif de Marad, paroisse de Ville; — Chambarlhac (de), Antoine, écuyer, sieur de Feumourette; — Chambefort, Jacques, granger à Jussac, paroisse de Retournac; — Chambon (de), Lucrèce, au château de Molinets, paroisse de Notre Dame de Borée; — Chanut, Antoinette, veuve de Joseph de Baille, écuyer, sieur de la Gardette, paroisse de Monistrol; — Chapot, Balthazard, avocat, bailli, juge de la Roue et Saint-Antesme; — Chaurand, André, à Tallobre, paroisse de Saint-Christophe; — Chouvy, Jacques, à Tallode, paroisse de Saint-Christophe; — Chouvy, Vital, journalier à Veneyres.

paroisse de Cussac; — Colin (de), noble Reymond, seigneur des Rois, au Puy; — Dasquemie, Jean-Baptiste, chevalier, sieur d'Aujac, au Puy; — Dechelles, Marie, au village de Soulages, paroisse de Craponne; — Duchamp, à Estrouilhas, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Escofier, Antoinette-Isabeau, à Chamargaix, paroisse de Tence; — Exbrayat, Jacques-Antoine, bourgeois du Puy; — Faure, Anne, veuve de Pierre Martin, maître fondeur au Puy; — Faure, Jean-Pierre, sieur de Livinhac, avocat au Puy; — Florand de Clavières, Dominique, chevalier, seigneur de Mazangon; — Fournel (du), Christophe, chanoine de l'église cathédrale du Puy; — Frévol de Vilaret, noble Jean-Baptiste, sieur de Ribains, à Pradelles: — Fumon, Vital, à Peyre, paroisse de Retournac; — Gallet, notaire à Retournac; — Gamounet, Antoine, laboureur à Cursous, paroisse de Saint-Jean-de-Palhel; — Genestet de Pujol, écuyer, seigneur de Saint-Agrais et autres places, à Saint-Bonnet; — Graille, Laurence, fille dévote, à Saint-Christophe; — Guarzon, Claude, avocat, au bourg des Estables; — Jafieu, Catherine, à la Fayolle, paroisse de Grèzes; — Jouve de Praneuf, seigneur du Mazet, au Puy; — Lafaye (de), Jacques, écuyer, sieur du Monestier de Lapte, paroisse de Lapte; — Larochenégly (de), noble François, seigneur de Chamblas; — Liotard, notaire au Puy; — Madier, Simond, marchand au bourg-Saint-Andéol; — Malartre, Jean, à Colance, paroisse de Chadron; — Malon, Jean, bouvier au domaine de la Barbeire, paroisse de Polignac; — Marcon, André, manouvrier à Pralhac, paroisse de Loudes; — Mari, Joseph, à Poulhac, paroisse de Vanosc; — Massiot, Etienne, coutelier au Puy; — Mazaudier, Barthélemy, maître cordonnier au Puy; — Montbel (de), Mathieu, bailli en la Cour commune du Puy; — Morel, Louis, travailleur à Monbrac, paroisse de Saint-Front; — Mouret, André, tisserand à Chabanes-Planes, paroisse de Fontanes en Gévaudan; — Munier, Joseph, au Chomel, paroisse de Vanosc; — Pauche (de), noble Nicolas, seigneur de Jallet, au Puy; — Pazalon, Jean, à la Borlarate, paroisse de Saint-Jeure; — Pellissier, de Montredon, Jean-Baptiste, seigneur de Freissenet, docteur en droit et avocat au Puy; — Perier, Claude, notaire au bourg de Vanosc; — Perrin, Etienne, à Granegoules, paroisse du Monastier; — Pons, dom Alexis, prieur de Saint-Maurice-de-Roche et aumônier de Chamalières; — Ponton, Gabriel, marchand à Vialeton, paroisse de Marlhes; — Porrat des Giroux, Pierre, avocat à Craponne; — Pouchon, Jean, laboureur à Morel-de-Vaux, paroisse de Retournac; — Pouzet, Macaire, maître épinglier au Puy; — Pouzol, Jacques-Antoine, praticien, à Yssingeaux; — Pyrelle, Marguerite, à la Roue, paroisse de Vorey; — Rachas, Jean, à Veyreyres, paroisse de Saint-Symphorien; — Reille, Joseph, à la Bessière, paroisse de Lafarre; — Reymondon du Poulet, Claude, notaire à Saint-Agrève; — Roche, Jérôme, marchand aux bourgs d'Yssingeaux; — Romanet (de), de Beaudiné, Antoinette, au Puy; — Romieu (de), Françoise, fille à feu noble Vital de Romieu, seigneur de Mazegon, de la ville des Vans; — Romieu, Jean, à Vals, paroisse de Saint-Vosy; — Rousset, Claude, notaire à Yssingeaux; — Rouzac, Catherine, à Rauls, paroisse de Bains; — Royron, Marie, ménager, aux Rulières, paroisse de Saint-Julien-du-Pinet; — Sabatier, Joseph, avocat et notaire à la Gorce; — Saignard, Catherine, aux Yssamiaux, paroisse de Saint-Front; — Saignard (de), Pierre-Louis, seigneur de Choumouroux, à Yssingeaux; — Sardon, Claude, à Mazamblard, paroisse de Saint-Haond; — Sauzet, Guillaume, notaire à Pradelles; — Souveton, maître peigneur de laines au Puy; — Surrel, Antoine, bâtier au Monastier; — Tallegros, Jean-François, maître tanneur et cordonnier, au Puy; — Teissot, Pierre, travailleur au Fraysse, paroisse de Laussonne; — Tempère, Jeanne, à Tailles-les-Blanlhas, paroisse de Rosières; — Torillon, noble Dominique, seigneur de Vacherolles, paroisse de Craponne; — Tyssot, Pierre, travailleur au Fraysse, paroisse de Laussonne; — Valentin, noble Antoine, seigneur d'Antreux; — Valery, Jean, au Roure, paroisse de Chaspinhac; — Valette, noble Bernard, sieur de la Moureyre, avocat, juge et maire de Chanéac et Chambarlhac, au bourg de la Chapelle; — Vallette, Marguerite, à Moudeyres, paroisse de Laussonne; — Vallery, André, tailleur d'habits à Durianne, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Varenne, Marcelin, petit laboureur à Confolent, paroisse de Bauzac; — Vaux (de), Marie, supérieure du couvent des Religieuses de Notre-Dame au Puy; — Vergezac, Claude, à Eyssac, paroisse de Sanssac; — Véron, Claude, à la Rochelle, paroisse de Saint-Front; — etc.

B. 59. (Registre) — in-fol., papier, 63 feuillets

**1746.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Jean-Pierre Grandoulier, laboureur, du lieu de las Intres, paroisse de Saint-Jeure d'Andaure, à Pierre Grandoulier, du lieu de Rochepaule, de tous ses biens, sous réserve d'une pension viagère de 70 livres argent, 10 livres lard salé, 10 livres beurre, 15 livres fromage, un setier truffes, 3 métans châtaignes, un pommier, un cerisier, l'habitation dans sa maison, un jardin, un sac raves, du bois pour son chauffage, etc.; — donation par Anne Preynel, demeurant à Monistrol, et de la licence de son mari, à la confrérie des pénitents du Saint-Sacrement établie à Saint-Pal-de-Mons, de 6 sétérées de pré, pâtural et terres, sous condition que la confrérie lui fera dire 12 messes chaque année, etc.; — donation par laquelle Eugénie Ardail, madeleine Bufolier et Isabeau Valantin, filles de carreau et dévotes, habitantes du

lieu de Beaune, associent Marguerite Depins, du village des Crottes, et Anne Dufieu, du village d'Argentière, le tout paroisse de Beaune, à la propriété d'une maison et jardin, le tout de la contenance d'une coupe, pour par elles en jouir en commun avec les dites établies, ou autres qui seront mises à leur place ou s'associeront à l'avenir, en vivant dans le célibat, etc. ; — pactes de mariage entre Jacques Oulion, du lieu de Freycenet-d'Auze, paroisse d'Yssingeaux, et Marie Bastie, du lieu de Moussandrau, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas; les père et mère de la future épouse lui constituent en dot et vercherie, la somme de 700 livres, 2 setiers blé seigle, mesure d'Yssingeaux, 3 brebis, un lit ou, pour la valeur d'icelui, 42 livres, un habit nuptial de valeur de 20 livres, une génisse de valeur de 42 livres, etc. ; — donations comprenant entre autres stipulations, des aumônes et messes, dans les paroisses de Polignac, Retournac, Saint-Christophe, Saint-Maurice-de-Lignon, Saint-Vosy du Puy; des dons en argent aux Capucins du Puy et de Monistrol, aux religieuses de Sainte-Claire du Puy et aux pénitents de la confrérie du Saint-Sacrement, de Lapte ; — donations, émancipations et pactes de mariage, à l'occasion desquels sont nommés, entre autres : — Abrial, Jacques, travailleur de terre à Perrier, paroisse de Saint-Pierre-des-Maccabées ; — Ahemard, notaire de la ville d'Arras ; — Armand, Claude, aux Arcis, paroisse d'Issarlès ; — Arnaud, Alexandre, ancien notaire au Puy;--Arnaud, Bénigne, maître tisserand au Puy;--Bannes (de), noble Just-Joseph, sieur de Saint-Montaux, à Tence; — Bannes (de), noble Claude-Joseph, écuyer, seigneur de Montregard, l'Espinalettes et autres lieux; --Barlet, Gabriel, au bourg de Saint-Germain-Lachalm ; -- Bastie, Pierre, voiturier à Tence ; — Berthon, Gabriel, seigneur du Fromental, procureur du Roi, au Puy ; — Besson, Claude, écuyer, sieur de la Rochette, à la Bruyère, paroisse de Lapte;— Beynier, Marie, denteleuse à Vaures, paroisse de Loudes ; — Bonnet, Pierre, laboureur à Saint-Victor, paroisse de Saint-Jean du Monastier ; — Boudin, notaire au Puy; — Boussiol, Jean, étudiant à Urcèze, diocèse de Saint-Flour; -- Breysse, Barthélemy, praticien au Monastier ; — Cartal, Jean, au village de Larcenac, paroisse de Saint-Vincent ; — Cathaud, Marie, au village de Dinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche ; — Chabrier, Jean, à Chambeyrac, paroisse de Polignac ; — Chamard, Claude, maître chirurgien au bourg de Marlhes ; — Champagnac, Jean-Claude, notaire à Yssingeaux ; — Charreyre, François, laboureur au Crouzet-de-Meyzoux, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier ; — Chazal, Laurent, bourgeois à Saint-Paulien ; — Chevalier, Claude, avocat au Puy ; — Chevalier, Jean-Louis, notaire à Fay, diocèse de Viviers ; — Chibolon, Pierre, praticien de la ville de Roche ; — Collanges, Marguerite, à la Ribeyre, paroisse de Saint-Vincent ; — Colonne (de), dame Marie-Thérèse, veuve de messire Claude-Nicolas Exbrayat d'Estival, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France, au pays de Velay, au Puy ; — Crespy, feu Jean, notaire à Freycenet-Lacuche ; — Crouzet, Marie, à la Prade, paroisse de Montusclat;—Desgaches, Vital, à Villeneuve, paroisse de Rochepaule ; — Deshorts, Benoît, praticien de la ville de Roche ; — Digonnet, Jean-Claude, hôte à Rosières ; — Exbrayat, feu Pierre-François, sieur de la Boriette; — Espanhon, Clauda, à Chadrac, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Faure, Pierre, marchand bonnetier au Puy ; — Fausse, Isabeau, dite Crespon, à Maubourg, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon ; — Fayolle, Pierre, sieur de la Villette, avocat, à la Bruyère près Montfaucon ; — Filhol, Jean, chirurgien Juré au Puy; — Fournier, Claude, gens de labeur, au village de Vialeron, paroisse de Saint-Pal-en-Chalencon ; — Freydier, Claude, sieur de la Font, chirurgien à Fay;— Gallet, Charles, notaire à Craponne; — Gente, Louise, à la Faye, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil — Girard, Jean-Hilaire, à Jandriac, paroisse de Coubon ; — Girard, Jean, laboureur au village de Vourmayol, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Grange, François, garçon jardinier, faubourg Saint-Laurent du Puy, paroisse de Saint-Georges ; — Grangeon, Pierre, journalier à Vernusses, paroisse de Chaspinhac ; — Haond, Jean-Louis, au Mas Bourguet, paroisse du Cros-de-Géorand ; — Hedde, Philippe, marchand au Puy; — Imbert, Jean-Pierre, procureur ez Cours du Puy;—Johanny, Guillaume, maître ez arts, à Pradelles;—Liogier, Louis, avocat, juge de la ville d'Yssingeaux ; — Longhon, Sébastien, bourgeois au Puy ; — Lurasson, Michel, praticien à Langogne ; — Lyabeuf, Marie, à Aupileyre, paroisse de Coucouron ; — Lyotard, Denis, maître corratier de vin, au Puy ; — Machabert, Philippe, fille du tiers-ordre de Saint-Dominique, au Puy; — Malescot, Claude, à Tressac, paroisse de Polignac ; — Malet, Jeanne, du lieu et paroisse de Marcols ; — Malhome, Antoine, à Roussel, paroisse de Monlet en Auvergne ; — Marcon, Anne, au Roure, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon ; — Mathieu, Marie, au Cellier-de-Luc, diocèse de Viviers ; — Merle, Pierre, dit Parrout, à Escublac, paroisse de Saint-Haond ; — Paudraud, Christophe, au Mont-de-Corazes, paroisse de Lantriac ; — Pelissier, Pierre-Joseph, avocat du Roi en la Cour de Sénéchaussée et Présidial du Puy ; — Perbet, Sébastien, docteur en médecine au Puy ; — Pichon, François, journalier à la Bruyère, paroisse de Lapte ; — Plouton, Jean, marchand aux Vialetons, paroisse de Marlhes ; — Reboul, Pierre, sieur de Lavée, avocat à Yssingeaux ; — Reddon, Pierre, au village de Changeac, paroisse de Vorey ; — Reymond, Jean, à la Bastie, paroisse de Chaudeyrolles ; — Rieu, Jean, à Marmejean-d'Allier ; — Rome, Claude, praticien au Puy ; — Roubert, Antoine, manouvrier à Combriol, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol ; — Sabuc, Jean-Pierre,

seigneur de Planhol; —Seguin, Pierre, jardinier au faubourg Saint-Gilles du Puy, paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier; —Senac, André, commissaire à terriers, au Puy; Soubeyran (de), noble Joachim de Serres, seigneur de Chanéac; — Souchon, Claude, maître chirurgien et apothicaire à Tence; — Soulier, Claude, journalier à Ventressac, paroisse do Chamalières; — Tallogros, Jean, bourgeois, échevin de la ville d'Arras; — Testud, Pierre, chirurgien à Saint-Agrève; — Tronbat, Pierre, à Laroche-Saunière, paroisse de Saint-Christophe; — Truchet, Catherine, à Enzillon, paroisse de Chadron; — Urbe, Antoine, maître épinglier au Puy; — Veysseyre, Marie-Anne, au Monteil, paroisse de la Chapelle-Graillouse; — Vincens, Pierre, à Neyzac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — etc.

B. 60. (Registre.) — in-fol., papier, 67 feuillets.

**1747.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Jean-Pierre Marcet, de la ville du Puy, fils dûment émancipé de Claude-Favien Marcet, suivant acte reçu par Vallette, notaire, ledit Marcet fils étant sur le point de partir pour Lyon et d'entrer dans l'ordre de Saint-François, audit Marcet, père, de tous ses biens, sauf une somme de 500 livres qui sera comptée à Jeanne Marcet, sœur germaine du donateur; — donation par Antoinette Simond, denteleuse, du lieu do Vazeilles, à Pierre Arsac, curé, et aux curés ses successeurs dans la dite paroisse, d'un pré sis au lieu de Beauregard, contenant 5 boisseaux et de valeur de 30 livres, et libre d'obits, pensions et cens autres que la censive se mouvant du seigneur, porté par son terrier; la dite cession faite à la chargo par les dits curés de dire annuellement et à perpétuité cinq messes à l'intention de la dite Simond; — donation par Jacques Brun, du lieu de Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy, étant sur le point de partir pour le service de Sa Majesté, à Pierre Brun, son frère, de tous ses biens, lesquels, si ce dernier n'en dispose pas, reviendront au donateur; — donation par Joseph Sabot, curé de Saint-Pal-de-Mons, à Marie Darsallon et Marie Jouron, rubannières (filles dévotes), demeurant au dit Saint-Pal, de biens évalués à la somme capitale de 450 livres, à la charge par les dites donataires de lui faire dire chacune année, 12 messes pour le salut de son âme, et le surplus du revenu pour être employé à l'entretien d'un nouveau prêtre, à l'exception de 5 livres que les dites filles et celles qui viendront après elles se retiendront chacune année pour l'enseignement des filles pauvres; ce nouveau prêtre sera choisi de l'agrément du notaire soussigné et du second marguillier, et sera tenu d'enseigner les pauvres de la paroisse gratuitement, etc.; — émancipation pour cause de donation de Magdeleine Roustin, veuve de Jean-Jacques Chalencon, habitante de la ville de Tence, laquelle aurait représenté à son père qu'elle est dans un âge assez avancé pour régir par elle-même ses affaires, pour raison de quoi s'étant mise à genoux au-devant de son dit père, les mains jointes, elle l'a supplié de la mettre hors de sa puissance, à quoi le dit Roustin inclinant, il a declaré qu'il l'émancipe, et pour marque de la dite émancipation, ledit Roustin a ouvert les mains de la dite Magdeleine, sa fille, etc.; — donation par Jacques Eyraud, maître écrivain juré de la ville de Lyon, à André Eyraud, son neveu, du lieu de Fontannes, paroisse de Chaspuzac, de quatre pièces de champs, sises au terroir de Jalavoux, contenant 44 cartonnades et évaluées 90 livres, sous la seule réserve d'une pension viagère, d'un carton orge mondé, mesure du Puy; — contrat de mariage entre messire Barthélemy Baron de la Lombardière, écuyer, fils de Jean Baron, écuyer, sieur de la Lombardière, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et son lieutenant principal au bailliage de Vivarais, siége royal de la ville d'Annonay, etc., et demoiselle Marguerite Dorothée de Saignard, fille à feu noble Joseph de Saignard, écuyer, seigneur de Canson, et à dame Elisabeth de Vogué, la dite demoiselle demeurant au château de Beauregard, paroisse de Vocance; — quelques donations dans lesquelles sont stipulés des honneurs funèbres, des aumônes en grains, pains et soupes, et des messes dans les paroisses de Mezères, Saint-Maurice-de-Roche, Solignac, etc., fondation à perpétuité d'une messe à haute voix par Jeanne-Marie Ravel, de Saint-Didier, au prix de 40 sols, payables chaque année et rachetables sous le capital de 40 livres; des dons d'argent à l'église cathédrale du Puy, à la chapelle de la confrérie du Saint-Sacrement de Cayres; aux Jacobins et Capucins du Puy; aux pénitents blancs de Saint-Maurice-de-Roche et aux pénitents de Tence; — donations, comprenant aussi émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Achard, Jean, travailleur à Boussoulet-Bas, paroisse de Champclause; — Alène, Mathieu, à Montagnac, paroisse d'Arzende; — Allègre, Pierre, pauvre travailleur au moulin de Bauzac, paroisse de Solignac; — André, François, maître chirurgien au Puy; — Arssac, Pierre, à Moudeyres, paroisse de Laussonne; — Barbon (de), noble Théofrède, sieur de la Blache, aux Estables; — Bard, Pierre, recteur d'école, du lieu de Devesset, habitant à Saint-André-de-Bruzas en Vivarais, diocèse de Valence; — Barlet, Marcel, sieur de la Garde et le Monteil; — Barthélemy, Jean, journalier au village du Chambon, paroisse de Vorey; — Beldon, Agnès, à Viverols, province d'Auvergne; — Bellengreville, Jacques, chirurgien au Puy; — Berard, Jean-Georges, bourgeois et second consul du Puy; — Berthon, Vidal, au Cluzel, paroisse de Saint-Jeure; — Bertrand, Françoise, aux Sanolhes, paroisse de

Saint-Julien-du-Pinet; — Bonnefoux, Marie, denteleuse, native de Darssac, paroisse de Vernassal, habitante de présent en l'assemblée des filles de la congrégation de Saint-Joseph, au dit Vernassal; — Bonnet, Jean, à la Fayette, paroisse d'Yssingeaux; — Boucharenc, André, avocat à Saint-Didier; — Boucherolles (de), noble Marcelin, écuyer, sieur de Crauze-Moulon, à Grangevallat, paroisse de Monistrol; — Boyer, Jeanne, au Monteil, paroisse de Saint-Pierre-Latour du Puy; — Bredoire, notaire au Puy; — Brunel, Jean, maître tisserand à Vernassal; — Brun, Georges, laboureur au village de Longefont, paroisse de Saint-Julien-d'Ance; — Cartalade, Marie, à Cayres-la-Ville, paroisse de Cayres;—Cellarier (de), Jacques, écuyer, sieur de Malescours; — Chambon, Pierre, hôte au Puy; — Champavère, Mathieu, hôte à Montfaucon; — Charbonnel, Joseph-Henri, écuyer, sieur de la Chazotte, seigneur de Jussac, au bourg de Saint-Maurice; — Chardon (de) des Roys, Amable, chevalier, seigneur de Lanthenas, Soufleys et autres lieux, à Chardon, paroisse de Monlet; — Chassaignon, Claude, à la Fayolle, paroisse de Saint-Pal-de-Mons; —Chavanes, Joseph, sieur de Trablènes, de présent à Tence, passementier, habitant en la ville de Paris, rue Saint-Denis; — Clémenson, Jean, faisant cabaret à Ville; — Clerc, Jean, travailleur à Vaures, paroisse de Loudes; — Chometton, Catherine, au faubourg de l'Arbret, paroisse de Monistrol; — Combettes, Jacques, bâtier à Ysssingeaux; — Defour, Jean, à Couquand, paroisse de Rochepaule; — Delolme, notaire à Yssingeaux; — Demeure, Michel, avocat, juge de la baronie de Vocance, à Annonay; — Descours, Joseph, notaire au Puy; — Durand, Jean, curé de l'Esperon et official de Pradelles; — Durastel, notaire au Puy; — Eyraud, maître écrivain juré de la ville du Puy; — Eyssac, Antoine, maître jardinier au Puy; — Fabry, Pons-Gaspard, procureur au Sénéchal du Puy;—Faure, Jean, à Entraigues, paroisse de Notre-Dame de Borée; — Faurie, Alexandre, praticien au Puy; — Fayolle, Jean, maître écrivain à Saint-Didier; — Franc, Jean, laboureur à Chantegraille, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Fugy (de), noble Jean, seigneur de la Planche; —Gaillard, Marguerite, travailleuse de terre à Forcette, paroisse de Rochepaule; — Gamon, Etienne, avocat à Annonay; — Garron, Pierre, maître d'école à Saint-Paulien; — Giraud, Jeanne, à Chaumargeaix, paroisse de Tence; — Gisclon, Jean, laboureur au village de Laroux, paroisse de Vorey; — Gonin de Fabrèges, aumônier de l'abbaye royale de Laséauve-Bénite, paroisse de Saint-Didier; — Grasset, Isabeau, à Rochebaron, paroisse de Bas-en-Basset; — Guigonnet, Gaspard, avocat, juge de la baronie du Villard et autres, paroisse de Saint-Didier; — Guillot, Claude, praticien au Monastier; — Jerphanion Bruno, sieur de Ranc; — Jerphanion, Laurent, notaire au bourg de Saint-Maurice-de-Lignon; — Johanny Toussaint, marchand drapier au Puy; — Julhen, Jean, aux Pabiers, paroisse de Chaspinhac; — La Fayolle (de), Barthélemy, avocat, châtelain et lieutenant de Rochepaule, à Armand, paroisse de Rochepaule; — Lamyc, Joseph, docteur en médecine au Puy; — Lamyc, Vital, chanoine de l'église Saint-Vosy du Puy; — Lasuchière-Dupré, noble Jean-Reymond-Joseph, sieur de Voclaire, à Yssingeaux; — Laurenson, Jean-Pierre, chanoine régulier de l'abbaye de Doue, ordre de Prémontré; — Laval, juge-mage au Puy; — Lebrun de Lanthenas, Charles-Hugues, chevalier, seigneur de Borne et Lavialle, à Chardon, paroisse de Monlet; — Lemore, Antoine, seigneur de Lafaye, avocat, bailli et juge royal alternatif de la ville de Tence; — Le Peloux, Joseph, écuyer, seigneur de Malploton, Saint-Romain et autres lieux, à Saint-Didier; — Liogier-Laval, Jean, négociant au Puy; — Liogier Lasaigne, antoine, notaire au Puy; — Liogier, Louis, juge de la ville d'Yssingeaux; — Longhon, Sébastien, praticien au Puy; — Luzy (de), Joseph, sieur de la Coste, prêtre à Yssingeaux; — Maleys, Mathieu, praticien à Rosières; — Martel; Jeanne, à Boussy-Bas, paroisse de Champclause; — Mathieu, Jean, teinturier au Puy; — Mialon, Jacques, à Charbadeuil, paroisse de Présailles; — Mirmand, Barthélemy, à Conies, paroisse de Solignac; — Montchand, Marie, aux Freytes, paroisse de Beaulieu; — Mounier, Gaspard, à Monteillet, paroisse de Vanosc; — Mourgues (de) de Saint-Germain, noble Silvestre, au Puy; — Murguet, Marguerite, aux Trois-Moulins, paroisse de Saint-Etienne en Forez; — Obrier, Michel, journalier aux Rioux, paroisse de Rosières; — Pabion, Pierre, aux Charboneyrettes, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas; — Parehat (de), noble François-Michel, écuyer, seigneur de la Murette, à Saint-Didier; — Pandraux, Mathieu, à Souchon et Ferriers, paroisse de Saint-Hostien; — Pigheon, Marie, à Coubladour, paroisse de Loudes; — Pouget, Macaire, maître épinglier au Puy; — Queyron, Antoine, curé de Champclause; — Ravel, Antoine, marchand passementier, à Saint-Didier; — Raveyre, Marie, à Montbonnet, paroisse de Bains; — Rey, Pierre, travailleur de terre à Veauche, paroisse de Mezères; — Robert, Jeanne, au Mazel-les-Filletiame, paroisse du Chambon; — Rechatin, procureur au Puy; — Roche, notaire à Ville; — Roubin, Marie, à Pouzols-Vieux, paroisse de Montusclat; — Rouchouze, Claude, notaire à la Rouchouze, paroisse de Monistrol; — Royer, Anne, à Maisonseule, paroisse de Grazac; — Saby, Pierre, à Ardhuy, paroisse d'Yssingeaux; — Sardon, Marie, à Boudoul, paroisse de Saint-Haond; — Savel, Pierre, à l'Herm, paroisse de Cayres; — Simond, Antoinette, denteleuse à Vazeilles-Limandres; — Terrasse, Pierre, travailleur à Aiguilhe, pa-

roisse de Saint-Georges du Puy ; — Tezard, Jean-Pierre, curé à Chaspinhac ; — Trescarte, Baptiste, au village de la Branchade, paroisse de Saint-Georges-Lagricol ; — Treveys, Hyacinthe, juge en la cour royale et commune du Puy ; — Valette, notaire à Langogne ; — Vaneau, Louis, conseiller du roi et premier consul du Puy ; — Vasselon, Marie, à Poussac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche ; — Verdier, Vidal, travailleur au domaine du Collet, paroisse de Polignac ; — Vey, Jacques, du lieu de Champclause, étudiant en philosophie au Puy ; — Vogué, Jacques (comte de), chevalier, seigneur de Jourdain et autres places, dans son hôtel, à Annonay, etc.

B. 61. (Registre.) — In-fol., papier, 118 feuillets.

**1747-1748.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Pierre Michel, laboureur au Villeret-d'Apcher, paroisse de Chanaleilles, à Charles Dumas, son neveu, laboureur au Pin, susdite paroisse, de tous ses fonds et héritages, situés au dit lieu et aux appartenances du Villeret-d'Apcher, sous réserve de l'usufruit ainsi que de la jouissance de la maison, seulement pendant la vie de sa femme, Jeanne Chateauneuf, en payant pour elle un carton blé, que chaque maison des habitants du dit lieu doit annuellement au seigneur du dit lieu, etc. ; — donation par noble Jacques Besson, sieur d'Oulias, avocat en Parlement, capitaine-châtelain de la ville et juridiction de Saint-Didier, de tous les biens qu'il possède en Forez, à son fils, Henri Besson, écuyer, garde du Roi dans la Compagnie de Mgr le duc de Noailles, maréchal de France, brigade des Cayeuls, afin qu'il puisse plus facilement s'entretenir dans le service de Sa Majesté, etc. ; — donation par Suzanne Thomeyt, demeurant au bourg d'Arvant, à ses neveux, Hilaire Faure, avocat, et à Pierre Favin, bourgeois, habitant à Craponne, de tous ses biens ; à l'acte sont annexés des états de titres et papiers concernant la gestion des biens, et des inventaires d'effets mobiliers, tels que : lits avec garnitures et converture en catalagne blanc, coffre de bahut, dans lequel est un lit de damas, tapis de manufacture d'Aubusson, toilette de moire rouge avec dentelles d'or et d'argent, couchettes de plume, chaises et fauteuils tapissés et autres garnis en jonc, pièce de tapisserie de Hongrie placée autour d'un lit, linges de table, de lit et de corps ; ustensiles de cuisine ; meubles ; ornements de chapelle, etc., etc., dont l'énumération peut donner l'idée d'une maison bourgeoise dans la première moitié du XVIIIe siècle ; — quelques donations, mentionnant des œuvres pies en faveur de l'hôpital royal de Craponne, de la chapelle de l'Archiconfrérie des pénitents de Tence, des pénitents et pénitentes de Saint-Vincent, etc. ; — donations et pactes de mariage et au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Arnaud, Antoine-Benoît, cardeur de laine au Puy ; — Aulanhe, à Arzillac, paroisse de Retournac ; — Barbon (de), feu noble Antoine, sieur des Arcis ; — Barbon (de), Louis-Benoît, seigneur de Champetières, conseiller du Roi au Sénéchal et siége présidial du Puy ; — Barthélemy, Jean, à Freide-Meyzoux, paroisse de Coucouron ; — Barthélemy, notaire au Puy ; — Bayon, Pierre, maître chapelier à Saint-Didier ; — Beaucagier (de) Montgon, Marie-Gilibérte, prieure du couvent de Vorey, — Besson Jacques, avocat, capitaine-châtelain de la ville de Saint-Didier ; — Blanc, Jean-Pierre, granger au domaine de la Clide, paroisse de Notre-Dame de Borée ; — Bonnefoux, Claude, au village de Chaut, paroisse de Vorey ; — Bouchet (du), Charlotte, à Ville ; — Boutanier, noble Jean-Antoine, seigneur de Mortesaigne, de Saint-Arcons, d'Auteyrac et Mauras, paroisse de Pradelles ; — Bravard, Pierre, marchand à Arlanc ; — Brun, Henry, à Pavieret, paroisse de la Chapelle-Chanéac ; — Champagnac, Claude, féodiste, paroisse d'Yssingeaux ; — Chouvène, Pierre, à la Brueyre, paroisse du Chambon ; — Chouvy, notaire à Craponne ; — Cornut, Jeanne, aux Bastides du Mezenc, paroisse des Estables ; — Coulomb, René, au Bouchet-de-Rochebonne, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas ; — Cuer, Blaise, marchand à Ouillas, paroisse d'Aurec-Nérestang ; — Dagier, Jean-Pierre, aux Arcis, paroisse d'Issarlès ; — Danhier, Maurice, sieur de Nante, avocat et juge de Monistrol ; — Delile-Bouchou, André, conseiller du Roi, maire perpétuel de Saint-Peray ; — Delolme, Etienne, curé et chanoine de Retournac ; — Demeure, curé de Modieu, en Dauphiné ; — Dulac, André, maître potier d'étain au Puy ; — Duranton, Marie, fille dévote à Raucoules ; — Estaniol, Henri, praticien à Cellier-de-Luc, diocèse de Viviers ; — Fauchier, Jean, praticien à Saint-Germain-l'Herm ; — Faure, Jean-Antoine, chirurgien à Aurec ; — Flachat (de) d'Apinac, noble Reymond, au village de Laroux, paroisse de Vorey ; — Garnier, Michel, marchand bonnetier au Puy ; — Gay, Marie, à Lengoustres, paroisse de Retournac ; — Grand, Jean-Antoine, au Chunc, paroisse du Chambon ; — Grelet, Barthélemy, notaire et lieutenant de Châteauneuf ; — Grelet, François, bailli de Saint-Germain-l'Herm ; — Habouzit, Marie, à Goudofre, paroisse des Estables ; — Jameu, François-Dominique, avocat, procureur du Roi de la ville de Montfaucon ; — Johanny, Jean, notaire à Pradelles ; — Jourda, Jean, sieur de Follelier, conseiller du Roi et son procureur aux gabelles du Lyonnais, Forez et Beaujolais, au département du Haut-Vivarais, demeurant à Monistrol ; — Jouve, Alexis, praticien à Craponne ; — Julien, Jean-Baptiste, prieur de Concoules ; — Lacombe, Jean-Georges, notaire à Saint-Paulien ; — La Fayolle (de), Charles, écuyer, sieur de Malesaure, à Saint-Didier ; — Liogier de Lasaigne, Marie, à Sainte-

Sigolène ; — Lorange, Henri-Bernard, maître chirurgien à Saint-Galmier ; — Malosse, Xavier, marchand tapissier au Puy ; — Mathias, Claude, laboureur aux Maisonnettes, mandement de Bellecombe ; — Mazaudier, Etienne, à la Ribeyre, paroisse de l'Esperon ; — Mialon, Jean-Dominique, lieutenant de juge de la Cour commune du Puy ; — Michel, Jean, prêtre à la Grande-Boric, paroisse du Béage ; — Michel, Pierre, laboureur à Villeret-d'Apcher, paroisse de Chanaleilles ; — Molette (de) de Morangier, Jacques-Louis, seigneur de la Vigière, de Concoules, Saint-Alban-en-Montagne, etc., à Concoules, diocèse de Viviers ; — Mosnier, Louis, à Lachaud-de-Rougeac, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol ; — Mounet, Jean, laboureur au Marchidial de Craponne ; — Neyron, Antoine, chanoine de l'église paroissiale de Monistrol ; — Ollivier, Catherine, fille dévote à Sarlanges, paroisse de Retournac ; — Pascal, Pierre Hyacinthe, notaire à Pradelles ; — Pichon, Gabriel, avocat à Saint-Didier ; — Ravaisse, Jean-Claude, commissaire ez droits seigneuriaux à Monistrol ; — Rogues, Claude, journalier à Lolme, paroisse de Rosières ; — Romanet, feu Henri, bailli et juge alternatif de Tence ; — Roux-Blachon, Mathieu, à Loulanier-grande, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas ; — Roys (des), Joseph André, bourgeois au Petit-Robucque, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet ; — Sauret, Jean, aux Tendres, paroisse d'Issarlès ; — Sauvageon, Antoine, à Mounedeyres, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Savel, Claude, laboureur au village de Labrot, paroisse de Saint-Vincent ; — Solvain, Jean-Théofrède, peintre au Puy ; — Sonier, François, avocat, juge de la ville de Saint-Didier ; — Sordon de Créaux, prêtre, chapelain de la reine ; — Souchon, notaire à Saint-Didier ; — Surrel, Anne, à Couteaux, paroisse de Lantriac ; — Surrel, juge du Monastier ; — Terrasson, Michel, praticien à Langogne ; — Touchet, Jacques, féodiste au Puy ; — Veyrac (de), du Cheyla, bénédictin, grand prieur de l'abbaye du Monastier ; — Vocance, Marie, au village de Blanhac, paroisse de Rosières ; — etc.

B 62. (Registre.) — In-fol., papier, 93 feuillets.

**1749.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage dressés par Johanny, notaire à Pradelles, en passant à Coubon, dans la maison curiale de Jacques Barnal, docteur en théologie, curé de Coubon et oncle de la future épouse, entre Pierre Martinon, avocat à Brioude, et Marie-Anne Barrial, demeurant à Pradelles, déclarant Martinon père, aussi avocat, ancien lieutenant criminel en l'élection de Brioude, et Martinon fils, que la ville de Brioude, lieu de leur domicile, est régie par le droit écrit et que les usages de la coutume d'Auvergne n'y sont pas suivis, et en conséquence consentant toutes les parties que les dits usages n'aient aucun effet pour ce qui concerne le présent mariage, etc. — Pactes de mariage entre Antoine Jourda, du lieu de Cublèzes, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon, et Marguerite Deidier, du lieu de Retournaguet. Entre autres stipulations, Claude Granger, ménager du bourg de Saint-Maurice-de-Lignon, donne au dit Jourda, à titre de locaterie perpétuelle, un domaine sis au terroir de la Faye, paroisse de Saint-Maurice, moyennant 8 setiers blé seigle, 1 setier froment, la somme de 58 livres, le poids de 18 livres beurre, 18 livres fromage, 10 livres chanvre tillé ; et outre ce, le dit Jourda sera tenu de payer la dîme due sur le dit domaine, qui est 1 setier seigle, attendu que le dit Granger paiera les autres charges foncières de taille, censive ou autres, et que la dite locaterie n'aura lieu que pendant la vie du dit Granger. Au prix de la dite locaterie est compris l'intérêt du cheptel du bétail dont le capital est de 120 livres, etc. ; — donation par Antoinette Chièze, habitante à Saint-Julien-Chapteuil, en faveur d'une assemblée d'école chrétienne pour l'éducation des pauvres filles, sous la direction de Claude Du Crozet, curé de la dite paroisse, et de ses successeurs, d'une maison, jardin et curtilage, sis au dit lieu, sous réserve de l'usufruit et d'autres conditions ; — donation par Jacques de Pierre de Planèze, seigneur de la Batisse, Puy-Guillaume et autres lieux, ancien capitaine dans le régiment de Talare, demeurant en la ville de Ris en Auvergne, à Jacques de Planèze, seigneur de Glenne et Labourange, demeurant en son château de Glenne en Auvergne, d'un château et domaine situés à Ventressac, paroisse de Chamalières, diocèse du Puy, consistant en bâtiments, pré, terres, pasquiers, vergers, bois, buissonnées, droits de pêche, vignes et graviers, ensemble tous autres privilèges, y compris la chapelle qui lui appartient dans l'église du dit Chamalières, le tout sous diverses réserves ; — donation par Benoit Vernadet, marchand, habitant de Craponne, aux pauvres de l'hôpital royal de cette ville, pour eux acceptant Pierre Grand, vicaire de la paroisse, et Jacques-Caprais Aurier, seigneur d'Ollias, avocat, l'un et l'autre directeurs du dit hôpital, d'un domaine appelé du Croisel, dans la paroisse de Bonneval, le tout sous différentes réserves : — quelques donations qui relatent entre autres stipulations, des honneurs funèbres, célébration de messes et aumônes dans les paroisses de Coucouron, Craponne, Dunières, Saint-Étienne-Lardeyrol, Saint-Martial, Solignac ; des dons de diverses sommes à l'église Notre-Dame du Puy, aux pères minimes de Saint-Étienne en Forez, aux Capucins de Langogne et de Monistrol, aux Dames de Sainte-Claire du Puy, à la confrérie de Notre-Dame des pénitents des Confalons du Monastier, aux pénitents et pénitentes de Solignac, etc. ; — donations, émancipations et extraits de contrats

de mariage et au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Agrain (d'), Françoise-Charlotte, prieure des Dames religieuses de Vorey, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Cluny ; — Allentin (d'), conseiller au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Antony (d'), Anne, à Oulaignières, paroisse de Dunières ; — Astier, Joseph, marchand droguiste au Puy ; — Aubert, au Puy ; — Aubin de la Chiaize, François, bachelier ez droits, fils de Claude de la Chiaize, châtelain de Saint-Rambert ; — Badiou, Jean-Reymond, maître perruquier au Puy ; — Bastide, Pierre, maître Chaudronnier à Gergoie en Auvergne ; — Baud, notaire à Coubon ; — Boudin, notaire au Puy ; — Béage (de), Antoine, praticien à Sainte-Sigolène ; — Bernard, Jean-Claude, bourgeois à Recours, paroisse de Beaulieu ; — Beissac, laboureur au village de Bougernes, paroisse de Craponne ; — Blanchard, Jacques, serrurier à Monistrol ; — Bois, Pierre, journalier à la Suchière, paroisse du Chambon ; — Boyer, Marie, fille dévote à Combriol, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol ; — Breysse, Barthélemy, praticien à Vachères ; — Brolles, Pierre, à Bruty, paroisse de Saint-Félicien ; — Brosse (de), Louis-Antoine, docteur en théologie et curé de Saint-Georges du Puy ; — Brunel, Pierre, notaire au bourg l'Estra-Saint-Agrève ; — Castanet, Jean-François, sieur de Fabrèges, féodiste et commissaire à terriers, au château de Bouzols ; — Chabalier, Pierre, négociant au Puy ; — Chabannes, Pierre, notaire à Vorey ; — Chalbos, Antoinette, veuve de Jacques de Mezeyrac ; — Charre, Marie-Anne à Tautillac, paroisse de Saint-Martial, diocèse de Viviers ; — Charre, Pierre, seigneur de Sourchades ; — Coffi, Mathieu, laboureur à Rioux, paroisse de Rosières ; — Cossanges, notaire au Puy ; — Courtial, notaire aux Estables ; — Cumignac (de) du Croizet, Antoine, religieux bénédictin et prieur d'Aurec ; — Delolme, Jacques, laboureur à Leyssac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Descours, notaire au Puy ; — Deshors, Marguerite, à Mounedeyres, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Deverot, fille dévote à Yssingeaux ; — Dufours, Jean, laboureur à Piboulet, paroisse de Lapte ; — Dupin, Jean-André, praticien au Monastier ; — Englade, Jean, à Vendos, paroisse de Loudes ; — Faure, Anne, à Laboriette, paroisse de Saint-Jeure ; — Faure, Jean-Pierre, sieur de Livinhac, conseiller au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Flachat (de), Charles-Benoît, chevalier, seigneur d'Apinac, Laroux, baron de Seinier et autres places, au château d'Apinac ; — Genestet, Isabeau, veuve de noble Ignace-Pascal Lamic, ancien capitoul de la ville de Toulouse, baron de Lardeyrol, demeurant au Puy ; — Gerentes, Antoine, dit Picard, à la Vacharerie, paroisse des Estables ; — Gerenton, Antoine, à la Blaveyre, paroisse du Cros-de-Géorand ; — Geneis, Claude, procureur ez cours du Puy ; — Girardin (de), François-Guillaume-Gabriel, capitaine dans le régiment de Médoc, infanterie, au Puy ; — Giraud, Jean-Antoine, au lieu de Mazaboulet, paroisse des Estables ; — Giraud, Jean, tailleur d'habits à Ferrières, paroisse de Saint-Etienne de Fontbellon (en Vivarais) ; — Hugon, Joseph, à Freyde-Meyzoux, paroisse de Coucouron ; — Jonas, Jean, laboureur à la Ribeyre, paroisse de Saint-Vincent ; — Jourda, Barthélemy, à la Terrasse, paroisse d'Yssingeaux ; — Lafaye, Antoine, avocat, bailli de Monistrol ; — Lafaye (de), Jean-Benoît, docteur en théologie, curé-chanoine de Monistrol ; — Laroche (de), Pierre, maître chirurgien et pharmacien au bourg du Monastier ; — Laschamps, Marie, au Mazet, paroisse de Retournac ; — Laval, juge-mage en la Sénéchaussée du Puy ; — Layes de Valory, Jean, prêtre à Yssingeaux ; — Liabeuf, Jean-Barthélemy, à l'Herm-Masclaux, paroisse de Saint-Pierre-Salettes ; — Liogier-Lasaigne, notaire à Yssingeaux ; — Manœui, Jean, journalier à Retournaguet, paroisse de Retournac ; — Masson, Sébastien, à la Collange, paroisse de Lantriac ; — Mathias, Anne, à Pradeaux, paroisse de Saint-Hostien ; — Mathias, Joseph, à Aupinhac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Maurin, Jean, commis au contrôle de Vorey ; — Meisonnenc, Pierre, à Archinaud, paroisse de Chadron ; — Molin, Anne, à Verchères, paroisse d'Yssingeaux ; — Morgues (de) de Saint-Germain, Jean-Hugues, archidiacre d'Auch ; — Moussier, Baptiste, bailli de la ville de Châteldon, à Ris en Auvergne ; — Odde, noble Jacques, sieur de Triors, au Monastier ; — Paysal, Marie, à Fleurac, paroisse du Brignon ; — Perraud, notaire au bourg de Mazet-en-montagne, province du Bourbonnais ; — Pètre, Marie, à Vachères, paroisse de Saint-Voy ; — Peyret, Claude, journalier à Recharanges, paroisse d'Araules ; — Pichon, Joseph, garde-du-corps du Roi à Saint-Didier ; — Pic, Isabeau, à Montréal, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Porral, noble Jean-Antoine, avocat ; — Porrat, Benoît, docteur médecin à Craponne ; — Privat, notaire à Yssingeaux ; — Quioc, Claude, procureur fiscal de la juridiction ordinaire de Monistrol ; — Raschas, Jeanne, au Crouzet-de-Madrière, paroisse de Chanaleilles ; — Reynaudon, Jean-Baptiste, tisserand à Craponne ; — Robert, Michel, aux Brunelles, paroisse du Cros-de-Géorand ; — Roqueplan (de), noble Claude, seigneur de la Marade et autres lieux, au Puy ; — Roubin, Gabriel, au Pinet, paroisse de Monistrol ; — Sahuc, Jacques-Michel, seigneur de Planhol ; — Saignard (de) de la Fressange, Marie, à Saint-Didier ; — Sardret, Antoine, praticien à Saugues ; — Souteyran, Guillaume, praticien au Monastier ; — Terrasse, Clauda, à Valamas, paroisse de Saint Martin ; — Treveys, Joseph, au Garayt, paroisse de Rosières ; — Valicon, notaire au Puy ; — Vallat, notaire au Puy ; — Vinsson, Jean, à Valfondu, paroisse de Saint-Jean-Roure, etc.

B. 63. (Registre.) — In-fol., papier, 77 feuillets.

**1750.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Antoine Bachelard, journalier à Saint-Julien-d'Ance, à Jean Bachelard, son fils ainé, hôte au dit lieu, de tous ses biens meubles et immeubles, savoir : 2 vaches de valeur de 90 livres, un joug garni, de valeur de 4 livres, un char avec ses roues, de 50 sols, une charrue garnie, de 40 sols, 2 bêches, 1 pioche, 1 picat, 1 faulx et faucille, le tout de 5 livres, et autres meubles et effets, entre autres : 2 couvertures laine de pays, une partie de maison et des fonds de terre, à la condition que son dit fils aîné paiera les légitimes des autres enfants et lui fournira une pension de 24 livres argent, 12 cartons blé seigle, mesure de Chalencon, 2 sacs de raves et 1 sac de truffes; les dits sacs de raves et truffes d'environ 4 cartons chacun, payables à la fête de la Toussaint de chaque année, etc. ; — démission de l'office d'huissier audiencier au Sénéchal et Présidial du Puy, par Louis Guiraud, office dont il jouissait par provisions royales, en faveur d'Ignace Filère, praticien, au prix de 150 livres et à la condition d'être nourri et entretenu, lui et sa femme, leur vie durant, par le dit Filère, et en cas d'incompatibilité d'en recevoir une pension annuelle de 100 livres; — réception au monastère de Notre-Dame de Refuge, dit de Saint-Maurice du Puy, de Marie Gabrielle du Blou, fille de Charles-François-Antoine du Blou, seigneur des Pressis, Chadenac, le Bouchet, la Charrière, Serrecourt et autres lieux, habitant en son château de Thueyts, diocèse de Viviers, moyennant la somme de 5,500 livres pour l'ingrès en religion, celle de 1,000 livres pour le rôle de la dite demoiselle novice, et enfin une pension viagère de 60 livres par année, étant présentes Marie-Thérèse d'Estival, supérieure du dit couvent, Marie des Séraphins de la Roche-Lambert, assistante, Marie de Saint-Pierre d'Oriol, économe, etc. ; — quelques donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont énoncées à l'occasion des honneurs funèbres, des aumônes aux pauvres en argent, grains, pain et pois pour soupes, et des messes de 10 sols dans les paroisses Saint-Georges et Saint-Pierre-Latour du Puy, et dans celles de Retournac, de Saint-Arcons-de-Barges, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Martin-de-Fugères, Saint-Maurice-de-Lignon, Saint-Vincent, des aumônes aux Capucins de Langogne et des libéralités aux demoiselles qui distribuent le bouillon aux pauvres du Puy ; — donations, comprenant aussi des émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Agulhon, Jean-Alexis, praticien à Pradelles; — Allard (d'), Louis, écuyer, sieur du Breuil, à Brioude; — Arnaud, Joseph, traiteur au Puy; — Arnaudon, Jean, à Espale, paroisse de Saint-Christophe; — Arsac, Pierre, travailleur au Villard, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Astier, Jean-Pierre, artisan à Malleval, paroisse de Saint-Agrève; — Avinenc, Joseph, laboureur à Chirac, paroisse de Saint-Vincent; — Barbier, Gabriel, soldat au régiment de Provence, compagnie de de Fornier de Changeac, ledit Barbier natif d'Aurec-Nérestang; — Barthélemy, Pierre, aux Boiroux, paroisse de Coubon; — Bernard, Jean, journalier à la Borie, paroisse de Solignac; — Bertrand, Joseph, bailli d'Azerat, résidant à Lamothe (près Brioude); — Besqueut, Albert, bourgeois au Puy; — Billard, Marguerite, à Lonnac, maison du marquis de Latour-Maubourg, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Blanc, Médard, notaire à Pradelles; — Boffi, Pierre, notaire à Solignac; — Boudin, André, notaire au Puy; — Boutaud, Jean, marchand boucher au Monastier; — Boyer, Pierre, marchand grènetier au Puy; — Breymand, André, laboureur à Dignac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Brus, Jean-Pierre-Augustin, avocat au Puy; — Caires, Pierre, seigneur de Plafourès, à Pradelles; — Chabrier, Isabeau, à Durianne, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Chalendard, Jean, à Bigorre, paroisse de Saint-Front; — Chambon (du), noble Jacques, écuyer, seigneur du Pin, au Monastier; — Chevalier, Jean, laboureur à Labrot, paroisse de Saint-Vincent; — Chambon, Marguerite, à Serres, paroisse de Chanéac; — Chambon, Pierre, hôte au Puy; — Charreire, Pierre, curé de Saint-Martin-de-Valamas; — Chauvy, Isabeau, à Lonnas, paroisse d'Asiq (Vivarais); — Confort, Jean, concierge à Séjalières; — Convers, Marie-Anne, à la Fayette, paroisse de Saint-Pal-de-Mons; — Couderc, Julien, bourgeois, à la ville d'Allègre; — Crouzet (du), Mathieu, au Crouzet, paroisse de Dunières; — Debrus, Jean, notaire d'Alleyrac, paroisse de Saint Pierre-Salettes; — Delabre, Pierre, à Malhac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Delolme, Barthélemy, boucher à Monistrol; — Delolme, Étienne, chanoine et curé de Retournac; — Demeure, Michel, avocat, juge de la baronie de Vocance; — Dubois, Toussaint, marchand fondeur au Puy; — Duchamp, Claude, notaire à Maiguesin; — Durand, Dominique, prieur, curé de Saint-Martin-de-Fugères; — Durastel, Jean-François, bachelier ez droits au Puy; — Enjolras, aux Barges, paroisse de Saint-Arcons; — Facy, Jacques, greffier en chef de l'élection de Brioude; — Falcon, Jean, praticien au Monastier; — Fontanes, Jean, laboureur à la Deitourbe, paroisse de Raucoules; — François, Marguerite, au village de Piessac, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Gallet, Charles, notaire à Craponne; — Galisse, Barthélemy, marchand droguiste au Puy; — Garde, François-Gabriel, notaire à Rochepaule; — Gardon, Pierre, vigneron au bourg de Vocance; — Garnier, Claude, à Vendes, paroisse de Grazac; — Gar-

nier, Isabeau, à Roure, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Gattier, Jean-Joseph, féodiste à Pradelles; — Gazanhon, Jacques, travailleur à l'Escarcelle, paroisse de Cayres; — Gineis, Antoine, à Usclades, paroisse de Sainte-Aulaye (Sainte-Eulalie, Vivarais); — Giraud, Jean, à Saint-Victor, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Goudet, Marguerite, à Chalignac, paroisse de Saint-Vincent; — Guigonnet, notaire à Saint-Didier; — Hedde, traiteur, rue de l'Ange, au Puy; — Janisset, Jean, à Blassac, paroisse de Sainte-Sigolène; — Julien, Théofrède, praticien au Monastier; — Lamarguerie, André, notaire à Saint-Agrève; — Layes, François, commissaire à terriers, au Puy; — Leblanc, Étienne, prieur et curé de Saint-Julien-d'Ance; — Magaud, Jean-Baptiste, médecin au Puy; — Maistre, Jacques, conseiller du Roi et son greffier en chef au Sénéchal et Présidial du Puy; — Malosse, Jean-Antoine, marchand de grains au Puy; — Maniaudier, Jean, à Treinas, paroisse de Chanéac; — Masserand, Claude, maître tisserand au Puy; — Maurin, François, boulanger au Puy; — Mercuir, Hilaire, denteleuse à Lous-Poux, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Montagnon, Antoine, à Artias, paroisse de Saint-Georges-Lagricol — Pagès, Antoine, maître cardeur au Puy; — Pascal, Hyacinthe, notaire à Pradelles; — Paulho, Pierre, à Ouïdes, paroisse d'Alleyras; — Peyrard, François, aux Vialettons, paroisse de Marlhes; — Peyron, Marie, à Brenas, paroisse de Bauzac; — Pichot, notaire au Puy; — Pichot, Vital, hôte à Pradelles; — Raffin, Gilbert, chapelier à Pradelles; — Rapatel, Étienne, praticien à Londes; — Ravaisse, Jean-Claude, étudiant à Bauzac; — Reynaud, Nicolas, maître sellier à Craponne; — Roche, Pierre, praticien à Saint-Martin-de-Valamas; — Rome, Jean-Antoine, ménager au Mont, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — Rome, Jean, à Bizac, paroisse du Brignon; — Roure, Mathieu, fermier au domaine de Claudette, paroisse de Beaulieu; — Roux, Adrienne, au Mas-de-Chavade, paroisse du Cros-Géorand; — Royer, Benoîte, fille dévote à Artites, paroisse de Retournac; — Séjalon, Pierre, journalier à Volhac, paroisse de Coubon; — Solignac, Joseph, à Freycenet-de-l'Arbre, paroisse de Rauret; — Sonyer-Dulac, Louis-Augustin, médecin à Saint-Didier; — Souchon, Marie, à Chassaleux, paroisse de Saint-Paulien; — Soulier, Henriette-Françoise, à Ventressac, paroisse de Chamalières; — Soulier, Marguerite, fille denteleuse à la Couleyre, paroisse de Saint-Vincent; — Tave de Malplat, Antoine, bourgeois au Puy; — Tholauce, Benoît, praticien au palais, au Puy; — Vallat, Dominique, notaire au Puy; — Vallette, notaire au Puy; — Vallon, Jacques, à Arsac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Vauzelle, François, au Pont de-Vabres, paroisse d'Alleyras; — Viallon, laboureur à Malachelle, paroisse de Sainte-Sigolène; — Vidal, Vidal, boulanger au Puy; — Volle, à Granegoules, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — etc.

B. 64 (Registre.) — In-fol., papier, 84 feuillets.

**1751.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — fondation par Claude-Louis Picart, directeur du séminaire du Puy, d'une école exercée par deux Frères de l'institut des Écoles chrétiennes, pour les enfants pauvres de la paroisse Saint-Jacques, à Compiègne, sous la conduite de l'évêque de Soissons et des curés et marguilliers de la dite paroisse; — donation par le même à la fabrique de l'église de Compiègne, d'une rente perpétuelle pour les frais d'une mission qui sera faite tous les cinq ans dans cette ville; — donation par Jean Bergounhoux, du lieu du Mont, paroisse de Saint-Didier, à Jean-Baptiste Bergounhoux, son fils aîné, de tous ses biens; faisant attention que si le donateur en disposait, même de la moitié, en faveur de quelque autre de ses enfants, il mettrait un dérangement dans son bien et dans sa famille, sous la réserve que le dit fils aîné paiera les légitimes des autres enfants et qu'il fournira au dit Bergounhoux père, une pension viagère de 24 métans seigle, mesure de Saint-Didier, du bois pour son usage avec 2 sacs raves, 2 sacs truffes, argent 30 livres par an, son habitation, ainsi que les honneurs funèbres, messes, œuvres pies, etc.; — Donation par Marie-Joseph de Mestre, abbé de Saint-Martin, chanoine fordoyenmage de la cathédrale du Puy, de 11,240 livres, pour contribuer à la construction d'une nouvelle église à l'hôpital-général du Puy, somme capitale dont il se réserve, sa vie durant, le revenu à cinq pour cent; recevant Claude Chevalier et Pierre-François Alirol, avocats, directeurs de l'hôpital; — quelques donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont mentionnées, à l'occasion des honneurs funèbres, des aumônes en argent, blé, pain, fèves ou potages aux pauvres, et des messes à dix et six sous dans les paroisses de la Chapelle-d'Aurec, Saint-Hostien, Saint-Maurice-de-Roche, Salettes et Tence; des libéralités à l'hôpital-général du Puy, à la chapelle Saint-Florent de Laussonne, pour l'huile de la lampe de l'église de Beaulieu, aux Capucins du Puy, aux pénitents du Monastier et aux pénitents de Chaspinhac; — donations contenant aussi des émancipations et extraits de pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Abrial, notaire au Puy; — Anjolvy, Jean-André, à Bessarioux, paroisse du Brignon; — Arnaud, Madeleine, au Besset, paroisse de Laussonne; — Assezat, notaire au Puy; — Astuq, Marguerite, à Chaudier, paroisse de Tence; — Aubert, Mathieu, aux Préaux, paroisse de Bauzac; — Barbe, Martin, notaire à Compiègne; — Bart, Mathieu, à Nant, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Barthélemy, Jean, hôte en la ville de Monistrol; — Beaumond, Jean, maître

aiguilletier au Puy; — Bergonhon, Jean-François-Armand, seigneur de Bachat, lieutenant particulier au Sénéchal et Présidial du Puy; — Bertrand, Antoine, clerc tonsuré au Puy; — Bertrand, Georges, chirurgien juré et apothicaire au Puy; —Boet, Pierre, sieur des Croix, au Puy; — Bollon, Alexandre-Xavier, avocat au Puy;—Bonnedat, Pierre, à Souils, paroisse de Saint-Haond; — Bonnet, André, à Brestilliac, paroisse de Chaspinhac; — Borie, Gabriel, sieur du Fraysse, avocat, bailli de la ville d'Yssingeaux;—Bosc, Marie, à Poulhas, paroisse de Vanosc; — Bondin, Jean-François, marchand chaufournier au Puy; — Boyer, Jean, à Malrevers, paroisse de Chaspinhac; — Boyer, Jean-Mathieu, frère lai au couvent du Monastier-Saint-Chaffre, ordre de Cluny; — Breymand, Jacques, praticien à Roche; — Brunel de Mongardy, Jean-Joseph, avocat au Puy; — Brusq, Marie, à Ventrenier, paroisse de Dunières; — Champagnac, Jean-Augustin, praticien à Yssingeaux; — Charrade, Louise, à Mazamblard, paroisse de Saint-Haond; — Chaure, Antoine, prieur, curé de Chaudeyrolles; — Chazalon, Joseph, journalier à la Peyromon, paroisse de Saint-Alban-en-montagne, diocèse de Viviers; — Chomel, Antoine, écuyer, seigneur de la Fayolle, à Saint-Didier; — Colomb, Jacques, à Azanières, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Cordier, Jacques-Pierre-Louis, conseiller du Roi, prévôt royal de la prévôté de l'exemption de Pierrefond, établie à Compiègne; — Crin, Louis-Marie, officier du duc d'Orléans, prince du sang; — Debrus, notaire au Monastier; — Demeure, notaire à Montfaucon; — Deschangeas, Catherine, à Perel, paroisse d'Araules; — Duchamp, Jean, notaire du lieu de Maiguesin, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Dufournel, Anne-Marie, veuve de Jean-Joseph Massard, sieur de Montusclat, capitaine de la compagnie de bourgeoisie de Saint-Didier; — Duny, Jean, au domaine du Chauras, paroisse de Saint-Marcel; — Esbrayat, Jeanne, à Champagnac, paroisse de Saint-Voy; — Eyraud, Louis, praticien aux Estables; — Faure de Livinhac, Jean-Pierre, avocat au Puy; — Faurie, Claude, docteur en théologie, curé de Tence; — Fayard, Antoine, manouvrier à Treiches, paroisse de Raucoules; — Faye (du), à Choisy-au-Bois, près Compiègne; — Ferrapie, Jacques, laboureur à Rauze, paroisse de Tence; — Fornel, Claudine, à Cubizoles, paroisse de Saint-Didier; — Fournel, Marcellin, marchand passementier à Saint-Didier; — Gaucher, Claude, à Chazalet, paroisse de Bessamorel; — Girand, Jean-Louis, à Puy-Petit, paroisse du Béage; — Grand, Jean-Baptiste, apothicaire à Craponne; — Issartel, Pierre, dit Bazon, à Granegoules, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Joucerand, Étienne, avocat, notaire et lieutenant en la juridiction ordinaire de Treiches, à Montfaucon; — Jullien (de), Jacques, écuyer, seigneur de Beny et de Villeneuve, au château de Villeneuve, paroisse de Saint-Ferréol; —Labretoigne (de), Ignace, chanoine de la cathédrale du Puy; — Lachèze (de), Antoine-Marcellin, aux Reymonds-les-Mazeaux, paroisse de Tence; — Lagarde, Antoine, marchand libraire et imprimeur au Puy: — La Rochette (de), Antoine-Ignace-Joseph, ancien mousquetaire du Roi, écuyer, sieur de Mongillier; — Lasalle (de), Jean-Baptiste, chanoine de la cathédrale de Reims; — Laschamps, Clauda, à Jussac, paroisse de Retournac; — Lemore, Antoine, avocat, capitaine châtelain du marquisat de Maubourg, juge de Dunières; — Lenes, Jean, à Soubrey, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Lyotard, notaire au Puy; — Malhet (de), seigneur et baron de Vachères; — Martin, Honoré, praticien au palais, au Puy; — Maurin, Vidal, à Combres, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Mollines, François, praticien à Fay; — Mondot, Claude, chanoine pauvre de la cathédrale du Puy et chapelain de Saint-Jean-de-Jérusalem; — Mounier, Claude, au Besset, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Mounier, Louis, à Lachaud, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Pagès de l'Herm, Antoinette, sœur de la congrégation des filles de la Croix, à Saint-Flour; — Pastel, Pierre, prêtre communaliste de Craponne; — Peyroche, Jean-François, chirurgien à Yssingeaux; — Porral, Louis-Alexis, sieur de Lolme, à Craponne; —Poulet, André, chirurgien à Saint-Haond; — Pralong, Antoinette, au village du Breuil, paroisse de Chomelix; — Remy, notaire à Compiègne; — Roche (de), Gabriel-Armand, seigneur de Solières, au Puy; — Roche (de), Jean-François, seigneur de Jagonas et Mariol, au Puy; — Rochers (de), Marie-Elisabeth, au Puy; — Rochette, Paul, avocat à Retournac; — Roubin, notaire au Puy; — Roux, Jean-Antoine, hôte au Pont-de-Fromentière, paroisse de Mariac, — Sabot, notaire à Saint-Didier; — Sauron, Françoise, fille dévote à Saint-Julien-Chapteuil; — Savel, Pierre, à Margeaix, paroisse de Beaulieu; — Serayer, Jean-Pierre, à Fouet, paroisse de Dunières; — Terrasse, Mathieu, maître menuisier au Puy, rue de Verdun, paroisse de Saint Pierre-Latour;—Trancard, à la Peyreire, paroisse de la Chapelle-d'Aurec; — Troupel, Marie, à Chanteloube, paroisse de Saint-Alban en-montagne; — Vachon, Claude, laboureur à Lacombe, paroisse de Tence; — Valicon, André, notaire à la ville de Roche; — Vazeilles, Pierre, voiturier au bourg du Monastier; — Venard, Jacques, receveur des domaines du Roi à Fay; — Verot, Antoine, journalier à la Bourghade, paroisse de Rosières; — Veyny (de) d'Arbouze, Scipion-Apollinaire-Gaspard, chevalier, seigneur de Villemont; — Vinols (de), fille dévote, sœur de Saint-Joseph, à Craponne; — etc.

B. 65. (Registre.) — In-fol., papier, 116 feuillets.

**1752.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — Donation par Joseph Mouton, négociant au Puy, à son fils Etienne-Laurent Mouton, acolyte, qui, pour être promu aux ordres sacrés, doit justifier d'un revenu suffisant, soit de deux champs situés à Eyssenac, contenant 95 cartonnades et produisant ensemble 100 livres, déduction faite de toutes charges, soit d'un capital de 1,000 livres, à son choix, etc. ; — donation par Pierre Nuel, de Bouzols, à Jeanne Passement, sa future épouse, d'une maison et clusel, et d'une vigne et grutière, le tout joignant, etc. ; — donation pour fonder une maison d'école à Couteaux, paroisse de Lantriac, par Marguerite Nicolas et autres filles, d'une somme de 510 livres ; — par Jean Nicolas, d'un chazal et petit jardin, et par Antoine Gaillard, écuyer, des censives que pourrait supporter ladite maison... Acte fait au château de Couteaux, en présence d'Antoine de Landes, curé de Lantriac, et de Jean-Baptiste Dunoyer, demeurant au Puy, etc. ; — donation par Claude Gay, manouvrier, demeurant à l'Herm, paroisse de Laussonne, à Anne Gay sa fille, de tous ses biens, sous diverses réserves : dans l'acte, le père déclare émanciper sa fille, étant, d'ailleurs, majeure et âgée de vingt-six ans, laquelle, à cet effet, s'est mise à genoux, a joint les mains et, sur l'instant, ledit Claude Gay a pris ladite Anne par les mains et les lui a déliées ; le tout en signe d'une véritable émancipation, etc. ; — donation par Marie Oudin, du lieu de Lescure, paroisse d'Yssingeaux, à l'hôpital d'Yssingeaux, de tous ses biens, sous la seule réserve de la continuation de sa nourriture et entretien dans le dit hôpital, recevant Jacques-Antoine Reboulh de Lavée, bourgeois et procureur d'office, l'un des syndics et trésoriers de l'hôpital ; — donation dans laquelle, entre autres stipulations, Hugues Bolindrau, notaire au Monastier, habitant de présent à Saint-Pierre-Eynac, reconnaît, comme appartenant à sa fille, Madeleine Bolindrau, une jument et quinze bêtes à cornes qu'il a dans son écurie, savoir : une paire de bœufs, trois taureaux, quatre génisses, quatre vaches, tous poil froment et deux vaches poil greuil, la jument poil châtain, estimés tous ensemble 666 livres ; — quelques donations qui relatent, entre autres conventions, des honneurs funèbres, célébration de messes et aumônes en grains et en argent, dans les paroisses de Bauzac, du Brignon, du Cheylard, de Freycenet-Latour, Montfaucon, Roche, Rochepaule, Saint-Pierre-Salettes, Saint-Vincent, et des dons de diverses sommes à l'église cathédrale du Puy, à l'église de la Trinité, aux chapelles d'Alleyras et de Notre-Dame d'Ay, aux Capucins du Puy et de Monistrol, à la confrérie du Saint-Sacrement de Freycenet-Latour, etc. ; — donations qui comprennent également des extraits de contrats de mariage et émancipations, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Allemand, Claude, à Jalès, paroisse de Bains ; — Antier, Balthazard, maître tisserand aux bourgs d'Yssingeaux ; — Arnaud, Antoine, expert à Tabuans, paroisse de Saint-Julien-Boutières ; — Arnaud, Pons, marchand aiguilletier au Puy ; — Asquemie (d'), noble Jacques, à Meysonny, paroisse de Monistrol ; — Astier, Honoré, sieur du Serre, à Masclaux, paroisse d'Arlempdes ; — Aubrun, notaire à Tournon ; — Aulaigne, Jean-Jacques, marchand de bétail à Yssingeaux ; — Authier (d') de Sigaud, noble Claude-Marie, au Monteil, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Baille, Marguerite, à Orzilhac, paroisse de Coubon ; — Barrial, Jean-Gilbert, sieur du Breuil, juge de Saint-Arcons-de-Barges ; — Baudier, Jacques, armurier au Puy ; — Beaux (de), Jean-Joseph, seigneur de Beaux, à Yssingeaux ; — Berger, Claude, au Puy ; — Bertrand, Jean, à Mussic, paroisse de Solignac ; — Besson, Suzanne, à Charririal, paroisse du Chambon ; — Blachon, Vitale, à l'Espinasse, paroisse de Cayres ; — Blanc, Antoine, prieur curé de Saint-Romain-de-l'Air, diocèse de Valence ; — Blanc, Jean-Baptiste, marchand de bétail à Craponne ; — Blanc, Mathieu, maître chirurgien à Annonay ; — Boffy, notaire à Solignac ; — Bolindrau, Hugues, notaire au Monastier ; — Boulagnon, Jean-Mathieu, au Puy ; — Boys, Jacques, avocat au Puy ; — Brenas, Cécile, à l'Herm-Masclaux, paroisse de Saint-Pierre-Salettes ; — Breysse, Barthélemy, praticien au Monastier ; — Brunel de Mongardy, avocat au Puy ; — Brun, Jean-Pierre, avocat au Puy ; — Bruschet, Jean-Louis, à la Villette, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas ; — Buffet, Antoine, architecte au Puy ; — Cauvades, Jean, laboureur aux Soutoux, paroisse de Riotord ; — Cavard, notaire au Puy ; — Chabanel, François, à la Bastide, paroisse de Vorey ; — Chapa, Joseph, à Lolme, paroisse de Rosières ; — Charbonnières, notaire à Saint-Paulien ; — Chazel, Guillaume, chamoiseur à Yssingeaux ; — Charreire, Pierre, à Aunac, paroisse du Brignon ; — Chaussinand, Antoine, à la Veyreyre, paroisse de Saint-Martial ; — Chomel, notaire à Annonay ; — Civet, Benoît, laboureur au village de Besses, paroisse de Retournac ; — Combelle, Jean-Antoine, à la Grange, paroisse du Pouzat ; — Courtial, Antoine, laboureur aux Chazeaux, paroisse des Vastres ; — Couturier, Madeleine, dite la Jeunesse, cabaretière au bourg de Vanosc ; — Cottier, à Orsinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche ; — Defours, Louis, bailli et juge alternatif de Tence ; — Deluc, Jean-Pierre, praticien au Puy ; — Descours, Jacques, maître fondeur au Puy ; — Dubois, Claude, tisserand à Langogne ; — Dussap, François, à Montbonnet, paroisse de Bains ; — Enjolras, Claude, à Costaros, paroisse de Cayres ; — Enjolras, Jeanne, à Maiguesin, paroisse de Saint-

Pierre-Salettes; — Eygles, Pierre, à Alleyras, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Eyraud, Mathieu, curé de Bains; — Faugier, Claude, à Chambaud, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — Ferrapie, Marie, au Fraysse, paroisse du Chambon; — Fialon, Claude, au Crouzet d'Issarlès; — Forestier de Pratclaux, Marianne, à Pradelles; — Fournier, Jacques, au Tor, paroisse de Saint-Haond; — Frevol, noble Jean-François, sieur de Villaret, seigneur de Ribains à Pradelles; — Galice, Jean-François, chanoine de la Sainte-Chapelle d'Aigueperse en Bourbonnais; — Galion, Simon, au village de Rochette, paroisse de Craponne; — Gallet, Charles, notaire à Craponne; — Garnier, Marie, à Thomarjel, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Gential, Jacques, à Lous Boucheyrols, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Guille, Dominique, au Puy; — Guillot, Anne, au Prat, paroisse de Chaudeyrolles; — Guillot, Antoine, à Freycenet-Latour; — Issartel, Vidal, aux Alirols, paroisse de Coubon; — Jamon, Marguerite, à Monnac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Jamot, Antoine, écuyer, sieur de Vernon; — Jamot, Jeanne, au Monteil, paroisse de Saint-Julien-de-Paillet; — Ladoux, François, substitut du procureur général à la Cour des Aides et Finances de Montauban; — Lamie, Marguerite, à Mauriac, paroisse de Chaspuzac; — Laprade, Jean Louis, marchand tanneur au Puy; — Laugier, à Chambaud, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — Laurens, Antoine, à Gouterne, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Laval, juge mage en la Sénéchaussée du Puy; — Lefranc de Pompignan, Jean-Georges, évêque du Puy; — Lefranc, Jean-Jacques, premier président en la cour des comptes, aides et finances de Montauban; — Linas, François-André, principal tabellion du marquisat de Crécy; — Malègue, Pierre, au village de Plauleyres, paroisse de Vorey; — Malet, Antoine, procureur ez Cours du Puy; — Malleys, Laurent, au Villard, paroisse de Bauzac; — Malzieu, notaire à Goudet; — Marlins, Antoine, notaire à Saint-Agrève; — Martel, Marie, journalière à Jagonnas, paroisse de Rauret; — Masclet, Marie, au Rayon, paroisse de Rochepaule; — Mathieu, André, au Suc, paroisse d'Arlempdes; — Mazon, Vidal, praticien au Monastier; — Mazoyer, Pierre, à Dufayes, paroisse de Saint Jean-Roure; — Merle, Jacques, à Lous-Pix, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol; — Meynier, Denis, maître chapelier à Salettes, paroisse de Tence; — Michel, Pierre, à Cordes, paroisse de Bains; — Monbel, Mathieu, bailli en la Cour commune du Puy; — Monbrac (de), Anne-Gabrielle, au Puy; — Mondillon, notaire à Cayres; — Morel, François, maître chirurgien au Puy; — Moulin, Joseph, bourgeois à Serres, paroisse de Chanéac; — Mounier, Jacques, petit laboureur à la Frétisse, paroisse de Bauzac; — Mouret, Jean, à Salettes, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Nicolas, Anne, à Couren, paroisse de Retournac; — Palhez, Étienne, chirurgien au Suc-du-Bez, paroisse d'Issarlès; — Parel, Louis, seigneur de Rairagnet, bailli et juge de la ville et mandement de Craponne, et du mandement, ville et marquisat de Chalencon; — Pauchond, Vincent, tisserand à Dunières — Paulbac, Antoinette, à la Liche, paroisse de Lapte; — Petitclerc, Pierre, garde-notes de feu Souteyran, notaire au Monastier; — Petit, Louis, notaire à Saint-Jean-Lachalm; — Peyroches, Jean-François, chirurgien à Yssingeaux; — Pichot, notaire au Puy; — Pouget, Jean-Macaire, maître épinglier au Puy; — Pouyt, André, journalier aux Frétis, paroisse de Beaulieu; — Ranchoux, Anne, au village de Ranchoux, paroisse de Craponne; — Rapatel, Étienne, praticien à Loudes; — Ravaisse, notaire à Monistrol; — Razond, notaire au Puy; — Reynaud, Nicolas, sellier à Craponne; — Riberon, Michel, apothicaire à Bauzac; — Richard, Joseph, praticien au palais, au Puy; — Richaud, Antoinette, à Pradaux, paroisse de Saint-Hostien; — Roche, Jérôme, apothicaire à Yssingeaux; — Roche, Laurent Didier, docteur en théologie, curé de la Chapelle-d'Aurec; — Rochette, Claude, laboureur à Pouzols, paroisse de Saint-Jeure; — Roudil, François-Clément, seigneur de Chabannes, au Puy; — Rousset, notaire à Saint-Maurice en Gourgois; — Roux, Pierre, praticien à Pradelles; — Sauzet, notaire à Pradelles; — Savel, Jacques, au village de Labrot, paroisse de Saint-Vincent; — Savy, Louis, avocat à Saint-Didier; — Serres, Michel, praticien à Pradelles; — Solignac, Isabeau, fille de labeur à Tailhac, paroisse de Saint-Just-près-Chomelix; — Sollier, Marguerite, fille denteleuse à la Couleyre, paroisse de Saint-Vincent; — Solvain, Jean-Théofrède, peintre au Puy; — Souchon, Pierre-Marc, marchand blancher à Yssingeaux; — Testut, Isabeau, à Farges, paroisse du Béage; — Thère (de), Blaise, marchand au bourg de la Tourette en Forez; — Thivel, Jean, chirurgien à Cayres; — Urbe, Antoine, maître épinglier au Puy; — Valentin, Claude, laboureur à Mandigoul, paroisse de Tence; — Valette, notaire au Puy; — Valiorgue, André, à Tressac, paroisse de Polignac; — Varillon, Marcelline, fille dévote à Maubourg, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Verdier, Marie, fille denteleuse à Alinhac-Bas, paroisse d'Yssingeaux; — Vial, à Cublaise, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Villars (de), noble François, sieur de l'Espinasse à Chaudeyrac; — Villebrun (de), inspecteur des domaines du Roi à Roche; — Vincent, Jacques, natif de Champclause, étudiant en physique au Puy; — Vivier, Georges, chanoine de la cathédrale du Puy; — etc.

B. 66. (Registre.) — In-fol., papier, 80 feuillets.

**1753.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Antoinette Surrel, femme mendiante au Crouzet d'Issarlès, à Jean Liabeuf, d'une pièce de terre, à présent bois pinée et jadis champ, appelée la Fayolle, au terroir du Crouzet, sous réserve d'une pension viagère de 1 livre 10 sols ; ladite pièce étant de valeur de 50 livres. Le donataire paiera à l'avenir pour toutes charges foncières en décharge de l'*item* de la dite Surrel, savoir : de censive, au seigneur baron de Vachères, conseigneur des Arcis, de qui on dit la pièce se mouvoir : seigle, demi-quart de boisseau ; avoine, demi-boisseau et quart, le tout mesure des Arcis ; taille royale en alivrement : quart de quart de pite ; et de dîme abonnée au prieur d'Issarlès : seigle, quart de quart et demi-quart de boisseau, mesure du Puy ; 14 février 1753 ; — donation par Jeanne-Marie Monteyremar, veuve de Jean-Pierre Sahuc, seigneur de Planhol et la Blache, habitant au château de Planhol, paroisse de Rosières, à son fils aîné Jacques-Michel Sahuc, seigneur de Planhol et la Blache, de tous ses biens, sous diverses réserves ; 18 juillet 1753 ; — donation par Pierre Montagnac, habitant à Laroche, paroisse de Saint-Christophe, à son fils Toussaint Montagnac, qu'au préalable il émancipe en présence d'Antoine Mazet, procureur ez Cours du Puy, curateur *ad lites* du dit Toussaint, de la moitié de ses biens, sous réserve d'une pension de 70 cartons, moitié seigle, moitié fromentade, mesure du Puy, 2 cartons orge mondé, 1 carton pois blancs, 15 livres beurre, 15 livres fromage, 50 livres argent et le bois pour son chauffage, etc ; 10 septembre 1753 ; — donation par Jean-Pierre Meyssat, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage d'Annonay et maire perpétuel de la dite ville, à Jean-Baptiste Meyssat, son fils, étant sur le point de faire sa profession en l'abbaye du Monastier-saint-Chaffre, et pour lui donner le moyen d'un honnête entretien dans le dit monastère, de la pension viagère de 60 livres, laquelle n'aura effet qu'après le décès du donateur, et encore sous la condition que le dit Jean-Baptiste Meyssat sera pourvu d'un bénéfice ou chapelle d'un revenu de 60 livres de fixe, etc ; 14 novembre 1753 ; — quelques donations dans lesquelles il est question de dons en argent aux Pères Capucins de Monistrol, aux pénitents de Retournac, etc. ; — donations, procurations, pactes de mariage, etc., au sujet desquels sont nommés entre autres : — Allary, Marguerite, à Chamboutes, paroisse de Saint-Haond ; — André, Jean-Claude, avocat et lieutenant de juge au Monastier ; — Augier, Pierre, maître tisserand à Goudet ; — Bachelard, Anne, à Prades, paroisse de Saint-André-de-Chalencon ; — Badiou, Martin, manouvrier à Beauregard, paroisse de Laussonne ; — Barrier, Marie, à Dinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche, — Bayon, Jean-Antoine, bourgeois à Saint-Georges-Lagricol ; — Beaumel, Jean-Baptiste, traficant aux Uffernets, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas ; — Besse, Marie, à Limandre, paroisse de Vazeilles ; — Besson, Marguerite, à Giban-la-Roussette, paroisse de Saint-Hostien ; — Blachon, Anne, à Neizac, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Blanc, notaire à Saint-Didier ; — Borne, Antoine, à Veyries, paroisse de Ville ; — Bouchet (du), feu Philibert, officier dans le régiment de la Reine, dragons ; — Boule, Jean-Baptiste, menuisier à Craponne ; — Boyer de la Salle, Claude, écuyer à Viverols ; — Boyer, Marie, à Chanaleilles, paroisse de Tence ; — Boyer de Pomeyrol, François, à Saint-Cirgues ; — Breysse, Antoine, curé de Cussac ; — Calemard, Pierre, avocat et lieutenant au bailliage de Viverols ; — Canonge, Joseph-Gabriel, bourgeois à Avignon ; — Cavard, notaire au Puy ; — Chabanel, Marie-Anne, à Monet, paroisse de Saint-Paulien ; — Champanhac, Claude, commissaire ez droits seigneuriaux à Tence ; — Chavanon, Marcelin, bourgeois à Monistrol ; — Chomel, notaire royal apostolique, à Annonay ; — Chouvon, Jean, à Aunac, paroisse du Brignon ; — Collange, Claude, à Labrot, paroisse de Saint-Vincent ; — Colomb, Jacques-Alexis, chanoine en l'église collégiale de Saint-Georges de Saint-Paulien ; — Compain, Benoît, à Jussac, paroisse de Retournac ; — Cornut, Clauda, à la Rochebasse, paroisse de Freycenet-Lacuche ; — Cortial, notaire aux Estables ; — Courtial, Jean, à Plafay, paroisse du Chambon ; — Dantony, Antoine, à Cublaise, paroisse de Dunières ; — Déléage, Antoine, praticien de la ville de Saint-Didier ; — Deluc, Pierre, praticien au Puy ; — Diodonat, Marcelin, horloger au Puy ; — Esbrayat, Jean, fermier au domaine du Devez, paroisse de Saint-Front ; — Eygly, Pierre, à Alleyrac, paroisse de Saint-Pierre-Salettes ; — Fauchelon, Jean-Pierre, à Sauverze, paroisse de Saint-Julien-Boutières ; — Faure, Françoise, aux Montas, paroisse de Retournac ; — Foriel, Joseph, chirurgien au Bourg et paroisse de Palhiarès ; — Fougier, Jean, recteur des écoles de Tence ; — Gallet, Jean-Baptiste, praticien à Retournac ; — Garçon, Joseph, maître ez arts, à Roche ; — Jalla, Marguerite, à Saint-Julien-Boutières ; — Jerphanion, feu Laurent, bourgeois du bourg de Saint-Maurice-de-Lignon ; — Jonquerettes, l'abbé, vice-gérant, juge en la Cour de la révérende chambre apostolique, à Avignon ; — Jouve de la Devèze, Jean-Gabriel, marchand au Puy ; — Jouve, François, à la Fagette, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas ; — Leblanc, Étienne, prémontré, prieur et curé de Saint-Julien-d'Ance ; — Leblanc, Pierre, subdélégué à Viverols ; — Lemore, feu Antoine, châtelain de la ville de Tence ; — Lhermet, Jean, ménager à la Peyrouze, paroisse d'Aurec-Nérestang ; — Liogier Lasaigne, Antoine, notaire et commissaire à terriers, à Yssingeaux ; — Liversain,

Claude, à Bonpomier, paroisse de Ville ; — Margerit, Marie, à Villevieille, paroisse de Saint-Hostien ; — Martel, Jean, à Meytros, paroisse de Vanosc ; — Martin, Julien, étudiant en réthorique, au Puy ; — Maurice, Robert, garçon compagnon au village du Mans, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche ; — Mazet, Jean, petit laboureur à Sauvigné, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate ; — Meallier, Catherine, à Chamargeaix, paroisse de Tence ; — Moncodiol, Marie, au Pertuis, paroisse de Saint-Hostien ; — Moret, Joseph, curé de la paroisse de Mantol, mandement de Moras, en Dauphiné ; — Moulin, feu Xavier, précepteur de la jeunesse à Moras, en Dauphiné ; — Moulin, Jean-Pierre, travailleur à Chadrac, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Musnier, Louis, à Lachaud-de-Rougeac, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol ; — Ollier, Claude, journalier à la Palisse, paroisse du Cros-de-Géorand ; — Peyrevernet, Jean-Pierre, religieux novice Récollet, ordre de Saint-François des Révérends Pères Récollets d'Avignon ; — Peyroche, François, chirurgien à Yssingeaux ; — Pichot, notaire au Puy ; — Poncet, Jacques, notaire apostolique à Avignon ; — Ravaisse, notaire à Bauzac ; — Revol, Jacques, notaire et capitaine-châtelain de Moras en Dauphiné ; — Reynaud, Anne, dite Banasteyre, à Saint-Cirgues ; — Richard, Guillaume, journalier au Cros, paroisse de Saint-Haond ; — Richer, Jean, à Marcillac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Roche, notaire à Ville ; — Rosier, notaire à Vorey ; — Roux, Pierre, chirurgien juré, à Moras en Dauphiné ; — Sapientis, Pierre, praticien à Craponne ; — Senac, notaire au Puy ; — Sigaud (de), de Sinzelles, noble Pierre-Louis, écuyer, seigneur de Chadrac, habitant en son château de Chadrac, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Thomas, Jacques, praticien au palais, au Puy ; — Veyrac, Marie, à Chamblas, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol ; — Vidal, François, manouvrier à Chapteuil, paroisse de Saint-Julien ; — Vidal, Jacques, à Soulage, paroisse de Saint-Georges-d'Aurat ; — Vidil, Jean, à Talobre, paroisse de Chadron ; — Vignal, Pierre, au Puy ; — Villard (de), noble François, sieur d'Espinasse, à Chaudeyrac, paroisse de Cayres ; — Vincent, Catherine, au Clauzel-des-Alirols, paroisse de Coubon ; — etc.

B. 67. (Registre.) — In-fol., papier, 81 feuillets.

**1754.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — contrat de mariage entre Jean-Joseph de Jerphanion, écuyer, syndic du pays de Velay, fils de feu Jean de Jerphanion, aussi écuyer et syndic du même pays, et de Anne de Cambacérès, demeurant au Puy ; et Marie-Marguerite Dumas de Ribes, veuve de Destezet, lieutenant de cavalerie, habitante du bourg de l'Ali de la ville de Desaignes en Vivarais ; janvier 1754 ; — contrat de mariage entre Simon Garde, sieur de Lacombe, capitaine-châtelain de la châtellenie royale de Rochebloine et Palherètes, receveur des domaines du Roi au bureau de Saint-Agrève, originaire du bourg de Rochepaule, habitant au bourg de l'Estra du dit Saint-Agrève, et Jeanne Julien du dit bourg l'Estra ; octobre 1739 ; — donation par Marie de Murat de Leytang, dame de Lamothe, et prieure laïque du prieuré de Sainte-Agnès de Lamothe, habitante à son château de Lamothe-Gallaure en Forez, veuve de François de Fay, marquis de Gerlande, en faveur de Claude-Florimond de Fay, comte de Maubourg, etc., de tous ses biens présents, meubles, immeubles, droits, actions, rentes, cens et autres droits seigneuriaux, etc. ; novembre 1753 ; — donation par Joseph Berard et Anne-Marie Largier, travailleurs, du lieu de Maiguesin, paroisse de Saint-Pierre-Salettes, à Jean Bernard, leur neveu, de tous leurs biens, entre autres, une pièce de champ appelé Lou-Trioulet, sous réserve d'une pension de 24 cartons seigle, 2 cartons orge, 2 cartons pois blancs, etc. ; avril 1754 ; — donation par Claude Abrial, et Marguerite Miallon, mariés, du lieu de Malhac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères, à Louis Falgon, savoir : le dit Abrial, en qualité de mari et maître des biens de la dite Miallon, de la jouissance de ses biens, et celle-ci du consentement de son mari, de la propriété des mêmes biens, à la charge, entre autres, par le dit Falgon, de remettre aux dits donateurs, pour l'année présente seulement, 6 cartons seigle, 2 cartons orge, 2 cartons pois gris ; avril 1754 ; — acceptation par Jean-Pierre Martin, curé de la paroisse de Saint-Jean du Monastier, et Louis Brenas, bourgeois, syndic de l'hôpital de cette ville, d'une donation faite le 20 juin 1739, par Marguerite Alvernhas, du lieu de Granegoules, en faveur des filles de l'Instruction de la dite paroisse, et en cas de contestations, au profit de l'hôpital, d'une maison, cour et jardin sis au Monastier ; août 1754 ; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Ampillac, Pierre, à Ampillac, paroisse de Vernassal ; — Aulanher, Jean, bourgeois à la Borie, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas ; — Aurier, Antoine, seigneur de Fay, avocat ; — Barthélemy, notaire au Puy ; — Bernard, Jean-Pierre, à Dard, paroisse de Saint-Jeure ; — Berger, Antoine, tisserand à Craponne ; — Bertrand, Joseph-Vital, bourgeois au Puy ; — Besses, Joseph, à Naves, paroisse de Saint-Christophe ; — Besson, Jacques, sieur d'Ollias, avocat, capitaine-châtelain de Saint-Didier ; — Bordel, Paul-Armand-Irail, curé du Bouchet-Saint-Nicolas ; — Boyer, Pierre, à Sumène-Basse, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Breduire, notaire au Puy ; — Brueyron, Pierre, laboureur à Latour, paroisse de Sainte-Sigolène ; — Brun, Jean-Pierre, au Mazel, paroisse de Saint-Agrève ; — Brunel, Jean, maître tisserand à Vernassal ; — Burel,

Jean-Pierre, marchand tanneur au Puy; — Cayres, Pierre, sieur de Platfourets, à Pradelles; — Cellier, Marie-Antoinette, veuve de noble Damase Calemard du Mont, seigneur de Montjoly, etc., lieutenant-général de police et maire de Craponne; — Chambarlhac (de), noble Florimond, écuyer, sieur de la Roche; — Charras, Claude, marchand à Saint-Didier; — Chaudier, Jean, au Chaullet, paroisse du Chambon; — Colonjon, Antoine, notaire de la paroisse de Vocance; — Coudeyre, Barthélemy, journalier à Esculblazet, paroisse de Saint-Haond; — Crottier de Chambonas, seigneur et marquis de Peyrot en Vivarais; — Daval, Claudine, fille denteleuse à Villeneuve, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Demeure, Michel, avocat et juge de la baronie de Vocance; — Desage, Catherine, fille dévote au bourg de Raucoules; — Devèze, Gabriel, chanoine de l'église de Saint-Jean de Retournac; — Devigo, Jean-Louis, notaire à Givors; — Duranson, Jean-Marie, au Bourget, paroisse de Chamalières; — Exbrayat, Claire, veuve de Gabriel Roche, secrétaire de la maison de ville du Puy; — Faure, Jean, maître chapelier à Saint-Didier; — Favier, Jacques, fils de Claude Favier, conseiller du Roi en l'élection du Buget, Gex, etc., demeurant au Puy; — Fournel, Marcellin, marchand passementier à Saint-Didier; — Galbard, Catherine, veuve de Jean-Antoine-Célestin Duplay, bailli en la Cour commune du Puy; — Ganirol, Jean-Sébastien, prêtre au Puy; — Gattier, Joseph, féodiste à Pradelles; — Gery, Gabriel, maître chirurgien à Ville; — Guilhot, Jean-Pierre, à Longetruye, paroisse de Freycenet-Lacuche; — Joly de Fleury, Guilhaume François, chevalier, etc., garde de la prévoté et vicomté de Paris, le siége vacant, demeurant à Paris; — Jouve, Jean-Antoine, à Larcenac, paroisse de Saint-Vincent; — Lafont, Catherine-Joannique, femme de noble Antoine de Chambarlhac, sieur de Mongros, à Devesset; — Lafayette (de), Catherine, veuve de François Leblanc, écuyer, sieur de Chenereilles, au bourg de Riotord; — Lémore de la Faye, Louis, avocat, bailli et juge alternatif de Tence; — Lyonnet, Jean, laboureur aux Setoux, paroisse de Riotord; — Maigre, Thomas, à Marnhac, paroisse de Saint-Germain-Laprade; Maillard, Louis, procureur ez Cours de Lyon; — Marlhen, notaire à Saint-Agrève; — Mazet, Antoine, procureur en la Sénéchaussée du Puy; — Milhion, André, marchand au Puy; — Odde de La Cham, Vital, à Villeverte, paroisse de Coucouron; — Paris, Barthélemy, praticien au Puy; — Pascal, Pierre-Hyacinthe, notaire à Pradelles; — Pelissier, Claude, dit le Maigre, à Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Perier, Marguerite, religieuse du tiers-ordre de Saint-Dominique, au Puy; — Petit, Christophe, maître Passementier, à Saint-Didier; — Peyret, Reymond, conseiller du Roi au Sénéchal et Présidial du Puy; — Pons, Jean, praticien à Saint-Didier; — Rocheford (de), Henri, évêque de Châlons; — Rodde, Antoine, praticien à Saint-Germain-Lembron; — Roger, Jean, notaire au Châtelet de Paris; — Rousson, Claude, docteur en théologie, curé de Saint-Pierre-le-Monastier, du Puy; — Royer, Jean, maître d'école à Raucoules; — Sagnard (de), Claudine, à Saint-Didier; — Santhègre, Laurent, maître ez arts en médecine, à Montbrison en Forez; — Savinel, Marguerite, fille dévote à Craponne: — Solières (de), Anne, supérieure au couvent des religieuses de Notre-Dame au Puy; — Testud, Jacques, laboureur au Marconnès, paroisse de Saint-Arcons; — Touron, Denis, maître maçon aux Treiches, paroisse de Raucoules; — Verne, Fleury, négociant, fils de Mathieu Verne, écuyer, héraut d'armes de France, à Givors; — Vidal, Marianne, fille de carreau, au Puy; — Vivier, Jean, journalier à Recours, paroisse de Beaulieu; — etc.

B. 68. (Registre.) — In-fol., papier, 97 feuillets.

**1755.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre Antoine Mosnier, du lieu de la Montaliade, paroisse de Saint-Georges-Lagricol, et Isabeau Jeannisset, du village de Malivernas, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; entre autres stipulations, Etienne Jeannisset constitue à sa sœur, future épouse, la somme de 280 livres, la quantité de deux setiers seigle, mesure de Malivernas, trois brebis meyris, huit aunes toile de ménage, une couverture laine de pays, un habit nuptial, une garde-robe bois pin, ferrée de ses barres et serrure, garnie des autres habits et linge menu de ladite future épouse, et 6 livres d'étrenne; ladite constitution faite, tant pour biens paternels que maternels, etc.; septembre 1752; — donation par Marie Vachier, rubannière à Vachères, paroisse de Monistrol, à Jean Carlat, de tous ses biens immeubles et des meubles suivants : métier à rubans, garde-robe, lit et may à pétrir; janvier 1755; — pactes de mariage entre Pierre Villard, travailleur aux Fours, paroisse de Saint-Julien-Vocance, diocèse de Vienne, et Marianne Monteyremard, du dit lieu; stipulant, entre autres dispositions, au profit de Catherine Bruas, mère de la fiancée, une pension qui comprendra son habitation, quatre setiers blé seigle, mesure de Vocance, demi-carton sel, mesure du grenier d'Annonay, deux setiers de truffes, quinze livres de fromage, dix livres de beurre, la faculté de prendre herbes au jardin, bois au bûcher, et deux livres de sainx de cochon, etc.; février 1755; — donation par Antoinette Lyotard, veuve de sieur André Reynaud, habitante de la ville du Puy, à Claude-Dominique Reynaud, son fils, de tous ses biens, consistant en marchandises, fil de Hollande, dentelles, meubles, effets et billets, sous la réserve d'une pension de 600 livres et de 24 cartons fromentade, mesure du Puy;

avril 1755; — donation par Jean-Henry Malosse de Chantemerle, bourgeois à Chantemerle, paroisse de Chaudeyrolles, étant sur le point d'entrer religieux dans l'ordre de Saint-Benoît, abbaye du Monastier, à ses sœurs Marie-Elisabeth et Marie-Madeleine Malosse, épouse de noble Joseph-Bernard de Tallode, sieur du Grail, demeurant à Saint-Agrève, de tous ses biens, sous diverses conditions, entre autres, de payer, pour ledit donateur, à l'abbaye du Monastier, la somme de 3,000 livres, convenue avec cette communauté pour son ingrès en religion; juillet 1755; — donation par Jean-Pierre Mazet, travailleur à la Mothe, paroisse de Saint-Julien-Vocance, à Jean Reboulh, travailleur du dit lieu, de bâtiments et terre qui lui avaient été albergés pour en jouir au titre d'assencement perpétuel, comme aussi à la charge par le dit Reboulh de payer à perpétuité, lui et les siens, aux marguilliers de l'église de Saint-Bonnet-le-Froid, la somme de 7 livres pour une retraite de cinq en cinq ans dans la dite église, avec une grand'messe pour le repos de l'âme du sieur Mazet ou de ses parents; 8 août 1755; — donation par Jean-Hector de Fay, marquis de Latour-Maubourg, chevalier, commandeur des ordres du Roi, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, gouverneur de Saint-Malo, seigneur et baron de Latour-Maubourg, Sainte-Sigolène, Lignon, Chabrespine, Labatie et autres places, à Jeanne de Baile, veuve de Justin-François de Colomb, écuyer, vivant seigneur de Trichet, habitante en sa maison forte, près le lieu de Grazac, de la contenance d'une boysselée et demie d'un pré appelé la Condamine de Grazac; octobre 1755. — Donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alibert, Jean, à Ventressac, paroisse de Chamalières; — Alirol, Jean-François, avocat, seigneur de Tressac; — Assezard, Pierre, marchand tanneur au Puy; — Astier, Jean-Baptiste, marchand et consul du Puy; — Badiou, Claude-Florent, à la Tourette, paroisse de Laussonne; — Bastel, Claude, terrassier à Paris; — Béal, Antoine, marchand tanneur au Cheylard; — Berard, Jacques, maître tapissier au Puy; — Bernard, Claire, fille dévote au bourg de Chamalières; — Bongrand, Étienne, jardinier dans la maison des Pères Cordeliers du Puy; — Bonhomme, Marguerite, à Jagonzac, paroisse de Saint-Haond; — Boyer, Marie, au bourg de Loudes; — Brunel (de) de Bonneville, Jean-Baptiste, président au Sénéchal et Présidial du Puy; — Carle, Jean-Antoine, avocat à Craponne; — Chabanacy, Claire, fille dévote à Chamalières; — Chamar, Vital, à Bourdeyrac, paroisse de Saint-Pierre Salettes; — Chamba, Jean, à la Becha, paroisse de Mossières; — Chare, Antoine, curé de Chaudeyrolles; — Chauchat, Isabeau, à Arsac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Chaussende, Jean-Antoine, au bourg du Monastier; — Chauvet, Jean-Pierre, notaire à Saint-Haond; — Chouvy, André, travailleur au bourg de Solignac; — Chouvy, Antoine, huissier au Sénéchal du Puy; — Colomb, Marie, fille travaillant aux dentelles à Blanzac; — Cottée, Marie-Françoise, à Saredoy, paroisse de Saint-Victor-Malescours; — Cottier de la Berte, Marie, au bourg de Saint-Genest-Mallifaux; — Daquemye, noble Jean-Jacques, à Meysonny, paroisse de Monistrol; — Deluc, Jean-Pierre, praticien au Puy; — Derois, Charles, garçon blancher à Yssingeaux; — Dessaignes, Madeleine, au Puy; — Douny, Jean, laboureur au Villard, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Duchamp, François, à Poussac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Entier, François, hôte au Puy; — Fabre, Pons-Gaspard, procureur ez Cours du Puy; — Faugier, Jean, recteur des petites écoles de Tence; — Faurrier, Jean-Claude, maître apothicaire et chirurgien à la Mastre; — Favier, Jean, laboureur à la Prége, paroisse de Saint-Didier; — Freydier, Jacques, à Chambonnet-Haut, paroisse de Saint-Julien-Boutlières; — Gaigne, notaire à Solignac; — Gaillard, Thomas-Antoine, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi, maison et couronne de France; — Gallet, notaire à Retournac; — Gamon, Claude, à Poinas, paroisse de Ville; — Gérentes, Vidal, à la Vialette, paroisse de Laussonne; — Gimbert, Pierre, à Ussel, paroisse du Brignon; — Guinon, Christine, fille denteleuse au Beth, paroisse de Tence; — Hébrard, Jean, travailleur à Arquejols, paroisse de Rauret-Haut; — Imbert, Jean-Pierre, procureur ez Cours du Puy; — Isibert, Pierre, chamoiseur à Yssingeaux; — Issartel, Pierre, dit Gastevi, ménager aux Maisons, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — Jouve, Laurent, manouvrier à Chalignac, paroisse de Saint-Vincent; — Laporte, Marie, veuve de Jean-François Dolezon, au Puy; — Larbette (de), Louis-Gabriel-Félix, curé de Borée; — Lashermes, Jacques, à Auteyrac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Lemore, sieur de la Colombe, François, maître chirurgien, fils à feu Antoine Lemore, vivant avocat, châtelain de Bezac; — Lemore, sieur de la Faye, avocat, juge du bailliage de Devesset, le Pont-de-Mars, Chambon et autres, châtelain et bailli de Tence; — Leyton, Thérèse, fille ménagère à Vals; — Lisle (de), de Beaulieu, Claude, chevalier, seigneur de Charlieu, au château de Charlieu, paroisse de Beaulieu; — Livinhac (de), Antoinette, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin à Vals; — Malleys, Mathieu, expert féodiste à Chamalières; — Maurin, Antoine, tisserand au village de Douilloux-d'Aurat, paroisse de Craponne; — Maurin, Honoré, féodiste au Puy; — Mazon, Vital, praticien au Monastier; — Montbel, Pierre, au Prunet, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Parier, Pierre, praticien, fils de feu Pierre Parier, ancien procureur fiscal à Pradelles; — Pascal, Pierre-Hyacinthe, notaire à Pradelles; — Pays, Antoine, curé de Laussonne; — Pelade, Jean, ménager à Jabié, paroisse de Saint-Christophe; — Pellissier de Monredon, Jean-Baptiste, avocat au Puy; —

Petitclerc, Hilaire, bourgeois au Monastier; — Peyronnel, Jean-Pierre, marchand au Puy; — Philipot, Jean-Pierre, à Cebeyroux, paroisse du Cros-de-Géorand; — Portal, Claude, entrepreneur de bâtiments au Puy; — Portal, Claude, maître d'école à Bains; — Razond, notaire au Puy; — Rechatin, Claude, prêtre chapelain de la chapelle d'Artias; — Reynaud, Marguerite-Agnès, épouse de Claude Richond, bourgeois au Puy; — Riboulon, Jacques, ménager à Malescot, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Robert, Marguerite, à Sonac, paroisse de Chaspinhac; — Roche, Jean, à Siveyrac, paroisse de Loudes; — Romeyer, Claude, à Maisonseule, paroisse de Retournac; — Salque, Marie, à Fay; — Sanhard, Antoine, vitrier au Puy; — Senac, André, notaire au Puy; — Sigaud (de), noble Marc-Antoine-Laurent, écuyer, seigneur de Chadrac; — Sovyer du Lac, noble Denis-Augustin, docteur en médecine à Saint-Didier; — Tallogros, François, au Puy; — Trappes, Joseph, à Molines, paroisse de Borée; — Valentin, Pierre, au village Dous Boudoux, paroisse de Chomelix; — Véron-Durand, chanoine de l'église Notre-Dame du Puy; — Verot, Joseph, manouvrier à Pimparoux, paroisse de Lavoûte; — Veyrac (de), de Maisonseule, Jacques-Antoine, chevalier, seigneur de la Vallette, Châteauneuf et autres places; — Vinols (de), Louis, praticien à Craponne; — etc.

B. 69. (Registre.) — In-fol., papier, 123 feuillets.

**1756.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre Vidal Allemand, demeurant au Cros-Pouget, paroisse de Landos, et Anne-Marie Mondillon, demeurant à Costaros, paroisse de Cayres, avec donation par Marie Queyron au fiancé, son neveu, de divers biens, sous certaines réserves, entre autres d'une pension en produits ruraux, tels que : 50 cartons seigle faisant 10 cartes, des fromages, beurre, lard salé, du bois, des choux à prendre au jardin, des raves au ravassier ainsi que l'habitation, etc.; — donation par Louise Douce, veuve d'Antoine Falcon, du lieu de Coubon, à Marguerite Gory, fille dévote, de la jouissance, pendant sa vie, d'une chambre et antichambre de maison, sise à Coubon, à la charge par elle, d'instruire les filles de la paroisse. Après le décès de la dite Gory, la jouissance de la même partie de maison sera transmise à une autre fille dévote, nommée par les marguilliers; — donation par Pierre Bleysac, travailleur de terre, du lieu d'Allary, paroisse de Saint-Jean-Roure, à Jean-Pierre, son fils, dûment émancipé dans le même acte, de tous ses biens, sous certaines réserves, entre autres d'une pension en produits ruraux : entre autres 3 sommées blé seigle, mesure du Cheylard, des châtaignes, 2 cartes fèves, 2 cartes orge, de l'huile de noix, du beurre, des raves, avec permission de faire un quintal de truffes et du chanvre aux lieux qu'il désignera, la jouissance de 2 ruches à miel, d'arbres fruitiers, d'une vigne et de tenir un mouton et une chèvre au troupeau, etc.; — donation par Marguerite Servant, veuve de sieur Claude de Terandon, de Chabanis, paroisse de Coucouron, habitante au lieu de Montusclat, à François Scipion de Veyrac, son neveu, curé du dit Montusclat, de tous ses biens, sous certaines réserves, entre autres : un legs au capital de cent livres, pour augmenter le revenu d'un vicaire, au cas où il serait institué à Montusclat, et un pareil legs de cent livres à Marie Pouzols, sœur de la congrégation de la Sainte-Croix du dit lieu, en considération de l'instruction de la jeunesse, etc.; — donations et pactes de mariage concernant Arnaud, Alexandre, à Saint-Julien-Chapteuil; — Baillard de Saint-Romain, Marie-Marine, à Sainte-Sigolène; — Bannes (de) de Boissy, Catherine, à Saint-Jean-de-Palher; — Barlet, Benoît, laboureur à Trevas, paroisse de Monistrol; — Berard, Baptiste, à Farreyrolles, paroisse de Sanssac; — Berniaud, Antoine, à Fugères, paroisse de Saint-Martin; — Besses, laboureur à Montagnac, paroisse de Solignac; — Blancheton, Léonard, paroisse de Craponne; — Bois, Jean, à Laval, paroisse de Saint-Jeure; — Boyer, Gabriel, à Eynac, paroisse de Saint-Pierre; — Camier, Louis, à Saint-Pal-de-Mons; — Chambon de Ceyssac, noble Antoine-Dominique, capitaine au régiment Lyonnais, infanterie; — Charbonnel (de), François, seigneur du Bez, au château de Flachat, paroisse de Monistrol; — Charvel, Jacques, à Coumarcès, paroisse de Saint-Martin; — Chazallon, Pierre, à Voutallon, paroisse du Cros-de-Géorand; — Colomb (de), Jacques, écuyer, sieur de Chambaud, à Marlhes; — Dugone, Gaspard, négociant au Puy; — Dunhazet, Catherine, rubannière au bourg de Marlhes; — Dussap, Vital, à Montbonnet, paroisse de Bains; — Faure, Jean, curé de Grazac; — François, Jean-Pierre, fils à Claude-Denis François, marchand au Puy; — Frévol (de), noble Louis, sieur d'Aubignac, à Pradelles; — Gallice, Suzanne, veuve de maître Jean-André Barthélemy, procureur fiscal en la Cour commune du Puy; — Gente, Anne, fille dévote, à Yssingeaux; — Giraud, Jean, manouvrier à Eyssac, paroisse de Sanssac; — Gire, Jean-Antoine, à Moudeyres, paroisse de Laussonne; — Gory, Bonne, veuve de Claude Valette, notaire et lieutenant de juge de la seigneurie de Chambarlhac, à la Chapelle; — Grangeon, Marie, à Azanières, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Guironnet, Jean, au château de Vocance; — Jallet, Jean-Claude, travailleur à Mont-de-Cobaraze, paroisse de Lantriac; — Labretoigne (de), Ignace, chanoine de la cathédrale du Puy; — Laurenson, François, négociant au Puy; — Mallègue, Laurent, maître peigneur de chanvre à Roche, paroisse de Saint-Maurice; — Manioulonx, André, journalier à Marnhec, paroisse de Saint-Julien-

de Pailher; — Martin, Marie, à Lingoustre, paroisse de Retournac; — Masclet, Jean, laboureur à Setoux, paroisse de Riotord; — Mourier, Benoît, marchand à Piat-lèz-Monistrol; — Nezeys, Pierre, à la Vazenore, paroisse de Glavenas; — Olivier, Marianne, denteleuse à Bauzac; — Oulion, Mathieu, travailleur au village de Vialette, paroisse de Saint-Paulien-hors-les-murs; — Pagès, Claude, à Tourtinhac, paroisse du Brignon; — Pontvianne, Agnès, à Brenas, paroisse de Bauzac; — Pontvianne, Guillaume, peigneur de chanvre à la Varenne, paroisse de Bauzac; — Proriol, Pierre, curé de Bauzac; — Roche, Jacques, au moulin des draps de l'Hôtel-Dieu, paroisse de Saint-Vosy du Puy; — Roussel, Marguerite, au château de Chadenac, paroisse de Ceyssac; — Sollier, Rose, fille de carreau au Puy; — Teyssonneyre, Vidal, à Fay-la-Triouleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Usson de Granoue, Jeanne-Marie, veuve de Jean Jourda de Vaux, seigneur de Chabanoles, à Chamalières; — etc.

B. 70. (Registre.) — in-fol., papier, 85 feuillets.

**1757.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation, sous certaines réserves, par Marie Sarda, sœur de Saint-Joseph, agrégée au bourg de Grazac, ayant droit de toutes les défuntes sœurs de la même congrégation, et se voyant dans un âge à ne pouvoir survenir au rétablissement de la communauté, de ses maison, jardin, pré, etc., situés au dit bourg, et de tous ses biens qu'elle tient de toutes les sœurs, à l'évêque du Puy, Jean-Georges de Pompignan, dont l'intention est de rétablir la dite communauté à Grazac, etc.; octobre 1744; — pactes de mariage entre Claude Heyraud, petit laboureur à la Faye-Bourrel, paroisse de Saint-Romain-Lachalm, et Marie Vialeton, demeurant à Chambeau, même paroisse, avec donation au futur époux par Colombe Ollier, sa mère, de tous ses biens, sous la réserve d'une pension en produits ruraux, tels que : 10 métans seigle et certaines quantités beurre, fromage, lard, herbes potagères, raves, truffes, bois à brûler, ainsi que l'habitation, un habit étoffe de pays de trois en trois ans, etc.; Janvier 1757; — contrat de mariage entre Henri Odde, seigneur du Villard, habitant en son château du Villard, paroisse de Saint-Arcons-de-Barges, diocèse de Viviers, et Catherine-Françoise de Laval, fille de Louis de Laval, écuyer, vicomte de Beaufort, baron d'Arlempdes, seigneur de Vielprat et autres places, juge-mage en la Cour de Sénéchaussée du Puy; entre autres stipulations, Louis de Laval constitue en dot à sa fille, la somme de 5,000 livres en rentes, en justice, avec droit de directité jusques et à concurrence de celle de 12,000 livres, à raison de 150 livres la carte, tant seigle qu'avoine, y compris les mêmes cens, lesquelles rentes seront dotales à la dite demoiselle.... et à la condition que ces rentes seront tenues en fief du dit seigneur de Laval, à raison de sa baronie d'Arlempdes, sous l'albergue d'une pite d'or, et sous la réserve de la foi et hommage, droit de lozer et investir au quatrième denier, etc.; février 1757; — donation par Jacques Pellissier, de Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy, à Guillaume Pellissier, du dit lieu, son petit-fils, de divers champs et vignes et de la moitié d'un chenevier au dit lieu appelé les Hors-de-las-cherbes, confrontant avec d'autres cheneviers, et d'une maison située à Brives sous le *(sic)* Loyre, etc.; mai 1757; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alirand, Cécile, à Ubes, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Apchier (marquis d'), Charles-Philibert, demeurant à Paris; — Assezat, notaire au Puy; — Astier, Claude, à la Grange-de-Mazan, paroisse de Burzet; — Baile (de), Marie-Anne-Geneviève, à Labatie, paroisse d'Araules; — Barbon (de), Louis, seigneur de Champétières, conseiller en la Sénéchaussée du Puy; — Barral, Claude, ménager aux Augers, paroisse de Saint-Jeure; — Baud, Jean-Antoine, conseiller en la Sénéchaussée du Puy; — Bernardy, Jean-Pierre, avocat et juge de Burzet (Vivarais); — Besson, Jean, surnommé Boutaquoïre, travailleur à Vals, paroisse de Saint-Vosy; — Blanc, Jacques-Antoine, orfévre au Puy; — Bollon, Antoine, sieur du Fraisse, maire et juge de la ville de Saint-Agrève, en son château de Clavières; — Bonnet, Jean-Pierre, laboureur à Montbuzat, paroisse d'Araules; — Brassac, Jean, tisserand à Mezeyrac, paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, diocèse de Mende; — Chabrier, François, curé de Saint-Jean-Lachalm; — Chabron (de), Dominique, écuyer, au Puy; — Chambon, François, apothicaire à Montpezat (Vivarais); — Charrier, Vital, ménager au domaine de la Valentine, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Chastel (de), Jean, chevalier, seigneur de Servières, Morène, le Meynial, Giberges, Brangelet et autres lieux, au château de Servières, paroisse de Saugues; — Chier (du), noble Louis, au Chier, paroisse de Saint-Martial, diocèse de Viviers; — Chirouze, notaire à Saint-Martin-de-Valamas; — Choisin, Pierre, consul de Saint-Agrève; — Crouzet, Claude, manouvrier à Bigorre, paroisse de Saint-Front; — Dabrigeon, noble Jean-Claude de Chambonnas, sieur du Moulin, au Vernet, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Dauras, Claude, au village d'Ollias, paroisse de Craponne; — Delhort, Jean-Antoine, notaire de la ville de Malzieu; — Delhort, notaire à Arfeuilh, paroisse d'Albaret-Sainte-Marie; — Delprat, Antoine, Charpentier à Arfeuilh, paroisse d'Albaret-Sainte-Marie, diocèse de Mende; — Fillère (de), Charlotte, du Charrouil, demeurant au Puy; — Flossac (de), Jean-Jacques, à Saint-Agrève; — Fosse, Louis, à Nozeyrolles, paroisse de Craulhac, diocèse de Mende; — Furnon, Jacques, curé de Lapte; —

Gallet, Antoine, lieutenant de juge à Craponne; — Grand, Jean, dit le Sage, à Monnac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Grand, Jean-Baptiste, maître chirurgien à Craponne; — Grangette, Jean, curé de Grazac; — Gros, Melchior, lieutenant de milice de la ville d'Aubenas; — Jallade, Jeanne, au Béage; — Lacombe-Crouzet, François, consul à Saint-Agrève; — La Faye (de), Marie, à l'abbaye royale de Laséauve-Bénite, ordre de Citeaux; — Laurent, Antoine, à Château-Vieux, paroisse de Saint-Cirgues; — Layes du Rivier, Marianne, au Puy; — Leblanc, Jacques-Joseph, écuyer, seigneur de Loire, en son château de Valamas; — Maisonneuve, Catherine, à Las-Vestias, paroisse d'Araules; — Marcon, Jeanne, fille travaillant à la dentelle, à Barges, paroisse de Saint-Arcons; — Maurin de la Rivière, Jean, clerc à Rosières; — Marion, Jean, bourgeois à Jaujac (Vivarais); — Martin, Vital, chirurgien à Pradelles; — Monteyremard, Claude-Michel, conseiller honoraire au Présidial du Puy; — Morel, Denis, laboureur au Pin, paroisse de Dunières; — Nyer, Marie, à la Nigoulle, paroisse de Saint-Symphorien; — Palhion, Pierre-Paul, maître passementier à Saint-Didier; — Petit, Christophe, maître passementier à Saint Didier; — Parrel, Antoine, maître orfévre au Puy; — Petit, notaire à Saint-Jean Lachalm; — Planial, Pierre, à la Tremoulatte, paroisse de Saint-Jeure; — Plantin, Jacques, maître chapelier au Puy; — Poirat, Alexis, seigneur de Lolme, à Craponne; — Queyron, Antoine, prieur et curé de Champclause; — Rabany, Vidal, de Brioude, demeurant au Puy pour faire ses études; — Rayon (du), Marie-Suzanne, veuve de noble Jean-Antoine Odde, seigneur de Villars; — Redond, notaire à Montusclat; — Richard, Jean-Ignace, maître tanneur et cordonnier au Puy; — Robert, Jacques, curé de Saint-Pierre-Latour, au Puy; — Robin, Barthélemy, chirurgien au Bouchet-Saint Nicolas; — Rogues, Marie, aux Boussiers, paroisse de Saint-Hostien; — Royet, Étienne, à Fay; — Saignard de Choumouroux de Montaigu, Joseph, au Puy; — Saignard de Sasselanges, Dominique, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine dans le régiment d'Auvergne, seigneur du Besset, etc., à Craponne; — Sardon, André, à Ouïdes, paroisse d'Alleyras; — Savelon, Claude, à Changeac, paroisse de Vorey; — Serres, Louise, à Beaune, paroisse de Saint-Étienne-du-Vigan; — Soulier, notaire à Sainte-Sigolène; — Suc, Claude, laboureur au Boussit, paroisse de Saint-Hostien; — Tallode (de), Joseph-Bernard, écuyer, sieur du Grail; — Terle, Catherine, sœur du tiers-ordre de Saint-Dominique, de la congrégation de la Mère-Agnès, au Puy; — Testud, François-Xavier, docteur en médecine à Saint-Agrève; — Toulouse, Mathieu, au Puy; — Tuset, Jean, parcheminier, à la ville de Malzieu; — Vacher, Jean, marchand en soie à Saint-Didier; — Valette, François, laboureur au Verdier, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — etc.

B. 71 (Registre.) — In-fol., papier, 87 feuillets.

**1758.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre Vidal Pomier, travailleur aux Estreyx, paroisse de Polignac, et Marie Berard, du lieu de Saint-Vidal ; entre autres stipulations, le père du futur époux lui donne par-dessus ce qui doit lui revenir sur les biens paternels, deux files d'arbres situés au communal des Estreyx, à prendre du bas et qui se termineront le long de la rivière de Borne, etc.; janvier 1758 ; — pactes de mariage entre noble Antoine-François-Mathieu Roche, conseiller du Roi et son lieutenant principal en la Cour de Sénéchaussée et siége présidial du Puy, et Marie-Anne-Marguerite Rome de la Vallette, fille de noble Jean-François Rome de la Vallette, seigneur de la Roche-de-Chazeaux et autres lieux, avocat conseiller en la dite Cour, et de Marie-Jacqueline de Lobeyrac. Il est constitué en dot à la future épouse et pour lui tenir lieu de ses droits légitimaires la somme de 28,000 livres pour ses biens paternels, et celle de 12,000 livres pour biens maternels, etc.; intervient au contrat, noble Jean-François-Gabriel de Girardin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment de Médoc, infanterie, demeurant au Puy, qui donne également à la future épouse la somme de 2,000 livres payable après le décès du dit donateur, et le dit Roche, futur époux, donne aussi, pour augment et gain de survie, la somme de 9,000 livres à sa dite future épouse, somme payable en la forme de droit, etc.; octobre 1758 ; — donations, émancipations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés entre autres : — Alirand, Isabeau, fille dévote, à Aiguilhe, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Alirol, juge de Solignac-sur-Loire; — Baccou, Claude, recteur d'école à Tence ; — Barrial, Noël, travailleur à Malle-Veuille, paroisse de Lesperon ; — Bayon, Mathieu, vicaire de l'église de Saint-Didier; — Berger, Guillaume, laboureur à la Chazallie, paroisse de Saint-Didier ; — Bertrand, notaire à Tence; — Besses, Jean-André, à Chessilhac, paroisse de Solignac ; — Blanc, Pierre, orfévre au Puy; — Boudon, Étienne, vigneron à Retournac; — Boyer, Vital, à Driaude, paroisse de Sanssac; — Breysse, Jean-Pierre, aux Royasses, paroisse d'Issarlès; — Bruyère, Pierre, laboureur à Malfour, paroisse de Riotord ; — Cachard, Marthe, à la Martre, paroisse de Macheville, diocèse de Valence; — Cartal, Marie, à Margeaix, paroisse de Beaulieu; — Castanet de Fabrèges, Jean-François, fils à Jean-François, féodiste, commissaire à terriers, de la ville du Puy; — Charal, Guillaume, chamoiseur à Yssingeaux ; —

Civet, Claude, maître maçon à Lingoustre, paroisse de Retournac; — Conductier, Eymard, à Allemances, paroisse de Chamalières; — Conil, François, tireur de laine, au Puy; — Cordat, Françoise, au Maiguesin, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Cottier, notaire à Chamalières; — Darne, Charles, marchand à Saint-Agrève; — Debrus, Marguerite, veuve de Jean Rochier, chirurgien à Alleyrac, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Desalles, Marie, à Teyrelonge, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Dessaignes, Jean-Mathieu, marchand au Puy; — Donjon, Martin, dit la Rabe, au Puy, rue de Pouzarot; — Durieu, Catherine, fille dévote à Grazac; — Einac, Marie, au Villard, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Enjolvy, Joseph, à Chaudeyrac, paroisse de Cayres; — Fau, André, peigneur de chanvre, aux Peidibles, paroisse de Retournac; — Fazendier, Barthélemy, à Anglard, paroisse d'Alleyras; — Gabriel, Pierre, travailleur à la Sauvetat, paroisse de Landos; — Girard, Mathieu, laboureur à Belvezet, paroisse de Coucouron; — Giron, Pierre, travailleur à la Thoulle, paroisse de Coucouron; — Gouy, Jean-François, négociant au Puy; — Grasset, Jean, dit Cardaire, à Belvezet, paroisse de Coucouron; — Guilbaume, Jean-Joseph, praticien au palais, au Puy; — Guilhet, Antoine, négociant au Puy; — Jouve, Pierre, travailleur à Freycenet-de-l'Arbre, paroisse de Rauret; — Jullien, Joseph, féodiste au Monastier; — Lachamp, Pierre, à Artias, paroisse de Retournac; — la Faige (de), Charles des Ribes, chevalier, seigneur de Freycenet, fils de feu Pierre-Jean de la Faige des Ribes, seigneur de Gizac, Ribes, Fourneaux et autres places; — Laurent, Marie, à Marminhac, paroisse de Polignac; — Malègue, Jean-Baptiste, chirurgien au Béage; — Marcel, Catherine, à Allemances, paroisse de Chamalières; — Marmeys, Jean, au Grand-Cros, paroisse de Saint-Agrève; — Marthory, Jean-André, procureur au Sénéchal du Puy; — Mathevet, Jean, à Metros, paroisse de Vanosc; — Mauras, Jean, fermier au château du Villard, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Michel, Claude, ménager à la Blanche, paroisse des Estables; — Monier, Claudine, veuve de Pierre Gourgand, maître tisserand à Saint-Didier; — Monteys, Pierre, à Roche-Haute, paroisse de Freycenet-Lacuche; — Nogier, Jean-Pierre, praticien à Vourzac, paroisse de Sanssac; — Ollier, Marie, travaillant à la dentelle à Lingoustre, paroisse de Retournac; — Parron, Vital, maître tanneur-cordonnier au Puy; — Peyron, Anne-Marie, à Belvezet, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Pouderoux, Jacques, praticien au Palais, au Puy; — Pourcenoux, Marie, au Cheylard; — Pradier, Étienne, travailleur à la Roche-Haute, paroisse de Freycenet-Lacuche; — Pratlong, Jacques, journalier au village de Chaniat, paroisse de Vorey; — Rivet, André, journalier à Freycenet-d'Auze, paroisse d'Yssingeaux; — Roche, André, travailleur à Lardeyrolles, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Roche, noble Antoine-François-Mathieu, conseiller du Roi et son lieutenant principal en la Cour du Sénéchal; — Rome de la Valette, Marianne Marguerite; — Sauron, Jean, à Arsac, paroisse de Coubon; — Sauron, Simon, à Mounedeyres, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Senat, Simon, marchand, de la ville de Pradelles; — Serre, André, armurier au Puy; — Simon, Jacques, travailleur au domaine de Sinzelles, paroisse de Polignac; — Souvel, Antoine, maître menuisier à Mounet, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet; — Teulhegne, Claude, à la Palisse, paroisse du Cros; — Vassel, Maurice, au village de Nolhac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Vial, Claude, à Ville-de-Mont, paroisse de Grazac; etc.

B. 72. (Registre.) — in fol., papier, 55 feuillets.

**1759.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Jean-Louis Titaud, bourgeois du Puy, à Michel-Jacques Sahuc, seigneur de Planhol, Lablache, etc., conseiller du Roi, chevalier, trésorier général de France, au département de la généralité du Dauphiné, en son château de Planhol, paroisse de Rosières, de tous les cens et rentes en directe et en toute justice, haute, moyenne et basse, mère, mixte, impère et autres droits seigneuriaux, tels que droit de pêche, de chasse, etc., que le dit Titaud a droit de percevoir dans le domaine de Villelonge, paroisse des Vastres, en Vivarais, lequel domaine demeure réservé au donateur, qui sera tenu de reconnaître en faveur du donataire le dit domaine, aux cens annuels et droits seigneuriaux suivant les terriers, etc.: 29 juin 1759; — donation par Henri de la Rochette de Robignieu, écuyer, seigneur de Bonneville, ancien capitaine d'infanterie, demeurant en son château de Robignieu, paroisse de Saint-Sauveur-en-Rue, à Joseph-Antoine-Ignace de la Rochette, écuyer-mousquetaire du Roi, résidant en la ville de Saint-Didier-en-Velay, du domaine dit le Grand-Roure et de Laroche-Brocard, paroisse de Saint-Didier, etc., ainsi que des rentes nobles appartenant au dit seigneur de Robignieu, qui se perçoivent dans les paroisses de Saint-Didier, de Monistrol, Saint-Ferréol et autres voisines, conformément aux terriers des dites rentes, remis au seigneur de Montgilliers: acte fait au château de Robignieu, en présence de Jean Cortial, curé de la paroisse de Saint-Sauveur-en-Rue, et d'autres témoins, etc.; 30 juillet 1759; — donation par Marie-Rose Vidal et Marie-Claire Farigoules, filles, demeurant au Puy, à Catherine Bonnefont, veuve de Gaspard Monteyremard, juge de la Cour commune, d'une maison sise rue Grangevieille, au Puy, à la seule réserve pendant la vie de l'une et de l'autre, de deux chambres à plain-pied où elles ont accoutumé de

tenir l'assemblée des filles, pour continuer l'éducation des dites filles, etc.; 18 octobre 1759; — émancipation de Jean Héritier, du lieu de Trevas, paroisse de Monistrol, lequel a supplié son père François Héritier, à mains jointes et les genoux en terre, de vouloir bien le tirer de la puissance paternelle et consentir que les profits que le dit Jean pourra faire à l'avenir lui appartiennent sans que son dit père, en cette qualité, ait aucun droit d'y prétendre; à quoi le dit François a consenti, et de plus ce dernier fait donation à son dit fils de tous ses biens, se réservant néanmoins une pension viagère de 8 livres, son habitation, des choux, des raves et du bois à son usage et quelques objets mobiliers; et sous la condition que ses dettes seront payées par le dit Jean, fils; il se réserve aussi l'usufruit d'un essart qu'il a fait dans les fonds de Jean Rabeyron, du lieu de la Chanal; 8 décembre 1759; — quelques donations dans lesquelles sont mentionnés des dons à titre d'œuvres pies aux églises de Notre-Dame du Puy, d'Alleyras, de Saint-Etienne-Lardeyrol, de Saint-Julien-Vocance (pour réparations ou ornements de cette église), à Notre-Dame du Bon-Secours, érigée en l'église de Saint-Pierre-Latour du Puy, à Notre-Dame du Saint-Rosaire, des Jacobins du Puy; à Notre-Dame des Carmes, aux Pères Capucins du Puy, etc.; — donations, procurations, émancipations, pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés entre autres: — Allemand, Françoise, à Tarreyre, paroisse de Cussac; — Arnaud, Jean, à Orzilhac, paroisse de Coubon; — Arnaud, Joseph, traiteur au Puy, — Arnaud, Mathieu, praticien au Puy; — Badalgette, Antoine-Martin, maître chirurgien à Langogne; — Baillard, noble Jean-Joseph, fils de feu noble Jean Baillard, chevalier de l'Aigle-d'or, ancien capitaine de vaisseau, à Monistrol; — Barrallon, Claude, à Montjuvin, paroisse de Lapte; — Barrallon, Jean, au Pinet, paroisse de Sainte-Sigolène; — Barrou, Jean, négociant, à Annonay; — Barthélemy, André, dit Maraure, à Solignac; Barthélemy, Jean, au château de Prunet, paroisse d'Alleyras; — Bayle, Jeanne, veuve de Justin-François de Colomb, seigneur de Paihet; — Benoît, Jean, chapelain de Bouzols; — Bernard, notaire à Beaulieu; — Besqueut, Jean-Pierre, employé dans la direction des chemins aux environs de Lyon; — Blanc, notaire à Saint-Didier; — Bonnefoy, Jeanne, aux Arcis, paroisse de Vielprat; — Bonnet, Antoine-Joseph, avocat à Saint-Jeure-de-Bonnas; — Bredoire, Jacques, à Ramourouscle, paroisse de Bains; — Bredoire, notaire à Bains; — Brusq, Joseph, maçon à Lafayette, paroisse de Montregard; — Carrot, Guilhaume, serrurier à Monistrol; — Cartier, Catherine, fille dévote, et travaillant à la dentelle, à Saint-Georges-Lagricol; — Chabert, André, chanoine et curé de l'église d'Annonay; — Chabrier, André, à Fonfreide, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Champanhac, Augustin, procureur d'office du mandement de Bellecombe; — Chanaleilles, Jeanne, à Chabanoles, paroisse de Grazac; — Chappuis, Michel, à la Mouleyre, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Chevalier, notaire à Fay; — Chouvet, Jean-Baptiste, sieur de Pouzols; — Coste, Antoine, avocat et lieutenant de maire de la ville de Langogne; — Coudeyre, Jacques, natif de Lioudonas, paroisse d'Alleyras, habitant au château d'Agrain, paroisse d'Alleyras; — Darne, Jean, à la Prade, paroisse de Montusclat; — Déabriges de Fontanes, Jean-Dominique, notaire, à Langogne; — Delprat, Jean, à Arfeuille, diocèse de Mende; — Demas, Benoîte, à Triouleyre, paroisse de Saint-Julien-d'Ance; — Demeure, Claude, avocat et châtelain de la baronie de Vocance; — Descours, notaire au Puy; — Devidal, Jean-Louis, au Villar-Faynes, paroisse de Notre-Dame-de-Borée; — Dugone, Claudine, veuve de Roche, bourgeois au Puy; — Eyraud, notaire à Saint-Didier; — Faure, Claude, laboureur à Reverolles, paroisse de Sainte-Sigolène; — Faure, Jacques, au Moulin-d'Ebde, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Faure, Thomas, travailleur de terre à Chazallet, paroisse de Bessamorel; — Fontaine, Jean-Baptiste, prieur curé de Vocance; — Fornel (du), Nicolas, bourgeois à Montfaucon; — Fournier, Catherine, à la Bauche, paroisse de Saint-Rémy; — Fournier, Antoine, journalier aux Granges, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Gallet, notaire à Craponne; — Gally, Claude, maître passementier, à Saint-Didier; — Gerbier, Pierre dit Chouvy, à Tarret, paroisse du Brignon; — Gevolde de Fey, Joseph, avocat au bourg de Sainte-Sigolène; — Girard, Catherine, fille dévote, travaillant à la dentelle, à Saint-Georges-Lagricol; — Gory, André, bouvier, à Latour-Daniel, paroisse de Coubon; — Granboulet, Henri, à la Rive, paroisse d'Yssingeaux; — Guigon, notaire au Puy; — Guilhaume, Antoine, maître maçon, à Albaret-Sainte-Marie, diocèse de Mende; — Guiraud, Louis, ancien huissier à la Cour de Sénéchaussée du Puy; — Lafaye (de), Antoine, avocat, bailli de la ville de Monistrol; — Laurent, Jean, travailleur à Ceyssac; — Liogier de Lassaigne, Jean-François-Louis, bourgeois à Sainte-Sigolène; — Maistre, notaire à Coubon; — Malzieu, Antoinette, à Freycenet, paroisse de Saint-Arcons de-Barges; — Maçon, Jacques, travailleur de terre à la Chazalie, paroisse d'Yssingeaux; — Martel, Jean, à Giraudy, paroisse de Ville; — Meyssat, Michel, travailleur à Gralhon, paroisse de Ville; — Michel, Isabeau, à l'Air, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Molin, Louis, marchand à Saint-Didier; — Monier, Pierre, travailleur de terre à Monier, paroisse de Vanosc; — Moulin, Antoine, laboureur au Caire, paroisse de Lapte; — Oulion, Jeanne-Marie, native de Fayet, paroisse de Rozières, fille dévote à Chaspinhac; — Percy, Fleury,

François, sieur du Serre, conseiller du Roi au bailliage d'Annonay, au Chatagnier, paroisse de Vocance ; — Perrin, Pierre, marchand de soie aux Olières, paroisse de Saint-Fortunat ; — Peyrache, Marcelin, travailleur de terre à Tredos, paroisse de Saint-Bonnet ; — Peyroche, Jean-François, chirurgien à Yssingeaux ; — Piq, Barthélemy, chapelier à Yssingeaux ; — Portal, Jean, frères, sculpteurs au Puy ; — Portier, Mathieu, à la Meulhe, paroisse de Glavenas ; — Pouget, Macaire, maître épinglier au Puy ; — Praneuf, Louis, maître perruquier au Puy ; — Ranquet de la Garde, noble Jean-Pierre, au Puy ; — Rascle, notaire à Saint-Pal-de-Mons ; — Ravel, antoine, journalier à Bonnefont, paroisse de Saint-Pal-de-Mons ; — Ravel, Antoine, maçon et charpentier à Flaminges, paroisse de Saint-Pal-de-Mons ; — Redond, Marie, à Valhes, paroisse de Saint-Clément ; — Reynaud, Jacques, travailleur à Gaigne, paroisse de Saint Germain-Laprade ; — Ribeaud, François, sculpteur au Puy ; — Riboulon, Barthélemy, journalier à Bastion, paroisse de Saint-Julien-Vocance ; — Roubin, notaire au Puy ; — Rouveure, Claude, bourgeois à Saint-Agrève ; — Saby, Jean-André, à Fontanelle, paroisse du Brignon ; — Saignes, Antoinette, rubannière à la Rulhière, paroisse de Saint-Didier ; — Saugues, François, avocat, juge de la ville de Saint-Didier ; — Serres, notaire à Privat ; — Soulhol, Jean, à la Rouveyre, paroisse de Saint-Geneys-la-Chany (Vivarais) ; — Souveton, Marie, à Charentus, paroisse de Coubon ; — Surrel, Marie-Anne, au Monteil-de-Pièbre, paroisse de la Chapelle-Graillouze ; — Terle, Agnès, fille dévote à Espaly, paroisse de Saint Marcel ; — Terle, Pierre, maître tisserand à Espaly ; — Teyssonneyre, Jean, à Fay-la-Triouleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — Tholence, Pierre, procureur ez Cours du Puy ; — Vey, Pierre, aux Prinnes, paroisse des Vastres ; — etc.

B 73. (Registre.) — In-fol., 52 feuillets.

**1760.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre Jacques Raberin, du lieu du Soulier-Bas, paroisse de Sainte-Sigolène et Jeanne Riocreux, du lieu de Meynis, même paroisse. La future épouse se constitue la somme de 4500 livres, un habit nuptial valant 24 livres, 2 setiers seigle, mesure de Monistrol, 2 brebis menant leurs agneaux, un métier à faire des rubans, 8 aunes toile du pays, 2 linceuls, etc. ; décembre 1759 ; — donations, émancipations, procurations, pactes de mariage, au sujet desquels sont mentionnés, entre autres : — Abrial, notaire au Puy ; — Ardouin, Louis-Bonaventure, de la ville de Salins, en Franche-Comté, religieux novice dans l'abbaye de Doue, ordre de Prémontré ; — Béal, Mathieu, notaire à Saint-Jeure ; — Benoit, Marguerite, à Latour-Daniel, paroisse de Coubon ; — Bernard, Claude menuisier au Puy ; — Boudin, Jean, dit Tremble, travailleur au Puy ; — Boutavin, Michel, seigneur de Mortesaigne ; — Boyer, Anne, à Intres, paroisse de Saint-Julien-Bouttières ; — Brun, Jean, maître apothicaire à Pradelles ; — Brunel, noble Jean-Antoine, seigneur de Saint-Christophe ; — Callet, Dominique, chirurgien à Montfaucon ; — Chabron (de), Georges, de la Tour, fils de Georges de Chabron, seigneur de Saint-Paulien ; — Chalendar, Pierre, à Solignac, paroisse de Saint-Front ; — Charel, Guillaume, chamoiseur à Yssingeaux ; — Chirol, Marie, à Chirol, paroisse de Saint-Pierre-Machabée ; — Clardères (de), Annet, écuyer à Masangon, paroisse de Laussonne ; — Cognet, François, directeur des mines à Monistrol ; — Colomb (de), Jacques, seigneur de la Rivalière, châtelain de la baronie de la Faye, au bourg de Marlhes ; — Dessaignes, Jean-Mathieu, maître teinturier au Puy ; — Escoffier, Jean, notaire à Tence ; — Faure, Antoine, à Virinat, paroisse d'Arlempdes ; — Faure, Simon journalier à Peyfril, paroisse de Rochepaule ; — Ferrapie, noble Pierre, en son château de Laniel à Tence ; — Fialon, Pierre, ménager au Pin, paroisse d'Issarlès ; — Filliol, Marcellin, peigneur de chanvre aux Peidibles, paroisse de Retournac ; — Gaigne, notaire à Solignac ; — Gallien, Pierre, dit Souton, au village de Chalignac, paroisse de Saint-Vincent ; — Gimbert, Vital, chirurgien à Polignac ; — Gineys, Claude, procureur ez Cours du Puy ; — Girard, notaire à Bas ; — Giraud, Marguerite, aux Merles, paroisse de Saint-Voy ; — Grangier, Pierre, seigneur de Vedières, avocat à Riom ; — Grégoire Jean, travailleur à Joncherettes, paroisse de Rauret ; — Laurens (de), Pierre, de la paroisse de Tence, cavalier au régiment d'Hérisi, actuellement au quartier général de l'armée à Munchlhshausen ; — Liogier-Lasaigne, notaire à Yssingeaux ; — Liogier, notaire à Retournac ; — Lyotard, Jacques, à Bard, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Maistre, André, curé de Saint-Germain-Laprade ; — Martin, Antoinette, fille dévote et travaillant à la dentelle à Crapenne ; — Maurin, Claude, procureur d'office de Vorey ; — Mey, noble Jacques, seigneur de Chales, conseiller du Roi, élu en l'élection de Forez, de Montbrison, fils à défunt noble Georges Mey, seigneur de la Martine, vivant conseiller du Roi et son lieutenant en la châtellenie royale de Saint-Galmier ; — Montanhac, Toussaint, à la Roche-Saunière, paroisse de Saint-Christophe ; — Morgues (de), noble Christophe, seigneur de Saint-Germain, premier consul en exercice de la ville du Puy, la présente année 1760 ; — Mury, André, à Condas, paroisse de Saint-Martial ; — Peigne, Gaston, greffier de la prévôté de l'armée commandée par M. le chevalier de Muy ; — Pignal de Pons, Pierre, à Malescot, paroisse de Saint-Julien-Vocance ; — Poinsac, Catherine, fille dévote à Coubon ; — Pons, Louis, laboureur

au Riou, paroisse de St-Voy; — Pouderoux, Jacques, praticien au Palais, au Puy;—Reymond, Jean, à Vals;—Robin, Barthélemy, praticien à Montillon, paroisse de Sainte-Sigelène; — Roche, Antoine, curé de Bessamorel; — Roudon, Catherine, fille dévote à Rosières; — Roux, Marie, fille denteleuse à Vorey; — Royer, Marceline, femme de Jean Caps, employé dans les mines, habitant à Monistrol; — Saint-Haond (de), Pierre, doyen des procureurs du Sénéchal et Présidial du Puy; — Sanoulier, Pierre, à la Retaliade, paroisse de Glavenas; — Seguin, Pierre, jardinier au Puy; — Soulier, notaire à Ste-Sigolène; — Tallobre, André, à Eyssilliac, paroisse de Solignac; — Thibaud (de), Aubin, écuyer, sieur de Pierreux, à Usson; — Tollin, Marie, à Yssingeaux; — Veron, Vital, journalier à la Bastie, paroisse d'Araules; — Vérot, Marie, au Pinet, paroisse de Monistrol; — Vivier, Joseph, ménager à Saint-Vincent; — etc.

B. 74. (Registre.) — In-fol., papier, 67 feuillets.

**1761.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre François de Saint-Etienne de Borne de Saint-Sernin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie au régiment de Normandie, fils de feu Guillaume de Saint-Etienne et de Marguerite de Burine de Tournon, résidant à Joyeuse, et Marie-Jacqueline de Florit, fille d'Eustache-François de Florit de Latour de Chamouze, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de dragons au régiment d'Orléans, et de feue Antoinette-Henriette de la Rodde de Saint-Haond, résidant à Pradelles, etc.; 7 février 1761; — donation par Marie Coiffier, veuve de Simon Delabre, d'état de petit laboureur, au village de Nolhac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp, à son fils aîné, François Delabre, du surplus des biens qu'elle s'était réservé dans le contrat de mariage de son dit fils, à la condition qu'elle sera nourrie et entretenue, et en cas d'incompatibilité, sous la réserve de son habitation dans la maison au dit lieu de Nolhac, l'usage du foyer, du bois à prendre au bûcher ou lenier (ligner), des herbes potagères au jardin, des raves et truffes, ce qui lui plaira, de celles qui se recueilleront pour fourrage, 20 livres beurre, 20 livres fromage, un habit complet lainage de pays, tous les 3 ans, 2 setiers blé seigle, mesure d'Arzon, et la somme de 30 livres; la donatrice fixe aussi le nombre de messes pour le jour de son enterrement, le lendemain, la quarantaine et l'anniversaire, ainsi que le chiffre de l'aumône en pain avec la soupe pour les mêmes jours; enfin elle règle les droits légitimaires d'un autre de ses fils, et donne 5 sols à sa fille pour lui tenir lieu de tous suppléments de droits légitimaires, disant l'avoir assez dotée lors de son contrat de mariage, etc.; — donation par Anne Reynier, veuve d'Etienne Pélissier, habitante à Polignac, à Marguerite Pélissier, sa fille, de deux prés au terroir de Tressac, appelés la Naute, contenant environ 3 trousses, etc., 1761; — pactes de mariage entre François Charrière, avocat, fils de feu François Charrière, avocat et juge régent du duché et ville de Joyeuse, et de Marie-Madeleine de Gigord, demeurant à Joyeuse, et Marie-Henriette Odde du Villard, etc.; 6 septembre 1761; — quelques donations dans les quelles sont énoncés des dons faits pour messes et autres œuvres pies aux églises de Mésères et de Saint-Julien, à la chapelle du Rosaire dans l'église de Rochepaule, etc.; — donations, pactes de mariage, etc., dans les quels sont dénommés, entre autres : — Abouzit, Madeleine, à Onzillon, paroisse de Chadron; — Aguilhon, Gilbert, à Pradelles; — Armandon, Jeanne, au faubourg de Marchidial de Craponne; — Aubert, notaire au Bourg-Argental; — Baffiou, Claude, hôte à Beaune; — Baillard, notaire à Aurec; — Belut, Jérôme, curé du Brignon; — Berger, Guillaume, laboureur à Chazelles, paroisse de Saint-Didier; — Berger, Jean, tisserand à Craponne; — Bernard, noble Jean-François-Valérien, seigneur de Vertaure, conseiller à la Cour de la Sénéchaussée du Puy; — Blanchon, Jean-Pierre, au Cellier, diocèse de Viviers; — Bois, Jean, petit laboureur à Brossac, paroisse de Saint-Voy-de-Bonnas; — Boutrand, Pierre, à l'Argentière, paroisse de Beaune; — Brive, Jacques, aux Avits, paroisse de Coubon; — Brunel, Maître-Antoine, à Verne, paroisse de Lapte; — Buisson, François, au Sigaud, paroisse de Chadron, — Chaballier, Vincent, chirurgien à Pradelles; — Chabrier, Jacques, laboureur à Veyrac, paroisse de Lavoûte; — Chambarlhac (de), noble Jean-Antoine, au Puy; — Chappuis, Julien, aux Rocherols, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Chardon (de) des Roys, Amable-Antoine, chevalier, seigneur de Souffleys, Borne, Lanthenas, etc., en son château de Chardon, paroisse de Monlet; — Charre, Jean, travailleur à la Roche-Basse, paroisse de Freycenet-Lacuche; — Charreyron, Louise, rubannière aux faubourgs d'Aurec; — Chauvas (de), Jean-Pierre-Thomas, prêtre, directeur du séminaire du Puy; — Chazaux (de), Jacques, seigneur de Chazaux, Monteil, etc., en la paroisse de Lapte; — Chirol, Pierre, ménager à Laroche, paroisse de Saint-Pierre-Machabée; — Cholvy, Pierre, cabaretier au Puy; — Choulet, Jeanne, à Saint-Paul-de-Tartas; — Coquery, Pierre-Jacques, maître serrurier au Puy; — Cordac, Vincent, à Freycenet, paroisse d'Arlempdes; — Crespe, Pierre, praticien de Saint-Martin-de-Fugères; — Curssais, Antoine, petit laboureur à Villemarche, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet; — Déabriges, François, chirurgien à Pradelles; — Douce, Louise, à Coubon; — Eymex, Catherine, à la Chazotte, paroisse de Loudes; — Farisieu,

Marguerite, à Saint-Etienne-du-Vigan ; — Faucon, Pierre, métayer au domaine noble de Mons, paroisse de Saint-Georges-Lagricol ; — Faugier, Jean, maître d'école à Tence ; — Faure, notaire à Saint-Martin-de-Valamas ; — Ferrapie, Marie, à Foulordou, paroisse de Tence ; — Ferraton, Claude, journalier au village de Coste, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet ; — Fourboul, Antoine, ménager à Bouchet, paroisse de Saint-Pierre-Machabée ; — Galisse, Jean-François, chanoine de l'église Saint-Louis de la ville d'Aigueperse en Bourbonnais ; — Gallet, Charles, notaire à Craponne ; — Garde, Joseph, praticien à Craponne ; — Girard, André, à Ussel, paroisse du Brignon ; — Grand, Françoise, à Monnac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Grangier, Antoine, laboureur à Chovéas, paroisse de Raucoules ; — Guigon, Charles, bourgeois à Vals, paroisse de Saint-Vosy du Puy ; — Halary, Jean-Pierre, marchand au Puy ; — Julien, François, notaire au Monastier ; — Lac (du), noble Jean-Baptiste, écuyer au Puy ; — Laval (de), Charles-Borromée, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église cathédrale et vicaire général du diocèse du Puy ; — Leyre, Claude, à Chacornac, paroisse de Cayres ; — Mathieu, Jean-Pierre, procureur ez Cours du Puy ; — Merle, Jean-Pierre, à Cellier-de-Luc, diocèse de Viviers ; — Molleyre, Jacques, chanoine de l'église Saint-Vosy au Puy ; — Mondon, Guillaume, maçon aux Combes, paroisse de Raucoules ; — Montbel, André, féodiste au Puy ; — Mosnier, Claude, maître d'école à Craponne ; — Mouleire, Antoine, à Malivernas, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Mourgue, Jean, tisserand à Saint-Etienne-du-Vigan ; — Nicolas, Jean-Claude, archiprêtre, ancien curé, demeurant au Monastier ; — Nuel, Jean, laboureur au village de Piassac, paroisse de Saint-Georges-Lagricol ; — Pascal, Claude, au village de Combres, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche ; — Pascal, lieutenant en la juridiction de Pradelles ; — Pastel, Jean, premier de nom, garçon d'état de médiocre labeur, au village de Domingeal, paroisse de Saint-Georges-Lagricol ; — Pauche (de), Gabrielle de Cordes, veuve de Marcelin Beget, chevalier, seigneur baron de Sanssac, etc., résidant au Puy en son hôtel ; — Perrier, André-Claude, avocat, notaire au bourg de Vanosc ; — Petit, Marguerite, à Oulany, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet ; — Pichot, Pierre, féodiste à Pradelles ; — Pizot, Jean-Antoine, aux Mathieux, paroisse de Notre-Dame de Borée ; — Polier, noble Charles, conseiller du Roi, receveur des tailles au Puy ; — Porral, Claude-Gaspard-Benoît, au Puy ; — Porral, noble Louis-Augustin, au Puy ; — Pouget Giraud, maître épinglier au Puy ; — Pourchas, Jean, tisserand à Vocance ; — Reboulh, Jean-Baptiste, prêtre, aumônier des dames religieuses de Vals, paroisse de Saint-Vosy du Puy ; — Reymond, Benoît, prêtre et directeur du séminaire du Puy ; — Richard, Marin, négociant au Puy ; — Sauzet, Guillaume, notaire à Pradelles ; — Savel, Mathieu, travailleur à Tholence, paroisse de Lavoûte-de-Polignac ; — Souteyran, Guillaume, procureur ez Cours du Puy ; — Triouleyre, Antoine, à Malivernas, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Valentin, Mathieu, laboureur à Soulages, paroisse de Craponne ; — Varenier, Joseph, journalier à Romières, paroisse du Chambon ; — Varenne, Jean, laboureur au Besset, paroisse d'Yssingeaux ; — Vassel, Joseph, marchand à Saint-Pal-en-Chalencon ; — Velours, Claude, maréchal à Cublaize, paroisse de Sainte-Sigolène ; — etc.

B. 75. — (Registre). — In-fol., papier, 72 feuillets.

**1762.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Jeanne Ludou, fille de carreau de dentelles, habitante du Puy, à sa nièce Françoise Ranchet, épouse de Pierre Miramand, travailleur à Vals, paroisse de Saint-Vosy du Puy, d'un champ situé au terroir de Vals, près la Chapelle de Saint-Benoît, contenant environ 2 cartonnades, déclaré de valeur de 100 livres, sous la réserve d'une pension de 12 cartons blé fromentade ; janvier 1762 ; — donation par Marie-Claudine de Saint-Georges de Saint-André, veuve de haut et puissant seigneur Armand-Amable de Pradier d'Agrain, marquis du dit Agrain, seigneur de Mons, le Bert, Saint-Julien, Arsac, Besse, Arzon, Lagricol, Malivernas, etc., habitant au château de Mons, paroisse de Saint-Georges-Lagricol, à son fils aîné, de tous ses biens, sous diverses conditions et réserves ; mai 1762 ; — donation par Jean-Louis Clauzon, du lieu de la Narce, à son fils, Vital Clauzon, émancipé, des pièces suivantes : un pré sis au terroir de la Narce, appelé les Sagnes, contenant environ 2 journées, confrontant du midi le chemin royal allant à Pradelles, de bise terres cartères, etc. ; un petit pâtural appelé la Plane, au même terroir, contenant 2 cartades, etc., enfin le droit de commune et de paissance aux terroirs de la Narce pour estiver et faire dépaître 2 bêtes à cornes aux dits terroirs, en tant moins des bestiaux, que ledit Clauzon, Pierre, a droit de faire dépaître aux dits terroirs de la Narce ; le tout sous diverses conditions imposées aux donataires ; acte fait à Pradelles, juillet 1762 ; — donation par François Richard, marchand à la Grange, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil, à son frère Germain Richard, religieux novice au couvent des Pères Cordeliers de Clermont en Auvergne, pour lui procurer les petits secours dont il pourra avoir besoin dans sa profession de religieux, d'une pension ou aumône de 36 livres, etc. ; septembre 1762 ; — quelques donations dans lesquelles il est question de dons pour messes et autres œuvres pies à l'Hôpital général du Puy, aux Pères Carmes et Jacobins, aux Dames de Sainte-Claire du Puy, etc. ; — donations, ratifications, émancipations, pactes de mariage au sujet desquels sont nommés,

entre autres : — Allé, Jean-Jacques, à Gorée, paroisse d'Yssingeaux ; — André, marchand pelletier au Puy, rue des Mourgues, paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier ; — Armand, André, petit laboureur à Rougeac, paroisse de Rosières ; — Arnaud, Etienne, laboureur à Combriol, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol ; — Berard, Françoise, fille dévote à Saint-Pierre-Eynac ; — Berard, Jean-Baptiste, étudiant en théologie en l'université du séminaire du Puy ; — Blondeau, Vital, professeur de rhétorique, habitant de Pradelles ; — Bonhomme, Claude, tisserand (d'étoffes dites) de Cadix, ci-devant habitant de la ville du Puy, à présent résidant au bourg d'Aigues-Vives, diocèse de Nîmes ; — Bon, Jacques-Claude, maître pâtissier au Puy ; — Bonhomme, Joseph, à Villeverte, paroisse de Coucouron ; — Boudinhon, Joseph, féodiste au Puy ; — Boulagnon, Mathieu, surnuméraire au bureau du contrôle au Puy ; — Bounaud, Jean Baptiste, ménager à Champagne, paroisse de Montpezat ; — Cartal, Jacques-Antoine, à Chamar, paroisse de Saint-Christophe ; — Chambefort, Jean-Claude, au Choumets, paroisse de Chamalières ; — Charra, Jean, travailleur de terre à Montalivet-lès-Montfaucon ; — Chastel, André, à Taulhac-la-Vaïsse, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Chauchat, Claude, à Séjalières, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Chazelon, Marion, fille ouvrière à la dentelle, paroisse de Vergezac ; — Cheynel, Jacques, vigneron au bourg de Retournac ; — Chomet, Jeanne, pauvre fille, habitante de Franc, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet ; — Chouvy, Alexandre, soldat de la compagnie de M. de Chambarlhac, au régiment d'Auvergne ; — Cizeron, maître Pierre, gradué, à Saint-Agrève ; — Cornillon, Jean, journalier à Oulaux, paroisse de Saint-Jean-de-Palhet ; — Court, François, laboureur au Villaret, paroisse de Saint-Jeure ; — Deléage, Antoine, praticien à Saint-Didier ; — Duchier, Jean, vigneron à Ville ; — Dugaray, Gabriel, praticien au Puy ; — Dulac, Jean-Laurent, maître potier au Puy ; — Esbrayat, Jacques, clerc tonsuré, au Puy ; — Esbrayat, Anne, à Devesset ; — Faure, Balthazard, maître d'école à Chamalières ; — Fours (de), Louis, avocat, bailli et juge alternatif de Tence ; — Gaud, Thomas, à Gaud, paroisse de Vocance ; — Gibert de Chazotte, Vital-Claude, avocat à Montfaucon ; — Lagrevol (de), Etienne, bourgeois à Montfaucon ; — Lajard, Marie, habitant en la ville d'Andance, diocèse de Vienne ; — Lamy, Joseph, docteur en médecine au Puy ; — Layes, sieur Fiolland, juge de Couteaux, paroisse de Lantriac ; — Lemore, noble Antoine, écuyer, lieutenant de la Connétablie et Maréchaussée de France, et avocat à Monistrol ; — Martel, Isabeau, fille dévote au Puy ; — Masclaux, Pierre, à Malhac, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères ; — Maselet, Mathieu, laboureur aux Cetoux, paroisse de Riotord ; — Massen, Jean, prêtre sociétaire syndic à Saint-Didier ; — Mathias, François, à l'Herm-de-Chomeil, paroisse de Rosières ; — Mathieu, Jean, notaire à Pradelles ; — Mazaudier, Jean, à Freycenet-des-Mazes, paroisse de Saint-Arcons ; — Meysonenc, Antoine, journalier au Rouret, paroisse de Chadron ; — Montagne, Antoinette, aux Breux, paroisse de Mésères ; — Morel, Claude, blancher au Puy, faubourg Saint-Barthélemy ; — Murjeas, Jean, brigadier de la Maréchaussée du Puy ; — Nicolas, René, à Courent, paroisse de Retournac ; — Ollier, Antoinette, fille denteleuse à Fay-la-Triouleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — Palhon, Pierre, maître-passementier, à Saint-Didier ; — Patouillard, à Cayrolles, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate ; — Peyronon, Antoine, cardeur à Artites, paroisse de Retournac ; — Ploton, Jean, laboureur aux Malletons, paroisse de Marlhes ; — Portal, Claude, architecte au Puy ; — Pradon, Jacques, notaire de la ville de Desaigne (Vivarais) ; — Prunet, Jeanne, au Mas-de-Genesy, paroisse du Béage ; — Raberin, Pierre, garçon tisserand à Ville ; — Raffier, André, à Rochain, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas ; — Rocher, Antoine, à Vergezac, paroisse de Saint-Rémy ; — Roudil, Guillaume, maître aiguilletier, au Puy ; — Roudil, Marie, à Conil, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Sabadel, Agnès, à Chazes-Vieilles, paroisse de Saint-Haond ; — Sahuc, Pierre, maître boulanger au Puy ; — Sollier, Jacques, maître tisserand au Monastier ; — Tavernier, Vital, juge du marquisat de Satilieu ; — Tempère, Jeanne Marie, à Hauteville, paroisse de Rosières ; — Testud, François-Xavier, docteur en médecine, à Saint-Agrève ; — Venard, Jeanne, au bourg de Fay, diocèse de Viviers ; — Vey, Antoine, hôte à Saint-Didier ; — Vey, Jean, rubanier à Costalay, paroisse du Chambon ; — Vissaguet (de), du Bouchet, Antoine, avocat, bailli des terres de Saint-Just ; — etc.

B 76. (Registre.) — In-fol., papier, 87 feuillets.

**1763.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Françoise Saliens, demeurant à Craponne, s'occupant à l'instruction de la jeunesse de son sexe, à Françoise Clavel, sa nièce, avec laquelle elle habite, de la jouissance d'une chambre et d'un galetas sis au fort de cette ville, aussi longtemps que cette dernière vivra dans le célibat et se livrera à l'instruction de la jeunesse ; 10 octobre 1762 ; — donation par Marie de Boucherolles, veuve de feu Bruno Jerphanion de Rane, bourgeois au bourg de Saint-Maurice-de-Lignon, à Claude Liogier-Laval, d'une maison, jardin et terre, le tout contigu, de contenance d'environ 4 métanchées 7 boisseaux, se confinant du levant rue ou ancien chemin du Puy à Lyon, du midi guerard de Monseigneur le maréchal de Latour-Maubourg, bise chenevier, jardin et maison de Jean Fainier, etc., le

tout sous réserve d'usufruit. La dite dame de Boucherolles donne de plus audit Liogier le droit de sépulture et rang qui appartenaient au sieur Claude Davenas, premier mari de la donatrice, etc., 10 janvier 1765; — donation par noble Reymond Bernard de Vertaure, conseiller du Roi, juge-mage en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy, à sa fille, sœur Suzanne de Vertaure, novice au couvent des Dames religieuses de Saint-Joseph de Brioude, ordre de Fontevrault, où elle est sur le point de faire profession, d'une pension viagère de 40 livres pour subvenir à ses petits besoins; le tout accepté par Marie de Maliat, prieure au dit couvent, etc.; 1759;—donation par Jacques Lashermes, bourgeois au village des Estreits, paroisse de Polignac, à sa fille Jeanne-Marie Lashermes, épouse de Pierre Benoît, notaire et procureur fiscal des terres de Saint-Just, de diverses pièces de terre, entre autres d'un pré contenant environ 5 cartonnées ou 12 trousses de foin, etc.; 1765; — donations, émancipations et pactes de mariage dans lesquels sont nommés entre autres: — Augier, Jean-Baptiste, curé de la Chapelle; — Aulanhe, Jacques, ancien prieur et curé de la Louvesc; — Aulanhe, Louis, maître chirurgien du bourg de Satilieu; — Alexandron, Dominique, tisserand à Saint-Just-près-Chomelix; — Apcher (d'), Anne-Marguerite, veuve de Charles-Maurice de Fillère, seigneur et baron de Charrouil, en son hôtel, au Puy; — Apcher (d'), Françoise, veuve de Louis de Beauvoir du Roure, marquis de Grizac, au Puy; — Aulière (d'), Maurice, avocat et bailli de la ville de Monistrol; — Bès, Pierre, seigneur de la Bessière, avocat et juge de la ville de Saint-Chély; —Blancheton, Jean-Joseph, garçon, perruquier à Craponne; — Blanc, Joseph-Guillaume, écuyer, seigneur de Molines, coseigneur de Borée, etc., en son château de Molines, paroisse de Borée; — Boisson, Jean, praticien à Brioude; — Bonnefoy, Benoîte, fille travaillant à la dentelle; — Bos, Isabeau, à Chazelles, paroisse des Vastres; — Bouchet, Vital, à Solignac, paroisse de Notre-Dame de Borée; —Boudonin, Étienne, courretier au Puy; — Bouisseyre, Jean, à Mauriac, paroisse de Chaspuzac; — Boulhol, Claude, manouvrier à Maubourg, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Bouquet, Marie, à Cossanges, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Breymond, Joseph-Marie, chirurgien à Yssingeaux; —Breysse, André-François, procureur ez Cours du Puy; —Breysse, Hilaire, au Mas-de-la-Vertide, paroisse du Cros-de-Giorand; — Brun, Pierre-Augustin, avocat au Puy; — Brun, Pierre, curé de Saint-Denis; — Brus (de), notaire au Monastier; — Chacornac, Vital, à Sanssaguet, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Chaleil, notaire au Malzieu; — Chamouroux (de), noble Antoine, sieur de Rioufreyt; — Charra, Marguerite, à Brusq, paroisse de Lapte; — Charreyre, Jacques, journalier à Blanhac, paroisse de Rosières; — Choisin, Pierre, chirurgien au bourg l'Estra-Saint-Agrève; — Coudeyre, Barthélemy, à Escublazet, paroisse de Saint-Haond; — Darlix, Jacques, régent des écoles du Monastier; — Daval, Claude, laboureur à Taillac, paroisse de Saint-Just; — Dazo, Antoine, maître coutelier au Chambon; — Dolezon, Claude, grenetier au Puy; — Ducher, Antoine, à Arnissac, paroisse d'Araules; — Engle, Jean-Pierre, manouvrier à Sanssac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Fayard, Jacques, à Bredos, paroisse de Saint-Bonnet-le-Froid; — Figon, Jacques, marchand cabaretier au Monastier; — Gerbil, Antoine, marchand au village de Chabanelles, paroisse de Craponne; — Giry, Marie, à Maniasole, paroisse du Chambon; — Gourjon de Beauregard, Joseph, prêtre, vicaire, à Aurec-Nérestang; — Guigonnet, notaire à Saint-Didier; — Jeanjean, Jean-Antoine, maître peigneur de laine, rue de l'Ouche, au Puy; — Joanillon, Mathieu, garçon de labeur, à Ranchout, paroisse de Craponne; — Joasse, Henri, voiturier au Béage; — Jourda, noble Jean, sieur de Foletier, conseiller du Roi et son procureur aux Gabelles du Lyonnais, au département du Haut-Vivarais, habitant en la ville de Monistrol; — Laroche (de), Jean, notaire du lieu et paroisse de la Chapelle-sous-Chanéac; — Lashermes, Jacques, bourgeois au village des Estreits, paroisse de Polignac; — Leblanc, Just-Eustache, chanoine de la ville de Monistrol; — Maraval, François, négociant au Puy; — Marlhens, Louis, sieur de Lambert, paroisse du Chambon; — Mathieu, Charles, notaire à Langogne; — Merle, Jeanne, à Beaune, paroisse de Saint-Etienne-du-Vigan; —Michalon, Claude, laboureur à Font-Hugon, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — Moleyre, Jacques, prêtre et recteur de la chapelle de Saint-Régis, à la Louvesc; — Monteyremard, Antoine, procureur d'office en la juridiction ordinaire de Beaudiné, habitant de Saint-Bonnet-le-Froid; — Mourgues, Claude, travailleur à Chassaure, paroisse de Saint-Quentin; — Mourgues, François, travailleur à Mazours, paroisse de Saint-Clément, diocèse de Viviers; — Mourgues, meunier au moulin des Chartreux de Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Munier, Jacques, journalier à Praclaux, paroisse de Landos; — Narce, André, à Remenac, paroisse de Monistrol-d'Allier; — Noyer (du) de Sauvage, noble Charles-Christophe, chevalier du Roure, maire du bourg du Monastier; — Paradis, Louis, à la Mongeoi (Montjoie), paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Passelaigue, Bernard, marchand, habitant dans son domaine de Paradis, près Espaly; — Pellissier de Monredon, avocat au Puy; — Perrin, Marguerite, à Feugères, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Peyrard, Claude, laboureur à Randon, paroisse de Saint-Didier; — Pipet, Claire, sœur de l'hôpital d'Yssingeaux; — Pouget, Jean-Antoine, épinglier, rue des Tables, au Puy; —Pouchas, Jean, maréchal à Forge, au faubourg de Villeneuve, paroisse d'Yssingeaux; — Reymond, Marie, fille dévote et de carreau,

à Sanssac, paroisse de Chaspinhac; — Roche, Jacques, à Romières, paroisse du Chambon; — Romezin, Pierre, à Bronac, paroisse de Saint-Voy; — Rouchol (de), Claude-Julien, seigneur de Baumes, en son château de Baumes, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas; — Salamon, Vital, laboureur au village d'Ancette, paroisse de Saint-Julien-d'Ance; — Senac, Guilhaume, marchand, habitant au domaine de Ronzet, paroisse de Séneujols; — Servant, Jeanne, à Ouzillon, paroisse de Chadron; — Soulier, Jacques, tisserand au Monastier; — Soulier, Marie-Rose, denteleuse à Chassaleux, paroisse de Saint-Paulien; — Teyssier, Jacques, à Manson-de-Vallette, paroisse de Sainte-Aulaye (Eulalie); — Titaud, Louis, marchand au Puy; — Vallette, avocat, juge de Chanéac; — Vallette de la Moureyre, Bernard, avocat, juge de Chanéac; — Vazeilles, Pierre, voiturier au Monastier; — etc.

B. 77. (Registre.) — In-fol., papier, 81 feuillets.

**1764.** — Insinuations en la Cour de Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par laquelle Vidal Beaufils, patron et collateur de la chapelle Sainte-Anne de l'église paroissiale de Pradelles, confère à Pierre Beaufils, son neveu, un droit de banc dans cette chapelle pour lui et les siens à perpétuité; octobre 1763; — donation par Gabriel Vacher, curé de Saint-Hostien, à Marianne Chevalier, du dit lieu, d'une petite maison que le dit sieur curé a fait construire à Saint-Hostien, ensuite de la nouvelle assence faite en sa faveur par Louis-Antoine Chazalet de la Brosse, prieur commendataire du prieuré de Saint-Hostien; la dite donation faite sous réserve d'une modique pension, etc.; juin 1764; — donations, émancipations, procurations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés entre autres : — Alirol, Jacques, boucher au Puy; — André, François, sergent dans le régiment de la marine, compagnie de de Bardonenche, de présent au Puy; — Aubert, Jean-Antoine, journalier à Douliou-d'Aurat, paroisse de Craponne; — Badiou, notaire à Laussonne; — Berard, Jean, à Charbonnet-Haut, paroisse de Saint-Julien-Bouttières; — Bez, Pierre, seigneur de la Bernie, avocat, juge de la ville de Saint-Chély; — Bompard, Claude, maître apothicaire au Puy; — Bon, Augustin, chanoine de pauperie dans l'église cathédrale du Puy; — Bonnefont, Joseph, terrassier, natif de Vernassal, demeurant à Melun; — Boudet, le Révérend Père Antoine-Alexis, docteur de Sorbonne, ex-provincial des religieux Cordeliers de la province Saint-Bonaventure, commissaire de la Custodie de la province d'Auvergne à Clermont; — Bounoir (de), Nicolas, notaire à Corbeil; — Bousquet, Pierre, maître pâtissier au Puy; — Boyer, Elisabeth, à Besses, paroisse de Saint-Martial; — Brioude, Isabeau, à Jacassi, paroisse des Estables; — Brunel, Jean, tisserand au lieu et paroisse d'Arconie, diocèse de Mende; — Brunel, Jean, tisserand à Vernassal; — Brunel, Joseph, religieux, celerier de l'abbaye du Monastier; — Brun, notaire à Montpezat; — Chabalier, Vincens, premier consul à Pradelles; — Chabannes, Théofrède, à l'Herm-du-Monastier; — Chevalier, Jean, bourgeois à Fay; — Cholvy, Joachim, travailleur aux Fugières, paroisse de Saint-Martial; — Counac, Claude, à Ampilhac, paroisse de Vernassal; — Deléage, Antoine, notaire à Saint-Didier; — Drossange (de), Jacques, écuyer à Navogne, paroisse de Bas; — Dupin, Jean-Antoine, journalier au Roure, paroisse de Lantriac; — Dupuy, Jean, vitrier au Puy; — Durand de Joux, noble Jean, à Yssingeaux; — Duranson, Antoine, négociant au Puy; — Dussuc, François, employé au bureau des équivalents de la ville du Puy; — Eyraud, Ignace, maître tanneur-cordonnier au Puy; — Eyraud, Jean, maître tisserand à Cayres-la-ville; — Faucon, Pierre, à Broulhac, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Fayolle de Mans, Georges, maître en chirurgie, à Bauzac; — Fornier, Alexis, praticien à Fay; — Fornier de la Peyrouse, Pierre, chanoine de la cathédrale du Puy; — Ferret, notaire à Saint-Julien-Chapteuil; — Francois (de), Henri, ancien conseiller du Roi au bailliage d'Annonay; — François (de), prêtre gradué, principal du collége de Tournon; — Freschon, Jean, berger au Mazel-de-Mathe, paroisse du Brignon; — Froment, Benoît, négociant au Puy; — Gaigne, Jean-Claude, au Villard-las-Grèzes, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Gauchier, Michel, journalier à la Besse, paroisse d'Yssingeaux; — Gervais, Vital, praticien à Saint-Chély; — Gimbert, Laurence, fille dévote, à Vals; — Grangier, Jean, travailleur à Vialard, paroisse de Bauzac; — Gueyton, Jean-Pierre, à Vaure, paroisse de Bauzac; — Guitard, Jean-Pierre, à Vazeilles, paroisse du Brignon; — Jacquet, Anne, aux Moulins, paroisse de Saint-Jeure; — Jalade, Félix, à Chanalettes, paroisse du Béage; — Jamon, François-Dominique, avocat et procureur du Roi à Montfaucon; — Jouve, notaire à Vernassal; — Juge, Étienne, journalier à Echabrac, paroisse d'Yssingeaux; — Jullien, Jeanne, fille denteleuse, native du village de Drossac, paroisse de Lissac, et demeurant en la ville de Saint-Paulien; — Lafaye (de), Jean-Benoît, curé et chanoine de Monistrol; — Largier, Jean-Antoine, vicaire à Saint-Pierre-Salettes; — Laroche, Jean-André, chirurgien au Monastier; — Lenès, notaire à Goudet; — Liabeuf, Marie, à l'Herm, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Marcon, Claude, à Galamandier, paroisse de Laussonne; — Martin, Pierre, procureur au Sénéchal du Puy; — Mathieu, Claudine, à la Narce, paroisse de Coucouron; — Molleyre, Jacques, chanoine de l'église de Saint-Vosy du Puy; — Morgues (de) de Saint-Germain, Jacques-Mathieu, chanoine de la cathédrale du Puy; — Mouret, Marie-Anne, à Séneujols; — Mouriet, Marie, au Bourget,

paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Pebellier, Catherine, au Puy; — Petit-Clerc, Pierre, chirurgien au Monastier; — Peyron, Jean, journalier à Peyragrosse, paroisse de Bauzac; — Pignol, Joseph, dragon dans la légion royale, compagnie de Goderneau, en quartier à Saint-Agrève; — Planche, Catherine, à la Valette, paroisse de Saint-Martial; — Rochebonne (de), noble Jean, écuyer, sieur du Cortial, au Cortial, paroisse de Retournac; — Roche, Jean-Claude, maître serrurier au Puy; — Rolland, Jean-Claude, travailleur à Maiguesin, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Roqueplan, de la Marade, Dominique, chanoine de l'église Saint-Vosy du Puy; — Rosier, noble Jacques, avocat et juge de la ville de Roche; — Rousset, Étienne, tisserand, à Chalou, paroisse d'Arlempdes; — Rousson, juge en la juridiction du chapitre cathédral du Puy; — Sartre, Louis, laboureur à Blassac, paroisse de Sainte-Sigolène; — Serreis, Catherine, au Peyronnet, paroissse de Saint-Julien-Borée; — Soulier, feu Pierre, dit Vadé, travailleur à Vals, près le Puy; — Teste, Jean, à Champagnac, paroisse de Saint-Front; — Tollin, Jean-Jacques, tanneur à Yssingeaux; — Valantin, Hector, chanoine de la cathédrale du Puy; — Varennes, Anne, à Cublaise, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Varenne, Jacques, à Boudet, paroisse de Tence; — etc.

B. 78. (Registre.) — In-fol., papier, 81 feuillets.

**1765.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Marcellin Calemard, conseiller du Roi en la Sénéchaussée et siége présidial du Puy, à Marguerite Lorette, veuve de Pierre Calemard, conseiller d'épée au même siége, sa belle-fille, demeurant à Viverols, de tous les biens immeubles et bestiaux qu'il a dans cette province d'Auvergne, tels que le domaine de Calemard, une maison à Viverols et dépendances, rentes et directes, appelées de la Fridière et de la Fayette, rentes foncières ou constituées, etc.; — donation par Jean Ollier, du lieu et paroisse de Saint-Cirgues, à son fils aîné « tacitement émancipé par une demeure de 25 ans, faisant ses affaires sans la participation de son père, » de divers biens; le dit Ollier, père, se reconnaissant « débiteur de son fils, à l'égard de la supportation des charges de son mariage, pour lesquelles il ne lui a jamais rien payé; » — donation par Joseph Sanial, notaire et lieutenant de la juridiction ordinaire de Dunières, à sa fille qu'il émancipe par le présent acte, de la moitié de ses biens, et à son beau-fils, Louis Marnas, greffier de la baronie de Dunières, de son office de notaire, lui remettant sa procuration pour le résigner aux mains du Roi; — pactes de mariage entre Mathieu Beyssac, demeurant au Pontempeyrat, paroisse d'Usson, « procédant comme majeur de 25 ans, et du consentement de ses père et mère, » et Claudine Daurelle, du lieu du Pin, même paroisse, « procédant aussi comme majeure et de l'autorité de sa mère. » Acte passé au dit Pontempeyrat ou Pompeyrat; — quelques donations, dans lesquelles sont mentionnés des dons pour messes et autres œuvres pies à Notre-Dame du Pont-de-Langogne, aux églises de Notre-Dame de Pradelles, de Polignac, etc.; — donations, ratifications, pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Abrial, notaire au Puy; — Allègre, Jean-Pierre, à Bigorre, paroisse de Saint-Front; — André, Jean-Antoine, juge de Saint-Vidal et lieutenant de juge du marquisat de Bouzols; — Astruc, Jeanne, à Coyac, paroisse de Sanssac-l'Eglise; — Balme, François, négociant au Puy; — Bachelard, Pierre, laboureur à Coutarel, paroisse de Saint Just; — Bernardy, Jean-Pierre, avocat et juge de Burzel, diocèse de Viviers; — Bertrand, Vital, bourgeois au Puy; — Besson, Marguerite, à Treiches, paroisse de Raucoules; — Bosse, Pierre, à Vergonges, paroisse de Saint-Jean-de Nay; — Boudra, Antoine, à la Coste-de-Maure, paroisse de Vanosc; — Brun, Augustin, avocat au Puy; — Brunel (de) de Moze, Jean-Joseph, avocat, habitant de la ville de Saint-Agrève; — Canivel, François, maître chirurgien à Burzet; — Chabanolles (de), des Breux, noble Pierre, Joseph, au château des Breux, paroisse de Mésères; — Chamdon (de), Georges, meunier des moulins de Semène, paroisse d'Aurec; — Chapelle, François, d'état de laboureur au Parier, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Chevalier, Antoine, commissaire à terriers, à Yssingeaux; — Chiliac, Pierre-Nicolas, prieur de Saint-Jean-de-Nay; — Clair, Jean-Paul, manouvrier à Tabuans, paroisse de Saint-Julien-Boutières; — Cluzel, Jean, journalier à Fournal, paroisse du Monastier; — Compte, Jean, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France, seigneur de Tallobre; — Dolezon, Claude, grenetier au Puy; — Doursson, Madeleine, à Coyac, paroisse de Sanssac-l'Eglise; — Driot, Jean, laboureur à Ladrait, paroisse de Raucoules; — Dufour, Marie, rubannière à Aurec; — Dupuis, Claude, bourgeois aux Ages, paroisse de Monistrol; — Espeil, Antoine, à Chaluans, paroisse de Saint-Jean-Roure; — Experton, Jean, armurier au Puy; — Eyraud, Vidal, à Concourès, paroisse de Saint-Rémy; — Fau, Pierre, laboureur à Riboulon, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Gaillard, Jeanne, au château des Breux, paroisse de Mésères; — Gamon, Marie, à Poynas, paroisse de Ville; — Grangeon, Jean, à Vernussac, paroisse de Chaspinhac; — Granghon, Joseph, à Mercuer, paroisse de Chaspinhac; — Gros, Jean Pierre, garçon cartier au Puy; — Guichard, Louis, curé de Saint-Martial; — Guigonet, André, notaire et commissaire ez droits seigneuriaux au Puy; — Guigonet, notaire à Montfaucon; — Guillot, Etienne, bridier au Monastier; — Itier, notaire au Puy; — Jamond, François-Dominique, avocat et procureur du Roi

de la ville de Montfaucon ; — Jamon, Marguerite, au Besset, paroisse de Laussonne ; — Jouve de Ladevèze, praticien au Puy ; — La Bastie (de), Anne, au Puy ; — Lafayolle (de), noble Barthélemy, à Rochepaule ; — Laurenson, Jean-Gabriel, négociant au Puy ; — Layes, Jean-François, féodiste au Puy ; — Legouzac, Simon, à Vertaure, paroisse de Vorey ; — Lemoine du Vernoux, noble Louis, à Dunières ; — Levier, Marguerite, à Pigeyres, paroisse de Bains ; — Liabeuf, François, au Plot, paroisse d'Issarlès ; — Limousin, Marie, fille dévote à Oullias, paroisse d'Auree-Nérestang ; — Lolme (de), Pierre, notaire à Yssingeaux ; — Lorme, Gabriel, passementier à Saint-Didier ; — Manson, Jean-Pierre, marchand tanneur au Cheylard ; — Martel, Jean, au faubourg et paroisse de Notre-Dame de Saint-Paulien ; — Maurin, Marie-Marguerite, à Charraix, paroisse de Chaspinhac ; — Mazel, Isabeau, fille dévote à Polignac ; — Michel, Pierre, marchand à Montfaucon ; — Molleyre, Jacques, chanoine de l'église de Saint-Vosy au Puy ; — Mombrac (de), Anne, épouse de Dominique-Florent de Clavières, chevalier, seigneur de Mazangon ; — Montbel, Mathieu, étudiant en théologie au Puy ; — Montbel, notaire au Puy ; — Munier, Anne, au Monteil, paroisse de Saint-Pierre-Latour du Puy ; — Paulhe, Jean-Pierre, à Ouides, paroisse d'Alleyras ; — Pellissier, François, praticien au palais au Puy ; — Perbet, notaire à Araules ; — Pestre, Louis, marchand tanneur à Ouvèse, paroisse de Privat, diocèse de Viviers ; — Pétre, Antoine, à Martinanges, paroisse de Rosières ; — Pipet, Brigitte, fille dévote à Yssingeaux ; — Razon, Charles-Christian, notaire au Puy ; — Reboulh, Pierre, procureur d'office de la ville d'Yssingeaux ; — Rechalin, Claude, ancien lieutenant dans le régiment de Nice, habitant à Yssingeaux ; — Rey, Marianne, à Taussas, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas ; — Reymond, Claude, à Recharenge, paroisse d'Araules ; — Robert, Barthélemy, aux Fourches, paroisse de Landos ; — Rochebonne (de), noble Jean, seigneur du Cortial, paroisse de Retournac ; — Roche, Ignace, maître chirurgien à Yssingeaux ; — Rostain, Claudette, à la Malouteyre, paroisse de Polignac ; — Rousset, Rose, à Chadernac, paroisse du Brignon ; — Soulas, Jacques, à Arnissac, paroisse d'Araules ; — Teyssier, Jeanne-Françoise, à Manson, paroisse de Sainte-Eulalie, diocèse de Viviers ; — Teyssot, Marie, au Fraisse, paroisse de Laussonne ; — Valette, François, au Verdier, rue des Oliviers, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier ; — etc.

B. 79. (Registre.) — In-fol., papier, 51 feuillets.

**1766.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Jean Jourdan, laboureur, et par sa fille Jeanne, émancipée par acte notarié, demeurant au Couderc, paroisse de Saint-Alban-en-Montagne, en faveur d'Étienne Sapet, leur neveu et cousin, habitant de Saint-Flour-de-Mercoire, diocèse de Mende, de tous leurs biens, sous diverses réserves, entre autres : distributions d'aumônes aux pauvres de Saint-Alban et aux Pères Capucins de Langogne, dons de messes aux églises de Notre-Dame du Puy et de Notre-Dame de Pradelles, gratification à la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Alban, dont les paiements seront faits à diverses époques, après le décès des donateurs, qui déclarent investir de leurs biens le dit Sapet « par la tradition de la plume du notaire entre leurs mains ; » — quelques donations, dans lesquelles sont mentionnés des dons pour aumônes et autres œuvres pies aux Pères de la paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier du Puy, aux pauvres de l'hôpital de Craponne, etc. ; — donations, émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Abrial, Antoine, praticien à Saint-Didier ; — Alirol, Étienne, à Archinaud, paroisse de Chadron ; — Artaud, Pierre, marchand fabricant de papier à la papeterie de Crouzet, paroisse de Saint-Didier ; — Badiou, Pierre, aux Badioux, paroisse de Laussonne ; — Barrier, Augustin, marchand confiseur à Annonay ; — Bazaljette (de), Christophe, curé de Saint-Flour-de-Mercoire, diocèse de Mende ; — Bellet, Jean-François, notaire du lieu du Péage, paroisse de la Blachère ; — Besson, Marianne, à Monsendrau, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas ; — Blanchon, notaire à Chomelix ; — Blanc, notaire, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Bresson, Joseph, maître chirurgien juré au Puy ; — Briom (de), Louise, supérieure du couvent de Notre-Dame de Brioude ; — Calemard, Marie-Anne, religieuse professe du couvent de Notre-Dame de Brioude ; — Carle, Antoine, laboureur à l'Herm, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Carle, Jean, laboureur au domaine de Rochemaure, paroisse de Saint-Geneix ; — Champagnac, Jean-Amable, curé d'Yssingeaux ; — Chastagnier, Marguerite, à Chaussilhac, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Chaussat, Anne-Marie, fille de carreau à Ranchout, paroisse de Craponne ; — Chevalier, Jean-André, avocat au Puy, — Chomel, Antoine, avocat du Roi au bailliage d'Annonay ; — Cogniasse, Jean-Baptiste, à Fressange, paroisse de Vazeilles ; — Combe, François, praticien à Ville ; — Costet, Claude, notaire à Montfaucon ; — Deffours, Louis, avocat, bailli et juge alternatif de Tence ; — Delouche, Françoise, fille dévote à Yssingeaux ; — Digonnet, Julien-Antoine, receveur des domaines du Roi à Montfaucon ; — Dumas, Pierre, à Sarlanges, paroisse de Retournac ; — Eyraud, Henri, laboureur à Solignac, paroisse de Tence ; — Faillon, Guillaume, au mas de la Tubarelle, paroisse de Saint-Martial ; — Fauget, Joseph, à Meytron, paroisse de Vanosc ; — Fayolle de la Bruyère, chanoine de Monistrol ; — Fraysse,

Claudine, à Lavialle, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — Fraix (de), noble Jérôme-Dominique-Gabriel, écuyer, seigneur de Vermoyal, Lingoudres, etc., au Mons, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Fraix (de), noble Louis, sieur du Bois, au Vernet, paroisse de Saint-Hostien; — Gagniat, Jean, artisan et hôte au faubourg de Marchedial de Craponne; — Gaillard, Marie, fille dévote, originaire de Listrière, de présent restant en service à Craponne; — Gaillard, notaire à Montfaucon; — Gaude-Coffy, Jean-Mathieu, huissier au Sénéchal et Présidial du Puy; — Gibert, Antoine, travailleur à Solière, paroisse d'Yssingeaux; — Girard, Jean-Pierre, commissaire à terriers à Craponne; — Giraudon, Madeleine, au Château, paroisse de Vocance; — Guillaumon, Marcellin, à Chabannes, paroisse de Monistrol; — Jannuel, Marianne, à Combes, paroisse de Vanosc; — Lacombe (de), Jean-Claude, seigneur d'Artites, Montagnac, etc., à Sereys, paroisse de Saint-Jean-de-Nay; — Larochette (de), Antoine-Ignace-Joseph, écuyer, seigneur de Montgillier; — Lolme (de), Anne, fille dévote à Vonac, paroisse d'Yssingeaux; — Malgontier, notaire à Annonay; — Mallègre, Jean-Baptiste, chirurgien au Béage; — Marlhens, Elisabeth, au Brus, paroisse de Saint-Romain-le-Désert; — Méalier, Pierre, journalier à Escalier, paroisse de Saint-Bonnet; — Michel, François, curé de Saint-Alban-en-Montagne; — Morel, François, à Tailhac, paroisse de Saint-Just-lès-Velay; — Mosnier, Claude, journalier, demeurant à Tarlibas, paroisse de Tarlot en Bourgogne; — Mosnier, Joseph, laboureur au bourg de Beaune; — Mounier, Jean, à Meyssonnel, paroisse de Dunières; — Parret, Jean, maître chirurgien juré à Saint-Didier; — Parron, Jean-Pierre, praticien au palais au Puy; — Pastel, Caprais, praticien à Craponne; — Peyrot, Anne, à Bonnefont, paroisse de Champclause; — Pichot, notaire au Puy; — Poble, André, à Tressac, paroisse de Polignac; — Poutud, Joseph, maître fondeur au Puy; — Rey, Christophe, marchand aux Munières, paroisse de Chomelix; — Roche, Pierre, à Pourcharesse, paroisse de Vabres, diocèse de Mende; — Ronat, Joseph, sieur de Ville, avocat à Saint-Didier; — Roux, Catherine, au Puy, faubourg Saint-Jacques, dans la paroisse Saint-Pierre-le-Monastier; — Saignard (de), Marie-Thérèse, au Vernet, paroisse de Saint-Hostien; — Saigniard, Mathieu, à Chambonnet, paroisse de Tence; — Soullier, Georges, journalier au village de Rachat, paroisse de Saint-Paulien-hors-les-murs; — Souteyran, Jean-Pierre, notaire au Monastier; — Thiouleyre, Jeanne, à Malivernas, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Vallicon, Jean-Michel, notaire à Chazelles, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Verdier, Antoine, notaire et féodiste à Montfaucon; — Viallon, Jean, à la Haute, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — etc.

B. 80. (Registre.) — In-fol., papier, 61 feuillets.

**1767.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — pactes de mariage entre Antoine Brilhe, du lieu de Montagnac, paroisse de Vernassal, et Amable Pomeyrat, du lieu et paroisse d'Aurat, évêchés du Puy et de Saint-Flour, déclarant les dites parties, que pour ce qui concerne la dot de la dite future, et 200 livres données par sa tante, Marie-Anne Pomeyrat, elles entendent être régies par la coutume d'Auvergne, à l'exception de 300 livres qui seront régies par le droit écrit, édits, déclarations et arrêts du Parlement de Toulouse, etc.; 8 mars 1767; — donation, sous diverses réserves, par Suzanne Rochelimagne à Jean-André Million, bourgeois du Puy, de tous ses biens; acte fait par Hilaire, notaire à la recluse du Pont-d'Estrouilhas, etc.; avril 1767; — donation par Jean Girard, du lieu de Rohac, paroisse de Coubon, à Jean-Pierre, son frère, de tous ses biens, aux conditions d'avoir son habitation dans la maison, d'y tenir deux brebis, de se servir d'un pot de fer, et d'une pension de 8 cartons seigle, d'une charge raves et de 4 cartons pommes de terre, etc.; 28 avril 1767; — donation à Marianne Surrel, fille dévote, par Soleilhac Jean-Louis, du lieu de Charbadeuils, paroisse de Présailles, lequel porté pour l'instruction de la jeunesse, lui cède une partie de chazal de maison au dit lieu, au prix de 15 livres, sur l'emplacement de laquelle il permet de bâtir une maison, à la charge par la dite Surrel de nommer, à la fin de ses jours une autre fille dévote pour lui succéder, et que celle-ci entretienne la maison en sorte qu'elle soit toujours habitable pour faire la susdite instruction; mai 1767; — pactes de mariage entre Jean-Joseph Randon de Châteauneuf et d'Apcher, chevalier, marquis d'Apcher, fils de Joseph Randon de Châteauneuf, chevalier, comte d'Apcher, baron de Thoras, Lagarde et Prades, seigneur de la Chase, la Pause, la Chapelle-Saint-Exupery, Besques, Charraix, et d'Antoinette de la Rochefoucault d'une part, et Marie-Marguerite-Henriette de Rochefort d'Ailly, fille de feu Pierre-Joseph de Rochefort d'Ailly, baron de Saint-Vidal, le Thiolent, Vergezac, Labauche, et de défunte Irène de Cauvinet de la Veyssière. Le comte d'Apcher donne à son fils diverses terres et seigneuries, entendant entre autres conditions, établir dans sa descendance une substitution masculine, graduelle et perpétuelle qui s'étende de génération en génération aussi loin que possible, suivant les lois et la jurisprudence de Toulouse, etc.; 3 septembre 1767; — donation par Gabrielle Roux, veuve de Charles Galavel, conseiller des actes des notaires de la ville de Saint-Paulien, à l'hôpital général du Puy de la somme de 1662 livres; décembre 1767; — quelques donations qui mentionnent, entre autres stipulations,

des dons d'argent aux églises Notre-Dame du Puy et Notre-Dame de Pradelles, aux curés de Saint-Rémy, de Vergezac, de Saint-Arcons-de-Barges, de Freycenet-Lacuche, aux Pères Capucins du Puy, etc. ; — donations, émancipations, procurations, pactes de mariage au sujet desquels sont nommés entre autres : — Alemance (d'), François-Michel, prieur de la paroisse de Polignac ; — Allard (d'), Pierre, écuyer, sieur du Breuil ; — Barthélemy, Antoine, prêtre cloîtrier à Solignac ; — Batée, Joseph, aux Pinatelles, paroisse de Saint-Jean-de-Pailher ; — Beauchamp, Jacques, marchand au lieu du Breuil, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Beaux (de), noble Jean-Louis de Boilong, écuyer, seigneur de Beaux ; — Bertrand, notaire à Tence ; — Blondeau, Vital, professeur de réthorique à Pradelles ; — Bolindraud, notaire au Monastier ; — Bonhomme, feu Jean, conseiller du Roi, maire de la ville de Saugues ; — Bonhomme, François, chanoine du chapitre Saint-Médard de la ville de Saugues, chapelain de la Reine ; — Bonnet, Laurent, à Pralhac, paroisse de Loudes ; — Borel, notaire à Brioude ; — Borie, Anne, denteleuse à Fespècle, paroisse de Vernassal ; — Boudarel, Jean, laboureur à Lachaud, paroisse de Lapte ; — Boudinhon, notaire à Cayres ; — Bourdelyre, Marie, à Colombet, paroisse de Chaudeyrolles ; — Boutaud, Alexandre, bourgeois à Sauras, paroisse de Tournon ; — Boutin, Vital au village d'Inaires, paroisse de Craponne ; — Brisou (du) de Chambonnas, noble Claude René, lieutenant d'invalides, habitant de présent à Saint-Martin-de-Valamas ; — Brun, notaire à Tournon ; — Chambon, Jeanne-Marie, à Valaugeire, paroisse de Saint-Hostien ; — Charel, Catherine, à Artaud, paroisse de Tence ; — Chanial, Armand, à Chacornac, paroisse de Cayres ; — Chartel, Pierre, aux Angoyaux, paroisse de Laussonne ; — Chièse, Antoine, ménager au Couturier, paroisse des Estables ; — Davenas, Isabelle et Marguerite, filles dévotes et denteleuses à la Faurie, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon ; — Durand, Claude, notaire à Chancel, paroisse de Lavoûte-sur-Loire ; — Farget, Jean-Louis, tireur de laine, du lieu d'Azegon ; — Faure, Claude, laboureur à la Tourette, paroisse de Saint-Pal-de-Mons, — Faure, Pierre, marchand à Paulhaguet ; — Fayt (de) de Paillaret, Claudine, supérieure des sœurs de l'hôpital Saint-Joseph de Saint-Trivier en Bresse, Marguerite de Fayt de Paillaret, veuve de noble Jean-Baptiste d'Authier, sieur de Saint-Sauveur, et Thérèse de Fayt de Paillaret, épouse de Gabriel Balme, sieur du Garay ; — Fornel, Guillaume, passementier à Saint-Didier ; — Fourboule, Barthélemy, à la Huguière, paroisse de Dunières ; — Furet, Claude, maître passementier à Saint-Didier ; — Garnier de la Barreyre, Marie-Angélique, à Rodevan, annexe de Saint-Félicien ; — Gattier (de) François, écuyer, coseigneur du fief des Enclaux en Auvergne, à Sauxillanges ; — Gazanhon, Mathieu, à Bonnefont, paroisse de Séneujols ; — Gente, Étienne, travailleur aux Salus, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Girard, Jean, à Rohac, paroisse de Coubon ; — Hedde, Jean, curé de Rosières ; — Itier, Antoine, notaire au Puy ; — Jourda de Vaux, noble Jean-Claude, écuyer, seigneur de Chabanolles ; — Jourdan, Jean-Pierre, à Vernazon, paroisse de Saint-Cirgues ; — Jourde, Catherine, denteleuse à Razounet, paroisse de Vernassal ; — La-Chassaigne (de), Françoise, seigneuresse de Sereys, paroisse de Chomelix ; — La Chassaigne (de), François-Marie de Sereys, chanoine, comte, prévôt, première dignité du noble chapitre de Brioude ; — La Colombe (de), Claude, sieur d'Artites, paroisse de Retournac ; — La Fayette (de), Christophe, avocat, juge de la ville de Saint-Didier ; — Laniel, Françoise, au village de Périer, paroisse de Saint-André ; — Laroche (de), Ignace-Joseph, écuyer, sieur de Mongillier, ancien mousquetaire du Roi de la première compagnie ; — Laroche (de), noble Jean-Louis, officier d'invalides, aux Vastres ; — La Rochette (de), Ignace-Joseph), écuyer, sieur de Mongillier, ancien mousquetaire du Roi de la première compagnie ; — Lataud, Jacques-Marie, procureur fiscal de la juridiction de Saint-Trivier en Bresse ; — Mathieu, Jean, dit la Fatas, journalier à Landos ; — Martin, Jean-Antoine, maître tailleur d'habits au Puy ; — Moraudin, Noël, écuyer, sieur de la Mure, à Saint-Didier ; — Moulhade, Marie, à la Roue, paroisse de Vorey ; — Nogier, notaire à Solignac ; — Pagès, Jean-Pierre, avocat au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Pascal, Jean, à la Brugeyre, paroisse de Saint-Arcons ; — Pellade, Jean, ménager à Mussic, paroisse de Solignac ; — Perrin, Jacques, à l'Hermet, paroisse de Saint-Hostien ; — Philibert, Jean, prieur, curé de Saint-Rambert, diocèse de Vienne ; — Plagneu, notaire à Chamalières ; — Raoux, Anne, denteleuse à Razounet, paroisse de Vernassal ; — Ravel, Pierre, maître passementier à Saint-Didier ; — Reyne du Brisou de Chambonnas, Claude, lieutenant d'invalides à Saint-Martin-de-Valamas ; — Robert, Marianne, à Uselade, paroisse de Sainte-Eulalie ; — Rome, André, bouvier au domaine de Rome, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Rousset, Antoine, serrurier à Monistrol ; — Roubin, Catherine, à Bournas, paroisse de Saint-Front ; — Royron, Simond, travailleur à Lachamp, paroisse de Retournac ; — Rozier, avocat, lieutenant de la justice de Bas ; — Salveton, notaire à Brioude ; — Samyon, Gilbert, maître chirurgien juré à Saint-Trivier en Bresse ; — Sanial, Joseph, lieutenant de juge de Dunières ; — Solvery, Mathieu, curé de Solignac ; — Thorent, notaire à Saugues ; — Vachier, Gabriel, curé à Saint-Hostien ; — Valicon, André, notaire à Brioude ; — Viollet, Thérèse, à Mars, paroisse de Rochepaulle ; — etc.

B. 81. (Registre.) — In-fol., papier, 75 feuillets.

**1768.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Sulpice Bonnet, journalier de Ville, à Joseph Veyre, journalier du même lieu, de tous ses biens, sous réserve d'une pension comprenant, entre autres denrées : 24 livres orge grué, 1 setier truffes, à percevoir au moment de leur maturité, et à la charge par le donataire de payer, après le décès du donateur, diverses sommes à la société des sœurs de Saint-Joseph, établie au dit lieu de Ville, ainsi qu'à la confrérie des pénitents du même lieu, et de délivrer aux pauvres de la paroisse 4 setiers seigle, converti en pain, le tout pour prières et assistance au convoi du donateur, etc., aumônes, etc. ; 1765 ; — donation par Pierre Dire, de Saint-Jean-Lachalm, à Jean Dire, son fils, de tous ses biens dont il se réserve l'usufruit, ainsi qu'une somme d'argent pour chacun de ses 7 autres enfants. Il lui cède aussi le profit et utilité des dîmes de Conils et de Belvezet, dont le donataire jouira de conformité à un contrat notarié, consenti au dit Pierre par maître Montbel et son associé, à la charge par le dit Jean, de payer le prix pour l'avenir aux dits maître Montbel et son associé, ainsi que les arrérages du dit prix des années passées, s'il y en a. Le donateur se réserve de jouir pour tout le temps qu'il a droit, des droits de l'équivalent de la paroisse de Saint-Jean-Lachalm, dont il paiera le prix tant du passé que pour l'avenir, et son fils ne prétendra rien pour tout ce qui peut être dû à son père, provenant des dépenses faites dans sa maison par certains particuliers, ainsi et comme est énoncé en son état qu'il tient de son cabaret, etc., septembre 1767 ; — donation, sous diverses réserves, entre autres d'une pension, par Antoine-Marcelin Chèze, dit Avinit, natif de Sainte-Sigolène, domicilié en la ville de Bolenne, dans le Comtat-Venaissin, à l'hôpital royal de l'Enfant-Jésus d'Annonay, diocèse de Vienne, acceptant, comme directeurs du dit hôpital, Simond-Armand-Valentin Fouret, procureur du Roi au bailliage du dit Annonay, et Charles-François de Missols, demeurant en cette ville, d'un domaine situé au lieu des Reymonds, paroisse de Tence, y compris les objets mobiliers qui s'y trouvent; novembre 1767. — Donation par Marianne Héritière (*sic*), fille dévote, habitante à Nant-Pallier, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas, à Michel Héritier (*sic*), son neveu, du Bourget, dite paroisse, de tous ses biens, sous réserve de 50 livres pour ses aumônes, honneurs funèbres et autres œuvres pies, à la charge par le donataire de la nourrir et entretenir, et en cas d'incompatibilité, il lui sera fourni la pension de 6 cartes seigle, mesure de Saint-Martin, 4 cartes châtaignes, 2 quintaux truffes, 4 livres beurre et 4 livres huile. Le donataire nourrira, en outre, pour la donatrice, une chèvre, hiver et été, avec les siennes, et lui donnera son habitation dans la maison et la faculté de prendre des herbes au jardin et du bois au bûcher, etc ; janvier 1768 ; — donation par Jean Chambon, dit Soular, journalier à Vals, paroisse de Saint-Vosy du Puy, à Pierre Chambon, son frère, demeurant aussi à Vals, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres, d'une somme de 15 livres pour messes qui, après le décès du donateur, sera payée aux prêtres, curé et chanoines de Saint-Vosy, et de la quantité de 3 cartons blé en pain, et 3 cartons fèves noires cuites, pour être distribuées aux pauvres de la paroisse, le jour du décès du dit donateur, etc. ; juin 1768 ; — donation par Louise Douce, de Coubon, à Jean-Pierre Johanny, curé de la dite paroisse, de deux grottes où elle habite, au-dessus de la chambre qu'elle avait précédemment vendue au dit curé, par contrat reçu Girard, notaire, se réservant seulement son habitation pendant sa vie, etc. ; août 1768 ; — pactes de mariage entre Jean-Louis Dulac, chevalier, seigneur de Saint-Martin-de-Fugères, Gratuze, etc., capitaine au régiment de Normandie, infanterie, etc., et Anne-Elisabeth de Charbonnel du Bez, fille à François de Charbonnel, chevalier, seigneur du Bez, Verne, etc., et à dame Louise de Beget, dame du Flachat, habitant en leur château du Flachat, près la ville de Monistrol, etc., 3 octobre 1768 ; — donation, sous diverses réserves, par Pierre Jullien, premier de nom, dit Piachaud, travailleur, habitant de Montbonnet, paroisse de Bains, à André Vigouroux, son neveu, habitant aussi de Montbonnet, de tous ses biens, parmi lesquels sont un champ appelé la Vio Bouvène, contenant environ 3 cartonnades et demie, confinant entre autres, du couchant la Vio Bouvène et un autre champ appelé Peyregros, en contenance d'environ 4 cartonnades, confrontant du levant champ de Vital Dussap, du midi champ d'autre André Vigouroux, de Peyre-Gaillard, du couchant le chemin appelé Vio Bouvène, tendant du dit lieu de Montbonnet au lieu et paroisse du Bouchet-Saint Nicolas, et de bise champ de Jean Thivet, etc., les dits champs situés au terroir de Montbonnet, octobre 1768 ; — quelques donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont mentionnées diverses sommes données à titre d'œuvres pies au chapelain de Chacornac, paroisse de Cayres, ainsi qu'à l'église de Cayres, à l'église de Saint-Haond, des aumônes en blé aux pauvres de cette paroisse, aux Pères Capucins du Puy et de Monistrol, à Notre-Dame du Puy, etc ; — donations, émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés entre autres : — Advienent, Pierre, laboureur à Vermoyal, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Alignon, Jacques, marchand à Pébrac en Auvergne ; — Anhac (d'), Maurice, seigneur de Nant, avocat, bailli et juge de Monistrol ; — Aubert, Claude, vigneron à Lioriac, paroisse de Banzac ; —

Barbon (de), noble Claude, avocat, juge de la Cour ordinaire du Monastier; — Bardon, Claire, gouvernante du château de Maubourg; — Bardon, Marguerite, à Brunac, paroisse de Beaune; — Barlet, Jean-Claude, à Montrason, paroisse de Thoras; — Baudier, Vital, armurier au Puy; — Béal, Claude, journalier à Cornossac, paroisse de Sainte-Sigolène; — Beaubet, Jeanne, à Taulène, paroisse d'Issarlès; — Bertrand, Jean-Reymond, bourgeois au Puy; — Bertrand, Pierre, dit la Brauche, invalide, originaire de Bouzols, paroisse de Coubon; —Blachon, Jean-Pierre praticien à Chamalières; — Blanc, notaire à Saint-Pierre-Duchamp; — Boudon, Jean-Pierre, vigneron à Retournac; — Boyer, Gabriel, à Eynac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Bredoire, notaire à Bains; — Bruyère, notaire à Andance; — Cabul, Joseph, journalier à la Chalanconnière, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Chalendar, Marie, à Largentière, paroisse du Petit-Freycenet; — Chappuis, Jean, travailleur au Cher, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Charreyre, Pierre, curé de Saint-Martin-de Valamas; — Chaussende, Charles, au Thor, paroisse de Saint-Haond; — Choula, Madeleine, à Olier, paroisse de Retournac; — Colonjoux (de), Gabriel-Antoine, seigneur du Peloux, ancien officier au régiment de Provence, au bourg de Ville; — Cottier, Jean, garçon de labeur au village de la Garde, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Duplain, notaire à Bauzac; — Enjolras, Marie, à Monlor, paroisse de Coucouron; — Eymard, Benoît, travailleur à Vals près le Puy; — Eyraud, Marguerite, veuve de Louis de l'Escure, du lieu de Ceyssac; — Eyraud, notaire au Monastier; — Fayard, Catherine, au lieu du Meyt, paroisse de Raucoules; — Feminier, Marianne, à Lissac, paroisse de Saint-Bonnet en Gévaudan; — Fontaines, Jean, curé, prieur de Vocance; — Fontcroze, Madeleine, à Ville-verte, paroisse de Coucouron; — Fournier, Jacques, à Saignard, paroisse de Devesset; — Frachon, Jean-François-Xavier, notaire à Annonay; — Gallet, Charles, notaire de la ville et mandement de Craponne; — Gay, Jacques-Thomas, négociant au Puy; — Girard, Jean-Pierre, commissaire à terriers à Craponne; — Giraud, Louis, à Meyras, diocèse de Viviers; — Gire, Jean-Pierre, tisserand à Goudet; — Grangeon, Jean, à Vernusses, paroisse de Chaspinhac; — Guigon, notaire au Puy; —Hébrard, Pierre, chanoine fordoyen de la cathédrale du Puy; — Jay, notaire à Saint-Martin-de-Valamas; — Jouve de Ladevèze, Pierre-François, marchand au Puy; — La Chassaigne (de), Françoise, seigneuresse de Sereys, paroisse de Chomelix; — La Chassaigne (de), abbé de Sereys, prévôt du noble chapitre de Brioude; — Lacolombe (de), Pierre, chanoine de Monistrol; — Lagarde Testut, Jean-Alexis, prieur de Saint-Cirgues; — Lajare, Charles, avocat, châtelain d'Andance; — Laschamps, Benoît, laboureur au village de Dinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Laval (de), Charles-Borromée, vicaire général et official du diocèse du Puy, chanoine de la cathédrale du Puy; — Liotard, Louis-Sébastien, curé de la paroisse de Saint-Fortunat; — Lombard, Jean, au Cheylard, paroisse de Saint-Paul-le Froid; — Malzieu, Jean-Louis, notaire à Goudet; — Margot, Gabriel, à Montbrison, paroisse de Saint-Didier; — Marie, Marie, à Vialette, paroisse de Saint-Paulien; — Martel Labrousse, Joseph, procureur à Yssingeaux; — Martin, notaire à Craponne; — Mathieu, Louis, praticien à Langogne; — Maurin, André, à Lardeyrol, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Monchounet, Jeanne, à Grangevalat, paroisse de Monistrol; — Montagnon, Claude, laboureur au Cros-de-Mortesaigne, paroisse de Saint-Julien-du-Pinet; —Morel, Joseph, à Meyssac, paroisse de Vanosc; —Moret, notaire à Monistrol; — Morin, notaire à Roche; — Mouliade, Catherine, à Lacussol, paroisse de Saint-Vidal; — Moulin, Marie, à la Chalanconière, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Odde de Lesvals, Françoise, veuve de noble Jacques de Barbon, sieur de Pommeyrol, au Monastier; — Pagès, Jean-Pierre, avocat au Puy; — Panefieu, Claude, travailleur au Pin, paroisse de Chanaleilles; — Pastourel, Jean-Louis, chevalier, seigneur de Beaux, Boislong, etc., en son château de Beaux, paroisse d'Yssingeaux; — Pellade, Jacques, maître chaudronnier à Pradelles; — Penel, Antoine, praticien à Saint-Martin-de-Valamas; — Percie, notaire à Vanosc; — Plagnieu, notaire à Chamalières; — Poulenard, Jean-Baptiste, travailleur de terre à Saint-Julien-Molhesabate; — Poulenard, Marie, aux Bessias, paroisse de Saint-Pierre-des-Machabées; — Pontchardier, Jacques, à la Rulière, paroisse de Saint-Didier; — Praneuf, Joseph-Alexandre-Arnaud, officier de dragons, de présent à Besserioux, paroisse du Brignon; — Proriol, Jean-Claude, greffier à Bauzac; — Roche (de), d'Auteyrac, noble Charles, au bourg l'Estra-Saint-Agrève; — Roche de Pouzols, Jean-François, conseiller en la Sénéchaussée du Puy; — Rome de la Valette, Jean-François, conseiller en la Sénéchaussée du Puy; — Rouby, Jean, travailleur de terre à Chazalet, paroisse de Veaudevant; — Soulier, Antoine, petit laboureur à Ventressac, paroisse de Chamalières; — Soulier, Gilles, domestique chez le prieur et seigneur de Chamalières; — Souteyran, Alexandre-Théofrède, procureur ez Cours au Puy; —Souvinhac, Barthélemy, praticien au Monteil près Monistrol; — Surrel, Georges, à Chalencon, paroisse de Saint-André; — Surrel, Louis, lieutenant au régiment de Vivarais, au Monastier; — Teysandier, Jean, travailleur à Villaret, paroisse de Chanaleilles; — Vincens, Gaspard, à la Faye, paroisse de Saint-Didier, juridiction de Brioude; — etc.

B. 82 (Registre.) — In-fol., papier, 81 feuillets.

**1769.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par François-Scipion de Veyrac, curé de Montuselat, ayant droit de Jean-Pierre Masson et de Jeanne-Marie Pouzols, mariés, du dit lieu, à Madeleine Peyronel, fille dévote de Sainte-Croix, demeurant à Montuselat, d'une maison et d'autres propriétés, pour que le tout serve à l'éducation de la jeunesse ; dans l'acte est une autre rémission par le dit curé à la dite Peyronel, d'une fondation de revenus pour les mêmes petites écoles ; juillet 1765 ; — donation par Pierre Arthaud, marchand papetier, demeurant en la papeterie de Crouzet, paroisse de Saint-Didier, à Pierre Arthaud, son fils, pour qu'il puisse entreprendre en seul le commerce dans la dite papeterie que M. Véron, propriétaire d'icelle, doit lui affermer, de la somme de 3,000 livres moins un sol, en espèces de cours ou meubles ou outils servant à fabriquer le papier. Acte reçu Guigonnet, avocat et notaire, en présence de Jean-Martin Véron, écuyer, avocat, et de Jean-Joseph Ronat, sieur de Ville, aussi avocat ; octobre 1768 ; — pactes de mariage entre Ignace Bon, garçon aiguilletier du Puy, et Anne Bosdure, de Saint-Georges-Lagricol ; le dit Bon agissant sous le bon plaisir de Pons-Arnaud, marchand aiguilletier, son oncle, du Puy. Acte fait et passé par Hillaire, notaire, à la recluse du pont d'Estrouilhas ; avril 1769 ; — pactes de mariage entre Mathieu Borrel et Marie Borrel, l'un et l'autre de Vals près le Puy. Acte passé par Hillaire, notaire au pont d'Estrouilhas, dans son étude ; 1769 ; — donation par Françoise Bardon, Jeanne et Agnès Mouliade, Marianne Farigoule, Agnès Laidier, Antoinette Rabaste, Marie Compte, de Vernassal, Reine Perrin et Marie Cusi, de Montagnac, paroisse de Vernassal, toutes filles denteleuses, à Reine Duny et Anne-Marie Chapuis, de Villeneuve, paroisse de Saint-Julien-de-Fix, et Madeleine Beaune, de Beausse, paroisse de Saint-Arcons, toutes aussi filles denteleuses, d'un bâtiment, cour et jardin, à Vernassal, pour être jouis en commun par ces dernières tant qu'elles resteront filles, jusqu'à la dernière survivante, le tout après le décès des donatrices, qui s'en réservent la jouissance leur vie durant ; avril et juillet 1769, — donation par Claude Vallat-Chomier, ménager, habitant de Chomier, paroisse du Chambon, à Etienne Chappelon, de biens provenant de l'hérédité de Chappelon, père, sous certaines réserves, entre autres, d'une pension pour Isabeau Rouber, de seigle, lard, sel, pois, habit tous les 3 ans, nourriture d'une vache, foin et paille pour hiverner cette bête, et avec réserve que le fumier en provenant servira à faire des truffes dans les biens de la dite hérédité, etc. ; mai 1769 ; — acte de réception de Catherine Jouve du Verdier, paroisse de Saint-Julien-d'Ance, à la maison des demoiselles dévotes de Saint-Joseph, vouées à l'éducation gratuite de la jeunesse dans la ville de Craponne ; août 1769 ; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Allary, Jean-Jacques, au bourg de Loudes ; — Assézat, notaire au Puy ; — Baladraud, Louis, à Goudard, paroisse de Ville ; — Bertrand, Aldebert, avocat, juge des terres du Cheilat-haut, à la Brugeirette, paroisse de Saint-Paul-le-Froid ; — Besson, Jean-Baptiste, journalier à Bronac, paroisse de Raucoules ; — Blachères, Jean-Michel, maître bridier au Puy ; — Bollon, Alexandre-Xavier, avocat au Puy ; — Bon, Claude, maître pâtissier au Puy ; — Bontemps, Mathieu, vigneron à Combres, paroisse de Retournac ; — Bosdure, Claude, métayer à Paulagnac, paroisse de Craponne ; — Boudinhon, Dominique-François, avocat au Puy ; — Boudoul, André, journalier à Eycenac, paroisse de Saint-Christophe ; — Brenas (de) de Doriol, Claudine, fille à feu noble René de Brenas de Doriol ; — Brioudes, Jean-Joseph, docteur en médecine à Ville ; — Brun, Jacques, procureur au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Brunel de Saint-Marcel, Philippe, au bourg de Jullianges ; — Brunel, Louis, à Delphin, paroisse de Vocance ; — Caire, Marie, au village de Vertaure, paroisse de Vorey ; — Carle, François, ancien curé de Bosrebert en Normandie, et prêtre sociétaire de la communauté de Craponne ; — Celeyron, notaire à Craponne ; — Cellé, noble Jean, sieur de l'Allagnier, à Dubie, paroisse de Riotord ; — Chapelle, Joseph, au village de Périer, paroisse de Saint-André ; — Charitat, Jean, à Onzillon, paroisse de Chadron ; — Chaussende Claude, ancien soldat dans le régiment de Monaco, invalide, demeurant à Costaros, paroisse de Cayres ; — Chavanon, Jean-Pierre, bachelier ez droits, prieur et curé de Saint-Héaud en Forez ; — Colin (de), noble Reymond, de Bois, écuyer, seigneur du Brignon, Bois, etc., au Brignon ; — Coste, Jean-Baptiste, procureur au bailliage de Saugues ; — Dasquemie, Antoinette, à la Rivoire-Haute, paroisse de Monistrol ; — Decolin des Bois, seigneur du Brignon ; — Delort, Henri, maître ez arts et chirurgien juré de la ville de Craponne ; — Dubois, Mathieu, procureur de la ville de Roche ; — Falgon, Jean, travailleur au bourg du Monastier ; — Faurie, Marie-Thérèse, à Saint-Pierre-des-Machabées, sénéchaussée du Puy ; — Favier, Catherine, fille dévote de la ville de Saint-Didier ; — Ferret, Marcellin, procureur ez Cours du Puy ; — Forestier (de), Marianne, à Pontempeyrat, paroisse d'Usson ; — Fornel (du), Claude-Gabriel, chanoine de la cathédrale du Puy ; — Fours (de), Louis, avocat, bailli et juge alternatif de Tence ; — François, Jean, avocat en la ville de la Canourgue ; — Frevol (de) d'Aubaguac, Jacques-François, major au régiment de Royal-Normandie, cavalerie, résidant en la ville de Pradelles ; — Furgon, Christophe, à Malfrayt, paroisse de Retournac ; —

Gerbier, Baptiste, à Agizoux, paroisse de Solignac ; — Goudard, Jean, travailleur aux Ceaux, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol ; — Hugon, Joseph, notaire à Clavières ; — Jouve, André-Bernard, prieur curé de Vernassal ; — La Batie (de), noble Charles, sieur de l'Arzalier ; — Labretoigne (de) Jean-Baptiste, du Mazel, avocat à Saugues ; — Lagarde-Testud, Jean-Alexis, prieur de Saint-Cirgues ; — Laroque (de) du Pons, sieur du Marnas, baron d'Oisson, au château de Marnas, paroisse d'Ardois, diocèse de Vienne, en Vivarais ; — Lemore, noble Antoine, écuyer, lieutenant de la connétablie de France, avocat à Monistrol ; — Leymarie, Blaise, maître chirurgien juré au Chambon ; — Liounet, Marie-Françoise, à Marcillac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien ; — Manet, Jean-Noel, maître ez arts, chirurgien juré à Craponne ; — Manson, François, avocat à Grèzes ; — Maurin, Pierre, à Palhaire, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol ; — Maurison, Pierre, marchand blanchier à Yssingeaux ; — Pandraud, Antoinette, fille béate à Couteaux, paroisse de Lantriac ; — Pastel, Pierre, prêtre et missionnaire de Sainte-Colombe ; — Peyrine de Moras, François-Marie, chevalier, ministre d'État, marquis de Grobois, de Saint-Priest et de Saint-Étienne, premier baron du Forez, gouverneur et lieutenant pour le Roi de la ville de Saint-Étienne, grand bailli et sénéchal du pays, comté et ressort du Forez ; — Polier, Charles, contrôleur du Roi, receveur ancien des tailles et greffier des États du Velay ; — Prolhac, André, avocat, procureur comtal au bailliage royal de Gévaudan et juge des baronies de la Garde etc. — Razond, notaire au Puy ; — Redond, Pierre, notaire à Montusclat ; — Richard, Jeanne-Marie, fille à feu Claude Richard, seigneur de Pontempeyrat, paroisse d'Usson ; — Robin, Jeanne, aux Engoyaux, paroisse de Laussonne ; — Rousset, Jean-Claude, docteur en médecine en la ville d'Yssingeaux ; — Roux, Dominique, à Uffernet, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas ; — Roux, Jacques, greffier consulaire d'Yssingeaux ; — Royron, Jean, bas officier, invalide à l'hôtel royal des Invalides de Paris ; — Rullier, Jean-François-Régis, sculpteur au Puy ; — Serimieux (de), Pierre, écuyer, ancien officier d'infanterie, au Bourget, paroisse du Chambon en Forez ; — Solas (de), noble Thomas, écuyer, sieur de Marnas ; — Sordon de Créaux, Alexis, chanoine de la cathédrale du Puy ; — Vachon (de), noble François, écuyer au Puy ; — Vocanson, Barthélemy, de la ville de Tence ; — etc.

B. 83. (Registre.) — In-fol., papier, 61 feuillets.

**1770.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Jean Delaigue, cultivateur, du lieu de Reynier, paroisse d'Araules, à son fils Joseph, d'une partie de ses biens, y compris « les cabaux, qui consistent en une paire de bœufs pour le travail, cinq grandes vaches, quatre petits taureaux, deux petites génisses et deux petits veaux, » qui se portent à 600 livres, sans compter « deux génisses pleines, un taureau d'un an, une jument et un cochon, » que le donateur se réserve ; octobre 1769 ; — donation, à cause des noces, par Jacques Jourdie et Jean Bernaud du lieu de Meytrose, à Marie-Anne Bernaud, future promise de François Soutrenom, laboureur à Roulhac, paroisse de Saint-Sauveur-en-Rue, d'un domaine aux appartenances d'Archis, paroisse de Vanose, pays de Forez, en exécution de l'albergement à lui passé par Antoine et autre Antoine Bechetoile, le 25 janvier 1769, devant maître Périer, notaire, contrôlé et insinué tout ainsi qu'il se comporte à la forme du dit albergement, etc. ; février 1770 ; — donation par Jacques Bonchamp, bourgeois au Breuil, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp, à son fils, Pierre-Christophe, de tous ses biens et terres, sous diverses réserves, entre autres, leur usage de raves et de truffes qui se recueilleront dans les dites terres ; octobre 1769 ; — promesse de réception, moyennant une certaine somme d'argent, de Marianne Martin, fille de Caprais Martin, notaire et procureur fiscal en la justice de Craponne, dans la maison des sœurs de Saint-Joseph, vouées à l'éducation gratuite de la jeunesse, au faubourg de Constans, à Craponne ; mai 1770 ; — promesse de réception, moyennant une certaine somme d'argent, de Jeanne-Marie Grandchamp, dans la maison des sœurs de Saint-Joseph ; septembre 1770. — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Abrial, Marcel, travailleur à Espaly, paroisse de Saint-Marcel ; — Alteroche (d'), Vital, laboureur à Blavignaguet (Gévaudan) ; — Barbon (de), Antoine, sieur de la Champ, résidant au Puy ; — Bay, Jean-André, vicaire de la paroisse de Bains ; — Bayle, Michel, laboureur à Chevallier, paroisse de Saint-Symphorien ; — Béal, notaire à Saint-Jeure ; — Beaufils, Jacques, curé de Saint-Laurens sous-Coirons ; — Bernard, Jean-Claude, à Recours, paroisse de Beaulieu ; — Bertrand, Marie, à Foutordou, paroisse de Tence ; — Best, Anne, d'état de laboureur à Bruac ; — Bongiraud, Jean, prieur de Borne ; — Bonnet, François, précepteur de la jeunesse à la Chapelle-sous-Chanéac ; — Boyer, Pierre, à Raffy, paroisse de Saint-Hostien ; — Chabannes, notaire à Montfaucon ; — Chabanolles, Étienne, aux Aulagnys, paroisse de Lapte ; — Chaize, Marguerite, à Raffy, paroisse de Saint-Hostien ; — Chevalier, Jean, bourgeois au bourg de Fay ; — Combe, Jean-François, praticien à Ville ; — Delaigue, Jean, au Reynier, paroisse d'Araules ; — Demart, Mathieu, maçon à Prat-Lagrange, paroisse de Notre-Dame de Borée ; — Dufour, François, travailleur à Chomillon, paroisse de Vanose ; — Dumont, Catherine, fille rubanière à Goudard, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas ; — Dumont,

Marie, fille rubanière à Saint-André-des-Esfangeas; — Durand, Mathieu, curé de Lissac; — Faure, Hilaire, prieur et curé de Saint-Pierre-Duchamp; — Galland, Jacques, laboureur à Freytilhac, paroisse de Montfaucon; — Galland, Jacques, maréchal au bourg de Saint-Pal; — Gimbert, Jean-Louis, praticien au Béage; — Girard, Pierre, commissaire à terriers à Craponne; — Grand, étudiant les humanités à Craponne; — Grand, Pierre, sonneur des cloches de Saint-Étienne-Lardeyrol; — Haon, Marianne, à Pradoux, paroisse de Saint-Cirgues; — Hébrard, Vital-Dominique, curé de Juvinas; — Heyraud, Jean, à Vaures, paroisse de Loudes; — Jaffeuil, Jean, à Blavignac (Gévaudan); — Jouve, Louis, bourgeois de la paroisse de Saint-Vincent; — Lasherme, Jean, aux Rabeyrous, paroisse de Goudet; — Lemore, Joseph-François-André, sieur de la Gardelle, avocat, juge général des terres du marquisat de Maubourg; — Malbost, Benoît, marchand de bétail à Craponne; — Malbost, Jacques, laboureur au village d'Entreux, paroisse de Craponne; — Masclet, Henri, praticien à Dunières; — Narce, Claude, dit Gilibert, à Archaud, paroisse de Saint-Rémy; — Nuel, Benoît, journalier à Frontès, paroisse de Monlet; — Oddin, Pierre, au bourg de Vanosc; — Pascal de Serres, Jacques, sieur de la Brugeyre, à Langogne; — Pellissier, Marie, à Boussoulet-Bas, paroisse de Champclause; — Perrin, Jeanne, à Brunel, paroisse de Monistrol; — Peyroche, Michel, sergent à Monistrol; — Pralong, Marcelin, au village d'Espamas, paroisse de Vorey; — Rey, Jean-Pierre, tisserand à Mezères; — Roche, Anne, fille dévote au village de Frimas, paroisse de Craponne; — Rodde, André, officier au régiment de Beauvoisis, à Montbonnet, paroisse de Bains; — Rosier, Jacques, avocat à Roche; — Roujol, Anne, à la Vallette, paroisse de Saint-André; — Roussel, Dominique, courretier au Puy; — Rousset (du), noble Claude-Melchior, seigneur de Lapte; — Sahuc, Marthe, fille à Jean-Jacques-Félix Sahuc, bourgeois de la ville du Puy; — Salvignon, Mathieu, à Issart, paroisse d'Arcens; — Samuel, Michel, teinturier à Monistrol; — Soutrenom, François, laboureur à Rouhac, paroisse de Saint-Sauveur-en-Rue; — Surrel, noble Louis, seigneur de Montbel, officier au régiment de Vivarais, infanterie; — Treveys, Jean, marchand teinturier à Yssingeaux; — Vallette de la Mourreyre, Bernard, avocat, juge de Chanéac, habitant au Bouchet, paroisse de la Chapelle-sous-Chanéac; — etc.

B. 81. (Registre.) — In-fol., papier, 112 feuillets.

**1771.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — diverses donations faites sous réserves de rentes viagères qui comprennent, entre autres productions agricoles, certaines quantités de pommes de terre ou truffes (dont la culture, connue sous ces deux noms, s'était de plus en plus répandue dans le pays), notamment à Mounedeyres, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; à l'Archier, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate (où le donateur se réserve 6 métans); à Trainas, paroisse de Chanéac (5 quintaux); au Bouchet, paroisse de Saint-Jean du Monastier, etc.; — donation par Marie Ardail, fille dévote, demeurant à Beaune, et ayant droit de feue sa tante Eugénie Ardail, et d'autres filles associées pour l'instruction de la jeunesse, à Catherine Bastion, autre fille dévote, de la jouissance en commun d'une maison et jardin, le tout d'environ une coupe et demie, à la condition par ladite Bastion de vivre dans le célibat, de contribuer aux charges de l'association, etc.; — diverses donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont relatées des sommes d'argent pour frais et honneurs funèbres, et à cette occasion, pour célébration de messes, offrande de cierges et aumônes, au Brignon, à Lavoûte-sur-Loire, Rauret, Saint-Jean-Lachalm et Vielprat, et des dons d'argent également aux chanoines de la cathédrale et aux Capucins du Puy; — donations, dont quelques-unes comprennent aussi des émancipations et extraits de contrats de mariage, et au sujet desquelles sont nommés, entre autres : — Allonet de Lafayette, noble Christophe, à Saint-Didier; — Antouard, Jean, travailleur de terre à Laux, paroisse de Saint-Cirgues; — Arnaud, Mathieu, praticien au Puy; — Arnaudon, Pierre, à Escublac, paroisse de Saint-Haond; — Badiou, Jean-François, curé de Freycenet-Lacuche; — Barbon (de) du Vernet, noble Jacques, au Monastier; — Barthélemy, Marie, sœur converse de l'ordre de Saint-Dominique, aux Rougeyres, paroisse du Brignon; — Bastes, Marguerite, à Bergeron, paroisse de Rochepaule; — Bataille, Françoise, au Villeret d'Apcher, paroisse de Chanaleilles; — Boudet, Joseph, teinturier à Langogne; — Bouteon, Pierre, serrurier à Saint-Didier; — Bresson, François-Augustin, praticien au palais au Puy; — Briges (le), Jean-Dominique, sieur de Fontannes, à Pradelles; — Brunel (de), Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de Bonneville, lieutenant général criminel en la Sénéchaussée du Puy; — Bruschet, Joseph, prieur curé de Cristil, diocèse de Valence; — Cablant (de), Claude-Dominique, ancien major du régiment d'Autichamp, dragons, à Pont-à-Mousson; — Chabannes, Pierre-Hyacinthe, praticien à Vorey; — Chabrier, Antoine, travailleur à Durianne, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Chazal, Laurent, sieur de la Bastide, à Roche; — Chiron du Plessy de Bois-Joli, Pierre, seigneur de Trevis, demeurant à Craponne; — Coinq, Jean-Louis, à Mauras, paroisse de l'Esperon; — Debard, Jacques, au Mazel, paroisse de Saint-Voy; — Debrus, notaire au Monastier; — Deidier, Antoine, à Freycenet-de-Labre, paroisse de Ravoust; — Denaves, Claude, laboureur à Rachat, paroisse de Craponne; — Desalces, Jacques, curé de Saint-Pierre-Eynac; — Descours, notaire au Puy; —

Dufour, Marie, à Saint-Jean-Roure; — Dugone, Gaspard, au Puy; — Dumas, Mathieu, journalier à la Gazelle, paroisse de Saint-André de-Chalencon; — Exbrayat du Créaux, Pierre, sieur du Fort, capitaine aide-major du régiment Schomberg, dragons, au lieu du Fort; — Extreyts (des), Jean-Pierre, aux Extreyts, paroisse de Saint-Clément; — Eynac, notaire à Langogne; — Eyraud, notaire à Saint-Didier; — Faure, André, journalier à Foumerette, paroisse de Saint-Jeure; — Fournier, Jean-Antoine, à Châteauvieux, paroisse de Saint-Cirgues; — Frachette, Jean, laboureur à Berg, paroisse de Dunières; — Frevol, notaire à Pradelles; — Gagne, notaire à Solignac; — Gallard, notaire à Saint-Bonnet; — Gallet, Antoine, avocat et notaire à Craponne; — Gelly, Étienne, à Espezonne, paroisse de Saint-Alban; — Gibon, Louis, praticien à Langogne; — Givolde, Pierre, dit Barbillon, à Fay-la-Triouleyre, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Gontar, Jacques, teinturier à Saint-Agrève; — Goutail, notaire au Bouchet-Saint-Nicolas; — Gramayre, Jean-Antoine, journalier au Bouchet, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Goy, Honoré, seigneur d'Orzilhac; — Hauve, Simon, praticien à Craponne; — Imbert, Marie, sœur du tiers-ordre de Saint-Dominique à l'Aligier, paroisse de Saint-Cirgues; — Itier, notaire au Puy; — Joucerand, André, praticien à Dunières; — Jouve, André, à Orcinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Jouve, notaire au Brignon; — Labretoigne, Joseph, praticien à Saugues; — Lafarge, Antoine, curé du Bouchet-Saint-Nicolas; — Laurens (de), Louis-François, praticien à Poux, paroisse de Vorey; — Layes, Julien, horloger à Saint-Julien-Chapteuil; — Manhaudier, Antoine, journalier à Trainas, paroisse de Chanéac; — Marlhins, Pierre, ancien curé de Mounens; — Martel, Charles, praticien à Yssingeaux; — Masson, Isabeau, fille dévote à Laussonne; — Mathieu, notaire à Pradelles; Maurizon, François, à Lasouche, paroisse de Saint-Agrève; — Mialhon, Jean-Louis, au Play, paroisse de Marlhes; — Molhade, Jean-Antoine, praticien au Puy; — Monchan, Jean, dit Parat, à Charraix, paroisse de Chaspinhac; — Moussit, Jacques, dit Couyac, à Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Nicolas, Claude, curé de Lavoûte-sur-Loire; — Pelissier, Catherine, fille dévote à Veyrac, paroisse de Lavoûte-sur-Loire; — Pellissier, François, praticien au Puy; — Péridier, Jean-Baptiste, receveur des domaines du Roi au Puy; — Perplant, André, curé de la Villatte; — Perrin, Marianne, à Broussso, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol; — Peyrachon, Claude, maître sellier à Monistrol; — Proriol, Jean-Claude, greffier de la justice de Bauzac; — Rivet, Jacques, fermier au domaine de Rome-Lavalette, appelé de Chazot, paroisse de Coubon; — Robert, Baptiste, maître grammairien à Craponne; — Robin, Barthélemy, chirurgien au Bouchet-Saint-Nicolas; — Rochebonne (de), Jacques-Jean-Pierre, écuyer, seigneur du Cortial, à Roche-en-Reynier; — Roche de Pouzol, lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy; — Rolland, Marie, fille dévote à Polignac; — Roqueplan, Jean, à Aunac, paroisse du Brignon; — Rouchouse, Louis, bourgeois aux Ages, paroisse de Monistrol; — Rousset, Jean, travailleur à Courmacès, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères; — Rosier, Jacques, avocat, juge de la ville de Roche-en-Reynier; — Saint-André (de), Pierre-Cyprien, marquis de Saint-Just, demeurant au Puy; — Sanhard (de), Amable, à Saint-Julien-Chapteuil, — Soulier, notaire à Saint-Didier; — Souvigne, Jacques, à Saint-Bonnet; — Teyssier, Charles, au domaine de Fuzendes, appartenant aux Chartreux de Bonnefoy, paroisse de Sainte-Eulalie; — Usson, Anne-Marie, au Rousson, paroisse de Bauzac; — Vallery, Antoine, à la Visade, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Verot, Marie, au Bès, paroisse de Lapte; — Vigouroux, Anne, à Arsac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Vissaguet (de) du Bouchet, noble Antoine, avocat, seigneur de Chomelix et Félines, subdélégué de l'intendance de Lyon, demeurant à Saint-Pal; — etc.

B. 85. (Registre.) — In-fol., papier, 146 feuillets.

**1772.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Anne Deydier, patronne et collatrice de la chapelle Sainte-Anne, dans l'église paroissiale de Pradelles, à Jean-Jacques Beaufils, son petit-neveu, du droit de patronage et collation de la dite chapelle, « avec pouvoir d'y nommer à l'avenir et de construire un caveau et un banc, » etc.; janvier 1768; — donation par Ignace-Benoît-Bertrand Lamye de Lardeyrol, écuyer, demeurant à Lyon, à Augustin Lamye, son oncle, écuyer, demeurant au Puy, du sixième de sa terre et seigneurie de Servissas, en Velay, à diverses conditions, entre autres que le dit donataire prendra le lieu et place du dit Lamye de Lardeyrol, tant envers le sieur Montbel, commissaire féodiste, chargé du renouvellement du terrier de Servissas, qu'envers le fermier de la rente dépendante de la dite seigneurie, conformément à la liève; le donataire paiera une fondation annuelle de 10 livres 10 sols prétendue par le sieur Mazuyer, chapelain de Sainte-Anne, etc.; novembre 1771; — donation par Antoine Urbe, maître épinglier habitant la ville du Puy, à son petit-fils, Jean-Pierre Urbe, de tous ses biens, meubles et effets, y compris les outils de sa profession, tels que : « deux roues servant pour le métier d'épinglier, 6 paires ciseaux, 7 moulaux pour aiguiser les épingles, 7 stiquets, 2 tours à tête, 2 bancs à tirer le fil de laiton, et 120 livres étain pesant, » sous diverses réserves, entre autres, de l'emploi par le donateur, sa vie durant, des outils ci-dessus, etc.; janvier 1772; — donation par Jean-Baptiste

Eyraud, demeurant au Puy, à Marie Eyraud, sa nièce, de tous ses biens, sauf certaines réserves, entre autres de divers dons d'argent, après décès du donateur, aux prêtres de Saint-Pierre-Latour, à l'hôpital général et aux religieuses de Sainte-Claire du Puy; avril 1772; —donation par Catherine Barralon, rubanière, à Gabrielle Jacquet, Jeanne et Cécile Charreyron, aussi rubanières, toutes demeurant à Aurec, d'une somme d'argent; acte reçu Verdier, notaire royal en Velay et en Forez pour le lieu et paroisse d'Aurec, reçu aux siéges royaux du Puy et de Montbrison; août 1772; — donation par Balthazard Martinol, prieur curé d'Echalas en Lyonnais, à Guillaume Martinol, son frère, prêtre missionnaire, agrégé au séminaire des Missions établi à Sainte-Colombe en Lyonnais, d'un fief et terrier prenant au territoire de Limandre et autres adjacents, situé sur la paroisse de Vazeilles, limitrophe du Velay et d'Auvergne, lequel fief et terrier le donateur a acquis de Sahuc de Planhol, pour en jouir avec la moitié des cens, lods, mi-lods et autres droits, jusqu'au décès du donateur, après lequel le donataire sera investi du tout; il est convenu cependant que le donataire demeure seul chargé de faire reconnaître les emphytéotes ou tenanciers, et de renouveler le dit fief et terrier, etc.; octobre 1772; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Arsac, Mathieu, à Lagarde, paroisse de Présailles; — Aulanier, Jean-Pierre, marchand au Puy; — Auphèves, Françoise, fille dévote à Coubon; — Begon, Louis, chanoine de l'église de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Berger, Jean, curé de Borne; — Bernard, Jean-Gaspard, avocat à Rosières; — Blacheyre, Marguerite, au Mas-de-Neyre, paroisse de Saint-Cirgues; — Blanc, Jean-Joseph, avocat en la ville de Pradelles; — Bose, Fleury, à Pouillac, paroisse de Vanosc; — Breuire, Pierre, à Chomarjas, paroisse de Tence; — Brunel, Jean, à Pouzol, paroisse de Loudes; — Celle, Pierre, à Cheneyrelles, paroisse de Tence; — Chamard, Jacques, petit laboureur à Combrioux, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Chavanon-Baron, Théodore, bourgeois de la ville de Monistrol; — Chibolon, Benoît, à Monistrol; — Clavières (de), Dominique-Florens, chevalier, au château de Mazangon; — Clémenson, Magdeleine, fille dévote, originaire d'Arenche-lès-Sarlange, paroisse de Retournac; — Collomb, André, à Rochelimagne, paroisse de Polignac; — Crispy, Jean-Jacques, marchand grenetier au Puy; — Cyprien (de) de Saint-André, marquis de Saint-Just; — Descours, notaire au Puy; — Douspis, Avit, aux Rouzeyroux, paroisse de Beaulieu; — Dufour, Pierre, à Saint-Jean-Roure (Vivarais); — Dupuy, Thomas-Marie, écuyer, seigneur de la Freydeire, paroisse de Chaumont (Auvergne); — Englade, notaire au Puy; — Enjolras, Vital, demeurant en la ville de Villefranche en Beaujolais; — Enterrieu, Paul, contrôleur de l'équivalent au Puy; — Eymard, conductier à Chamalières; — Fauret, Jacques, journalier à Leyssac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Fau, Vidal, à l'Herm-de-Chomely, paroisse de Saint-Hostien; — Fayole de Mans, Georges, maître chirurgien à Bauzac; — Ferrapie, noble Pierre, écuyer, sieur de l'Aniel, en son château de l'Aniel, paroisse de Tence; — Frais (de), noble Jérôme-Dominique-Gabriel, seigneur de Vermoyal, Lingoustre, etc., au Puy; — Frevol, notaire à Pradelles; — Freydier, Pierre, praticien à Tence; — Fumey, Joseph-Claude, marchand horloger au Puy, — Gagnaire, François, tireur de soie au Crouzel, paroisse de Dunières; — Gallet-Fontneuve, Caprais, notaire à Craponne; — Garde, Jean-Pierre, chirurgien juré de la ville du Puy; — Gayte, Michel, à Freycenet, paroisse de Borne; — Granouilhet (de), Jean-Joseph, écuyer, etc., à Yssingeaux; — Guigon, Pierre, faiseur de sabots à Vocance; — Jamon, Paul-François-Régis, curé de Clavezon; — Janiot, Jean, maître lauzeur à Chamalières; — Joannin, noble Pierre, avocat ez Cours du Forez; — Jourde, Jeanne-Marie, à Solières, paroisse d'Yssingeaux; — Jouve, Antoine, ménager au village de la Branebade, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Jullien (de), Antoine, ancien prieur de Vanosc; — Lazer, Jean-Antoine, négociant au Puy; — Lemerle, Jean, maître chirurgien au Bourzet, paroisse de Vorey; — Limozin, Benoît, ancien prieur et curé de Saint-Victor; — Mallet, Antoine, aubergiste à Yssingeaux; — Maneilles, Jean-Pierre, à Bialac, paroisse de Saint-Agrève; — Marcon, Pierre, précepteur de la jeunesse à Rochepaule; — Marnas, notaire à Usson; — Massot (de) de la Ferrière, chevalier, etc., sénéchal de Lyon; — Maurin, Marie, fille dévote à Espaly; — Meydechalles, noble Pierre-Alexis-François, étudiant en philosophie à Montfaucon; — Mosnier, Guillaume, chapelain de la chapelle de Sainte-Croix de Chalencon; — Mouleyre, Françoise, à Moulin-Neuf, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Nicolas, Renée, à Courrent, paroisse de Retournac; — Olivier, Marie, dentelleuse à Proriol, paroisse de Bauzac; — Perin, André, à Palliaire, paroisse de Saint-Etienne-Lardeyrol; — Perrier, Jean-Jacques, journalier au Chambon, paroisse de Vorey; — Pètre, Claude, aux Ougiers, paroisse de Saint Jeure; — Pinet, Claude, au bourg de Vanosc; — Portal, Antoinette, faiseuse de dentelles au Puy; — Pouzols, Joseph, laboureur à la Chazotte, paroisse de Champclause; — Privat, Caprais, licencié ez droits, prieur curé de Craponne; — Rabany, Jean-Antoine, curé de Champclause; — Rabaste, Augustin, praticien au Puy; — Rane, Jean, à Crezenoux, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Ranquet (de) de Villedieu, Laurence, au Puy; — Renard, Isabeau, veuve de Jacques Figon, au bourg du Monastier; — Reymond, Jean, meunier à Vals près le Puy; — Ribeyron, Jean, au Gally, paroisse de Bauzac; — Rise (de), François, procureur au bailliage

d'Allègre ; — Romieu, Florens, à Chabrey, paroisse de Saint-Jean du Monastier ; — Saint-André (de), Cyprien, marquis de Saint-Just ; — Salibon, Benoît, petit laboureur au village de Chazelles, paroisse de Saint-André-de-Chalencon ; — Sanhard (de), noble Amable-Michel, à Queyrières ; — Sauzet, noble Jérôme, seigneur de la Bastide ; — Seguin, Marie-Rose, sœur de l'ordre de Saint-Dominique au Puy ; — Senovert (de) de la Coste, noble Charles, ancien officier de dragons, aux Bouchères, paroisse de Saint-Andéol ; — Sobeyran (de), François, seigneur de Serres, Chanéac, la Chapelle, etc., à Chanéac ; — Souteyran (de) de la Roule, Marie-Laurence, au Monastier ; — Tallobre, Marguerite, au Monteil, paroisse de Saint-Pierre-Latour du Puy ; — Vincent, Jean, au Monteil, paroisse de Saint-Haond ; — etc.

B. 86. (Registre.) — In-fol., papier, 64 feuillets.

**1773.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — annulation d'une donation faite par Jacques Faure, de Saint-Martin-de-Valamas, à François Chambon, chirurgien juré, habitant à Chanéac ; dans l'acte sont liquidées diverses sommes dues par le dit Faure au dit Chambon, entre autres, celle de 120 livres 14 sols, pour fournitures de remèdes et médicaments, etc. ; janvier 1773 ; — donation par Jean-Antoine de Brunel, écuyer, seigneur de Saint-Christophe, Talode, Aunac et autres lieux, habitant ordinairement en son château de Saint-Christophe, étant de présent au Chambon, paroisse de Cerzat, en Auvergne, à Marie-Louise de Brunel, sa fille, épouse de Jean-Melchior Viale du Blot, chevalier, seigneur du Chambon, le Blot, Beauregard et autres lieux, habitant en leur château du Chambon, autorisée par son dit époux, de tous ses biens meubles, bestiaux et immeubles, pour en jouir comme de bien à elle éventif et paraphernal, comme bon lui semblera, et en faveur de qui elle avisera, et aux mêmes termes de son contrat de mariage, d'après lequel elle a droit de se régir par le droit écrit ; déclarant le dit seigneur de Brunel que par ces présentes il émancipe la dite Marie-Louise de Brunel, sa fille ; le tout sous diverses réserves faites par le donateur, entre autres de l'usufruit sa vie durant. Sont énumérés dans l'acte les meubles et bestiaux ci-dessus donnés ; entre autres meubles, il y a 9 lits de maître, avec courte-pointes et rideaux en soie, laine ou coton, l'intérieur satin ou indienne ; 15 pièces de tapisserie d'Aubusson en verdure, et autres 6 pièces à points de Hongrie ; 3 canapés, dont 2 en petits points et 1 en moquette ; 10 fauteuils en tapisserie, 18 chaises en étoffe verte et partie rouge ; 10 paires rideaux en indienne, étoffe ou coton blanc, etc. ; des converts d'argent, casserolles, marmites, poissonnières, tourtières, bassinoires en cuivre, une fontaine en étain ; des tapis, les uns de Turquie, d'autres d'Aubusson ; des plats et 3 douzaines d'assiettes d'étain de différentes façons, etc. ; les bestiaux sont des bœufs, taureaux, vaches, chevaux, juments ou poulains, etc. ; mars 1772 ; — donation par Apollinaire de Veyny, chevalier, seigneur de Villemont, résidant au Puy, à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame du Puy, à l'Hôpital-général et à l'œuvre du bouillon des pauvres de la même ville, du prix d'une maison, jardin, etc., acquis par lui du marquis de Nérestang, et qui, après son décès, seront partagés par égale portion entre les dits établissements ; 15 juillet 1773 ; — donation par Louis de Sanhard de Fontclaire, du lieu de Queyrières, paroisse de Saint-Hostien, à son fils, Louis de Sanhard, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres du revenu de cette année d'une locaterie perpétuelle de 1 carton seigle et 6 ras avoine, de 15 livres pour être employées en messes, de 30 cartons blé, pour aumônes et honneurs funèbres, de 1 carton pois, mesure d'Yssingeaux, et 6 cartons pommes de terre pour cette année seulement, etc. ; octobre 1772 ; — donation par Anne Chapot, à Charlotte de Vinels, Anne Jouve et Marie-Anne Grand, filles associées sous le vocable de Saint-Joseph, dans la ville de Craponne, de tous ses biens, à la condition de jouir de tous les avantages de la même association ; octobre 1772 ; — donations et pactes de mariages concernant : — Arnaud, premier consul du Puy ; — Aurier (d'), Joseph, sieur de la Monatte, ancien capitaine dans le régiment d'Auvergne, résidant en la ville de Craponne ; — Baron, Pierre, greffier de Saint-Pal-de-Chalencon ; — Barthélemy, Antoinette, à Ours, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Béal, notaire à Tence ; — Bernard, Pierre, chanoine de l'église de Monistrol ; — Besqueut, Jean-Pierre, négociant au Puy ; — Blacheyre, Catherine, sœur de la congrégation de la Mère-Agnès au Puy ; — Bonnet, Jean, à Charensac, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Bonnet, Marianne, fille denteleuse à la Borie, paroisse de Polignac ; — Bouchet, Jean-Louis, à Marnhac, paroisse de Saint-Germain ; — Bourdelin, Anne-Marie, au domaine Langealier, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier ; — Boutte, Pierre, au Pont-Salomon, paroisse de Saint-Ferréol ; — Cavard, Pierre, marchand au Puy ; — Chabrier, Jean, au Puy ; — Chambon, François, chirurgien juré à Chanéac ; — Champavère, Jean-Baptiste, géomètre et expert à Montfaucon ; — Chanac, Joseph, à Bigorre, paroisse de Saint-Front ; — Chauchat, Jacques, bouvier au domaine de Chantoin, paroisse de Bains ; — Chazot, François, voiturier aux Estables ; — Chometton, avocat et notaire à Monistrol ; — Clavel, Charles, seigneur du Monteil et autres lieux, à Langogne ; — Copier, Marie, à Charrée, paroisse de Retournac, — Coste, Jacques, à Méat, paroisse de Satilleux ; — Couret, Françoise, à Voac, paroisse de Saint-Jean du Monastier ; — Dance, François, chirurgien à Saint-Pal ; —

Denaut, Jacques, à Meymac, paroisse de Saint-Jean du Monastier, — Derat, André, dit Brousse, à Margeaix, paroisse de Beaulieu ; — Douldon, Pierre, au Bouchet-Saint-Nicolas; — Ferratier (de), noble Jacques-Pierre-André, écuyer, seigneur de Tremoulher;—Giband, Pierre, à Espaly ; — Gibert, Philippe, fille dévote à Monistrol ; — Grasset, Alix, au bourg de Bas ; — Guive, Jean-Baptiste, docteur en médecine à Monistrol ; — Labatie (de), noble Charles, écuyer, seigneur de l'Arzalier, au château de l'Arzalier; — Laurent, Jean-Antoine, procureur ez Cours du Puy ; — L'Hoste, Marie, au Fraysse, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Liabeuf, Louis, aux Issarleaux, paroisse d'Issarlès ; — Malbonnet, Laurent, marchand droguiste à La Louvesc ; — Martin, Antoine, vérificateur des domaines du Roi au Puy; — Martin, Jean, à Malesville, paroisse de l'Esperon ; — Martin, Joseph, avocat au Puy ; — Massardier, Antoine, à Hauteville, paroisse de Rosières ; — Mazuyer, maire du Puy ; — Mourier du Moulin, marchand tanneur au Puy ; — Ollier, Esprit, au Pradel, paroisse de Saint-Cirgues ; — Ollier, Esprit-François, prieur curé de la Farre ; — Paisal, Louis, maître bâtier au Puy ; — Pallier, Antoinette, à Pontempeyrat (côté du Velay), paroisse de Craponne ; — Pascal, Marie-Anne, à Gratuze, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Portalier, Jean, dit le Teyssier, à Mazemblard, paroisse de Saint-Haond ; — Pradier, Benoît, aux Préaux, paroisse de Bauzac ; — Privat, Caprais, licencié ez droits, prieur, curé de Craponne ; — Quioc, Jean-Baptiste, docteur en médecine à Monistrol ; — Rocher, Etienne, à Vourzac, paroisse de Sanssac-l'Église ; — Rocher, Marianne, au bourg de Saint-Jeure-de-Bonnas ; — Rome, Jean-Pierre, dit Camargou, à la Borie, paroisse de Polignac ; — Roudil, Claude, aux Jointes, paroisse de Chaspuzac ; — Sanial du Fay, Jean-Louis, docteur en médecine au Cheylard ; — Selier, Marianne, au village du Monteil, paroisse de Craponne ; — Sézard, Henri-Hiacinthe, comte de la Rode de Saint-Haond, en son château à Escublac, paroisse de Saint-Haond ; — Sicard, Barthélemy, au village de Sassac, paroisse de Chomelix ; — Testut, Marie, à Chanteloube, paroisse de Lafarre ; — Teyssot, Jean, à Chezeneuve, paroisse de Bauzac ; — Vallat, notaire au Puy, faubourg de Pannessac ; — Veala du Blot, Jean-Melchior, chevalier, seigneur du Chambon, le Blot, Beauregard, etc. ; — Verdier, Grégoire, à Ramourouscle, paroisse de Bains; — etc.

B. 87. (Registre). — In-fol., papier, 92 feuillets.

**1774.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par haut et puissant seigneur Pierre Cyprien de Saint-André, chevalier, seigneur marquis de Saint-Just, à Elisabeth Crespin, sa filleule, épouse de Claude-Dominique de Cablan, chevalier de l'ordre royale et militaire de Saint-Louis, ancien major du régiment de dragons d'Autichamp, demeurant à Pont-à-Mousson en Lorraine, de sa terre et seigneurie de Saint-Just, située dans la province d'Auvergne, élection de Brioude, diocèse du Puy en-Velay, et de tous les villages faisant partie de la dite seigneurie, tous dénommés dans l'acte, consistant en bâtiments, jardin, prés, terres et bois, directe, cens, rentes, haute, moyenne et basse justice et autres droits seigneuriaux, sous diverses réserves et conditions, etc. ; 4 janvier 1774 ; — donation sous diverses réserves, par Marie Robin, veuve Danceptre, à Claude Fogier, du lieu du Riou, et Marguerite Favier, futurs époux, et par indivis, de biens situés à Confolent, y compris les locateries perpétuelles sur certains fonds, les droits de port sur la rivière de Loire, le Clos dit de Maubourg et les cens morts qui peuvent être dus sur partie des biens au fief de la Val-Sorlière, voulant, la dite donatrice, que les futurs époux n'instituent d'autre héritier sur les biens par elle donnés qu'un des enfants provenant du présent mariage, à leur choix ; et à défaut, l'institution sera de droit faite en faveur de l'aîné, les mâles préférés aux femmes ; — donation par Marguerite Dantonny, demeurant à l'Hôpital-général du Puy, au dit hôpital, les sieurs Pierre Rousson et Benoit-Régis Richond, avocat, et syndics du dit hôpital, et pour lui acceptants, de la somme de 3,000 livres, sous réserve de l'usufruit en faveur de sa mère ; — donation par François Servant, travailleur, habitant de Saint-Alban-en-Montagne, à Marguerite, sa fille, d'une partie de ses biens, à la charge par la donataire de nourrir et entretenir son père chez elle, de payer divers légats et quelques dettes ; entre autres, 106 livres à Jacques Charreyre de la Peyremont, pour vente d'orge ; en cas d'incompatibilité, il lui sera payé une pension viagère de 6 cartes seigle, une d'orge, etc. ; avril 1774 ; — donation par Jean Sauze, ménager, habitant au lieu des Tranches, paroisse de Saint-Julien-Vocance, à Antoine Sauze, son neveu, à la charge par celui-ci de loger, nourrir et entretenir le dit Jean Sauze, et en cas d'incompatibilité, lui payer la pension viagère de 4 setiers seigle, 20 livres lard salé, demi-quart de sel, mesure d'Annonay, 15 livres de beurre, 25 de fromage, 12 d'huile de noix, 100 œufs de poule, 6 cartes châtaignes, 10 cartes truffes, une sommée vin rouge, le tout mesure de Vocance ; mai 1774 ; — donation de divers biens par Marie-Cécile Derois, du lieu de Lanthenas, paroisse de Loudes, à Jean Chevallier, son neveu ; « acte fait en passant au pont de Brives. » par Badiou, notaire au Monastier ; juin 1774 ; — ratification d'une donation par Pierre-Cyprien de Saint-André, chevalier, seigneur marquis

de Saint-Just et autres places, en faveur de dame Berthier de Bressanges, son épouse, de rentes viagères qu'il lui avait assurées dans deux contrats : l'un du 29 mai 1772, par lequel il avait vendu à Yves-Marie, marquis de Maillebois et d'Allègre, sa terre des Ignes et les dîmes d'Allègre ; l'autre, du 1er octobre 1767, concernant la vente de Chomelix, par le dit marquis de Saint-Just, au profit d'Antoine de Vissaguet du Bouchet ; septembre 1774 ; — donation par Joseph Grangeon, dit Pouty, de Saussac, paroisse de Chaspinhac, à son fils Georges, de divers biens, se réservant de prendre, entre autres, des raves à la ravière et truffes, etc.; novembre 1774 ; — donations, émancipations et pactes de mariages au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Agreuil, François, curé de Saint-Martin-de-Valamas ; — Astier, Jacques-Reymond, marchand de toile au Puy ; — Aulanhon, Marcellin, au Poux, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon ; — Badon, Joseph, chirurgien en la ville de Montfaucon ; — Bauzac, Pierre, à Freycenet, paroisse de Saint-Christophe ; — Benoît, Claude, chirurgien juré et chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, au Puy ; — Bertrand, Pierre, aux Cros-de-Brives, près Arsac, paroisse de Coubon ; — Bonneaud, Jacques, à Tarreyre, paroisse de Cussac ; — Bosc, Benoît, au bois de l'Air, paroisse de Rochepaule ; — Breton, Louis-René, écuyer, subdélégué de l'intendant de Lorraine et Barrois, à Pont-à-Mousson ; — Breysse, Marguerite, à Mouttes, paroisse de Saint-Arcons ; — Brun, Marianne, à Montcoharase, paroisse de Lantriac ; — Caire, Christophe, ancien curé de la Villatte ; — Chambarlhac (de), Charles, écuyer en la ville de Saint-Didier ; — Chambarlhac (de), noble Jacques-Antoine, lieutenant au régiment d'Auvergne, infanterie, à l'Aubépin, paroisse de Laussonne ; — Chouvy, Jean-Vital, dit Loumarou, à Veneyres, paroisse de Cussac ; — Couderc, Jean, à Lanthenas, paroisse de Loudes ; — Crequet, Jean, notaire, commissaire féodal à Pradelles ; — Crespin, Marie, épouse de Claude-Dominique de Cablan, ancien major du régiment de dragons d'Antichamp, à Pont-à-Mousson, en Lorraine, — Cros, Jacques, voiturier à Rochepaule ; — Enjolras, michel, à la Genestouze, paroisse de l'Esperon ; — Fay (de), Pierre, à Chantemesse, paroisse de Chaudeyrolles ; — Gay, Claude, à la Plaine, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas ; — Giban, Marianne, à la Chapuse, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Gillot, Pierre, à Courioules, paroisse d'Araules ; — Guirond, Pierre, à Mazelgirard, paroisse de Saint-Voy ; — Hugon, Jean, vicaire de l'Esperon ; — Jacquet, Pierre, à la Vialette, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas ; — Laigue (de), Jean, procureur d'office de la justice de Chomelix ; — Laniel, Jean-Antoine, au bourg de Chamalières ; — Malhon, Marcellin, à Varennes, paroisse de Bauzac ; — Marconet, André, prieur d'Arzon ; — Martel, Etienne, maître charpentier à Costaros, paroisse de Cayres ; — Martin (de), Jean-François, étudiant en pratique à Saint-Bonnet-le-Froid ; — Monier, Antoinette, travaillant la dentelle aux Boudoux, paroisse de Chomelix ; — Pais, Marianne, fille dévote à Laussonne ; — Peyrolles, Claude, à Coirolles, paroisse de Saint-Julien-Molhesabathe ; — Reymond, Benoît, ancien curé de Saint-Georges du Puy ; — Richaut, Cécile, à Villaret, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Roche-la-Frague, Joseph Dominique, au Suc-Rousset, paroisse d'Yssingeaux ; — Sauron, François, garçon perruquier au Puy ; — Solignac, Anne, au village du Cheylard, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Thomas, horloger au Puy ; — Tourrasse, notaire au Cheylard ; — Veysseyre, Claude, marchand à Espalhon en Rouergue ; — Vesseyre, Jean-Jacques, aubergiste au Puy ; — Vey, Anne, à la Rochette, paroisse de Saint-Front ; — Vidal, Jean-Antoine, laboureur à la Torte, paroisse de Montuselat ; — Vigouroux, Pierre, travailleur à Mons, paroisse de Saint-Georges du Puy ; — Villars, Catherine, à Vialette, paroisse de Cayres, — etc.

B. 88. (Registre.) — In-f°, papier, 110 feuillets.

**1775.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Gabrielle Alirand, de Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy, à Jean-Mathieu Pélissier, son petit-fils, habitant du dit lieu, acceptant pour lui maître Jean-Claude Barthélemy, procureur ez Cours du Puy, son curateur nommé par appointement du juge de Brives, de tous ses biens, sous réserve par la donatrice, de la jouissance, sa vie durant, et qu'il soit prélevé sur les dits biens la moitié de la légitime de droit qui doit revenir à chacun de ses enfants, etc. ; décembre 1774 ; — donation à cause de mariage, par Jacques Antoine Brun, du lieu de Palheyret, paroisse de Chanéac (ou de la Chapelle-sous-Chanéac), à Marie Brun, sa sœur, acceptant pour elle son fiancé, Jean-Pierre Bourret, journalier, du dit lieu de Palheyret, de tous ses biens sous diverses réserves, entre autres, d'une pension de 12 cartes seigle, mesure de Chanéac, 12 livres beurre, 12 livres fromage, 6 livres huile, 6 cartes châtaignes, 4 quintaux truffes, 2 chemises toile du pays, chaque année, et 4 chemises à réquisition, un habit complet à réquisition et ensuite un de trois en trois ans, l'habitation, la faculté de prendre des herbes au jardin, du bois au bûcher, le jardinage d'une chèvre et la nourriture de cette bête hiver et été, etc. ; février 1775 ; — donation par Jean-Baptiste de Colombet de Landos, habitant la ville de Langogne, à Louis Gibon, avocat à Pradelles, de tous ses droits utiles, honorifiques, réels, personnels, attributs, prééminences, redevances et arrérages qu'il a dans la terre, fief et justice du mandement de l'Esperon et dépendances ; la dite

terre et justice jouies à titre de sous-inféodation par Jean-Gilbert Barrial, sieur du Breuil du dit Pradelles, suivant contrat notarié, etc. ; avril 1775 ; — donation par Martin Dragol « mendiant » du lieu de Rosières, à Etienne Ferret son beau-frère, du lieu des Chalendards, paroisse de Mesères, « de tous ses biens meubles et immeubles, » sous réserve des entiers fruits et revenus, sa vie durant, et d'une certaine somme pour en disposer à ses plaisirs et volonté ; le donateur affecte aussi une somme pour messes et honneurs funèbres et toutes les créances dont il remet les titres au donataire ; juin 1775 ; — donation par Agnès Souchon, demeurant au Puy, rue Raphaël, à Louise Joucerand, originaire de Clave, d'un champ situé au terroir de Figeon, sous diverses réserves ; août 1775 ; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alemance (d'), Jean-Ignace Denis, prieur de Saint-Pierre-le-Monastier au Puy ; — André, Marie, à Rochedis, paroisse de Saint-Jean-de-Pailler ; — Arnichaud, Pierre, juridictionnel de la ville de Viviers ; — Astier, Pierre, procureur fiscal de la baronie de Beaudiner ; — Aurier, Claude seigneur de Piassac à Craponne ; — Bacon, Claudo, praticien à Yssingeaux ; — Barbe, Marguerite, au village du Bois, paroisse de Saint-Maurice-de Lignon ; — Barier, Jacques, laboureur à Leyssac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp ; — Benoit, Claude, chirurgien au Puy ; — Blanc, Claude, sabotier à la Celle, paroisse du Chambon ; — Bongiraud, Jean, journalier au Boug de Polignac ; — Bourgeau, Barthélemy, curé de Chalencon, diocèse de Die ; — Bouvier, Joseph, notaire à Viviers ; — Breymand, Marianne, fille dévote, à Yssingeaux ; — Brun, Anne-Marie, à Coudac, paroisse de Laussonne ; — Chabanne, notaire au bourg de Vorey ; — Chabert, Caprais, maître écrivain à Craponne ; — Champalbert, notaire à Pradelles ; — Chanal, Jean, journalier aux Arnaud, paroisse de Rosières ; — Changea, Louis, journalier aux Champs, paroisse de Tence ; — Chanut, Antoine, à Treydos, paroisse do Saint-Martial ; — Charra, Anne, au Bouchet, paroisse de St-Voy-de-Bonnas ; — Chiliac, Nicolas, curé de Sainte-Sigolène et archiprêtre de Monistrol ; — Clerc, Claude, à Fauries, paroisse de Saint-Voy ; — Cluzel, Joseph, laboureur à Chazeaux, paroisse de Vanose ; — Colombel (de) de Landos, Jean-Baptiste, habitant de la ville de Langogne ; — Coste, Jean, au Mas-de-Belregard, paroisse du Cros-Giorand ; — Coste, Jean-Baptiste, consul de Saint-Martin de-Valamas ; — Cotta, notaire à Saint-Martin-de-Valamas ; — Courtial, Jean-Denis, à Eyriac, paroisse de Dornas ; — Delaigue, François, tailleur d'habits en la ville de Craponne ; — Douce, Louis, à la Terrasse, paroisse de Coubon ; — Dubois, notaire à Roche ; — Duchamp, Jean-Joseph, greffier de la Maréchaussée au Puy ; — Duchamp, notaire au Puy ; — Dufour, Claude, au Rouret, paroisse de Saint-Pal-de-Mons ; — Dumas, Jean, journalier, aux Paneuts, paroisse de Saint-Didier ; — Duranton, Jean, dit Mortesaigne, travailleur à Chales, paroisse de Tiranges ; — Experton, Jean-Baptiste, armurier au Puy ; — Fau, Claude, aux Peydibles, paroisse de Retournac ; — Gagnayre, Claude, charpentier à Ceirolles, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate ; — Gallet, André, garçon tailleur au Mas-du-Sapet, paroisse de Saint-Jean-Lachalm ; — Gardès, Jean-Pierre, chirurgien juré au Puy ; — Gautier, Pierre-Bernard, prébendier de l'église de Langogne ; — Genestet, Jean-Christophe, bourgeois au Puy ; — Gibon, Louis, avocat à Pradelles ; — Giraud, Jean-François, négociant au Puy ; — Glesne, Louis, ménager au Buisson, paroisse de Saint-Symphorien ; — Gory, Jean, laboureur à Espaly, paroisse de Saint-Marcel ; — Habouzit, Catherine, fille de carreau à Laussonne ; — Itier, Jacques, au village du Griou, paroisse de St Jean-Lachalm ; — Jouve, Louis, laboureur à Changeac, paroisse de Vorey ; — Julien, Marguerite, à la Besse, paroisse d'Yssingeaux ; — Julien, notaire au Monastier ; — Larochette (de), Jean-François-Benoit, à Saint-Paul-de-Tartas ; — Lobeyrac, Nicolas, avocat au Puy ; — Mallègue, Antoine, chirurgien à la Pessade, paroisse de la Chapelle-Gralhouze ; — Malsène, Mathieu, à Laroulle, paroisse de Présailles ; — Marconnet, Marie, à Mialaure, paroisse de Sainte-Sigolène ; — Marion, Pierre, à Entraigues, paroisse de Borée ; — Maurin, André, journalier à Mezeyrac, paroisse de Coucouron ; — Maurin, Jean-Pierre, curé de Beaulieu ; — Maurin, Joseph, praticien au Pont-d'Estroulhas ; — Maurin, notaire au Pont-d'Estroulhas ; — Mazoyer, Théofrède, praticien au Monastier ; — Montbel, notaire au Puy ; — Montfrin, Marianne, en la ville de Craponne ; — Obrier, Jean-Claude, avocat au Puy ; — Peyron, Marguerite, à Peyrepesas, paroisse de Monistrol ; — Proriol, bachelier en théologie, curé de Bauzac ; — Ramousse, Baptiste, à Mans, paroisse de Saint-Maurice ; — Reymond, Benoit, prêtre et directeur du séminaire du Puy ; — Richard, Pierre, laboureur à Arquejols, paroisse de Rauret ; — Roche, Ignace, maître chirurgien juré à Yssingeaux ; — Rocher, Antoine, praticien en la ville d'Yssingeaux ; — Séjalon, Jean, marchand au Pont-d'Estroulhas ; — Souche du Pré, Jean-Pierre, maître chirurgien juré à Fay ; — Souchon, Agnès, au Puy ; — Soulier, Elisabeth, nièce de feu Jean-Pierre Nicolas, supérieur du séminaire Saint-Sulpice de Viviers ; — Vallet, Jean-François, maître perruquier au Puy ; — Veron, Pierre, à la Redonde, paroisse de Saint-Front ; — Villesèche, Marie, aux Uffernets, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas ; — etc.

B 89. (Registre.) — In-folio, papier, 92 feuillets.

**1776.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation faite par Marianne Badiou à

Marianne Badiou, sa nièce, dans le contrat de mariage de cette dernière avec Jean-Baptiste-Simond Marthory, avocat au Puy. La donataire reçoit de sa tante tous les biens immeubles que celle-ci possède au lieu de Charensac, taillable du mandement de Bouzols; sont réservés les fonds dépendant du taillable de Chassendes, mandement de la prévoté. Parmi les signataires de l'acte sont Simon Marthory, curé de Saint-Voy-de-Bonnas, et Jean-Joseph Duchamp, greffier de la Maréchaussée du Puy; juin 1776; — pactes de mariage passés au château de Pemcharneau, paroisse de Saint-Etienne-le-Drous en Périgord, entre François-Hector de Verneuil de Roussel, chevalier, seigneur de La Barde en Périgord, et Madelaine-Colombe Pichond, de Vanosc, de Saint-Victor et autres lieux, etc.; mai 1776; — donation, sous diverses réserves, par Ignace-Bertrand-Benoît Lamye de Lardeyrol, résidant à Lyon, à Michel-Étienne Arnaud, docteur en médecine, ancien premier consul du Puy, d'une vigne au territoire de Baubas, dans le taillable du mandement de Polignac, mise à bail de locaterie perpétuelle, rente de 260 livres, par le dit Lamye, d'abord à François Maurice, greffier consulaire, ensuite à Razond, notaire au Puy; juillet 1776; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alix, Jean-Pierre, au Tombarel, paroisse des stables; — Alteroche, Jean-Vincent, praticien au palais du Puy; — Arnaud, Guillaume, à Chaudeyrac, paroisse de Cayres; — Aurelle (d'), Antoine-Joseph, seigneur de l'Herm, paroisse de Saint-Clément; — Bagès, Jean-Baptiste, chanoine de l'église de Brioude; — Bardon, Pierre, maître d'école à Allègre; — Barthélemy, Mathieu, praticien au Pont-d'Estroulhas; — Benoit (de) de Fautaube, noble Louis, aux Barges, paroisse de Saint-Arcons; — Berard, Claudine, à la Varenne, paroisse de Bauzac; — Berard, Sixte, à Arsac, paroisse de Saint-Jean Lachalm; — Bertrand, Mathieu, au Puy; — Besson de Larochette, Jean, curé et chanoine de Retournac; — Besson, Jacques, directeur des postes au Puy; — Besson, Jeanne, à Pirolles, paroisse de Bauzac; — Blanc, Marie, aux Champs, paroisse de Borée; — Bonnet, Claude, à Pralhac, paroisse de Loudes; — Bonneton, Jean-Baptiste, semi-prébendé de l'église de Brioude; — Borie, Claude, à Fespècle, paroisse de Vernassal; — Boulhol, Jean-François, avocat au Puy; — Briallon, Jean, chapelier à Vocance; — Bruchet, Marie, veuve de noble Étienne de Veyrac, à Arlempdes; — Bruyère, Pierre, bourgeois au Puy; — Chaballier, Vincent, maître chirurgien à Pradelles; — Chabanel, Jacques, à Binlhac, paroisse de Polignac; — Chabert, Caprais, maître écrivain à Craponne; — Chabrier, Pierre, à Servissas, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Chalencon, Isabeau, au bourg de Retournac; — Changeac, notaire à Tence; — Charre, Marie, à Treynas, paroisse de Chanéac; — Charreyre, Jean, au Mas-de-Bonnefont, paroisse du Béage; — Chavanon, Blaise, bourgeois à Rochefaye, paroisse de Saint-Didier-la-Séauve; — Clet, Gaspard-Benoît, maître imprimeur et libraire au Puy, — Daniel, Maurice, juge de Monistrol; — Deabriges de Fontanes, François, à Pradelles; — Delcage, Claude, au village de Lacombe, paroisse de Saint-Didier-la-Séauve; — Deleage, Mathieu, voiturier à Chambertnrd, paroisse de Lapte; — Derevet, Claude, marchand à l'Hermet, paroisse de Saint-Didier-la-Séauve; — Dirotes, Mathieu, à Malaguette, paroisse de Saint-Voy; — Duny, Jean, à Soye, paroisse de Polignac; — Duranton, Jean, à Sarcenas, paroisse de Riotord; — Falcon, Jacques-Jean-André, avocat au Cheylard; — Falcon, Just-Henri, notaire au Cheylard; — Faure, Jacques, à la Bouveyre, paroisse d'Yssingeaux; — Fay, Jacques, à Maleval, paroisse de Saint-Agrève; — Ferrand, Jean-Jacques, à Coubladour, paroisse de Loudes; — Fournier (de), Jean-Claude-Ennemond, écuyer, à Aurec; — François, Anne, fille de carreau à Vertaure, paroisse de Vorey; — Freydier, Louis, avocat et lieutenant de juge de Lapte; — Galien, Jean-Joseph, marchand à Langeac; — Garnier, Pierre, aux Garniers, paroisse de Lissac; — Genestet, Antoine, négociant au Puy; — Gibon, Louis, avocat à Pradelles; — Hilaire, Pierre, bas officier des invalides, de présent à la ville de Cheylard; — Hugon, Jean, notaire, seigneur d'Aulière et de l'Arzalier, au bourg de Loudes; — Johanny, notaire à Pradelles; — Jullien, notaire au Monastier; — Laurent, Antoine, à Lissac; — Layniel, Antoine, vicaire aux Estables; — Maigne, Antoine, négociant à Brioude; — Maurin, Joseph, praticien au pont d'Estroulhas; — Maurin, notaire au pont d'Estroulhas; — Molette (de) de Morangier, Joseph-Antoine, écuyer, sieur du Buisson, seigneur de Montagnac et autres lieux, à Beyssac, paroisse de Saint-Jean-de-Nay; — Montbel, notaire au Puy; — Morel, Marianne, à Veyrac, paroisse d'Yssingeaux; — Mouchartin, Jean-Antoine, à Arnissac, paroisse d'Araules; — Moulin, Marie, à Usclade, paroisse de Sainte-Aulaye (Eulalie); — Munier, Jean, à Bochebesses, paroisse de Chanéac; — Parrat, Isabeau et Jeanne, filles dévotes, à Rocherol, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Pellier, Antoine, avocat en la ville de Joyeuse (Vivarais); — Pendraux (de), noble Jean-Louis-Augustin, au château du Mas-Boyer, paroisse d'Yssingeaux; — Pinot, Marianne, épouse de de Serres, seigneur de Chanéac, résidant au Puy; — Renaud, Louis-Gabriel, chevalier, marquis de la Soudière, en son château de Saint-Mary en Engoumois; — Roche, Marie, héritière d'André-Sébastien Irail, greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse du Puy; — Rochette, Jean-Baptiste, maître perruquier à Craponne; — Rode, Pierre, à Belvezet, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Roqueplan, Pierre, à Aunac, paroisse du

Brignon; — Sivotes, Mathieu, à Malaguette, paroisse de Saint-Voy; — Solignac de la Sanhe, Antoine-Pons, à Pradelles; — Soutet-Fleury, Yves-Joseph, prébendé de l'église de Brioude; — Thord, Louis, maître teinturier au Cheylard; — Vaux (de), Jean Claude, seigneur de Chabanolles, la Bastide, etc., au château de Chabanolles, paroisse de Retournac; — Vey, Anne-Marie, à Saint-Front; — Villesèche, Jacques, au Malzieu-la-Mouteyre, paroisse de Landos; — etc.

B. 90. (Registre.) — In-fol., papier, 64 feuillets.

**1777.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — pactes de mariage entre Louis-Scipion-Guillaume-Jean de Nicolay, marquis de Nicolay, baron de Sabran, seigneur de Cavilhargues et autres lieux, et Félicité Sixtine-Marie-Elisabeth de Jarente d'Orgeval; stipulant en icelui contrat Louis-Marie de Nicolay, chanoine et chancelier de Notre-Dame de Bayeux, vicaire-général du diocèse de Bayeux, lequel donne au futur époux, son neveu, la terre et baronie de Jonchères avec ses dépendances, sous la réserve de l'usufruit de la dite terre; 17 et 25 septembre 1768; — donation par Pierre Fouret, journalier, du lieu de Bronac, paroisse de Saint-Voy, à Jacques, son fils aîné, qu'il émancipe, de tous ses biens, moyennant la pension viagère d'un setier seigle, mesure de Fay, 12 livres beurre, 12 livres fromage et 12 livres sel, ainsi que l'habitation, avec faculté de prendre du bois au bûcher, des raves en la ravière, des herbes potagères au jardin, des truffes en la truffière; enfin le dit donataire nourrira deux moutons pour l'usage de son père, donateur, toutes les saisons de chaque année; octobre 1776; — donation par Pierre Bay, habitant à Chacornac, paroisse de Cayres, à Jean-Pierre Bay son neveu, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres de l'usufruit, sa vie durant; de 10 livres pour messes à Notre-Dame du Puy; de 10 livres aux Pères Capucins du Puy; de 6 livres aussi pour messes au chapelain de Costaros; de 150 livres pour être distribuées aux pauvres; de 12 livres à l'hôpital du Puy, etc.; décembre 1776; — donations, à diverses conditions, par Marguerite Veyssier, veuve d'Antoine Giband, habitant au Bourg et paroisse de Fay, à son fils Jacques Giband, de tous ses biens qui consistent en la somme de 495 livres, en ce compris le restant de sa dot et la portion de succession à elle advenue du chef de Pierre Veyssier, d'Anne la Borie son aïeule ou du sieur la Borie et autres du lieu de Fessac dans le Corcinoix, etc.; janvier 1777; — désistement de l'usufruit de la terre et baronie de Jonchères, située en Velay, pays d'Etat, dont elle est baronie, et de tous ses droits et appartenances, fait en faveur du marquis de Nicolay, lieutenant pour le Roi, de la province du Languedoc, par Louis de Nicolay, nommé par Sa Majesté à l'Evêché de Cahors; 28 février 1777; — donation par Guilhaume Chanal, du lieu de Taussac, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas, diocèse de Viviers, à Louis Testar, de tous ses biens, à la charge de le nourrir et de l'entretenir, et en cas d'incompatibilité, de lui fournir une pension viagère consistant en 9 cartes seigle, mesure du dit Saint-Martin, 4 cartes châtaignes fraîches, 6 quintaux de truffes rouges, 12 livres sel, 10 livres beurre, 8 livres fromage, 8 d'huile de noix, l'habitation, des herbes au jardin, du bois au bûcher, la place au feu pour lui et son pot, un habit complet de pied (en) cap de trois en trois ans, etc.; février 1777; — réception dans la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, à Craponne, de Marie Magdeleine Martin, fille dûment émancipée de Caprais Martin, notaire et procureur fiscal du Puy; l'acte porte donation par le dit Martin à sa dite fille, de la somme de 1780 livres, y compris celle de 580 livres pour son lit, ses habits, linges et armoire, etc.; mai 1777; — donation par les nommées Ranchettes *(sic)* sœurs, originaires du lieu d'Orzillac, paroisse de Coubon et demeurant au Puy, à Jean Ranchet, leur neveu, habitant au dit lieu d'Orzillac, de tous leurs droits sur les biens de leurs père et mère, à la charge par le donataire de fournir à chacune d'elles une pension comprenant, entre autres, 12 cartons fromentade, mesure du Puy, 6 cartons grains, une charretée garne, etc; mai 1777; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés entre autres: — Abrial, Joseph, laboureur à Marnas, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Antoine, Marie, enfant de l'Hôtel-Dieu de Saint-Luc, de la ville de Lucques, république; — Beyssac, Jean, marchand de bétail en la ville de Craponne; — Bollon, Ennemond, lieutenant de cavalerie, fourrier dans les gens d'armes, de présent à Saint-Agrève; — Bongiraud, Jean, dit le Long, à Polignac; — Boubet, Anne, à Coussanges, paroisse de Salettes; — Boutin, Catherine, au village de Fraisse, paroisse de Saint-Georges-Lagricol; — Boyer, Jean, journalier au Play, paroisse de Saint-Didier; — Chabrier, Mathieu, au château de la Court, paroisse de Saint-Agrève; — Charrier, Martin, vigneron à Marnhac, paroisse de Polignac; — Clavel, Jean-Baptiste, au village d'Ollias (près Craponne); — Cornut, Jean-Jacques, huissier au Puy; — Crouzet de Flossac, Jean-Pierre-Joseph, avocat; — Cuoq, Jean-Antoine, au Cros-Bourdeli; — Douce, Jacques, à Civeyrac, paroisse de Loudes; — Douspis, Jean, à Beaulieu; — Durastel, notaire au Puy; — Eligly, Jean-Claude, à Alleyras paroisse de Salettes; — Exbrayat de Laboriette, Jean-François, au Puy; — Falcon, Marie-Anne, à Pommeyrol, paroisse de Saint-Cirgues; — Faucon, François, au domaine de Mezenc, paroisse des Estables; — Fay, Jacques, à Perrier, paroisse de Saint-Agrève; — Freydier, notaire à Fay; — Giband, Jacques, au Bourg de Fay; — Grand, Jean, journalier à

Montbuzat, paroisse d'Araules ; — Issartel, Marie, aux Salles-Mongoux, paroisse de Saint-Martin-de-Fugères ; — Jamet, Jean, maître tanneur à Chamalières ; — Lafaurie, Jean-François, pauvre travailleur au bourg de Rochepaule ; — La Magnerie, Jean-Augustin, curé de Notre-Dame de Borée ; — Laroche, François-Aimé, avocat à Privas (Vivarais) ; — Marcet Prolhac, Jean, bourgeois, à Saint-Chély ; — Menut, Marguerite, sœur de Saint-Charles, originaire du Fraysse, paroisse de Laussonne ; — Meysonnial, Catherine, à la Gaillarde, paroisse de Saint-Jeure ; — Milhon, Jean-Pierre, bourgeois au Puy ; — Moniet, Louise, à l'Hermet, paroisse de Riotord ; — Mourgues (de), premier consul, maire du Puy ; — Moze, notaire à Saint-Agrève ; — Muryt, Marianne, à Fontfreyde, paroisse de Saint-Fortunat-du-Monastier ; — Nicolas, Jacques, à Baccouneyrou, paroisse de Saint-Jean-du-Monastier ; — Nicolas, Michel, travailleur aux Gounets, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Parat, Blaise, orfévre au Puy ; — Pascal, Marie, sœur de l'ordre de Saint-Dominique, au Puy ; — Paignieu, Barthélemy, avocat au bourg de Chamalières ; — Pouderoux, Jean-Antoine, curé de Saint-Pierre-Latour et principal du collége du Puy ; — Poutus, Marianne, à Lascours, paroisse de Chamalières ; Ranc, Martin, à Concoules, diocèse de Viviers ; — Recoules, Jacques, féodiste au Puy ; — Redond, Pierre, à Coudas, paroisse de Saint-Martial ; — Reymond-Charbounouze, Jacques-Antoine, bourgeois au Puy ; — Reynaud, Jean-Antoine, aux Imberts, paroisse de Chaudeyrolles ; — Rouveure, Antoine, à Gerlard, paroisse de Borée ; — Sabatier, François, laboureur au bourg du Pinet ; — Saignard, Marguerite, à Mans, paroisse de Saint-Martin-de-Roche ; — Savel, Antoine, laboureur à Jabruzac, paroisse de Chaspinhac ; — Soulier, Catherine, à Freycenet-la-Liboux, paroisse de Lissac ; — Teyssier, Joseph, travailleur de terres, à la Mouline, paroisse de Sainte-Eulalie ; — Trutat, notaire au Châtelet de Paris ; — Vallat, Dominique, notaire au Puy ; — Vialeton, Jean-Baptiste, laboureur à Neyret, paroisse de Marlhes ; — etc.

B. 91. (Registre.) — In-fol., papier, 90 feuillets.

**1778.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation, sous diverses réserves, par Jean-Antoine Faure, curé d'Aurec, à Jeanne et Cécile Charreyron, et Elisabeth du Fraisse, filles dévotes, demeurant au dit lieu, d'un pré d'environ 3 métanchées, d'un jardin d'environ une carte, et d'une autre terre, à la charge par les donataires d'entretenir dans leur maison Marie Barallon, autre fille dévote ; décembre 1777 ; — pactes de mariage entre Jean Chirollet, laboureur, du lieu de Bosc, paroisse de Vocance, et Marie Gachet, du lieu de Fortuneire, même paroisse, portant donation par Jean Chirollet à son neveu, de tous ses biens, à la charge des honneurs, frais funéraires et aumônes à faire, à l'occasion du décès du donateur, et sous la réserve que celui-ci sera nourri et entretenu dans le ménage du donataire, et en cas d'incompatibilité, qu'il aura l'habitation et la faculté de prendre du bois au bûcher, et une pension de 2 cartes d'orge en grain, de 5 setiers blé, 5 setiers truffes, 2 setiers châtaignes, le tout mesure de Vocance, et une certaine quantité beurre, fromage et lard salé, un habit complet tous les deux ans, etc. ; février 1778 ; — pactes de mariage entre Jean-Baptiste de Vergès, officier au régiment d'Anjou, résidant ordinairement à Aignan, et Marie-Anne-Honorée d'Astorg. L'acte porte donation par Monseigneur Marie-Joseph de Galard de Terraube, évêque du Puy, au profit de la dite demoiselle d'Astorg, sa nièce, de la somme de 12,000 livres, pour lui tenir lieu de biens paraphernaux ; acte passé à Auch, en présence de Joseph Baville, subdélégué de l'intendance d'Auch, etc. ; 26 mars 1778 ; — donation par Jean Badiou, habitant au Monastier, à l'hôpital du dit bourg, d'un pré dit le Goutay, d'environ 5 cartonnades ; d'un pré nommé Pranou, d'environ 2 boisseaux ; d'un champ dit la Genebière, d'environ 4 cartonnades, et d'un autre champ d'environ 2 cordes, sous diverses réserves d'usufruit, etc. ; avril 1778 ; — donation par Mathieu Lachau, prieur curé de Devesset, à Magdeleine, Thérèse et Catherine Garde, ses nièces, d'une maison, jardin et chenevier, situés à Rochepaule, sous la condition qu'elles fourniront à perpétuité et gratuitement une chambre dans cette maison, pour loger les missionnaires, lorsqu'ils viendront faire une mission, tous les six ans, dans la paroisse de Rochepaule ; juillet 1778 ; — donation par Anne Best, demeurant à Chomelix-le-Bas, à Claude Best, son neveu, habitant au village de Frimas, paroisse de Craponne, de ses biens, sous diverses réserves, notamment, à la charge par le dit Best de fournir à sa tante une pension viagère de 14 cartons blé seigle, bon grain, mesure de Craponne, 20 livres pitance beurre et fromage, 4 cartons truffes et un sac de raves, etc. ; août 1778 ; — donation, sous diverses réserves, par Bernard Bouchardon, charpentier au Puy, de ses biens, y compris une maison sise au Puy, rue Pouzarot, une vigne au terroir de Vals, d'environ 4 œuvres, deux champs, l'un au terroir de Ronzade, l'autre à celui de Coloin, d'environ 5 cartonnades, à son fils Jean-Laurent, sans aucun acte préalable d'émancipation, attendu que le dit Bouchardon, n'ayant plus voulu rester à la campagne, s'était séparé de son père avec le consentement de celui-ci, et de gré a fait son commerce comme personne libre ; séparation volontaire de part et d'autre, qui a duré plus de 15 ans, qui continue encore par un consentement respectif, et dès lors forme une émancipation tacite ; août 1778 ; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alméric, Marie, à Vaures, paroisse de Loudes ; — Anhiec

(d'), avocat à Monistrol ; — Beneyton, Jean, journalier au Mont, paroisse de Saint-Didier ; — Bernard, Alexis, curé de Saint-Agrève ; — Bongiraud, Gabriel, curé des Estables ; — Bonnet, Antoine-Joseph, avocat à Yssingeaux ; — Borel, Jean-Simon, gradué, notaire de la ville de Mende ; — Boudinhon, Joseph, féodiste au Puy ; — Boutheon, Marc, chanoine de l'église collégiale de Saint-Marcellin de Monistrol ; — Boyer, Agnès, à Malpas, paroisse de Cussac ; — Boyer, François, marchand au Puy ; — Breisse, Antoine, curé de Cussac ; — Brueire, Pierre, procureur à Tence ; — Chabat, Jean-Baptiste, commissaire à terriers au Puy ; — Champagnac, Étienne, à Bagnols-les-Bains, diocèse de Mende ; — Charroin, André, ménager à Crusinière, paroisse de Raucoules ; — Chavanon, Blaise, bourgeois à Rochefaye, paroisse de Saint-Didier ; — Chomard, Jean, aux Bineyres, paroisse de Bains ; — Chomel de Chazelles, Maurice, ancien conseiller au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Colongeon, Gabriel-Antoine, seigneur du Peloux, ancien officier d'infanterie, à Ville ; — Crespe, Pierre, procureur au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Daurelle, Antoinette, denteleuse à Brunellos (acte fait à Monistrol) ; — Delolme, Pierre, ancien notaire à Tence ; — Delouche, Guillaume, journalier à Frontenac, paroisse de Grazac ; — Derail, Jean-Pierre, dit Bastiden, tisserand à Retournaguet, paroisse de Retournac ; — Douspy, Elisabeth, fille de carreau au Fraysse, paroisse de Saint Julien-Chapteuil ; — Duchamp, notaire au Puy ; — Dupin, André, au Roure, paroisse de Lantriac ; — Duranc de Joux, noble, à Yssingeaux ; — Frausson-Durand, François, notaire au Monteil, paroisse de Rochepaule ; — Gardes, Alexandre, docteur en médecine au Puy ; — Girard, Jean-Pierre, à la Bastide, paroisse du Chambon ; — Goudailh, Jean-François, notaire au Bouchet-Saint-Nicolas ; — Hugon, notaire à Loudes ; — Jean, Jean, travailleur à Augeac, paroisse de Bains ; — Jousserant, Jean-Pierre, au Porret, paroisse d'Araules ; — Lashermes, Ignace, négociant au Puy ; — Laussac, Jean-Louis-Sébastien, praticien au Puy ; — Lemerle, Joseph, praticien à Vorey ; — Liogier, Félix, praticien à Retournac ; — Magnoulou, Claude, travailleur de terre à Bastion, paroisse de Saint-Julien-Vocance ; — Marcon, Jacques, à Marcillac, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Maurin, notaire à Yssingeaux ; — Michel, Jacques, aux Brotes, paroisse de Saint-Voy ; — Milhet (de), noble Pierre, sieur de Chadernac, à Costaros, paroisse de Cayres ; — Montagnac (de), Anne, au domaine du Piny-Bas, près Yssingeaux ; — Morel, Pierre, à Cheine, paroisse du Chambon ; — Mouchalin, Claude, au Pertuis, paroisse de Saint-Hostien ; — Moulin, Pierre, à Noustoulet, paroisse de Saint-Germain-Laprade ; — Ostalier, Marguerite, à Berc, paroisse de Termes, diocèse de Mende ; — Palhès, François, armurier au Monastier ; — Peironnel, Michel, praticien au Puy ; — Pellissier, Jean-Pierre, à Lic, paroisse de Saint-Christophe ; — Percie, Louis, notaire à Dunières ; — Petit-Clerc, syndic de l'hôpital du Monastier ; — Petit, François, journalier au Pinet, paroisse de Monistrol ; — Pouzols, Antoine, commissaire à terriers à Yssingeaux ; — Privat, Caprais', prieur curé de la ville de Craponne ; — Rey, Marianne, à la Bistour, paroisse de Lavoûte ; — Rochette, Jean-Baptiste, maître perruquier à Craponne ; — Rostin, Pierre, à Tholence, paroisse de Lavoûte ; — Roqueplan, Pierre, à Aunac, paroisse du Brignon ; — Rouveure, Antoine, au bourg de l'Estra, paroisse de Saint-Agrève ; — Soulier, Élisabeth, habitant à l'Instruction de la ville du Puy ; — Soulier, Marianne, à Lascours, paroisse de Chamalières ; — Soumet, Catherine, fille dévote à Montfaucon ; — Souret, Antoine, notaire de Luc, diocèse de Viviers ; — Surrel, Jean-Louis, à Escublac, paroisse de Saint-Haond ; — Usson, Pierre, journalier à la Bastide, paroisse de Chamalières ; — Verdier, Marie, fille dévote au Puy ; — Vernet, Jeanne, sœur de Saint-Charles au Puy ; — Villedent, François-Albert, commissaire à terriers de la ville de Mende ; — etc.

B. 92. (Registre.) — In-fol., papier, 64 feuillets.

**1779.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Jean-Claude Obrier, avocat, à Alexandre-Théofrède Souteyran, procureur au Puy, d'immeubles et effets mobiliers ; dans l'acte est inclus l'inventaire d'une partie des meubles de la maison occupée par le donateur, entre autres, des tentures en tapisserie bergame et en toile peinte ; des lits avec étoffes vertes à fleurs en soie et en damas mêlé de taffetas à dessins ; des lits de plumes ; des rideaux en mousseline ; des commodes à garnitures dorées ; tables en pied de biche ; canapet, fauteuils et chaises garnis en moquette verte rayée, avec dossiers à petits points ; glaces de cinq pieds de haut, bras dorés et argentés aux cheminées ; chenets en acier à quatre branches ; tableaux et portraits de famille ; confessional en calemandre ; christ sur velours ; coffre garni d'étoffe à l'intérieur ; grande chaise en noyer servant de coffre, etc. ; — donation par Jeanne Bary, marchande au Puy, en considération de l'importance de la paroisse St-Pierre-le-Monastier, qui, dit-elle, embrasse plus de la moitié des habitants de la ville du Puy, à Messieurs de cette paroisse, d'une maison attenante à la maison curiale de cette église, précédemment acquise par la donatrice, à titre d'inféodation, de la communauté du Puy, laquelle maison elle affecte au logement des vicaires de la paroisse, et dont elle se réserve la jouissance sa vie durant, et de plus à la condition que des messes seront dites à perpétuité pour le repos de son âme, etc. ; — donation par noble Jean-François-Gabriel de Girardin, chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis, habitant du Puy, à noble Sigaud de l'Estang, habitant en son château de Vabrette, paroisse de Saint-Jean-Lachalm, de l'entière rente en directe que le dit de Girardin possède à Saint-Jean-Lachalm, etc.;— donations, émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Agreil, Marguerite, à Boissindroux, paroisse de la Chapelle-Gralhouse;—Aurand, Jean-Pierre, chaudronnier à Pradelles; — Bassier, Pierre, à Rauret-Bas, paroisse de Rauret-Haut;—Bay, Antoine, praticien au Puy;—Beynier, André, prieur curé de Saint-Bonnet; — Bois, Jacques, au Bois-de-Renaud, paroisse de la Chapelle-Chanéac; — Bourette, Marie, à Beaujeu, paroisse du Chambon; — Burine (de), noble Régis, au Cheylard; — Cartal, Antoine, à Chamard, paroisse de Saint-Christophe; — Chambron, Jacques, à Boudol, paroisse de Tence; — Champagnac, Augustin, au Grand-Poulhac, paroisse de Tence; — Chareton, Marianne, à Bouchardon, paroisse de Saint-Bonnet; — Charrier, Claude, travailleur à la Valentine, près Chadrac, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Chazot, notaire à Saint Chély; — Chevalier, Jean-Louis, curé de Grazac; — Chiourand, André, travailleur à Tallode, paroisse de Saint-Christophe; — Colonson, Charles-Antoine, ecclésiastique à Sainte-Sigolène; — Coulomb, Paul, au Mas de la Couronne, paroisse de Saint-Philippe-d'Aps; — Delhors, Pierre, au Moulin-de-Blanzac, paroisse de Saint-Paulien; — Deschamps de Saint-Marcel, Suzanne, à Maison-Claire, paroisse de la Louvesc; — Dorlhac, Jean-Louis, notaire à Vazeilles-Limandres; — Duchamp, Jean-Claude, docteur en médecine au Monastier; — Dufour, Jean-Pierre, prêtre et recteur de la chapelle de Saint-Régis de la Louvesc; — Dufour, Sébastien, consul de Saint-Agrève, — Dupuy, Pierre-Isaac, au Pic, paroisse du Champy; — Engles, Jean-Pierre, à Saussac, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Enjolras, Jean-Pierre, garçon sellier au Puy; — Fayolle, Jean-Pierre, praticien à Yssingeaux; — Fraysse, Jacques, à la Romeure, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — Gaillard de Senillac, Georges, au Puy; — Gaigne, Pierre, procureur au Puy; — Galice, Antoine, négociant au Puy; — Gibon, Louis, avocat, seigneur de Landos, à Pradelles; — Girardin (de), noble Jean-François Gabriel, au Puy; — Girard-Rulher, Jean-François-Régis, au Puy; — Grand, Pierre, au Pont, paroisse de Saint-Agrève; — Gras, Jeanne-Marie, à Expouzolles, paroisse de Saint-Chély; — Hugon, notaire à Loudes; — Issartel, Jean-Antoine, aux Engouyaux, paroisse de Laussonne; — Lourdin, Pierre, praticien à Pradelles; — Marau, Maurice, praticien à Beaulieu; — Marnas, notaire à Dunières; — Mars (de), Jacques, à Fontont, paroisse des Vastres; — Martin, Marguerite, fille dévote au Puy; — Mazuyer (de), Pierre-Claude-François, au Puy; — Miramand, Pierre, bedeau du chapitre de Monistrol; — Olivier, Gabriel, à la Charreire, paroisse de Bauzac; — Ostruche, Magdeleine, fille marchande denteleuse à Saint-Jean-de-Nay; — Pipet, Jean-Louis, à Yssingeaux; — Planchereynaud, Pierre, à Noustoulet, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Ranchet, Jean-Ignace, praticien au Puy; — Ranc, Michel, curé de Rauret; — Roche, Jean-Antoine, à Amavis, paroisse d'Yssingeaux; — Roche, Pierre, seigneur de Conches, au Puy; — Rochette, Jean-Louis, notaire à Ponyt, paroisse du Cros-Giorand; — Rogier, Jean-Mathieu-Félix, praticien, de Retournac; — Rochier, Jean, travailleur à Dolezon, paroisse de Saint-Christophe; — Roudil, noble Augustin, à Pradelles; — Rouquet, Pierre, chirurgien à Freycenet, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonas; — Rousset, Jean-Claude, fabricant de bas au Puy; — Roux, Louis, chirurgien-major au Puy; — Sauzet, notaire à Pradelles; — Teyssier, Jacques-Antoine, vicaire de Saint-Pierre-le-Monastier du Puy; — Valla, Paul, au Chamas, paroisse du Chambon; — Vidal, Jacques, praticien, à Civeyrac; — Vidal, Mathieu, curé de Montarchier; — Veron (de) de Saint-Julien, Jean-Marc, prêtre et profès de l'ordre des religieux Prémontrés; — Vey, Pierre, petit laboureur à Foumourette, paroisse de Saint-Voy; — Veyrac (de), Julien-Hugues, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, au Monastier; etc.

B. 93. (Registre.) — In-fol., papier, 65 feuillets.

**1780.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Pierre Ollier, marchand, étant de présent habitant de Monistrol, à Antoinette Ollier, sa fille, surnommée Sainte-Rosalie, religieuse professe du couvent de Saint-Augustin de Craponne, de la pension de 60 livres, qu'ont acceptée pour le couvent Françoise Pastel, prieure, et Marie Bastion, sous-prieure et procureuse, etc.; mai 1780; — quelques donations mentionnant divers dons en argent, à titre d'œuvres pies, aux églises Notre-Dame du Puy, Saint-Haond, etc., aux dames religieuses de Vals et de Sainte-Claire du Puy, etc.; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Allemances (d'), Jean-Ignace-Denis, prieur de Saint-Pierre-le-Monastier du Puy; — Arestayes, Claude, demeurant à Salecoups, paroisse de Rosières; — Assezat Jean-François-Régis, praticien au palais du Puy; — Aubignac (d') de Saint-Paul, Jacques-François, maître de camp de cavalerie: — Aubignac (d'), Jean-Dominique, chanoine et sacristain de l'église cathédrale de Viviers; — Bassier, Michel, à Jagonzac, paroisse de Saint-Haond: — Benac (de), Marguerite, veuve de Gabriel de Chastel, seigneur de Cussac, chevalier, au Puy; — Besson, Pierre, au moulin de Rezounenc, paroisse de Saint-Fortunat du Monastier; — Beyssac, Vital, laboureur à Bougernes, paroisse de Craponne; — Blou (du)

d'Expressy, Marie-Rose, veuve de noble Reymond de Besset du Benac, au Puy; — Bonnet, Jean-Pierre, au Puy; — Brenas de la Grange, Louis, docteur en médecine au Monastier; — Brunel, Marianne, à Lanthenas, paroisse de Loudes; — Chapuis, Jean-Antoine, à l'Espinasse, paroisse de Salettes; — Charreyron, Pierre, au Devez-du-Cri, paroisse de Chaudeyrolles; — Chevalier, Pierre-Etienne-Régis, écuyer, seigneur de la Suchère, au château de la Suchère, paroisse de Lapte; — Chomel de Brossac, noble Jean-André-Régis; — Chomel de Chazelle, noble, ancien conseiller au Sénéchal, et Présidial du Puy; — Chouvy, Jean-Vidal, dit lou Marrou, travailleur à Veneyres, paroisse de Cussac; — Crespon, Gabriel, à Maubourg, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Delort, Henri, maître ez arts et chirurgien juré à Craponne; — Dorlhac, Jean-Claude, chanoine à Saint-Paulien; — Doutre, Jean, à la Besse, paroisse d'Yssingeaux; — Duguet, Claude-Antoine, écuyer, seigneur du Buillon; — Eynac, fille denteleuse à Malpas, — Faure, Joseph, à Marniac, paroisse de Saint-Jeure; — Fontanille, Jean, à Binlhac, paroisse de Polignac; — Frévol (de) d'Aubignac, Jean-Louis, écuyer, seigneur de Rauret, à Pradelles; — Freydier, notaire à Fay; — Geneys, Jean-Pierre-Victor, curé de Mariac; — Giraud de la Chau, noble Jean-Pierre, garde du roi, de présent au Monastier; — Gomot, Claude, marchand à Craponne; — Grand, Pierre-Claude, garçon chirurgien à Craponne; — Gratuze, Catherine, à Souils, paroisse de Saint-Haond; — Issartel, Marianne, au Mas-de-Perrot-des-Égaux, paroisse de Freycenet-Lacuche; — Joucerand, maire en la ville de Roche, paroisse de Saint-Maurice; — Lardin, Paul, au Bourg-Argental; — Limousin, Jean, laboureur à la Chenaille, paroisse de Saint-Pal-de-Mons; — Montagne, Jean-Pierre, seigneur du Claux, au Puy; — Montbel, Jean-Pierre, praticien au palais du Puy; — Moret, Pierre, avocat à Monistrol; — Moulin, Marie-Jeanne, au Mas-de-la-Graude-Borie, paroisse du Béage; — Nouvel, Jacques à Montbuzat, paroisse d'Araules; — Parrel, feu Jean Baptiste, seigneur de Reyraguet, avocat et bailli de Craponne; — Pastel, Pierre-Etienne, maître chirurgien à Craponne; — Paulin de la Vie, avocat au Monastier; — Pécoul, Jean, praticien à Pradelles; — Peyret, Jean-Pierre, à Rivet, paroisse de Cayres; — Roche, Jeanne, originaire de Cheyrac, paroisse de Saint Victor en Auvergne, demeurant au Puy, en la maison des Sœurs de Saint-Pierre-le-Martyr; — Rocher, Jean, à Lanthenas, paroisse de Loudes; — Rousson, Benoît, avocat au Puy; — Roux, Michel, laboureur au domaine de Chambillac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Sarralier, Jean-Claude, capitaine de cavalerie, lieutenant de maréchaussée à la résidence du Puy; — Sartre, Louis, à Labraus, paroisse de Saint-Julien-Boutières; — Souchon, Jean-Claude, à Granouillet, paroisse d'Yssingeaux; — Souchon, Jeanne, denteleuse, à Yssingeaux; — Souteyran, neveu, notaire au Monastier; — Sovignet, Jean-Baptiste, à l'Herbret, paroisse de Saint-Romain-Lachalm; — Terrasse, Antoine, travailleur à Dempère, paroisse de Coubon; — Teyssier, Jean-Pierre, au Mas, paroisse de Tence; — Titaud, Jean-Claude, travailleur à Trouisson, paroisse d'Yssingeaux; — Toulouse, Jean-Louis, au Puy; — Vacausson, Jeanne-Marie, fille dévote, à Tence; — Varennes, Claude, laboureur à la Faurie, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Véron (de), Jean-François-Régis, seigneur de Saint-Julien; — etc.

B. 91. (Registre.) — In-fol., papier, 94 feuillets.

**1781.** — Insinuations en la cour de Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Marguerite Plantin, du lieu de Montbonnet, paroisse de Bains, à Pierre Martel, son oncle, d'une maison au dit lieu, avec les meubles; d'un potager joignant la maison; d'un champ dit la Vezeirolles; et d'un autre champ appelé la Boulène, contenant quatre cartonnades; acte passé devant Jean-Claude Rome, praticien de Bains, et Claude Rodde, ancien officier du régiment de Beauvoisy, habitant à Montbonnet; mars 1780; — agrégation de Jeanne-Marie Fraysse, du lieu d'Amavis, paroisse d'Yssingeaux, à l'association des Sœurs de Saint-Joseph, établie à Bauzac, acceptante pour le couvent Catherine Bernard, sœur Magdeleine, supérieure et assistante, moyennant la somme de 1050 livres, 4 habits, 4 voiles, 24 chemises, 18 aunes toile du pays, une couverte catalogne ou sept barres, une garderobe, 6 aunes toile de Paris, 2 aunes toile de Tarare et un matelas; novembre 1780; — donation par Pierre Robert fils, demeurant à Saint-Voy, à son frère Jean-Pierre, de l'habitation d'un appartement au-dessus de la cuisine de la maison, et d'une place près de l'écurie, pour y mettre les truffes qu'il recueillera chaque année; avril 1781; — donation par Antoine Boutaud, maître perruquier au Puy, à Marie Boutaud, sa fille, épouse d'Antoine-Charles-Thomas Ladin, habitant de la même ville, dûment émancipée par acte notarié, de lettres de maîtrise de perruquier, sous la réserve, par le dit Boutaud, d'en jouir sa vie durant; déclarant les dites parties que ces lettres sont de la valeur de 290 livres; juin 1778; — donation par Marguerite Bonnet, veuve de Jacques Baud, habitant au lieu de Chabreyres, laquelle sachant avoir été par son mari nommée héritière universelle de tous ses biens et chargée de rendre son hérédité à l'un de leurs enfants, qui bon lui semblerait, sans être tenu de rendre aucun compte, remet cette entière hérédité à Jacques Baud, leur fils, etc.; mai 1781; — donation par Mathieu Clavel et

Marie Layet, d'état de laboureur, habitant du bourg de Marchidial, de Craponne, à l'hôpital royal de cette ville, de la somme de 1400 livres, et de divers effets, linges et vêtements, à la condition que leur fille, Françoise Clavel, sera logée dans l'hôpital, et participera à tous les avantages des autres filles dévouées au service des pauvres dans cet établissement ; ont accepté cette donation entre autres administrateurs, Jacques Torilhon, seigneur de Vacherolles, ancien capitaine dans le régiment d'Auvergne, Roche Privat, seigneur de Trioulet, etc.; août 1781 ; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Alène, Jeanne-Marie, à Montagnac, paroisse d'Arlempdes ; — Allard (d'), noble Henri-Florimond, sieur de Lassaigne, au château du Chambon ; — Allirol, Jean-André, maréchal-ferrant au Puy ; — Arnaud Jacques, suisse de monseigneur l'évêque du Puy ; — Bumaly, Benoîte, fille travaillant au carreau, originaire de la Gardette, paroisse de la Chapelle-Alagnon, en Auvergne, demeurant au Puy ; — Baille, Claude, praticien à Roche ; — Baille (de), noble Antoine, sieur de Mouchet, à Araules ; — Bardo, Magdeleine, à Serres, paroisse de Chanéac ; — Beaumont, Charles-Alexis, curé de Saint-Pierre-Latour, du Puy ; — Bonnet, Jacques, à Arsac, paroisse de Coubon ; — Boyer, notaire à Saint-Jean-de-Nay ; — Boyer, Pierre, à Eyssac, paroisse de Sanssac-l'Eglise ; — Boyt Jean, à Boyt, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Bruyère, Pierre, cardeur de soie à Saint-Didier ; — Cabus, Joseph, travailleur de terre à la Chalenconière, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate ; — Carles, notaire à Borée ; — Chapot, François, docteur en médecine au Puy ; — Chaussignand, Louis, à Besses, paroisse de Saint-Martial ; — Chouvy, notaire à Bains ; — Comte, Simond, receveur des domaines à Montfaucon ; — Crevilier, Jean, à Chanaleilles ; — Delabre, Jean-André, à Astier, paroisse de Laussonne ; — Dorlhac, Jean-Pierre, bachelier en droit civil et canonique et chanoine de l'église Saint-Georges de Saint-Paulien ; — Dufix, Gabrielle, veuve de Joseph Labatie, secrétaire des conseillers de la chambre du Sénéchal et siége présidial du Puy ; — Dugonne, François-Joseph, avocat au Puy ; — Dupin, Jean, à Milevine, paroisse de Saint-Julien-Boutières ; — Duplain, Marcel, avocat et notaire à Bauzac ; — Dursapt, Guillaume, praticien à Beaune, paroisse de Saint-Arcons-d'Allier ; — Enjoloras, Jean-Pierre, maître sellier au Puy ; — Exbrayat, Jean, à Basselle, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Eyraud, Jean-Gaspard, commissaire ez droits seigneuriaux au Puy ; — Favier, Joseph, cuisinier en l'Evêché du Puy ; — Fillère, Jean-Pierre-Ignace, huissier au Sénéchal et Présidial du Puy ; — Foret, Jeanne, veuve de Claude-Joseph de Chalendar, au château des Crozes, paroisse de Saint-Jeure ; — Forjas, Rose, sœur du tiers-ordre de Saint-François, au Puy ; — Fornel, Jeanne-Marie, fille dévote, à Saint-Paulien ; — Fourie, Jean-Baptiste, aux Aulaniers, paroisse de Dunières ; — Guichard, Louis, ancien curé de Saint-Martial en Bouttières ; — Guilly, Jeanne-Marie, denteleuse à Louzières, paroisse du Béage ; — Hilaire, Jean, à la Pessade, paroisse de la Chapelle-Gralhouse ; — Jamon, noble Jean-Baptiste, avocat, procureur du Roi en la Viguerie royale de Montfaucon ; — Jonin, Françoise, femme d'Exbrayat de Créaux, Charles, capitaine dans le régiment de Chombert, cavalerie, demeurant à Saint-Didier ; — Joucerand, Jean-Joseph, notaire à Montfaucon ; — Jounon, Catherine, à Ruches, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas ; — Junet, Jacques, à Puissant, paroisse du Chambon ; — Laulanher, commissaire à terriers, à Tence ; — Laurent, Claudine, veuve de Jean-Baptiste Gallet, praticien au bourg de Retournac ; — Lobeyrac, Nicolas, avocat au Puy ; — Lyotard, Jean-Pierre, dit Champagnier, à Laussonne ; — Marcigay, Marie, à Bizac, paroisse du Brignon ; — Marcon, Jean-Louis, aux Costes, paroisse de Borée ; — Marnas, Pierre, chirurgien à Tence ; — Martin, Magdeleine, à la Fage, paroisse de Grandrieu ; — Martin, Vital, à Neyzac, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Maurin, notaire en la ville et prévôté de Langeac, Sénéchaussée d'Auvergne ; — Meynadier, Jean, vigneron à Langeac ; — Mollade, Jean-Pierre, marchand de dentelles au Puy ; — Montagnac, Toussaint, à Laroche, paroisse de Saint-Christophe ; — Montbel, André, notaire au Puy ; — Morel, Marthe, supérieure des Demoiselles de l'Instruction, au Puy ; — Mouton, Antoine, au Villard, paroisse de Grazac ; — Pascal, Jeanne, native de Pigeyres, paroisse de Saint-Arcons ; — Pennel, Pierre, laboureur à Choumargeais, paroisse de Tence ; — Perbet, Jacques, chapelain de la chapellenie, de Queyrières, paroisse de Saint-Hostien ; — Pinel, Jacques, à Chanteperdrix, paroisse de Devesset ; — Plagnieu, avocat, seigneur de Vermoyal, à Chamalières ; — Plantin, Jean, au Puy ; — Pons, Jacques, à Ourbe, paroisse de Champclause ; — Pougès, Jean, épinglier au Puy ; — Rabaste, Pierre, maître boulanger au Puy ; — Reynaud, Marie, à Glavenas ; — Reynier, Jean-André, vicaire de Coubon ; — Reytout, Pierre-André, négociant au Puy ; — Riou, notaire à Vergezac ; — Rivier, Claude, à Braye, paroisse des Estables ; — Rodde, Claude, ancien officier au régiment de Beauvoisy, à Montbonnet, paroisse de Bains ; — Royer, Marie-Anne, cabaretière à Fay ; — Ruat, Jean-Louis, à Chomeil, paroisse d'Issarlès ; — Saby, Jean, chirurgien à Saint-André-de-Chalencon ; — Savernier, Jean-Pierre, régent d'école au Monastier ; — Toulouse, Jean, maître chirurgien, originaire de Mirabel en Vivarais, demeurant au Puy ; — Valicon, notaire à Roche ; — Vauzelle, François, au Puy ; — Verdier, Jacques-Antoine, fabricant en laine, au Puy ; — Verne, Mathieu, curé d'Exclassant, en Vivarais ; — Vey, Claude, aux Fournets, paroisse de Champclause ; — Vey, Pierre, à la Coste-d'Ourbe, paroisse de

Champclause ; — Vidal (de) du Mazel, Etienne, à Saint-Voy; — etc.

B. 95. (Registre.) — In-fol., papier, 92 feuillets.

**1782.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — réduction d'une censive par Jean-Joseph Randon de Châteauneuf et d'Apchier, chevalier, marquis d'Apchier, baron de Thoras, la Clause, la Garde et Prades, seigneurs de Besques, Charraix, Saint-Exupery et autres places, baron de Cenaret et des Etats-Généraux du Languedoc, officier supérieur à la gendarmerie et maître de camp de la cavalerie, habitant en son château de Besques, paroisse de Charraix, en faveur d'André Prolhiac, avocat, juge des terres et baronies de Thoras, la Clause et la Garde, habitant en la ville de Saugues. Cette censive est celle que le donataire sert au dit seigneur en grains, argent, menus cens et autres droits seigneuriaux, pour un grand corps de domaine et cabaret sis au lieu de la Garde, paroisse d'Albaret-Sainte-Marie et relevant de la terre et baronie de la Garde. Cette réduction de censive est faite sous la réserve de la justice haute, moyenne et basse, mère, mixte et impère, et de tous droits de lods et ventes, prélations, retentions, commis et avantages; déclarant les dites parties que la censive ainsi réduite se porte annuellement à 60 livres, etc. ; septembre 1781 ; — donation par Joseph Delorme, travailleur de terre du lieu de Bosc, paroisse de Rochepaule, à Jean-Jacques, son fils, de tous ses biens, sous certaines réserves, entre autres d'une pension comprenant 9 métans seigle, mesure de Rochepaule, 1 carte pois ronds, 5 sacs truffes, 1 sac raves, etc. ; septembre 1781 ; — rémission sous diverses réserves, par Antoine-Félix Bertrand de Servissas, bourgeois du Puy (qui, dans son contrat de mariage avec feue Dorothée Chouchon, s'était engagé à n'instituer pour héritier universel que l'un des enfants qui naîtraient de cette union), à Amable-Dorothée Bertrand, sa fille unique, épouse de Joseph Cyprien de la Bretoigne du Mazel, avocat en la ville de Saugues, de tous ses biens, ensemble de toutes ses actions rescindantes et rescisoires, et par exprès des prétentions qu'il a contre M. Reboul de Lavée, son acquéreur de la terre de Servissas, etc.; janvier 1782 ; — fondation par Jean-Claude Titand, curé de Saint-Ilaond, d'une rente perpétuelle de 100 livres au principal de 2,000 livres, dont 12 livres au profit d'une maîtresse d'école, et le surplus en faveur des pauvres de la paroisse. Cette rente est assurée sur un pré appelé les Goutes ; elle sera exigible après le décès du donateur, et recouvrée par les curés, ses successeurs, et par le collecteur général du mandement, élu chaque année, etc.; mai 1782; — donation par Jeanne Imbert, veuve de Jean-Baptiste Lavastre, du lieu de Chabannes, paroisse de Coucouron, à Joseph Lavastre, son fils, présent et acceptant, avec Pierre Parin, praticien, qu'il a pris pour son curateur, de tous ses biens, sous certaines réserves, entre autres d'être nourrie et entretenue par son fils, et en cas d'incompatibilité d'une pension comprenant 5 cartes 1/2 seigle, 2 cartelaires pois, la jouissance de 2 planches du jardin, et la faculté de prendre du bois au bûcher et de semer, chaque année, des pommes de terre jusqu'à une carte à l'endroit même où le dit Lavastre en fera, etc.; septembre 1782; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Arcis, François-Jérôme, avocat au Crouzet, paroisse de Chadron; — Assézat, Jean-Pierre, ancien notaire au Puy ; — Bardel, Pierre, journalier à la Brueire, paroisse d'Araules ; — Bay, greffier des hypothèques au Puy; — Blanc de Molines, Félicien, sieur de Pradoux ; — Bonnefont, Benoît, bourgeois à Aurec-Nérestang, dans la partie du Velay; — Bonnet, Joachim, praticien au Puy; — Boulhol, Jean-François, procureur ez cours du Puy; — Brueiron, notaire à Tence ; — Chabas de Berny, Barthélemy, avocat de la ville d'Arlanc ; — Chauchat, Marianne, veuve de Jacques Besson, directeur des postes de la ville du Puy ; — Chouvon, Marcellin, procureur ez Cours du Puy; — Coin, Jean, au Bouchet, paroisse de Coucouron ; — Court, Jean, journalier à Mazel-Girard, paroisse de Saint-Voy ; — Crepin, Blaise, à Bumazet, paroisse de Lapte; — Debard, Jeanne-Marie, au Puy; — Deschamps de Saint-Marcel, Suzanne, à Maisonclaire, paroisse de la Louvesc; — Exbrayat, Claude, aux Chazeaux, paroisse des Vastres ; — Fourneron, Laurent, praticien à Annonay; — Gacon, Catherine, à Sovion, paroisse de Ville ; — Garnier, Jean-Pierre, à Latour-Daniel, paroisse de Coubon; — Gattier, Joseph, commissaire à terriers, à Saugues ; — Gayte, Jean-Pierre, au Bouchet, paroisse de Saint-Julien-d'Ance ; — Gibert, Antoine, curé du Bouchet-Saint-Nicolas ; — Gineys, Jean, au Mas-du-Chambaud de la Goudouleyre; — Ginboux, Pierre, à la Portale, paroisse de Saint-Pierre-Eynac ; — Giraud, Hilaire, maître en chirurgie, à Saint-Étienne en Forez ; — Imbert, Jeanne, à Chabannes, paroisse de Coucouron ; — Jenesy, Marie-Magdeleine, à Champagne, paroisse de Montpezat; — Lyotard, Jean-Claude, à Bard, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Maisonneuve, Hilaire, praticien à Saint-Pal ; — Malgoutier, Joseph-Étienne, procureur à Annonay ; — Martin, Joseph, avocat au Puy ; — Monchoud, Marie, à Pradaux, paroisse de Saint-Hostien ; — Montraud, Pierre, laboureur au village de Doulioux-d'Aurat, paroisse de Craponne; — Morel, Dominique, jardinier au Puy; — Moulin, Marie, au Pont-de-Vabres ; — Narce, Claude, à Naves, paroisse de Saint-Christophe; — Paparic, notaire à Saugues; — Paris, François, négociant au Puy ; — Reymond, Pierre, maître tisseraud au bourg l'Estra de la ville de Saint-Agrève ; — Rodde, Mathieu, journalier

à Archaud, paroisse de Saint-Remy; — Rouveure, Claude, chanoine collégie de la Sainte-Trinité, uni à l'église cathédrale de la ville de Mende; — Serres, Jean-Antoine, à Mazamblard, paroisse de Saint-Haond; — Soteilhac, François, à la Chase-Basse, paroisse d'Issarlès; — Soulier, Jean-Pierre, à la Chaux-de-Mésères, paroisse de Rosières; — Soulon, Élisabeth, à Roulhac, paroisse de Saint-Étienne-Lardeyrol; — Souvigné, Hyacinthe-Antoine, procureur ez Cours du Puy; — Testud, notaire au bourg l'Estra de Saint-Agrève; — Tranchecoste, Jean, au Villaret-d'Apchier, paroisse de Chanaleilles; — Trimoulet, notaire à Saint-Étienne en Forez; — Vallat, Claude-Dominique, notaire au Puy; — Vassel, Marie, fille de carreau au village de Dignac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Vernadet, Benoît, à Saugues; — etc.

B. 96. (Registre.) — In-fol., papier, 102 feuillets.

**1783.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre haut et puissant seigneur Marie-Joseph, comte de Gain de Montaignac, capitaine au régiment de Noailles, dragons, gentilhomme d'honneur de Monseigneur le comte d'Artois, demeurant à Paris, etc., et dame Marie-Charlotte-Joséphine Pichon de la Rivoire, veuve de Claude-Michel Demissy, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de dragons, demeurant en sa terre de la Rivoire, où elle entend fixer sa demeure dans la suite, province du Vivarais, régie par la coutume du Languedoc, etc.; acte reçu L'homme, notaire au châtelet de Paris, le 7 février 1780; — donation par Benoît Chevalier, laboureur au village de Pinassoles, paroisse d'Usson, à son fils Jean Chevalier, des immeubles qu'il possède au village et ténement de Poissac, paroisse de Saint-George-Lagricol; en outre, le donateur subroge son fils au bail à ferme du domaine de M. de Sasselange, situé au terroir de Pinassoles, pour l'exploitation duquel domaine il donne à son dit fils deux chars, deux charrues avec leurs reilles, deux bêches, deux pioches, deux fourches, deux volants, deux faux, etc.; 4 septembre 1782; — donation par Pierre Clair à Joseph Clair, son frère, laboureur au lieu de la Coste-Barret, de tous ses biens, y compris les cabaux du domaine du donateur, consistant surtout en 6 vaches et autres jeunes bestiaux à corne et à laine et une jument, ensemble les ustensiles aratoires et meubles; le donateur se réserve une somme de 120 livres d'argent, 16 métans blé seigle, mesure d'Yssingeaux, 40 livres beurre ou fromage, par moitié, poids de Montpellier, la conduite de 8 chars bois, deux setiers truffes, deux sacs raves, etc,; acte notarié fait à Saint-Jeure; février 1783; — donation par Silvestre de Malhet, écuyer, seigneur de Pièbre, habitant en son château de Pièbre, à Jean-Joseph Blanc, avocat, de tous les droits utiles, honorifiques, réels, personnels, attributs, prééminences et revenus que le dit seigneur de Pièbre a sur les fiefs des directes des domaines de Charles Bonhomme et de Joseph Givet, du lieu de Maisonseule, et par exprès de ceux qu'il s'est réservés dans l'acte de sous-inféodation du domaine du dit Bonhomme, passé par le dit seigneur en faveur du sieur Chabannes, par acte reçu Pierre-Louis-André Roux, notaire à Pradelles, se réservant néanmoins, le dit seigneur de Pièbre, tous droits de lods qui peuvent lui revenir jusqu'aujourd'hui; déclarant, les dites parties, que les objets donnés peuvent être de valeur d'environ 49 livres 15 sols, etc.; 5 avril 1783; — donation par Marie-Catherine de la Rochette, veuve de Joseph-Antoine-Jgnace de la Rochette, écuyer, habitant de la ville dé Saint-Didier, à André-Christophe de la Rochette, son beau-frère, écuyer, seigneur de Montgillier et autres lieux, ancien lieutenant-colonel du régiment de Provence, chevalier de Saint-Louis, de tous les droits, actions et prétentions que la dite dame avait droit de réclamer dans les biens du dit feu de la Rochette par le décès de leur fille, déclarant pour la fixation des droits du roi que les immeubles dépendant de l'effet de la présente donation, y comprises les rentes nobles, sont situés dans différents ressorts et paroisses, et que, afin de distinguer les droits reçus pour l'insinuation à chaque bureau de leur arrondissement, les dites parties reconnaissent que les immeubles situés dans la paroisse de cette ville de Saint-Didier, y comprises les petites rentes nobles, sont de valeur de 50,000 livres, ceux dans la paroisse de Saint-Ferréol de 17,000 livres, ceux de la paroisse d'Aurec de 10,000 livres, enfin ceux de la paroisse de Saint-Sauveur de 6,000 livres, etc.; 5 juillet 1783; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés entre autres: — Alix, Vital-Esprit, dit Fonniard, pauvre ménager au Chier, paroisse de Saint-Didier-d'Allier; — Alibert, Pierre, granger au domaine de Rulher, paroisse de Chamalières; — Aoustet, Catherine, à Limis, paroisse de Chanéac; — Aussepé, Michel, épinglier au Puy; — Berard, Jean-Pierre, au domaine de Pauchelon, paroisse de Saint-Jean-de-Roure; — Besson (de), noble Louis, écuyer à Salerne; — Blanc, Jean-Joseph, avocat à Pradelles; — Boyer, Jeanne-Marie, à Vazeilles, paroisse de Saint-Jeure-de-Bonnas; — Brossiet (de), Dominique, écuyer, à Darnapsal, paroisse d'Yssingeaux; — Brun, notaire à Montpezat; — Charreire, Jean-François, au Crouzet-la-Vaïsse, paroisse du Béage; — Chèze, Jeanne, denteleuse à Billard, paroisse de Monistrol; — Cortial, Marie, à Mercœur, paroisse de Chaspinhac; — Coucoulagne, Claudine, au Poux, paroisse de Saint-Bonnet en Gévaudan; — Crouzet, notaire à Saint-Agrève; — Delolme, notaire à

Yssingeaux; — Descours, notaire au Puy; — Dourson, notaire au Cheylard; — Dubois, notaire à Roche; — Duny, Gaspard, journalier à Vernason, paroisse de Saint-Cirgues; — Dutreuil, Antoine, aubergiste à Monistrol; — Enjolras, Michel, à la Genestouse, paroisse de l'Esperon; — Falcon, notaire au Cheylard; — Faure de Chubac, Henri, avocat, notaire au Cheylard; — Ferret, Louis, concierge au château de la Rochelambert; — Fraysse, Mathieu, à Seveyrac, paroisse d'Yssingeaux; — Gaigne, Marianne, au Villard-d'Agrain, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Garde, Jean-François, licencié ez droits, juge de la baronie de Devesset, à Rochepaule; — Garde, Jean-Pierre, secrétaire-greffier de la communauté de la ville de Saint-Agrève; — Gaudon, Gilles, journalier à la Fayolle, paroisse de Chamalières; — Goy, Marianne, journalière à Bois-Lantal, paroisse de Chanéac; — Grandchamp, Marie, à Vertaure, paroisse de Vorey; — Guérin, Claude, à l'Espaladour, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Labrune, Jean-Antoine, à Lavialle, paroisse de Saint-Clément; — Lac, Jean-Pierre, au Bouchet-Saint-Nicolas; — Lambert de la Croisière, Jean-Claude, à Lambert, paroisse du Chambon; — Lieufier, Catherine, veuve de Laurent Demur, cardeur de laine à Craponne; — Marcon, Pierre, praticien à Rochepaule; — Marrel, Pierre, à Gravazet, paroisse de Vorey; — Mole, Anne, à Combevieille, paroisse d'Araules; — Mollin, Joseph-André-François, praticien au bourg de Marlhes, fils de Pierre Mollin, notaire à Monistrol; — Montagne, Pierre, à Artias, paroisse de Retournac; — Montchamp, Jean, à Charraix, paroisse de Chaspinhac; — Mousset, André, dit Goucher, à Brives, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Obrier, Jean-Antoine-Giraud, religieux bénédictin à Lavoûte-Chilhac; — Obrier, Claude, avocat au Puy; — Ollier, Jean-Pierre, vicaire à Mayres (vivarais); — Paullet, Jacques, hôte à Montfaucon; — Pelissier, Etienne-Félix, praticien au Puy; — Pichon de la Rivoire, Marie Charlotte-Joséphine; — Poivre, Jean, maître ez arts en chirurgie, à Saint-Didier; — Pouzol, Antoine, praticien à Saint-Paulien; — Proviol, Jean, scieur de long à Grandchamp, paroisse de Bauzac; — Ranc, Jean, tisserand et petit journalier à Freycenet, paroisse de Rauret; — Rascle, Joseph-Christophe, notaire au bourg d'Aurec; — Razond, notaire au Puy; — Roche, Jean, laboureur au village de Cubcrolles, paroisse de Craponne; — Servel, Jean-Claude, praticien au palais du Puy; — Soleilhac, Pierre, à la Chaze-Basse, paroisse d'Issarlès; — Tavernier, avocat ez Cours de Lyon; — Testud, chirurgien à Montpezat; — Valentin, Louis, bourgeois au Mas, paroisse de Tence; — Verdier, Jacques-Antoine, peigneur de laine au Puy; — etc.

B. 97. (Registre). — in-fol., papier, 84 feuillets.

**1784.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Marie Ayel, d'état de laboureur, habitant au domaine de Prenerolles, paroisse de Craponne, à l'hôpital royal de Craponne, de biens évalués à la somme de 480 livres; janvier 1784; — donation, à cause de noces, par Antoinette Robert, habitant la ville de Saint-Didier, à Marianne Didier, sa nièce, future épouse d'Antoine Petit, garçon cordonnier, d'une somme de 1100 livres avec un habit de noces complet et la jupe de valeur de 36 livres et divers objets mobiliers, entre autres un métier à faire des rubans passefins, etc.; janvier 1784; — pactes de mariage entre François de Gelas, comte de Gelas, baron de Laurais, chevalier, capitaine commandant au régiment de la Reine, dragons, et Marie-Elisabeth-Victoire-Olympie de Galard, fille de François-Saturnin de Galard, chevalier, marquis de Terraube, baron d'Arignac, etc., et de Marianne de Lorlanges. Le contrat porte donation en faveur de la future épouse, par son oncle Monseigneur Marie-Joseph de Galard, évêque seigneur du Puy, suffragant immédiat du Saint-Siége, comte du Velay et de Brioude, conseiller du roi en tous ses conseils, d'une somme de 20,000 livres dont 16,000 payables, sous diverses réserves, après le décès du prélat, etc.; mars 1784; — donation par Anne Decitre, native de Prunieires, paroisse de Saint-Pal-de-Mons, demeurant depuis quelque temps au bourg de Raucoules, à Claude Collot, notaire de Montfaucon, moyennant une pension, de tous ses biens, y compris ses meubles, parmi lesquels il y a un métier à rubans, etc.; août 1784; — donations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés entre autres: — Abrial, Jean-Jacques, bourgeois conseigneur de Chanéac; — Agulhon, Jean, marchand grenetier au Puy; — Allibert, Louise, fille de carreau à Saint-Pierre-Duchamp; — Barbier, Marie, à Veyrac, paroisse d'Yssingeaux; — Bertrand des Brus, au Puy; — Bertrand, Mathieu, curé et chanoine de Saint-Vosy du Puy; — Boncommepain, Jean-Claude, à Bessamorel; — Brueyron, Jean-Pierre, travailleur à Plaièzes, paroisse de Mésères; — Calemard de Lafayette, Pierre-Marcelin, conseiller ez Cours du Puy; — Chabrier, Jean, à Surrel, paroisse de Retournac; — Chanut, Théofrède, curé du Béage; — Chazallon, Jacques-Antoine, à Coudere, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Chevalier, notaire à Clermont-Ferrand; — Chier (du), noble Louis, écuyer, au Chier, paroisse de Saint-Martial; — Chouvy, Jean-Louis, marchand cirier au Puy; — Combe, Marguerite, à Dauphin, paroisse de Vocance; — Crouzet, notaire à Saint-Agrève; — Dantony, Marguerite, à Chabrier, paroisse de Saint-Pal-de-Mons; — Duchamp, Jean-Claude,

docteur en médecine au Monastier; — Exbrayat, Antoine, garçon chaufournier au Puy; — Fabre, Jean, dit Brunet, à Vourzac, paroisse de Sanssac; — Farisier, Pierre, à la Combe, paroisse de Saint-Didier; — Fayole de la Bruyère, Paul, ancien procureur à Raucoules; — Frevol (de) d'Aubignac de Ribains, Louis-Antoine, chevalier, seigneur de Ribains et autres lieux, à Pradelles; — Gimbert, Claude, travailleur à l'Espinasse, paroisse de Cayres; — Gimbert, Jean-Pierre, praticien au Béage; — Guillot, Jean-Claude, curé de Montuselat; — Jacob, Henri, brasseur, originaire de Parders-Bouvers, en Vestphalie, demeurant au Puy; — Jamon, Joseph, aux Badioux, paroisse de Laussonne; — Keller, Pierre, marchand au Puy; — Lagarde (de), Alexis-Félix, à la Combe, paroisse de Saint-Jean-Pourcharesse; — Levet, chirurgien à Cayres; — Limozin, Jean, laboureur à Paulin, paroisse de Monistrol; — Luminier, Marie, fille de carreau, originaire du village du Pessin, paroisse de Medeyroles, demeurant à Craponne, maison appelée de l'Instruction; — Malègue, Jean-Baptiste, chirurgien au Béage; — Navette, Thérèse, à Saintignac, paroisse de Retournac; — Ollier, Vital-Dominique, docteur en médecine à Craponne; — Oudin, Marie-Anne, faiseuse de dentelles au Bouchet, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Pagès, Antoinette, religieuse au couvent de Vals (près le Puy); — Pagès, Joseph, à Moulot, paroisse de Coucouron; — Paradis, Marcelin, au bourg la Font de la ville de Saint-Agrève; — Picq, Claude, travailleur de terre à Hugau, paroisse de Saint-Romain-le-Désert; — Picq, Joseph, à Jussac, paroisse de Retournac; — Pouzol (de), noble, Jean-François, à Saint-Martin-de-Valamas; — Reynaud, Claude, à Tempeirac, paroisse de Borée; — Rival, Mathieu, menuisier au Puy, paroisse de Saint-Jean-de-Jérusalem; — Rochette, André, à Rabiouze, paroisse d'Issarlès; — Roux, Marguerite, à l'Herm, paroisse de Cayres; — Sabot, Marie, à Ollières, paroisse de Monistrol-sur-Loire; — Sigean, noble Antoine, avocat à Usson; — Souchon, Charles, à Haute-Vialle, paroisse de Rosières; — Vialle, Pons-Pierre, praticien à Chaumeillas, paroisse de Sainte-Eulalie; — Vianes, Antoine, travailleur au domaine de la Varenne, paroisse de Chadron; — Vigne, Jeanne-Marie, à Alleiret, paroisse de Chanéac; — etc.

B. 98 (Registre.) — In-folio, papier, 77 feuillets.

**1785.** — Insinuations en la cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — pactes de mariage entre Jean Brunel, du lieu de Concoules, demeurant à Fourmagne, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas, et Jeanne-Marthe Marconnès, avec donation par Jean-Pierre Bonenfant aux fiancés, ses neveu et nièce, de tous ses biens par égale portion, sous diverses réserves, entre autres, de la substitution suivante : « Au cas que le dit Brunel vienne à décéder sans enfants avant la dite Marconnès, sa portion cédera au profit de cette dernière, et si la dite Marconnès vient à décéder avant le dit Brunel, celui-ci profitera de la totalité de la donation, à la charge par lui d'en disposer à la fin de ses jours au profit d'un des plus proches parents de la dite Marconnès; » octobre 1784; — donation par Antoine Moulin, demeurant au Pradal, paroisse de Saint-Cirgues, à Jean-Claude Breysse, du lieu du Mont, paroisse du Cros-Giorand, de diverses créances, à plusieurs conditions, entre autres, qu'après le décès du donateur, il sera fait deux aumônes aux pauvres, chacune de 75 livres, l'une le jour de son enterrement, et l'autre au bout de l'an de son décès; mai 1785; — donation par Jean-Pierre Monnier, journalier, du lieu de Chatagnier, paroisse de Riotord, et Marie Marconnet, sa femme, de lui dûment autorisée, à Antoinette Garnier, de tous leurs biens, sous diverses réserves, entre autres de la jouissance des meubles, au nombre desquels est un métier à rubans; juin 1785; — donation par Jean-Baptiste Monier, vicaire de Saint-Maurice-de-Roche, à Marianne Petit et....... Montraud, filles associées, à Saint-Julien-d'Ance, acceptant pour elles et les autres filles leurs associées, qui en profiteront après le décès du donateur, d'une petite portion de jardin qui est enclavée dans l'enclos des dites filles, contenant environ un tiers de coupe, etc.; octobre 1785; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Allix, Jean-Pierre, féodiste au Monastier; — Aubert, Antoine, journalier au Mas-de-Douzet, paroisse de Saint-Agrève; — Bay, Jean-Antoine, greffier au bureau des hypothèques du Puy; — Berard, Marianne, fille de carreau à Polignac; — Besses, Matthieu, maître bâtier au Puy, faubourg Saint-Jacques, et son fils Jean-Jacques Besses, commissaire ez droits seigneuriaux; — Blanc, Jean, à Barray, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Bongiraud, Marguerite, au Cros, paroisse de Dunières; — Bonnefoy, Marcelline, rubanière à la Fayolle, paroisse de Saint-Pal-de-Mons; — Bourrette, Jean, aux Ruches, paroisse de Saint-Voy; — Brive, Jeanne, à Servissas, paroisse de Saint-Germain-Laprade; — Brun, Antoine, laboureur à Blassac, paroisse de Sainte-Sigolène; — Brun, Élisabeth, denteleuse à Goudet; — Brun, notaire au Puy; — Catineau, Marianne, à Vertronne, paroisse de Vanosc; — Chabanacy, Jean-Baptiste, notaire au bourg de Saint-Jean-de-Palher; — Chabrier, Jean, travailleur à Palites, paroisse de Retournac; — Chapelle, Pierre, à Montprêt, paroisse de Saint-André-de-Chalencon; — Charel, Jean, journalier à Eichezol, paroisse de Saint-Agrève; — Chastanier, Jean, voiturier au Monastier; — Chautet, Jean, praticien à Pradelles; — Corbise, Jean-Pierre, marchand au Champ, paroisse de Saint-Barthélemy,

(Vivarais); — Crespy, Jean-Jacques, marchand grenetier au Puy; — Croze, Louis, praticien à Roche; — Darne, Antoine, aubergiste au Puy; — Daurel, Jean-Pierre, manouvrier à Sarlanges, paroisse de Retournac; — Deluc, Louis, procureur à Monistrol; — Descours, Jean, au château de Devesset; —Desrois, notaire à Saint-Agrève;—Deville, Gaspard, horloger à Montfaucon; — Dolezon, notaire au Puy; — Driot, Blaise, au Badineus, paroisse de Dunières; — Faure, Anne, fille dévote au bourg et paroisse de Grazac; — Fleurat, Arcons, journalier à Mortesaigne-Basse, paroisse de Saint-Arcons; — Fraix (de), noble Jacques-Louis, seigneur du Vernet, à Chamalières; — Galland, notaire au Puy; — Garnier, Françoise, à Châtelard, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Gazanhon, Philippe, praticien au Puy; — Gibert, Jean, laboureur à Saignard, paroisse de Saint-Voy; — Gimbert, Jean-Antoine, chanoine de l'église collégiale de Saint-Vosy au Puy: — Grail, Marguerite, à Chaussilhac, paroisse de Saint-Romain: — Guerin, Michel, aux Effernets, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas; — Hermitau, Pierre, à Grimales, paroisse de Sablières (Vivarais); — Joucerand, notaire à Montfaucon; — Labruyère (de), Pierre-Paul, curé de Grazac; — Lagarde (de), feu Louis-Charles, seigneur de Pouzols; — Lagrevol (de), Jean-Baptiste, avocat à Montfaucon; — Lanthenas, François-Xavier, docteur en médecine au Puy; — Layes, Matthieu, laboureur à Fourneaux, paroisse de Dunières; — Lionnet, François, laboureur au Moulin, paroisse de Saint-Romain-Lachalm, — Livier, Jacques, laboureur au Riou, paroisse de Sainte-Sigolène; — Mahinc, Jeanne-Marie, fille dévote au Monastier; — Maigne, Pierre, chirurgien à Roche; — Malescot, André, bouvier à Espaly; — Martory, Jean-Baptiste-Simon, avocat au Puy; — Maurin, Étienne-Honoré, commissaire à terriers au Puy; — Maurin, Maurice, chirurgien à Tence; — Mazoyer, Jacques, au Cher, paroisse du Monastier; — Mejean, Antoine-Christophe, procureur fiscal de Moular, paroisse de Coucouron; — Monteil, Jean-Antoine, à Colandre, paroisse de Solignac; — Monteyremard, Jean-François, au bourg de Riotord; — Molhérat, Jean-Jacques, presseur au Puy; — Moulin, Antoine, au Mas-de-Meynau, paroisse de Sainte-Eulalie; — Palhès, Jean-François, journalier au Monastier; — Panelier, notaire à Pauchier, paroisse de Saint-Voy; — Pauchier, commissaire à terriers, à Saint-Voy; — Pelissier, Jean, à Communac, paroisse de Polignac; — Perier, notaire au Puy; — Portal, André, laboureur à Chamard, paroisse de Saint-Christophe; — Ranchet, Étienne, rapeur de tabac au Puy; — Rey, Étienne, journalier à la Chapelle-sous-Chanéac; — Reymond, Henri, taillandier au Puy; — Ribeyron, André, travailleur au château de Chambillac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche; — Riou, Pierre-François, sieur de la Roue, paroisse de Saint-Voy; — Roche de Pouzol, lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy; — Rome, Jean-Pierre, praticien à Solignac; — Romeuf, Jean, au château de Mazangon; — Rousset, Jean, forgeur de lames de couteaux, à la paroisse de Firminy en Forez; — Roux, Jean-Pierre, dit Fageau, à Séneujols; — Sollier, Pierre-Benoît, docteur en médecine au Puy; — Souche, Jean, à Montmoulard, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Tremolhac, Marianne, à la Chave, paroisse de Saint-Julien-Boutières; — Vacheron, Françoise-Catherine-Toussainte, au Puy; — Valicon, notaire à Saint-André-de-Chalencon; — Vallery, Marianne, fille de carreau à Vals (près le Puy); — Varinier, Jean, marchand colporteur à Gardaillac, paroisse de Tence; — Villard (de), noble Jean-François, sieur de l'Espinasse, à Chaudeyrac, paroisse de Cayres; — etc.

B. 99. Registre. — In-folio, papier, 99 feuillets.

**1786.**— Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Jeanne Bonnefoux, habitante de Blanzac, paroisse de Saint-Georges de la ville de Saint-Paulien, et héritière de Pierre Boyer, dit Gabriel, laboureur, agissant en exécution d'une clause du testament du dit Boyer, par laquelle celui-ci la charge de fournir, dans le village de Blanzac, un endroit convenable pour une assemblée de filles dévotes, à Catherine Beraud, Marguerite Roux et Marguerite Pays, filles dévotes et denteleuses, d'une maison pour qu'elles en jouissent en commun, tant qu'elles resteront filles, uniquement pour elles et pour d'autres filles du dit lieu qui voudront se faire instruire et travailler au carreau, et même coucher. Les donataires pourront disposer à leur gré de la maison pour d'autres filles dévotes... La dite Bonnefoux se réserve à perpétuité, pour elle, sa sœur ou autres deux filles de sa famille, deux places, afin d'y travailler au carreau, etc.; novembre 1785; — donation par Marie Astruc à l'hôpital royal de Craponne, de 1,200 livres et de divers effets mobiliers, sous la réserve du revenu de cette somme et de la jouissance de ces effets, et à condition qu'elle participera à tous les avantages des autres filles dévouées au service de l'hôpital, etc.; décembre 1785; — donation par Marie Fayard, fille dévote au bourg de Raucoules, à Marie-Marguerite Michalon, demeurant au bourg de Lapte, d'une maison et d'autres propriétés situées à Raucoules, à la charge par la dite Michalon de s'appliquer aux soins des pauvres et au service des malades de la paroisse de Raucoules, suivant les indications des membres du bureau de charité, comme aussi de s'associer pour cette fonction, d'autres filles, et sous diverses réserves, etc.; 5 janvier 1786; — donation, sous diverses réserves, par Benoît Desormes, marchand moulinier de soie, demeurant à

Saint-Julien-Molin-Mollette, à Antoinette Desormes, sa fille, épouse de Pierre-Benoît Vanel, marchand moulinier de soie, demeurant à la Séauve, paroisse de Saint-Didier, acceptant pour son épouse, d'une maison et fabrique de soie attenante, avec sa prise d'eau, ensemble les meubles dont cette maison est garnie, entre autres, un grand coffre à tenir la soie, 3 autres coffres pour les ouvrières, ensemble un pré et jardin, le tout situé au lieu de la Séauve, confrontant la rivière de Semène, et évalué à la somme de 9,400 livres, et les meubles à 600 livres, etc.; mars 1786; — donation par Jacques Fournel, laboureur, demeurant à Lavigne, paroisse de Saint-Didier, à Denis Fournel, son fils aîné, armurier, demeurant à Saint-Étienne en Forez, de tous ses biens mobiliers, consistant en 7 vaches, 1 porc, 200 quintaux foin, 220 quintaux paille, 6 setiers seigle, 56 setiers mêmes grains, à battre et à cueillir, tant hivernal que printanier, 3 chars non ferrés, 3 charrues garnies de leurs reilles, 3 pioches, 3 bêches, 3 jougs garnis, 1 berse en bois, 3 tours en bois pour les chars, 3 pieux pour sortir le fumier, environ 15 métans truffes de semence qui annoncent un modique produit, 3 lits bois sapin, garnis chacun d'une baloussière, de 2 draps toile de ménage, et de 1 couverture laine, etc.; août 1786; — donation par Pierre Tholence, docteur en théologie, ancien curé de la paroisse de Thurins en Lyonnais, y demeurant, à Marie-Gabrielle Tholence, veuve de Pierre Irail, d'une vigne située au territoire de Chausson, paroisse de Saint-Georges du Puy, contenant environ 4 œuvres, dans laquelle il y a une hutte avec cave et quelques meubles, le tout évalué 1,000 livres, etc.; septembre 1786; — donations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres: — Abrial, Joseph, praticien à Saint-Julien-Molhesabate; — Aoustet, Joseph, à la Vialle, paroisse de Saint-Clément; — Assenat, Marie, au Leyris, paroisse de Vielprat; — Aurelle, Jean-Pierre, à Girodon, paroisse de Retournac; — Barry, Gabriel, au village de Gravazet, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Bellon, Marguerite, à Chambonnet, paroisse de Tence; — Benoit, Michel, à Jagonnas, paroisse de Rauret; — Bernard, Jean-Claude, bourgeois au bourg de Beaulieu; — Bertouze, Jean-Pierre, travailleur de terre à Faugère, paroisse de Saint-André-des-Esfangeas; — Besqueut, Claude, laboureur à Ceaux, paroisse de Saint-Privat; — Besqueut, Jean-Louis-Augustin, avocat au Puy; — Bonnefoux, Jean, laboureur au lieu d'Anviac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Bourette, notaire à Tence; — Bresson de Beauregard, Jean-Pierre, bourgeois à Pradelles; — Cayla (de) de Monbaran, Marie-Agnès, à Loubeyrac; — Cayre, Marie, sœur du tiers-ordre de Saint-Dominique, à Pradelles; — Chabert, Jean-Baptiste, commissaire ez droits seigneuriaux au Puy; — Chapignac, Pierre, journalier au lieu du Pont, paroisse de Saint-Julien-Boutières; — Chazal, Étienne, praticien à Saint-Haond; — Commune, Jacques, dit Jacob, travailleur à Ramourouscle, paroisse de Bains; — Coucouron, Jacques, à la Borie, paroisse de Solignac; — Coste, Jeanne-Marie, à Truchac, paroisse de Saint-Étienne-de-Serres; — Courret, Marthe, au Pont-d'Arcens, paroisse d'Arcens; — Crouzet, Marianne, à Mezeyrac, paroisse de Coucouron; — Delolme, Jeanne-Marie, au village d'Arnoux, paroisse de Retournac; — Dubois, Mathieu, expert à Saint-Martin-de-Valamas; — Espelier, Benoît, sergent commandant au bourg du Monastier; — Fabre, Alexandre, faisant son cours de Palais au Puy; — Faure, Jean, journalier au Chazalet, paroisse de Bessamorel; — Feuillet, Jean-Louis, à Ussel, paroisse du Brignon; — Fournier-Haond, aux Combes, paroisse de Saint-Haond; — Gaignes, Jacques-Antoine, notaire du bourg de Solignac; — Gardès, Jean, maréchal-ferrant à Vals près le Puy; — Gévolde, Jeanne, au domaine de Laboritte près le Puy; — Girard, Jean-Louis, fabricant de soufflets, originaire de Rohac, paroisse de Coubon, demeurant à Tarascon; — Guinon, Christine, fille denteleuse au Bets, paroisse de Tence; — Habouzit, Jean, laboureur à Onzillon, paroisse de Chadron; — Jourda, Vital, maçon et charpentier à Cublaise, paroisse de Saint-Maurice-de-Lignon; — Laporte (de), Étienne-Annet-Augustin, seigneur de Bellevialla, demeurant à Grandrieu; — Laurens, Jean-Claude, journalier à Broussac, paroisse de Ceyssac; — Liabeuf, André, marchand teinturier au Puy; — Liogier, Catherine, à Theil, paroisse de Bauzac; — Loutier, Jeanne, à Belregard, paroisse du Cros-Giorand; — Maleysson, Pierre, à Charensac, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Marcon, Pierre, bachelier en droit, curé de la paroisse Saint-Georges de Saint-Paulien; — Marconnet, Jeanne, à Chazelles, paroisse de Monistrol-sur-Loire; — Miramand, Christophe, serrurier à Monistrol-sur-Loire; — Montagne, Jean-Claude, à Crespignac, paroisse de Solignac; — Montagne, Marianne, à Broulhac, paroisse de Rosières; — Mourrier, Antoinette, veuve de Joseph Rozier, notaire à Monistrol; — Parat, Marie, à Bar, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Pascal, Médard-Hyacinthe, procureur fiscal de Pradelles; — Pellissier, Pierre, à Luic, paroisse de Saint-Christophe; — Pertuis, Joseph, chirurgien à Saint-Jean-Lachalm; — Petit, notaire à Saint-Jean-Lachalm; — Poivre, Jean, maître ez arts en chirurgie à Saint-Didier; — Porral, Augustin, seigneur de Cordes; — Porral, commis-greffier à la Sénéchaussée du Puy; — Ribeyre, Jean-Pierre, chanoine de l'église Saint-Georges de Saint-Paulien; — Rivier, Claude, à l'Olmo, paroisse de Coubon, professeur de théologie au séminaire de Narbonne; — Robert, Jean, à Malploton, paroisse de Saint-Victor-Malescours; — Roubert, Paul, travailleur de terre à Montalier, paroisse du Chambon; — Rousson, noble Pierre, avocat au Puy; — Roux, Louis-

André, notaire à Pradelles; — Rozier, Joseph, notaire à Monistrol; — Saby, Jean-Pierre, laboureur à Goudet; — Salavon, Benoît, à la Gazelle, paroisse de Saint-André-de-Roche; — Servant, Pierre, laboureur à Saint-Alban-en-Montagne; — Soulages, Pierre, aux Ternes, paroisse de Chaspuzac; — Spenel, Jean-Jacques, journalier à Espaly; — Taffanel, Marie, au Puy; — Varenier, Catherine, native de Treiches, paroisse de Raucoules, demeurant au Pont-de-Rachessac, paroisse de Dunières; — etc.

B. 100. (Registre.) — In-fol., papier, 111 feuillets.

**1787.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Marguerite Chabron, veuve d'Authier de Saint-Sauveur, demeurant au Puy, au profit de l'hôpital-général de cette ville, de la somme de 9,000 livres, sous diverses réserves; ont accepté la donation : Nicolas Lobeyrac, Charles-Gabriel Pollier et Jean-Pierre-Paul Assézat, avocats, syndics et trésoriers de l'hôpital; février 1787; — autre donation de 6,000 livres par la dite Marguerite Chabron, au même hôpital, sous diverses conditions; avril 1787; — donation par Mathieu et Claude-Caprais Clavel, père et fils, laboureurs, demeurant au faubourg de Marchidial de Craponne, à l'hôpital royal de cette ville, de la somme de 2,000 livres, à la condition que Marie-Rose Clavel, leur fille et sœur, sera reçue au dit hôpital pour y participer aux avantages des autres filles dévouées au service de l'hôpital; donation acceptée par Caprais Privat, prieur curé de Craponne, Antoine Clavel, prêtre, Pierre-Roch Delaigue, prêtre, Jacques Torilhon, seigneur de Vacherolles, ancien capitaine dans le régiment d'Auvergne, directeur principal et receveur des droits, Jean-Baptiste Parrel de Reiraguet, bailli; Pierre-Ambroise Martin, bachelier ez droits, premier consul, et par les autres directeurs. La somme est reçue par Marguerite Sentenac, supérieure des filles associées dites de la Croix, au service de l'hôpital; avril 1787; — donation par Jeanne Charreyron, fille majeure, au bourg d'Aurec, à Claudine Mounier et Elisabeth du Fraysse, de tous ses biens, sous la réserve d'une pension annuelle de 12 métans seigle, mesure de Monistrol, d'une certaine quantité de lard, beurre et fromage, d'un habit de 3 en 3 ans et de 4 chars de charbon de pierre; mai 1787; — donation, pour cause de mariage, par Joseph Habouzit, portier de l'église cathédrale du Puy, à Rose-Marie Habouzit, sa nièce, d'un champ au terroir d'Espaly, appelé *l'Arbre de Saint-Jammes* (ou Saint-Jacques); septembre 1787; — donation par Marie Boyer, veuve de Jean Vigouroux, dit Pirallet, journalier à Bains, d'un terrain d'une contenance d'un boisseau et un tiers au village de Bains, sur lequel celui-ci a édifié une petite maison, avec ses plus vrais confins et appartenances, le dit terrain évalué à la somme de 48 livres, chargé pour l'avenir de 5 sols de taille, et pour censive de 2 boisseaux seigle, mesure cestale, et d'un boisseau avoine, mesure du Puy, outre le droit de ban et de guet; septembre 1787; — quelques donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont relatées des sommes pour honneurs funèbres et aumônes aux pauvres des paroisses de Saint-Agrève, Saint-Julien-Bouttières, Issarlès et Retournac, et pour messes qui seront dites dans les églises de Notre-Dame du Puy, de Bauzac, etc.; — donations, émancipations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Agreil, Jean-François, curé de Saint-Martin-de-Valamas; — Alègre, Jean, à la Terrasse, paroisse de Coubon; — Alirol, Pierre-François, avocat, seigneur de Tressac et bailli du duché de Polignac; — Alirol, Jean-Guillaume, marchand, consul du Puy; — André, Jean-André, dit Garguet, à Mezeyrac, paroisse de Sanssac-l'Eglise; — André, Pierre-Sébastien, négociant au Puy; — Arnaud (d'), Jean-François-Gaspard, comte de Vallabris, capitaine au régiment de Bouflers; — Assézat, notaire au Puy; — Bart (de), Pons, à Orcelas, paroisse de Saint-Clément; — Bastie, Jean, journalier à Montsaudrant, paroisse de Saint-Jeure; — Bay, Jean-André-François, au domaine de Chantouin, paroisse de Bains; — Bayle (de), noble Jean, au Chambon; — Bedejus, Pierre, à Mayas, paroisse d'Arcens; — Beral, Dominique, cafetier au Puy; — Bernard, Jean-Esprit, praticien à Beaulieu; — Besson de la Rochette, Jean, curé de Retournac; — Blachon, maire à Suc-Eyraud, paroisse de Chamalières; — Blanc, Jean-Pierre, orfèvre au Puy; — Coffy, Vital-Vincent, curé de la paroisse Saint-Jean du Monastier; — Bois, Anne, aux Créaux, paroisse des Vastres; — Borel, André, praticien à Saint-Haond; — Boudin, notaire au Puy; — Boudinhon, notaire au Puy; — Bourdet, Jeanne-Marie, à Mons, paroisse de Saint-Georges du Puy; — Breysse, Jean-Jacques, praticien au Puy; — Broussieu, Pierre, demeurant au château de Vachères, paroisse de Présailles; — Brun, Jean-Pierre, travailleur aux Cayres, paroisse d'Yssingeaux; — Brun, notaire au Puy; — Bruyère, André, marchand au Puy; — Chabanacy de Marnas, Joseph-Balthazard, curé de Saint-Marcel, près le Puy; — Chalancon, Antoine, à Paucher, paroisse de Saint-Voy; — Challayat, Antoine, laboureur à l'Hermet, paroisse de Saint-Agrève; — Chambon, Jacques, dit Galandi, à Saint-Marsal, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Champavère, François, féodiste à bourg l'Estra de Saint-Agrève; — Chandès, Antoinette, fille dévote, native de l'Estrade, paroisse de Loudes; — Chapon, André, journalier à Labrousse, paroisse de Chaspinhac; — Charbonier, notaire à Rosières; — Charbonnière, notaire à Saint-Paulien; — Chaussende,

notaire à Saint-Haond ; — Chavannes, Pierre, maître maçon à Saint-Chamond (Forez) : — Chevalier, Marie, à la Gaillarde, paroisse de Saint-Jeure ; — Chouvy, notaire à Bains ; — Civier, Antoine, forgeur au Monteil, paroisse de Monistrol ; — Cotta, notaire à Saint-Martin-de-Valamas ; — Dancette, Jean-Baptiste, laboureur à Lioriac, paroisse de Bauzac ; — Danhier, Maurice, bailli de Monistrol ; — Daudet, Vital, journalier à Emblaves, paroisse de Lavoûte-Polignac ; — Delaigue, Jeanne-Marie, fille de carreau au Bouchas, paroisse de Saint-Hostien ; — Delpeux, Etienne, invalide du régiment d'Auvergne, au Puy ; — Deraill, Jacques, garçon pionnier à Chazalet, paroisse de Bessamorel ; — Descours, notaire au Puy ; — Digonnet, Jean, commissaire ez droits seigneuriaux ; — Dolezon, notaire au Puy ; — Dorson, Vital, à Coyac, paroisse de Sanssac ; — Duchamp, Jean-Baptiste, ancien curé de Fix ; — Duchamp, notaire au Puy ; — Dupré, Jean-Baptiste, curé de Monistrol-d'Allier ; — Faure de Lubac, Henri, avocat et notaire au Cheylard ; — Faure, Jean, journalier à Rémaude, paroisse de Saint-Julien-Boutières ; — Faure, Jean-Antoine, curé d'Aurec, vicaire forain de l'église de Monistrol ; — Favier, notaire à Craponne ; — Fayolle de la Bruyère, à la Bruyère-de-Montfaucon ; — Fayolle, Gabriel, marchand drapier au Puy ; — Fayolle, Marie, à Riougrand, paroisse de Retournac ; — Ferrand, Anne, à Eyravas, paroisse de Vorey ; — Ferrand, Magdeleine, à la Monatte, paroisse de Craponne ; — Franc, Jacques, laboureur à Saint-Paul-en-Jarets (Forez) ; — Frausson, Marie, à Roux, paroisse de Devesset ; — Frausson, notaire à Rochepaule ; — Furnon, Etienne, journalier ou maraire, au Monteil, paroisse de Bauzac ; — Galhard, Pierre-Marie, étudiant en pratique à Rochepaule ; — Galland, notaire au Puy ; — Gallet, Antoine, notaire à Craponne ; — Garbil, Caprais, journalier, natif du village de Chabases-Vieilles, demeurant au village de Montguéry, paroisse de Jullianges ; — Garde, Jean-François, juge de Devesset ; — Garnier, Pierre, praticien aux Garniers, paroisse de Lissac ; — Gautier, Jean, journalier à Trioulcyre, paroisse de Saint-Julien-d'Ance ; — Gerbier, Pierre, prêtre, professeur de troisième au collége royal du Puy ; — Girard de Montméat, noble Hilaire, avocat ; — Grail, Jean-Pierre, ménager à Chaussilliac, paroisse de Saint-Romain-le-Désert ; — Gratuze, François, journalier à la Villette, paroisse de Saint-Paul de-Tartas ; — Guérin, Étienne, au Bouchet, paroisse de Coucouron ; — Guillot, Pierre, praticien au Monastier ; — Haond, Jean, au Mas-de-Bisque, paroisse du Cros-Giorand ; — Habouzit, Pierre, à la Roche-du-Bachas, paroisse de Freycenet-Lacuche ; — Haond, Jeanne, au Mas-de-Comaret, paroisse du Cros-Giorand ; — Hostain, Jeanne-Marie, à Vaures, paroisse de Bauzac ; — Jallate, Antoine, consul d'Arcens (Vivarais) : — Johannet, Jean-Louis, à Coutas, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas ; — Jourde, Jean-Jacques-Philippe, procureur ez Cours du Puy ; — Jousserand, Marie-Anne, à Orsinhac, paroisse de Saint-Maurice-de-Roche ; — Jouve de Ladevèze, Charles-Louis, au Puy ; — Jouve, Jacques, journalier à Chalignac, paroisse de Saint-Vincent ; — Lagrevol (de), Jean-Baptiste, juge de la ville de Saint-Didier ; — Lemore de la Gardette, noble, avocat ; — Liogier-Lassaigne, notaire à Yssingeaux ; — Malègue, Claude, fermier du domaine de Baubas, paroisse de Polignac ; — Malosse, Magdeleine, denteleuse à Charbadeuil, paroisse de Présailles ; — Malzieu, notaire à Goudet ; — Marcel, François, praticien du palais, au Puy ; — Marcon, Pierre, greffier de la juridiction de Rochepaule ; — Mauras, Adhémard, notaire à Saint-Julien-Chapteuil ; — Maurin, Jean-Jacques, à Granou, paroisse de Chamalières ; — Maurin, notaire à Yssingeaux ; — Menut, Marianne, à Granegoule, paroisse de Saint-Jean du Monastier ; — Messes, Pierre, curé du Bouchet-Saint-Nicolas ; — Meysonenc, Louis, praticien au Puy ; — Monchamp, Jacques, curé de Saint-Pierre-Eynac ; — Monet, Antoine, praticien en la ville de Roche ; — Monier, Antoine, à Craponne ; — Montagne, Jean-Pierre, journalier à Brigols, paroisse de Vorey ; — Morel, Jacques-Antoine, consul du Puy ; — Moret, notaire au Monteil, près Monistrol ; — Moulhade, Toussaint, à Vals, près le Puy ; — Odde, Vital, à Villeverte, paroisse de Coucouron ; — Ollier, Antoine, journalier au village de Trioulcyre, paroisse de Saint-Julien-d'Ance ; — Ollier, Gabrielle, au village de Douspix, paroisse de Saint-Jean-d'Aubrigoux ; — Paris, Robert, curé de Sanssac ; — Parrel, Antoine, orfévre, témoin dans un acte notarié, fait à l'auberge du Palais-Royal, au Puy ; — Pascal, Marguerite, au village de Challes, paroisse de Chomelix ; — Pelissier de Monredon, Pierre, premier avocat du roi au Puy ; — Périer, notaire au Puy ; — Perrussel, notaire à Saint-Chamond ; — Portal, André, dit Limousin, berger aux Bineyres, paroisse de Bains ; — Portal, Jean-Claude, architecte au Puy ; — Pouderoux, notaire à Bains ; — Pouly, Jean, à Chomette, paroisse de Saint-Julien-de-Palher ; — Pouzols, Anne, à Roucoules, paroisse de Saint-Hostien ; — Pouzols, Antoine, greffier de la justice de Saint-Paulien ; — Razond, Florentin, étudiant au Puy ; — Renac, Jean-Claude, à Limis, paroisse de Chanéac ; — Rey, Jeanne-Marie, à Loucha, paroisse de Chanéac ; — Reynaud, Jean-Pierre, à Costeplane, paroisse de Présailles ; — Reynaud, Louis, chirurgien à Saint-Martin-de-Valamas ; — Roche de Pouzols, Antoine-François-Mathieu, lieutenant-principal en la Sénéchaussée du Puy ; — Roqueplan (de) de l'Estrade, Delphine-Gabrielle, au Puy ; — Rouchouze, Jean, bourgeois à la Souchonne, paroisse de Monistrol ; — Roussel, notaire au Puy ; — Roux, Jean-Louis,

maître de grammaire au Puy; — Roux, notaire à Montpezat; — Saby, Jacques, à Malataverne, paroisse de Retournac; — Soulier, notaire à Saint-Martin-de-Valamas; — Soulon père, journalier au Bouchas, paroisse de Saint-Hostien; — Souteyran, Alexandre, seigneur de Saint-Christophe; — Souteyran, neveu, notaire au Monastier; — Testud, notaire au bourg l'Estra de Saint-Agrève; — Thomas, Jean-Joseph, curé du Brignon; — Treveys, Catherine, au Colombet, paroisse de Glavenas; — Vallat, notaire au Puy; — Vialatte, Jean-Joseph, financier au Puy; — Vigouroux, Vital, journalier à Nolhac, paroisse de Saint-Georges de Saint-Paulien; — Vincent, Anne, sœur de la Charité, du bourg de Die-Villeloin, paroisse de Saint-Michel; — Vincent, Jean-François, à Antreuil, paroisse d'Yssingeaux; — etc.

B. 101. (Registre.) — In-fol., papier, 97 feuillets.

**1788.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Pierre Maisonneuve, charretier d'Aurec, à Mathieu Baron, laboureur du même lieu, de tous ses biens, sous diverses réserves, entre autres à la charge par le dit Baron, de pourvoir aux honneurs funèbres du donateur, et le jour de l'enterrement, de distribuer aux pauvres de la paroisse d'Aurec, la quantité de 8 buges seigle, mesure de Monistrol, etc.; 4 octobre 1787; — donation, sous diverses réserves, par Marguerite Forestier, demeurant au Fraysse-d'Avouac, paroisse de Saint-Jean du Monastier, à Jean Ravel son fils, de tous ses biens meubles et immeubles, entre autres les méliers et outils de tisserand, un mait à pétrir, un sceau en cuivre avec sa casse, tous les outils aratoires, etc.; et un corps de domaine composé d'une petite maison couverte à paille, jardin, chenevier, prés, pâturaux, champs, bois, droits de commune, etc.; avril 1788; — quelques donations dans lesquelles, entre autres stipulations, sont relatées diverses sommes, pour frais funèbres, célébrations de messes et aumônes en argent et en grains, à l'occasion de décès, dans les paroisses du Brignon, de la Chapelle-d'Aurec, Lavoûte-sur-Loire, Riotord, Saint-Ilaond, Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Pierre-Duchamp, Saint-Victor-Malescours, Saint-Vincent, etc.; et pour autres œuvres pies, telles que dons d'argent destinés aux réparations des églises de la Chapelle-d'Aurec et de Riotord; — donations, émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres; — Abrial, Jean-Claude, curé de Saint-Hostien; — Aleil, André, curé de Cayres; — Ambrueys (de), Pierre, à Annonay; — André, Magdeleine, à la Grange-de-Celle, paroisse des Vastres; — Archer, Vital, à la Bourgeade, paroisse de Rosières; — Badel (de) du Noyer, Marguerite, au bourg l'Estra de Saint-Agrève; — Badiou, André, à Rachassat, paroisse de Saint Germain-la-Prade; — Baret, Blaise, tisserand à Saint-Maurice en Gourgois; — Bay, notaire au Bouchet-Saint-Nicolas; — Berard, Claude, natif de Bauzac, scieur de long à Paris; — Berjat, Barthélemy, aubergiste au Puy; — Bonnet, André, à Chacornac, paroisse de Cayres; — Borée, Jean-Claude, travailleur de terre à Chamblanc, paroisse d'Yssingeaux; — Boucheroles (de), Jean-Joseph, chevalier, à Monistrol; — Brun, notaire au Puy; — Carle, notaire à Borée; — Castanet, notaire au Cap-Français, île de Saint-Domingue; — Chabert, Henri-Marius-Félix, lieutenant principal civil et criminel en la Sénéchaussée d'Annonay; — Chambefort, Jacques, natif de Digons, paroisse de Pébrac; — Chambon (du) de Chadenac, noble Jean-François, au Puy; — Chanal, Marianne et Jeanne-Marie, travaillant aux dentelles, au Puy; — Charra, Pierre, à la Mastre, paroisse de Macheville; — Chatard, Jeanne, fille de Carreau, native d'Arsac, paroisse de Vernassal, demeurant au Puy; — Chaussende, notaire à Saint-Ilaond; Chazallet, Antoine, au Paysan, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Chomel, Louis-Théodore, conseiller du Roi et son avocat en la Sénéchaussée d'Annonay; — Chouvon, Jean-Marcellin, procureur ez Cours du Puy; — Clauzier, Etienne, à Usclades, paroisse de Sainte-Eulalie; — Colange, Jean, ménager à la Broc, paroisse de Saint-Vincent; — Collet, Dominique, praticien à Montfaucon; — Courtier, Marianne, à la Tupie, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Croze, Louis, praticien à Roche; — Defours, Joseph, travailleur de terre à Marchères, paroisse de Vanosc; — Demartin, Jean, praticien à Annonay; — Desfous, Antoine, travailleur de terre au Fau, paroisse de la Farre; — Deyral, Gabriel, avocat à Montfaucon; — Digonnet, Denis, domestique chez les dames religieuses de Montfaucon; — Dubois, Mathieu, commissaire à terriers, à Saint-Martin-de-Valamas; — Faure, notaire à Yssingeaux; — Filhol, Antoine, journalier à Chezeneuve, paroisse de Bauzac; — Gaillard, Pierre, à Chaussellcs paroisse des Vastres; — Gaigne, Jean, curé de Séneujols; — Gimbert, Agnès, au Puy, rue de l'Enfer; — Gimbert, Jean-Pierre, féodiste au Béage; — Girard, Blaise, aux Salles, paroisse du Brignon; — Giraud, Jean, natif de Blanhac, paroisse de Rosières; — Grasset, Vidale, au Verd, paroisse de Bas; — Hesles, Jean-Joseph, notaire à Annonay; — Hugon, notaire à Loudes; — James, Marie, fille dévote à Saint-André-des-Effangeas; — Joubert, Marianne, fille denteleuse, à Versilhac, paroisse d'Yssingeaux; — Joucerand, notaire à Montfaucon; — Jouve, Jean, à la Roche, paroisse de Saint-Agrève; — Irail, Catherine, veuve d'André Cavard, notaire au Puy; — Itier, notaire à Saint-Jean-Lachalm; — Lagrange, notaire à Fay; — Laurens (de), Charles-François, au Puy; — Laurent, Jean-Pierre, marchand grenetier au Puy; — Lemerle, Jean, maître chirurgien à Vorey; — Lemoine de Vernou, Jean-Claude, écuyer, à Dunières; — Leyre, Jean-

Jacques, valet de ville au Puy; — Liabeuf, André, marchand teinturier au Puy; — Liabeuf, Jean-Baptiste, fabricant de bas au métier au Puy; — Limozin, Benoît, chapelain de l'abbaye de Clavas; — Longheon, Jean-Pierre, praticien au Puy; — Malosse, Marie-Magdeleine, denteleuse à Charbadeuil, paroisse de Présailles; — Marcon, François, financier au Puy; — Marion, Jean-Baptiste, vicaire de Montpezat; — Marion, Jean, travailleur au Mas-de-Villevieille, paroisse de Sainte-Eulalie; — Martel, André, recteur d'école à Yssingeaux; — Martinol, Claude, à Limandres, paroisse de Vazeilles; — Mathevel, Simon, journalier à Chaponeau, paroisse de Firminy; — Mathon, Antoine, laboureur à Berard, paroisse de Bauzac; — Maurin, notaire à Roche; — Meber, Marianne, à Ville-de-Mons, paroisse de Grazac; — Monchamp, Jean, à Lafaye, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Monnier, Marguerite, à Lavoûte, paroisse de Saint-Julien-Molhesabate; — Niel, Catherine, fille denteleuse au Puy; — Paya, Jean, à Chayère, paroisse du Chambon; — Peloux (du) de Saint-Romain, Magdeleine, à Saint-Didier; — Peyrard, Pierre, à Vendos, paroisse de Grazac; — Peyrolier, Marie, à Fontannes, paroisse du Brignon; — Play, Anne, rubanière à Fouvet, paroisse de Dunières; — Pomas, Mathieu, journalier à Moras, paroisse de Ville; — Pouzols, notaire à Yssingeaux; — Pratlong, Antoinette, au village d'Arsac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Reynaud, Régis-Benoît, natif du Puy, demeurant au Cap-Français, île de Saint-Domingue; — Ribes, Pierre, à l'Arzalier, paroisse de Rochepaule; — Ribeyre, Claude, à Ampilhac, paroisse de Vernassal; — Robert, Étienne, à Lechezol, paroisse de Saint-Agrève; — Roche, André, notaire au bourg de Ville; — Rochette, Jean, journalier au Rognon, paroisse du Cros-Giorand; — Ronat, Jean-Joseph, avocat à Saint-Didier; — Roussel, Jean-Pierre, à Charbonnier, paroisse de Saint-Jeure; — Roux, Jean-Antoine, curé de Sainte-Eulalie; — Roux, notaire à Montpezat; — Roux, Pierre-Louis-André, notaire à Pradelles; — Roux, Vital, à Peyrebelle, paroisse de Coucouron; — Sabatier, Marie-Thérèse, à la Chaise, paroisse de Saint-Voy; — Sanhard (de), Gabriel-Joseph, chevalier, seigneur de la Fressange, à Saint-Didier; — Sartre, Pierre, voiturier à Saint-Agrève; — Savel-Giraud, dit Bonète, portefaix au Puy; — Savelon, notaire à Vorey; — Senac de l'Herm, Louis-César, à l'Herm; — Sigaud, Jean-Pierre, meunier au moulin de Balme, dans la paroisse de Saint-Vosy du Puy; — Solvignon, Pierre, au domaine de la Ribette-Basse, paroisse de Freycenet-Latour; — Souche-Dupré, notaire à Fay; — Soullier, notaire à Saint-Martin-de-Valamas; — Souvignet, notaire à Montfaucon; — Surrel de Monchamp, Joseph, laboureur à Escublac, paroisse de Saint-Haond; — Tardy-Benoîte, à Treiches, paroisse de Raucoules; — Teyssier, Jean-Louis, garçon bridier au Puy; — Tholence Étienne, vicaire à Jonzieu; — Varenne, Anne, au village d'Inaires, paroisse de Craponne; — Vau, Barthélemy, tambour de la ville du Puy; — Venard, Gabriel, curé des Vastres; — Vidal, Antoine, manouvrier à Pouzoulet, paroisse de Vernassal; — Ville, Jean-François, chapelain de la paroisse Sainte-Eulalie; — etc.

B. 102. (Registre.) — In-folio, papier, 84 feuillets.

**1789.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants : — donation par Joseph Bosc, laboureur à Poulhas, paroisse de Vanosc, à Jean Polly, laboureur à Soyes, paroisse de Saint-Simphorien, de quelques meubles tels que cuve, pressoir, tonneaux, baruns, entonnoir, arche à farines, et de tous ses biens immeubles et, en outre, du droit de prendre du bois de chauffage et de construction dans les bois de Cerveau et communes, sous la réserve du quart des fruits et de la moitié du vin qui proviendra des vignes, le tout franc de rentes, des censives, des tailles et autres redevances royales, qui ne diminueront en rien les dites réserves de fruits en blé froment, seigle, orge, avoine, blé noir, haricots, fèves et autres productions en grains noirs, châtaignes et truffes, etc.; acte fait à Annonay, par Presles Jean-Joseph, notaire, dans le cabinet de Henri de François, ancien conseiller du roi au bailliage supprimé de cette ville, et de Jean de Martin, praticien ; janvier 1789 ; — quelques donations dans lesquelles sont énoncées certaines œuvres pies, telles que des dons d'argent à diverses églises et aux pénitents de Présailles et de Vanosc; — donations, émancipations et pactes de mariage au sujet desquels sont nommés, entre autres : — Abrial d'Issas, Michel-Henri, conseiller du Roi en la Sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, et son procureur en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville; — Abrial, Jean-Baptiste, avocat au Puy; — Allirand, Jean-Pierre, laboureur à Lasteyres, paroisse de Présailles; — Antouard, Jean-Louis, journalier au Mas-de-Costille, paroisse de Saint-Cirgues; — Arnaud, notaire à Burzet; — Assezat, Jean-François-Régis, notaire au Puy; — Aulanhe, Claude, à Neyrial, paroisse d'Yssingeaux; — Aulagne, Marie, à Gorsse, paroisse d'Yssingeaux; — Badiou, Pierre, à Saint-Victor, paroisse de Saint-Jean du Monastier; — Barry, Jean-André, charcutier au Puy; — Bayon, notaire à Saint-Didier; — Bayon, Didier, rubanier à Saint-Didier; — Béal, notaire à Saint-Jeure; — Bescanges, Georges, notaire à Châlons-sur-Saône; — Besset, Marie, aux Rouvès, paroisse de Saint-Pierre-des-Machabées; — Best, Benoît, petit laboureur au village de Bivac, paroisse de Beaune; — Blanc, Jean-Antoine, journalier au domaine de Pouzol,

paroisse de Sainte-Aulaye (Sainte-Eulalie); — Blanc, Marguerite, fille denteleuse à Tence; — Bonnet de Treiches, juge-mage au Puy; — Bongiraud, Gabriel, vicaire de Landos; — Bonnaud, Georges-François, praticien au Puy; — Bonnet, Pierre, pionier, entrepreneur des travaux du canal de Châlon-sur-Saône; — Bos, Jean-Jacques, manouvrier à Saint-Julien-des-Boutlières, dans le ressort du Sénéchal du Puy; — Brun, Jean-Claude-André, avocat au Puy; — Burines (de), Justin-Henri, à Saint-Martin-de-Valamas; — Cesard, Pierre, bouvier à Charentus, paroisse de Coubon, maison du seigneur de la Tour; — Chalaye, Claude, journalier à Chatéal, paroisse de Vanosc; — Chambon, Pierre, à la Grande-Moula, paroisse de Saint-Cirgues; — Chauveau, notaire au Cheylard; — Chomel, Jean-Claude, avocat, notaire à Annonay; — Chouvet, notaire au Bouchet Saint-Nicolas; — Chouvy, Jean, concierge en la maison des Francs-Amis de la ville du Puy; — Chouvy, notaire à Bains; — Chouvy, Marguerite, travaillant au carreau, à Cussac; — Clot, Jean, ménager à Champauriès, paroisse de Saint-Pierre-des-Machabées; — Cluzel, Jean, journalier à la Roche, paroisse de Saint-Julien-Vocance; — Colin, Jean-Baptiste, tisserand en la ville du Malzieu; — Combes, Jacques, natif de l'Estivas, paroisse d'Albaret-Sainte-Marie; — Coulomb, Simon, chirurgien au Cheylard; — Coustaud, Jacques-Antoine, notaire reçu en la Sénéchaussée d'Auvergne, à Riom, résidant au Malzieu; — Delaïgue, Claude, journalier au domaine de Flory, paroisse de Saint-Georges-du-Puy; — Depras, Pierre-François, médecin vétérinaire à Monistrol; — Desmalles, André, étudiant en pratique à Annonay; — Desroys, notaire à Saint-Agrève; — Du Monteil, Marianne, au Concis, paroisse de Solignac; — Eyraud, notaire à Saint-Didier; — Fau, Jean, tisserand à Saint-Maurice-de-Lignon; — Ferrand, Jean-Antoine, avocat, juge de Domas, au Cheylard; — Fourets, Marie, veuve de Paul Bois, mendiant à Bronac, paroisse de Saint-Voy; — Fournet, notaire à Pradelles; — Fraysse, Jean, laboureur à Rouze, paroisse de Tence; — Freydier, notaire à Fay; — Gebelin, François, à la ville de Desagne; — Gibert, Anne, à Pelinhas, paroisse de Saint-Jeures; — Gibon, Louis, avocat, seigneur de Landos; — Gillos, François-Régis, géomètre à Annonay; — Gras, Jean, à Chambonnet-Bas, paroisse de Saint-Julien-Boutlières; — Hugon, André, pionier, natif de Saint-Martin-de-Rosières, présentement employé aux travaux de la citadelle de Châlons; — Jay, notaire à Saint-Martin-de-Valamas: — Lavie (de), Louis-Paulin, avocat au Monastier; — Lemore, Pierre, avocat, juge de Tence; — Liotard, Catherine, à Noustoulet, paroisse de Saint-Pierre-Eynac; — Luzy (de), noble Pierre, seigneur de la Chalm, à Beaux, paroisse de Tence; — Maigne, Pierre, chirurgien à Roche; — Marion, Jean-Louis, travailleur de terre à Longagne, paroisse de Saint-Andéol-de-Fourchade; — Marion, Pierre au Mazet, paroisse de Saint-Voy; — Marnas (de), juge royal de Montfaucon; — Marnas, Pierre, chirurgien à Tence; — Mathon, Joseph, à Beline, paroisse de Saint-Andéol-de-Fourchade; — Molin, Georges, passementier à Saint-Didier; — Montès, Marie, journalière à la Pradette, paroisse de Montuselat; — Mouchalin, Elisabeth, au Mas-de-Queyrières, paroisse de Saint-Hostien; — Noiron, Pierre, pionier, natif de Saint-Martin-de-Rosières; — Oudin, Marie, à la Pinède, paroisse de Saint-Hostien; — Pascal, Marie, à Trespeux, paroisse de Saint-Jean-Lachalm; — Pauchelton, Jacques, à Elbuel, paroisse de Saint-Martin-de-Valamas; — Paucher, François, clerc au palais, au Puy; — Pays, Anne, fille de carreau, à Liac, paroisse de Saint-Christophe; — Percy, notaire à Vanosc; — Plaignes (de), François, marchand au Puy; — Plagneu, notaire à Chamalières; — Pourcenoux, Jacques, tireur de soie au bourg l'Estra de Saint-Agrève; — Pouts, notaire à Tence; — Richiout, Mathieu, laboureur à Pealevialle, paroisse d'Araules; — Rioufreyt, Jacques, journalier à Veyrines, paroisse de Retournac; — Royet, Anne, aux Chênes, paroisse de Saint-Front; — Senès, notaire à Goudet; — Serve, Marianne, à Escomel, paroisse de Ville; — Simond, Jacques, aux Barriols, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil; — Souteyran, notaire au Monastier; — Souvigné, Michel, à Bronac, paroisse de Raucoules; — Thevenon, Nicolas, maître chirurgien à Craponne; — Terrier, Claude, laboureur au domaine de Moze-les-Flossac, paroisse de Saint-Agrève; — Valla, Mathieu, à Croix-de-Ribe, paroisse de Saint-Agrève; — Vassel, Maurice, journalier à Nolhac, paroisse de Saint-Pierre-Duchamp; — Verdier, Jean-Pierre, journalier à Monteillet, paroisse de Saint-Julien-Boutlières; — Veysseire, Antoinette, denteleuse à Espinasse, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — Vialle, Jean-Pierre, praticien au Burzet; — Vigne, notaire à Antraigues; — Vigne, Philibert, étudiant en droit à Saint-Didier, — Vincent, Pierre, aux Hébrards, paroisse de Saint-Pierre-Salettes; — etc.

B. 103 (Registre.) — In-fol., papier, 74 feuillets.

**1790.** — Insinuations en la Cour de la Sénéchaussée, des actes suivants: — donation par Claude-Denis Balme, avocat, de la ville du Puy, à son fils Pierre-Victor Balme, dûment émancipé dans le même acte, d'un enclos, sis près l'église Saint-Jean, appelé le Mas-de-Phœnis, sous diverses réserves, concernant entre autres le rachat présumé des censives, au sujet de rentes dites du Garait, etc.; mars 1790; — donation, sous diverses réserves, par Jacques Laroche, laboureur à Verreyrolles, à Jean-Antoine, son fils, autorisé de Pierre Lioutard, son curateur, demeu-

rant à Saugues, de tous ses biens ; parmi les objets mobiliers qui sont inventoriés dans l'acte, sont tous les outils nécessaires pour le labourage et pour les sabots ; juin 1790 ; — quelques donations mentionnant diverses œuvres pies, entre autres en faveur du chapelain de Queyrières, des marguilliers et des pénitents du Cheylard, de Dunières et de Vanose, et de la confrérie des femmes du Saint-Sacrement de l'église du Cheylard ; — donations, émancipations et pactes de mariage, au sujet desquels sont nommés, entre autres : —Achier (d'), Jean, ancien gendarme du roi, demeurant en la ville de Ris ; —Alibert, Jacques, prieur de Verreyrolles ; — Allard (d') Lauverjac, Louis, au Cros de la Planche, paroisse de Saint-Martial ; — Auger, notaire à Lagneux en Bugey ; — Badiou, Claude-Florent, à la Tourette, paroisse de Laussonne ; — Baron, Pierre, greffier de la justice de Saint-Pal ; — Barrallon, Catherine, fille dévote à Saint-Didier ; —Barthélemy, juge de Chapteuil ; — Bayle (du), noble Jean-Antoine, au bourg d'Araules ; — Beaux, Jeanne-Marie, veuve de Jacques Maistre, greffier en chef du Sénéchal et Présidial du Puy ; — Blanc de Molines, Jean-Henri, sieur de Ribes, en la paroisse de Borée ; — Borne, Jean, officier municipal de Pradelles ; — Buisson (du) d'Ombret, Charles-Louis, ancien religieux bénédictin de Notre-Dame de Ris ; — Chardon des Bois, Pierre ; — Charrière, Jacques, au Mas-de-la-Chabrière, paroisse de Marcos ; — Chartreux (les religieux), en leur maison, à la Maisonneuve, paroisse de Borée ; — Chazot, Jacques, journalier à Grandrieu, paroisse de la Louvesc, — Chometon, notaire à Monistrol ; — Cotta, notaire à Saint-Martin-de-Valamas ; — Corbier, Marie-Joseph, faisant son cours de palais, au Puy ; — Couturier, Joseph, laboureur à la Côte-des-Gardons, paroisse de Burdigne ; — Cregut, Claude, déchiffreur et géomètre à Pradelles ; — Duchamp, Jean-Claude, tanneur au Puy ; — Ducros, Claude-Joseph, receveur des domaines du roi au Cheylard ; — Dulac, seigneur de Fugères ; — Dumas, Marguerite, fille de carreau à Marminhac, paroisse de Polignac ; — Durand de Joux, noble Jacques, à Yssingeaux ; — Enjolras, Jean-Pierre, sieur de Laragne, bourgeois à Fourmagne, paroisse de Saint-Paul-de-Tartas ; — Fargeon, Joseph, à Trioulhe, paroisse d'Araules ; — Faure, notaire à Yssingeaux ; — Fayolle, Jean-Pierre, secrétaire à la municipalité d'Yssingeaux ; — Ferrand, Jacques-Antoine, avocat au Cheylard ; — Fillit, Jean-Pierre, dit Brigadier, journalier à la Cuche, paroisse de Saint-Voy ; — Frachète, Jean, laboureur à Berg, paroisse de Dunières ; — Gaillard, Jean-François-Antoine, féodiste à Saint-Bonnet ; — Garnier, Joseph, à Chevalier, paroisse d'Araules ; — Gentes, Jean-Claude, à Gonnets, paroisse de Saint-Julien-Chapteuil ; — Gimbert, Jean-François, journalier au Moulès, paroisse de Saint-Arcons ; — Guérin, Jean, journalier à Arsac, paroisse de Chaudeyrolles ; — Guichard, Jean-Nicolas-Marie, négociant et officier municipal du Puy ; — Guigonnet, Gabriel, négociant à Saint-Etienne en Forez ; — Guilbot, notaire au Monastier ; — Guyot, Alexis, receveur des domaines du roi, à Saint-Julien-Chapteuil ; — Hedde, curé à Yssingeaux ; — Johanny de Rochely, conseiller auditeur en la chambre des comptes de Montpellier, actuellement résidant à Coubon ; — Julien, Jacques-François, avocat au Monastier ; — Layes, feu Joseph-Jérôme, curé de Lamotte-de-Galaure, en Dauphiné ; — Liabeuf, André, à Fugères, paroisse de Saint-Martin ; — Lobeyrac, Nicolas, juge du district du Puy ; — Maistre de Ferrières, Louis-Joseph-Hyacinthe, écuyer au Puy ; — Maistre, François-Amable-Albert, ancien officier de cavalerie, maire de la municipalité de la paroisse de Coubon ; — Marcon, Pierre-Florens, au Malard, paroisse de Saint-Front ; Marnas, notaire à Dunières ; — Martin, Alexis, à Chazelles, paroisse de Thoras ; — Martin, Caprais, notaire à Craponne ; — Mason, Vital, postulant au Monastier ; — Mialhes, notaire à Pradelles ; — Monier, notaire à Saint-Pal-de-Chalencon ; —Neyron, Jean, laboureur à Prunières, paroisse de Saint-Pal-de-Mons ; — Ollier, Jean, laboureur à Soulanges, paroisse de Craponne ; — Pagès, dom Gabriel, ancien religieux bénédictin de Notre-Dame de Ris ; — Pandrau, noble Louis-Joseph, seigneur du Mas-Boyer, en son château du Mas-Boyer ; — Patouillard, Jean-Louis, praticien à Saint-Didier ; — Péala, Jacques, prêtre et sociétaire, à Tence ; — Poivre, Marguerite, Sœur de Saint-Joseph, à Saint-Didier ; — Puech, Jean-Baptiste-François, curé de la Villate ; — Queyron, Antoine, avocat à Pradelles ; — Raucou, François, laboureur à Beyssac, paroisse d'Yssingeaux ; — Ravaisse, Claude, négociant à Yssingeaux ; — Rochemure (de), Antoine, prêtre à Grèzes ; — Ronat, Jean-Joseph, avocat à Saint-Didier ; — Roux, Louis, à Bessérioux, paroisse du Brignon ; — Roux, Pierre, fermier au domaine de Rois, paroisse du Brignon ; — Sanial, Antoine, avocat, seigneur de Saint-Cirgues, au Cheylard ; — Sigaud (de), Antoine, chevalier, seigneur de Mariol ; — Soubeyran, Thérèse, à Chazallon, paroisse de Saint-Front ; — Soulier, Jean-André-Zacharie, avocat à Saint-Didier ; — Soulier, Philippe, praticien à Arcens ; —Souvigné, Louis-Augustin, aux Chomats, paroisse de Dunières ; — Surrel, Claude, prêtre au Monastier ; — Vernhes, Jean-Jacques-Florimond, bourgeois au Cheylard ; — Vérot, Jean, à Peyrolas, paroisse de Sainte-Sigolène ; — Vocanson, Marie, rubanière au bourg de Dunières, etc.

### Prévoté de Langeac.

B. 104. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier, dont 2 imprimées, 1 copie ancienne et 8 copies figurées et extraits.

**1308-1780.** — Ressort, personnel, suppression et rétablissement de la prévôté de Langeac. — Acte reçu au Puy, par Pierre Dauzer, notaire royal, concernant une injonction par Jean « de Monte Ravoholio » juge royal criminel du bailliage du Velay, à son lieutenant, Rodolphe de Chesiac, damoiseau, qui s'y refuse, de signifier au seigneur d'Allègre, au bailli d'Auvergne et au prévôt de Langeac, des lettres royaux d'après lesquels tout le diocèse du Puy fait partie de la Sénéchaussée de Beaucaire et du bailliage du Velay, y compris les châteaux d'Allègre *(de Alegrio)* et de Chomelix *(de Chalmellis)* et leurs mandements, que le dit seigneur d'Allègre prétendait être de la juridiction du bailliage d'Auvergne ; mardi après la Pentecôte, 1308. — Extrait des lettres royaux du roi Philippe V, confirmant les libertés et franchises du bailliage d'Auvergne, et créant des offices de sergents royaux, entre autres pour les prévôtés d'Auzon *(Alzonii)*, de Brioude *(Brivatensi)*, de Langeac *(Langiaci)*, d'un baile et d'un sergent pour la ville de Paulhaguet *(Polleguetti)* et de sergents généraux pour la chancellerie de Langeac ; juin 1319. — Acte reçu Vital Fajegonda, notaire à Langeac, de l'autorité de Bertrand Reals, garde du sceau royal de la prévôté, au sujet d'une dîme dans le territoire de Las Bineyras, à laquelle l'abbaye de Pébrac prétendait avoir droit et que lui contestait Guilhaume de Roche-Meyre, damoiseau ; 1319. — Lettres royaux de provisions de l'office de juge, garde-scel royal aux contrats en la prévôté de Langeac, en faveur de Pierre Redond ; 16 avril 1615. — Extrait du registre du greffe du bureau des finances de la généralité de Riom, de l'an 1629, relatif au département entre les villes, bourgs et principales paroisses du Haut et Bas Auvergne, d'une levée de mille mulets, leurs bâts et harnais, et de la somme de 27,150 livres, pour la dépense et conduite des dits mulets jusqu'à Saint-Symphorien-le-Château ; ledit extrait mentionnant les paroisses du prévôtage de Langhadois dans le Haut Auvergne. — Extrait d'une assiette d'impôts de 1654, énumérant les lieux du prévôtage de Langhadois. — Commission du procureur général de la chambre des Comptes, du 5 septembre 1662, à Jacques Redond, juge, prévôt et garde-scel royal de la prévôté de Langeac, pour l'exécution d'un arrêt de la dite chambre, concernant un contrat d'échange fait par les commissaires du Roi, et messire Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, des terres et seigneuries de Château-Thierry, Épernay, comté d'Auvergne, baronie de la Tour et autres délaissées par le Roi, et des principautés de Sédan et Raucourt et de la portion du duché de Bouillon, appartenant au dit de la Tour d'Auvergne ; 5 septembre 1662. — Extrait d'une production de pièces faite par le sieur Redond, en 1688, relatives : — 1° à une vente consentie devant Pons Bacconen, notaire, le 28 septembre 1462, en la cour de la chancellerie royale de Langeac, par Jacques, seigneur de Langeac, vicomte de la Mothe, au chapitre de Langeac, des menues leydes perçues tant sur la ville que sur les forains qui y venaient vendre des denrées, au prix de 220 livres, représentant le total des fondations faites au dit chapitre par différents seigneurs, prédécesseurs de Jacques, et dont celui-ci est tenu quitte ; — 2° à une assignation pour comparoir par-devant le juge royal, au château de Langeac, 1621 ; — 3° à une sentence de la Cour de Sénéchaussée d'Auvergne, condamnant Antoine David, notaire royal, procureur postulant, secrétaire de la ville de Langeac, à qualifier de *maître*, Pierre Redond, conseiller du Roi, juge, garde des sceaux, lieutenant-général et bailli de Langeac, et visant les provisions royales de cette charge et celles à lui données par messire Louis de la Rochefoucauld, de l'office de bailli de la ville et marquisat de Langeac, 19 janvier 1658 ; — 4° à la signification d'un arrêt de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, obtenu par Jacques Talemandier, bailli de la commanderie de Montchamp, à l'encontre des consuls et habitants de Langeac, et portant défense de mettre le dit Talemandier au rôle des tailles, 1670 ; — 5° à l'intervention des sieurs Talemandier et Mosnier, consuls, dans une saisie de biens à l'effet de toucher la somme de 39 livres sur la vente des dits biens, pour la cote et indiction dues par le poursuivi en 1679 ; — 6° enfin à divers actes dans lesquels sont mentionnés, entre autres : — Bellon, Jacques, consul de Langeac, 1681 ; — Besse, Claude, substitut du procureur du Roi, en la prévôté de Langeac, 1661 ; — Bestée, Christophe, notaire royal, 1617 ; — Bretogne, Guillaume, consul de Langeac, 1651 ; — Charrelier, Jacques, bailli en la ville et baronie de Langeac, 1617 ; — Cornut, Dominique, sergent en la prévôté de Langeac, 1686 ; — Cugnac (de), François, 1681 ; — Costet, Guillaume, juge, garde des sceaux royal de Langeac, 1587 et 1610 ; — Costet, Jean, lieutenant au bailliage de Langeac, 1687 ; — Garent, Vital, consul de Langeac, 1651 ; — Granchamp, Claude, fermier des fours banaux de la seigneurie de Langeac, 1681 ; — Gros, Antoine, procureur d'office du marquisat de Langeac, 1629 ; — Larochefoucauld (de), Charles-Ignace, seigneur de Domeyrat, 1669 ; — Larochefoucauld (de), Louis, comte de Lorac, 1668 ; — Martinon, Etienne, archiprêtre, chanoine et sacristain de Langeac, 1654 ; — Morin, Guillaume, notaire royal, greffier en chef de la prévôté de Langeac, 1670 ; — Pestre, Jean-Régis, chanoine

de Langeac, 1462 ; — Reboul, Pierre, bailli du marquisat de Langeac, 1625 ; — Rey, Annet, bourgeois de Langeac, 1587 ;—Sytard, Jean, consul de Langeac, 1681 ; — Varennes, Jean, geôlier des prisons de Langeac. — Lettre de Trudaine, du 18 janvier 1751, au prévôt de Langeac, l'informant que « M. le Chancelier est dans le dessein de travailler à l'arrondissement des bailliages, sénéchaussées et autres justices royales de l'Auvergne, » et demandant un mémoire relatif aux droits du siége prévôtal de Langeac, aux circonstances de son établissement, aux changements qui y seraient survenus et à l'étendue de son ressort, ainsi que des copies de pièces. — Lettre du même, du 15 avril 1751, exprimant sa satisfaction pour l'envoi de ce mémoire. — Edit du roi Louis XVI, du mois d'août 1779, rétablissant le siége de la prévôté de Langeac, qui avait été supprimé par un édit de Louis XV, du mois d'août 1771. — Affiche contenant les actes suivants : — 1° arrêt du Parlement du 14 mai 1668, à la suite de procès de compétence pour la justice de Langeac, et dans lesquels étaient intervenus, entre autres : Dimanche Pegère, notaire à Chanteuges ; Pierre Houstel, et Pierre Brechet, bailli et lieutenant de la ville de Chilhac ; messire Jean de Langeac de Larochefoucauld, chevalier, seigneur, marquis de Langeac ; messire Louis-Armand, vicomte de Polignac, chevalier des ordres du Roi, seigneur, marquis de Chalencon, Randon, Randonnat, et baron d'Auzon, Saint-Paul et autres places ; le dit arrêt rendu en faveur de Jacques Redond, appelant, comme de juge incompétent, d'une sentence du sénéchal d'Auvergne du 2 décembre 1651, etc. ; — 2° arrêt du Conseil privé du Roi, du 29 novembre 1685, qui déboute divers demandeurs dans une instance tendant à ce que, sans s'arrêter à l'arrêt du Parlement du 14 mai 1668, il soit défendu à Jacques Redond d'exercer les fonctions de juge royal de Langeac. Les demandeurs sont : messire Hyacinthe de Serrony, conseiller du Roi en ses conseils, premier archevêque d'Alby, abbé de la Chaise-Dieu, prieur, seigneur spirituel et temporel du bourg de Chanteuges, et messire François Pallu, évêque d'Héliopolis, vicaire général de la Chine, à présent prieur, seigneur spirituel et temporel de la ville de Lavoûte ; les officiers de la Sénéchaussée d'Auvergne ; Pierre Bourlin, avocat au Parlement de Paris, premier échevin de la ville de Clermont en 1685, et syndic de la province d'Auvergne ; Claude Chouselange, avocat au Parlement, et Jacques Chamalières, procureur ès-noms échevins de Clermont ; enfin Marie d'Urfé, veuve de messire Jean de Langeac de Larochefoucauld ; — 3° extrait de l'édit de Crémieu, et déclarations sur les matières dont les prévôts royaux connaîssent en première instance ; — 4° édit du mois d'août 1779, pour le rétablissement du siége de la prévôté ; — 5° ordonnance rendue le 25 août 1780, par Benoît Redond, juge, prévôt royal, civil et criminel de Langeac, sur la réquisition du procureur du Roi au dit siége, Hugues-Dominique Boire de Vaillac, concernant la publication des susdits arrêts et édit, et défendant aux justiciables de la prévôté de décliner le premier degré de cette juridiction dans les causes de sa compétence et aux praticiens de prêter leur ministère au détournement de cette juridiction ; — 6° état des villes, bourgs, paroisses et mandements compris dans le ressort de la prévôté, et qui sont :

Villes. — Langeac, Paulhaguet, la Chaise-Dieu, Saint-Paulien, Allègre, Chomelix, Chilhac, Lavoûte.

Bourgs ou paroisses. — Langeac-plat-pays, Soulages, Chaslel, Vedrines, Saint-Loup, Bacghade-sur-Cronce, Chazelle sur-Cronce, Saint-Cirgues, Blassac, Saint-Austremoine, Cronce, Aubazat, Saint-Georges-d'Aurat, Saint-Privat-du-Dragon, Couteuges, Flaghac, Mazerat-la-Brequeuille, Saint-Étienne-près-Allègre dit Sainte-Marguerite, Saint-Geneys-près-Saint-Paulien, Aurouze, Jax, Cerzat, Saint-Just-près-Chomelix, Félines, Sembadel, Saint-Léger, Varennes-Saint-Honorat, Josat, Vazeilles, Saint Julien-de-Fix, Saint-Geneix-de-Fix, la Chapelle-Bertin et Murs, Collat, Saint-Pal-de-Murs, Connangles, Berbezit, Montclard-la-Trinité, Mazeyrat, Peyrusse, Saint-Eble, Vissac, Auteyrac, Siaugues-Saint-Romain, Reilhac, Pinols, Notre-Dame du-Cros, Arlet, Nozeyrolles-d'Auvers, le Marle-vers-Clavières, Ferrussac, Desges, Chazelles-sur-Pébrac, Pébrac, Tailhac, Chanteuges-le-Bourg, Chanteuges-la-Paroisse, Saint-Arcons, Saint-Julien-des-Chazes, Sainte-Marie-des-Chazes, Charraix, Prades, Saint-Berain, Le Vernet, Saint-Privat-près le-Velay, la Foraine-d'Allègre, Monlet, Céaux-d'Allègre, Beaune, Fay-près-Saint-Privat, Concouret, Vergezac, le Thiolent, le Mas-de-la-Suchère, le Poux, Nay, l'Estrade-près-Loudes, Coubladour, Mauriac, les Ternes, Grenier, Boissière, la Marade, Freycenet-près-Lissac, Conat-près-Lissac, Digons, Tierne-près-Saugues, le Besset, le Cros-près-Soulages.

A la suite sont les noms des dix procureurs de la prévôté.

(Ces pièces ont été données ou communiquées pour copies, par M. H. Laroulle, membre du Conseil général).